

Histoires croisées

Folklore et philologie de 1870 à 1920



Claudine Gauthier

1

Les Carnets de Bérose

Copyright 2013
Lahic / Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, département pilotage de la
recherche et de la politique scientifique.

ISSN 2266-1964

Illustration de couverture : Mélusine. Page de titre de *Histoire de Mélusine*, par Jean d'Arras,
Imprimé à Lyon par Gaspar Ortuin et Pierre Schenck, 1485-1486.

Histoires croisées

Philologie et folklore de 1870 à 1920

Claudine Gauthier

Les Carnets de Bérose

1

À Claude Gaignebet

L'amico mio, e non de la ventura
(Dante, *Inf.*, II, 61)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
PRÉMICES	14
Philologie et folklore	14
Il était une fois... les frères Grimm	18
LES FONDATIONS	32
Philologies : entre France et Allemagne	32
La Société de linguistique de Paris et l'étude du folklore (1865 - ...)	40
LES FONDATEURS	52
Henri Gaidoz (1842-1932)	53
Gaston Paris (1839-1903)	60
OBJETS ET MÉTHODES	74
La théorie orientaliste	74
L' « hérésie » müllérienne	77
Les folkloristes français et l'étude de la littérature orale	81
La philologie populaire	91
LES REVUES	98
La <i>Revue celtique</i>	99
Le folklore dans la <i>Revue celtique</i>	104
<i>Romania</i>	109
Le folklore dans <i>Romania</i>	112
L'obscénité dans <i>Romania</i>	121
<i>Kryptadia</i> . Recueils de documents pour servir à l'étude des traditions populaires	125
UNE SOCIABILITÉ. Les Dîners celtiques (8 juin 1879 - 24 mai 1902)	132
ÉPILOGUE	142
BIBLIOGRAPHIE	148

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier ici Daniel Fabre et Claudie Voisenat qui ont eu l'idée de ce volume réunissant, sous une forme largement remaniée et réactualisée, l'ensemble des travaux d'historiographie que j'ai accomplis dans le cadre de mon post-doctorat du CNRS au Lahic. Ils étaient jusqu'à présent dispersés au sein de Bérose, encyclopédie en ligne sur l'histoire des savoirs ethnographiques, et étaient complétés par un travail de synthèse – *Philologie et folklore. De la définition d'une frontière disciplinaire (1870-1920)*, Carnets du Lahic, n° 2, 2008 –, également repris ici mais, en revanche, seulement de manière partielle. Mes plus vifs remerciements vont également à Annick Arnaud et Claude Gaignebet, ainsi qu'à mon père, Jean Gauthier, qui ont chacun pris le temps de relire les textes composant cet ouvrage, m'aidant ainsi à le rendre moins imparfait.

Henri Gaidoz et Eugène Rolland avaient choisi de conférer à Mélusine le rôle de fée tutélaire du folklore français, en donnant son nom à la première revue spécialement dédiée à ces études. C'est en leur hommage que j'ai souhaité voir Mélusine figurer en couverture de cet ouvrage. Dans un pays – la France – qui, nous le verrons, n'était que peu prédisposé par son héritage historique et culturel au développement de ces études, leur engagement scientifique témoigne d'une grande liberté d'esprit, sachant faire fi des cadres de la pensée institutionnelle dominante à leur époque au profit d'un combat intellectuel mené en vertu de ce que nous pourrions appeler une croyance, même si celle-ci relève entièrement de l'intellect et non du religieux : celle en l'importance du développement d'un certain domaine d'études – le folklore - au moyen d'une méthodologie précise, basée sur l'érudition. Qu'il me soit donc permis ici de rendre en même temps hommage à Claude Gaignebet, mon maître en folklore, qui partage encore cette croyance.

Ivry, novembre 2011



Et e fait mon cuer en seap partur
Et ensement comme la cuce
Le e fait en lermies fondre et frure

Mélusine allaitant. Enluminure, Guillebert de Mets, circa 1410 et 1420.

INTRODUCTION

La fin du XVIII^e siècle marque un tournant essentiel dans l'histoire des sciences par l'affranchissement de présupposés d'ordre théologique. On cherche désormais à établir la Science sur des bases rigoureuses, correspondant à des lois universelles et vérifiables¹. En outre si, depuis Aristote, l'on se plaisait à penser les sciences une à une en s'efforçant de les différencier exactement, l'on parvient, avec les Lumières, à envisager un système qui tend vers leur unification en une science totale². Il faut toutefois attendre le XIX^e siècle, et les travaux d'Auguste Comte, pour que les sciences soient assimilées à un véritable organisme³. Ce qu'Auguste Comte appelle « science totale », ou « philosophie », les autres savants du XIX^e siècle le nommeront plus volontiers « érudition », définie par Renan comme « la science des produits de l'esprit humain⁴ », conception bien étrangère au monde contemporain qui a marqué l'avènement du règne de l'hyperspécialisation.

Un tel renouvellement n'épargne pas la philologie. Son importance est d'autant plus grande qu'elle figure au rang de ces sciences nouvelles issues de l'application de l'esprit méthodique. Le mot philologie a, en effet, accompli un long parcours avant de qualifier la science que l'on connaît aujourd'hui. Désignant, à l'origine, des recherches visant à authentifier et à expliquer des œuvres de la tradition, elle devient, à partir du III^e siècle avant notre ère, la recherche de la forme authentique des textes littéraires, dans la masse des variantes et des gloses. Les Pères de l'Église l'ayant volontiers englobée dans la théologie, le vocable finit par disparaître de l'usage dans les langues occidentales jusqu'à la fin du Moyen Âge. À la Renaissance, la philologie est l'art de bien parler et elle caractérise l'esprit de cette époque⁵. C'est avec l'œuvre de Vico annonçant, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, l'avènement d'une *scienza nuova*, totale, dont l'objet est le monde historique, opposé au monde naturel, et qu'il appelle, précisément, « philologie⁶ » qu'apparaît le premier germe de la philologie moderne, scientifique, grâce aux travaux des frères Grimm qui ont assimilé la pensée du Napolitain et en prolongent les apports, dès le siècle suivant. Ainsi, ils redéfinissent et réinventent la tradition culturelle européenne au moyen d'une science qui pose comme point de départ le patrimoine germanique, au détriment de la Grèce jusque-là considérée comme un véritable *omphalos*. Ils estiment que la langue, si elle est l'œuvre d'un peuple, constitue également un moyen d'auto-représentation nationale. Ils promeuvent donc des conceptions linguistico-culturelles de la nation. Basée sur la mise en œuvre de la méthode historico-comparative, la philologie affiche alors des perspectives totalisantes

qui englobent jusqu'à l'étude des traditions populaires. À l'origine cantonné à n'être qu'une branche de cette science, le folklore devient rapidement un domaine d'études en soi.

L'essentiel de ce livre vise à analyser le mouvement d'institutionnalisation du folklore en France, entre 1870 et 1920, science dont l'implantation sur ce territoire est à l'origine tributaire d'une certaine conception de la philologie, héritée du modèle allemand. Il est composé d'une collection d'articles, organisés de manière à leur donner une cohérence de lecture linéaire. Il ne s'est agi nullement d'établir ici une histoire des institutions françaises et allemandes entre la fin du XIX^e siècle et le début du siècle suivant. Ces recherches ont été menées de façon plus transversale et se présentent davantage comme relevant d'une histoire des mentalités qui, certes, vient croiser parfois l'histoire des institutions. Le folklore, toutefois, ne naît pas au XIX^e siècle. Et, à mieux y réfléchir, folklore et philologie... voilà une bien vieille histoire ! Dans un premier chapitre, j'évoquerai donc les prémices de ce lien, rompu aujourd'hui par la formation de deux sciences distinctes, en montrant d'abord, rapidement, comment des analyses que nous pourrions qualifier de pré-scientifiques – au sens moderne – les associent dès l'Antiquité. Puis, nous poursuivrons notre chemin en envisageant la première tentative d'institutionnalisation des études de folklore en France, au travers du cas de l'Académie celtique, en nous focalisant non sur le fonctionnement de l'institution elle-même, qui dépasse notre sujet, mais sur son usage de la philologie et aussi sur l'influence exercée par cette association sur la pensée de Jacob Grimm, qui en a même été membre correspondant. Nous achèverons ce chapitre en nous attardant sur les travaux des frères Grimm, qui sont à l'origine d'une certaine conception de la philologie, et dont l'impact a été déterminant sur le développement des études de folklore, car c'est justement l'analyse des modes d'institutionnalisation en France de cette science, héritée des Grimm, qui forme le cœur de cet ouvrage, dès son second chapitre.

La France, bien qu'ayant été le berceau de l'Académie celtique, sera la dernière nation européenne à accueillir cette discipline. Son exemple représente un cas typique, inédit, fortement influencé par un contexte historique singulier, tant du point de vue de l'histoire des sciences que de l'Histoire tout court. Il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle, et les efforts scientifiques de jeunes savants formés aux méthodes allemandes, pour que cette science qu'on leur a inculquée outre-Rhin parvienne jusqu'au sol français. Or cette conception de la philologie qu'ils promeuvent, reflète des cadres de pensée typiquement allemands qui permettent d'expliquer, en partie, l'implantation difficile de cette discipline en France. La guerre de 1870, qui provoque la chute de l'Empire, génère également un profond sentiment germanophobe dans la population française. Le lecteur pourra ainsi

constater, au long de cet ouvrage, tout le poids des circonstances historiques sur la volonté de la Troisième République de s'opposer, à ses débuts, au développement de l'étude du folklore en France, cette science étant en effet fortement associée à l'Allemagne en raison de ses liens à la philologie, mais aussi aux travaux des frères Grimm et à l'effort nationaliste qui les sous-tend. D'une façon générale, toute institution cherchant à développer en France une philologie conçue sur le modèle allemand est alors accusée de germanisme. Cet ouvrage permet de mettre en évidence la double singularité de la France : dernier pays européen à mettre en œuvre l'étude scientifique des traditions populaires, elle sera également le premier à l'exclure du champ de la philologie. Le folklore, dans le contexte scientifique de la France de la fin du XIX^e siècle, ne parvient à s'y maintenir qu'au prix du sacrifice de sa composante philologique, en passant dans le domaine des sciences sociales. Nous achèverons donc ce parcours en analysant le long processus de déclin de ce folklore philologique, au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, mutation qui s'opère concrètement à mesure de la disparition des folkloristes de la fin du XIX^e siècle et avec l'apparition d'Arnold Van Gennep, qui illustre ce tournant sur la scène scientifique.

Il serait possible de parler d'une triple singularité de la France en la matière, ce pays ayant vu se développer sur son sol, au cours de la même période, un modèle de linguistique naturaliste également inspiré par un Allemand, Auguste Schleicher, mais qui n'a pu véritablement fleurir sur le sol germain après celui-ci, n'étant parvenu à prendre de véritable racine, un temps, que de l'autre côté du Rhin. Le cadre théorique de cette école, qui reste associée aux noms d'A. Hovelacque et J. Vinson, s'oppose largement à celui issu du modèle historico-comparatif, en se concentrant essentiellement sur les langues non indo-européennes, la question de l'origine du langage mais, aussi, sur la relation entre langue et race. Cette école reste d'autant plus marginalisée en France que ses membres n'ont qu'un faible taux de professionnalisation et d'institutionnalisation. En outre, les philologues adeptes de la méthode historico-comparative se sont formellement opposés à leurs recherches, cherchant à occuper eux-mêmes tous les rôles clés des institutions, tout en excluant leurs concurrents des pages des revues où ils œuvrent, ces derniers étant ainsi contraints de former un « réseau parallèle » qui restera, au final, moins institutionnalisé. L'intérêt des naturalistes pour le folklore se limite aux questions dialectales et ce, dans la seule perspective d'établir une classification linguistique. Mais pour eux, vaincus aux théories évolutionnistes, ces patois sont voués à disparaître et n'ont, en dehors de cet intérêt classificatoire, qu'une valeur de fossile linguistique digne du musée. L'exposé de ces éléments suffit, je pense, à expliquer pourquoi il ne sera question que fort incidemment de cette école au long de cet ouvrage⁷.

Ce destin singulier révèle, à la fois, l'influence de la situation politique de l'époque, le poids de facteurs culturels propres à la France mais, aussi, des prises de position individuelles. En envisageant le parcours de cette science à travers le prisme des premières revues françaises de philologie ayant accueilli des études de folklore, j'ai ainsi pu préciser mon analyse en restituant tout le poids de la micro-histoire, c'est-à-dire celui des hommes qui œuvrent au façonnement d'une discipline, à sa constitution et à son évolution dans une ligne historique. Leurs choix institutionnels masquent, en effet, également des prises de position scientifiques individuelles, comme parfois des querelles plus ou moins larvées. Mes conclusions ont pu être affinées grâce à l'étude de la correspondance entre Henri Gaidoz et F.-M. Luzel qui révèle des éléments historiographiques qui demeureraient, sinon, absolument ignorés⁸. Ainsi, au travers des chapitres consacrés aux fondateurs du folklore philologique, aux revues qu'ils ont créées ou à la Société de linguistique, qui les réunissait, c'est également la sociabilité des premiers folkloristes français que révèle cet ouvrage, notamment en étudiant l'une des réunions périodiques qu'ils ont instituées, le Dîner celtique, manifestation inscrite dans la mouvance des dîners littéraires, amorcés à Paris à la fin du XVIII^e siècle et devenus très à la mode au siècle suivant. Apparaît également un texte sur les *Kryptadia*, co-écrit avec Claude Gaignebet, que ce dernier m'a autorisée à rééditer ici. Il me semblait en effet important de ne pas censurer l'intérêt que les premiers folkloristes français ont porté au folklore obsène. Ces recueils sont en outre d'une importance toute particulière dans l'historiographie du folklore de la fin du XIX^e siècle car, si l'initiative est française, les principaux folkloristes européens ont rapidement été impliqués dans cette vaste entreprise⁹.

Les sciences ne sont pas à un moment : elles se font. Renan, déjà, remarquait que « Vouloir saisir un moment dans ces existences successives pour y appliquer la dissection et les tenir fixement sous le regard, c'est fausser leur nature. (...) Tel est l'esprit humain¹⁰. » Avant toute analyse des modes d'institutionnalisation de cette science et de son évolution historique, il convient donc d'envisager également ses prémices.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Alain Rey (dir.), « science », *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Larousse, [1998] 2004, p. 3416-3418.
2. Edmond Goblot, *Essai sur la classification des sciences*, Paris, F. Alcan éditeur, 1898, p. 1.
3. Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, Paris, Rouen Frères (Bachelier), 1842, 58^e leçon, p. 775-787.
4. Henri Gaidoz et Eugène Rolland, « À nos lecteurs », *Mélusine*, t. 2, 1884, p. 2-3 (<http://www.berose.fr/revues/spip.php?rubrique5>).
5. Alain Rey, « Philologie », *Dictionnaire historique de la langue française*, *op. cit.*, p. 2075.
6. Giambattista Vico, *La scienza nuova*, Naples, A. Guida, 2004, *passim*.
7. Piet Desmet, *La linguistique naturaliste en France (1867-1922) : nature, origine et évolution du langage*, Louvain et Paris, Peeters, 1996, p. 1-3 et p. 40-43.
8. Une édition critique de cette correspondance est actuellement établie par Fanch Postic (Crbc, Brest/Cnrs). Elle sera progressivement mise en ligne dans *Bérose, Encyclopédie en ligne sur l'histoire des savoirs ethnographiques* dans le dossier « Les relations Luzel-Gaidoz » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique212>). On consultera également avec profit le dossier établi par Fanch Postic sur « François-Marie Luzel (1821-1895) » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique10>).
9. Les textes réunis ici sont une version remaniée et enrichie d'articles initialement publiés dans *Bérose, Encyclopédie en ligne sur l'histoire des savoirs ethnographiques* sous les titres suivants : « Henri Gaidoz (1842-1932). Biographie » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article181>) ; « Gaston Paris (1839-1903). Biographie » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article188>) ; « Quelques mots sur le prétendu germanisme de Gaston Paris » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article519>) ; « La *Revue celtique* (1870-1933). Historique » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article183>) ; « Le folklore dans la *Revue celtique* (1870-1920) » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article252>) ; « *Romania* (1872-). Historique » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article256>) ; « Le folklore dans *Romania* (1872-1920) » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article257>) ; « L'obscénité dans *Romania* (1872-1909) » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article264>) ; « *Kryptadia* (1883-1911). Historique » (en collaboration avec Claude Gaignebet) (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article249>) ; « Les Dîners celtiques (18 juin 1879 - 24 mai 1902). Historique » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article206>) ; « La Société de linguistique (1863-). Historique » (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article251>). Ont également été repris ici certains chapitres publiés dans *Philologie et folklore : de la définition d'une frontière disciplinaire (1870-1920)*, Carnets du Lahic n° 2, 2008, téléchargeable en ligne (<http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article388>) : « Prémices », « Il était une fois les frères Grimm » et « Le cas français ». Ils représentent ma contribution (centrée sur les rapports entre philologie et folklore dans les années 1870-1920) à un ensemble plus vaste réunissant, sous la direction de Daniel Fabre et Claudie Voisenat, un groupe de chercheurs autour d'un programme sur les lieux et réseaux des savoirs ethnographiques (xviii^e-xx^e siècle) dont les travaux sont destinés à alimenter l'*Encyclopédie en ligne sur l'histoire des savoirs ethnographiques, Bérose*. Nombre d'acteurs, d'institutions ou de revues dont il sera question ici ont donc fait l'objet de recherches spécifiques dont les résultats sont publiés (ou en cours de publication) dans *Bérose* (<http://www.berose.fr/document>).
10. Ernest Renan, *L'avenir de la science, pensées de 1848*, Paris, Calmann-Lévy, 1894, p. 174-175.



Niccolò Antonio Colantonio, *Saint Jérôme retirant l'épine de la patte du lion dans son cabinet de travail*, vers 1440-1470, Musée national de Capodimonte. Saint Jérôme est la figure du philologue par excellence. Le lion qu'il soigne est entré dans son iconographie – et jamais dans les récits de sa vie - à la faveur d'une homophonie entre le nom de Jérôme et celui de saint Gerasime, dont l'hagiographie contient ce thème populaire assez répandu, qui n'est autre que celui de l'homme affirmant sa proximité avec le monde divin par une domination exercée sur des bêtes sauvages, qui vont jusqu'à se mettre à son service et, parfois, se laissent mourir après son décès.

PRÉMICES

Philologie et folklore

Dire « comme monsieur Jourdain faisait de la prose, l'on a toujours fait du folklore » est un lieu commun des études sur l'historiographie de la discipline. Déjà dans la *Revue des traditions populaires*, Paul Sébillot avait institué une recherche générale sur les documents de folklore insérés dans des ouvrages allant du xv^e au xviii^e siècles¹. Mais cette limite chronologique est bien illusoire et artificielle car comment dissocier du folklore le contenu des chansons de geste, poèmes, romans et fabliaux du Moyen Âge ? Nous pourrions encore remonter bien au-delà...

De la même façon et, nous serions tentée de dire, de manière quasi naturelle, l'association entre philologie et folklore n'apparaît pas seulement à partir du xix^e siècle, mais dès les œuvres des premiers lexicographes. Platon, déjà, dans le *Cratyle*, pose une équivalence entre nom et nature de la chose nommée. Si le nom attribué à chaque objet est juste, en aucune façon il ne saurait être inné : c'est l'usage et la coutume qui font tout en la matière. Ces justes dénominations, il les légitime en recourant à l'étymologie. Mais la science étymologique dont use Platon est bien éloignée de celle de la science moderne ; il s'agit d'étymologies populaires qui contredisent presque invariablement celles autorisées par la linguistique. Ainsi écrit-il que l'homme a été nommé *anthrôpos* car il examine ce qu'il a vu (*anathrôn ha opôpê*). Voilà un de ces habiles jeux de mots par lequel les Grecs, populairement, expliquaient le nom de l'homme. Le linguiste, lui, à cette même question, répond : « étymologie inconnue ». Et quand Platon nous apprend que le nom de l'âme (*psuchè*) révèle qu'elle est principe de vie en raison de sa capacité à rafraîchir le corps, le linguiste exclut catégoriquement cette étymologie, même si celle-ci s'avère, pour lui, tout aussi inconnue². Les *Étymologies* d'Isidore de Séville sont tout aussi populaires mais, leur auteur étant de langue latine, elles se piquent parfois d'équivalences basées sur une sorte d'« homo-phonologie » gréco-latine qui manifeste ce phénomène avec plus d'ampleur³.

Ces conceptions s'amplifient dans le monde médiéval qui proclame avec Dante : « Nomina sunt consequentia rerum⁴ ». Ainsi, Jacques de Voragine, dans *La Légende dorée*, commence-t-il par donner toutes les étymologies possibles du nom d'un saint pour s'efforcer de démontrer aussitôt qu'elles ont préfiguré sa vie. Mais certaines des étymologies de Jacques de Voragine sont tout aussi populaires que

celles utilisées jadis par Platon ou Isidore, à tel point que Jean-Pie Lapiere, dans sa préface à l'édition de ce texte au Seuil, écrit à leur propos : « C'est quand il semble vouloir être moderne avant l'heure que Jacques de Voragine rate son numéro de chien savant : par exemple (...) quand il avance ces étymologies à la tuyau-de-poêle que Teodor de Wyzewa a presque toutes sabrées charitablement⁵. » Autant dire que le traducteur, manifestant ainsi sa totale méconnaissance et du folklore et du monde médiéval, a « charitablement » décapité l'œuvre de Jacques de Voragine...

Ce lien entre étymologie et folklore s'établit même au-delà de la Renaissance. Ainsi, Moisant de Brioux, le fondateur de l'Académie de Caen, a-t-il rédigé dans la deuxième moitié du XVII^e siècle un ouvrage sur *Les Origines des coutumes anciennes et de diverses façons de parler triviales* où, comme l'indique le titre, il s'emploie à expliquer diverses expressions de la langue française en les ramenant à des usages ou étymologies populaires⁶.

À la même époque, l'abbé Ménage établit un *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Son œuvre est destinée à servir la « science étymologique ». Mais, alors, cette science est ordinairement raillée par les « savants » qui la qualifient « de curiosité vaine, d'amusement épineux, et de marque d'esprit né pour la bagatelle⁷ ». L'auteur reconnaît pourtant derrière elle quatre principes que nous pourrions considérer comme l'intuition embryonnaire des lois phonétiques dont la mise en évidence est venue révolutionner la discipline⁸. De plus, si l'on compare les notices de l'abbé Ménage à celles issues de la science étymologique moderne, elles ne semblent guère éloignées des productions de nos plus éminents linguistes. L'un comme l'autre est en mesure d'établir que le nom de l'abricot vient du latin *praecoquum* et qu'il est ainsi nommé en raison de sa précocité particulière. Mais si le linguiste contemporain s'en tient aux dérivations, Ménage n'exclut pas l'examen des croyances populaires et, de ce fait, celui des fausses étymologies qui lui ont été associées. Ainsi précise-t-il que, selon certains, l'abricot doit être élevé à l'abri du mauvais vent, contre les murailles exposées au soleil du Midi : « apericotia », d'où « abricot ». La notice « Acariastre » est un modèle du genre. Après avoir mis en évidence que ce terme provient du nom de saint Acaire, nommé *Acarius* en latin, et qu'une équivalence populaire s'est établie sur la base de ce nom, rapproché du latin *acer*, âcre, Ménage se lance dans un vaste examen des cultes populaires basés sur des rapprochements de ce type : de saint Mathurin guérisseur des fous, *matti* en italien, à saint Mammès invoqué pour les maux de mamelles. Toutefois, sa science étymologique n'est pas encore parfaite en tout point. Ainsi, la première étymologie qu'il donne à « abreuver » est rigoureusement fautive : il lit le verbe en *ad-briva « aller au gué » et commente, disant que l'on donne ordinairement à boire aux animaux aux passages guéables de rivières. Certes,

l'explication est jolie. Pourtant, en un second point, il finit par envisager de lui-même une autre étymologie d'« abreuver », conforme cette fois aux vues de la science étymologique moderne, selon laquelle « abreuver » vient d'une forme *abbiberare du latin populaire dérivée de *biber* « boisson⁹ ».

La littérature produite par les voyageurs et les missionnaires se situe sur une ligne de pensée similaire, dès le temps de Christophe Colomb, et ouvre ce phénomène à une perspective exotique. Pierre Martyr d'Anghiera ou Antonio Pigafetta, qui voyageait avec Magellan, sont considérés par Sylvain Auroux comme des initiateurs de la linguistique en raison de la nature de leurs écrits¹⁰. Dans ce contexte, la langue est inextricablement associée aux mœurs. Elle est une dimension incontournable de l'étude des cultures étrangères puisque le langage apparaît comme moyen de recherche historique¹¹. Cet aspect s'articule autour de deux points fondamentaux : la volonté d'en établir une classification et la question des rapports du langage et de la pensée. Ces perspectives amènent les premiers missionnaires à bâtir des théories, que nous pourrions qualifier d'évolutionnistes, où les civilisations sont classées selon une échelle linéaire d'évolution. Ces conceptions se systématisent rapidement et, dès le xvi^e siècle, on peut constater la mise au point de tableaux comparatifs. En s'orientant dans cette voie de classification et d'évolution des langues, étude que le xix^e siècle a nommée « ethnographie », la linguistique devient ainsi l'auxiliaire de répertoires appartenant à l'ethnologie en s'appuyant sur le postulat, énoncé par Balbi, que « la langue est le véritable trait caractéristique qui distingue une nation d'une autre¹² ». Le développement de l'anthropologie et de l'ethnographie, au cours de ce même siècle, va favoriser cette conception du langage comme signe d'un peuple. C'est dans cette lignée que se situe le celtisant Adolphe Pictet quand il cherche à envisager les premiers Indo-Européens en se basant sur les éléments de leur langue¹³. L'école de Broca, au travers de la Société d'anthropologie de Paris, soutient que la linguistique constitue la principale branche d'une anthropologie que nous qualifierions aujourd'hui de physique et qui relie étroitement la science du langage à la biologie¹⁴. Nous laisserons là ce terrain qui sort du cadre du folklore.

Nous voici parvenus au début du xix^e siècle et à la première tentative d'institutionnalisation, en France, d'une étude des traditions populaires qui accorde une belle place à la philologie : l'Académie celtique, dont l'œuvre s'inspire de l'esprit d'inventaire initié avec les Lumières et mis en œuvre par l'État dès le Consulat, puis perpétué durant l'Empire, sous la forme d'une entreprise visant à dresser des statistiques départementales¹⁵. Mais, surtout, dans ce contexte, cette institution naît de la volonté de quelques savants et lettrés convaincus de la « primogéniture celtique » d'étudier les origines celtiques de la France et qui entendent, également, par la création de cette société, produire des travaux destinés

à combattre « la tyrannie de l'Antiquité gréco-romaine » qui prévaut alors en France¹⁶. L'Académie celtique naît ainsi en 1804, d'abord sous la présidence de Cambry, puis de Lenoir. Ses membres sont persuadés que tenter de reconstituer la langue et la civilisation celtiques permettrait d'expliquer non seulement les dialectes et patois de leur temps, mais aussi les monuments énigmatiques, les croyances immotivées comme les pratiques inintelligibles du monde paysan¹⁷. Mais la relation de cette société à la philologie est largement basée sur ce parti pris idéologique de primogéniture celtique que nous venons d'évoquer. Ainsi, en 1796, La Tour d'Auvergne-Corret insère-t-il dans ses *Origines gauloises : recherches sur la langue et les Antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique* un tableau comparatif des langues où les idiomes européens sont rapprochés de ceux de l'Asie et comparés avec le celto-breton, envisagé comme étant leur origine commune ! Voilà des théories on ne peut plus audacieuses à une époque où beaucoup doutaient même encore de l'appartenance des langues celtiques à la famille indo-européenne... Mais démontrer que le celto-breton est la langue-mère de toutes les autres n'est pas le seul vice philologique de La Tour d'Auvergne-Corret et de ses amis¹⁸. Cherchant toujours à établir que tout mot peut être expliqué par une étymologie celtique, il va ainsi, par exemple, lire le nom de la reine des Amazones, Penthésilée, à partir du gallois *pen-teth-éb-è*, « elle est sans bout de sein¹⁹ ». Cambry, quant à lui, se préoccupe de recueillir le folklore et les chants populaires. Toutefois, une partie du matériel qu'il publie dans *Un voyage dans le Finistère en 1794* comme chant populaire n'est autre qu'un pur produit de son invention, ce qui fit dire, bien injustement, à Reinach qu'il s'était ainsi présenté en véritable précurseur de La Villemarqué²⁰.

Comme l'a écrit Mona Ozouf, « l'Académie est morte du cancer de la spéculation celtique²¹ ». Sa façon d'user de la philologie n'est pas pour rien dans cet insuccès, cet aspect des travaux de l'institution étant celui qui prête alors le plus volontiers le flanc aux critiques : les intellectuels refusent – avec raison – d'admettre que toute langue est issue du domaine celtique ; le grand public se heurte à ses recherches étymologiques, à la fois incertaines et fastidieuses ; la presse, elle-même, s'amuse souvent à ses dépens²². Malgré cet échec, il ne faut pas pourtant sous-estimer son œuvre et son influence. On lui doit une systématisation des recherches ethnographiques et folkloriques et l'abandon, de principe, de l'étude des traditions populaires au titre de curiosités ou de singularités pour mettre en évidence l'aspect d'architecture méthodique des phénomènes sociaux²³. Le questionnaire de l'Académie celtique, rédigé pour l'essentiel par Dulaure²⁴ et publié pour susciter des recherches de cet ordre, apparaît comme un véritable traité de folklore que Gaidoz jugeait encore, près d'un siècle plus tard, comme conservant toutes ses vertus de plan et de guide²⁵. De plus, nombre des membres de l'Académie celtique feront par la suite partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et c'est, sans doute, à

leur instigation que cette dernière institution lance, dès 1818, une enquête sur les légendes, traditions et poésies populaires²⁶. Mais, surtout, l'Académie celtique entretient dès 1805 des liens avec Jacob Grimm, qu'elle comptera comme membre correspondant étranger dès 1811... « Les idées, une fois nées, flottent dans le monde comme un pollen » a dit Henri Gaidoz²⁷. Ainsi, ce n'est pas en France mais en Allemagne, notamment grâce à l'influence exercée par l'Académie celtique sur la pensée de Jacob Grimm, que la pollinisation va s'opérer, avec un succès tel qu'il va ensuite essaimer dans l'Europe entière et même outre-Atlantique. La France devra encore attendre plus d'un demi-siècle pour voir ces études se développer sur son territoire²⁸.

Jacob Grimm, lui, en collaboration avec son frère Wilhelm, va réussir à développer en Allemagne une branche d'études regroupant dans un même ensemble la grammaire comparée, la linguistique, l'histoire littéraire, la mythologie et le classement des légendes. Il est à la tête d'une lignée d'hommes qui, d'abord en Allemagne, puis dans toute l'Europe, vont s'attacher à développer une étude des traditions et de la philologie populaires basée sur le renouvellement des outils scientifiques à leur disposition et, notamment, ceux de la phonétique. C'est désormais une science désignée comme « saine » et « positive » qui va s'attacher à promouvoir ces recherches.

Il était une fois... les frères Grimm

S'il est mieux connu du grand public pour ses éditions de contes populaires, Jacob Grimm est aussi, et peut-être surtout, un des fondateurs de la germanistique et c'est par la philologie qu'il est parvenu à la mythologie. Dès 1819, il établit dans sa *Grammaire allemande* une présentation comparative des parentés entre les langues ; son nom reste attaché à celui d'une loi, la loi de Grimm, qui détermine les règles des mutations consonantiques dans le passage du germanique à l'ancien haut allemand²⁹. Il a également pris part à l'élaboration d'une autre idée fondamentale qui conçoit la langue comme un organisme vivant³⁰. Dans *De l'origine du langage*, une analogie entre linguistique et histoire naturelle sert de point d'appui à sa rhétorique, même s'il remarque que cette analogie, mise en avant à son époque, s'impose surtout au regard des imperfections de la première et des progrès envisageables de chacune de leurs méthodes. Une différence essentielle les distingue en effet pour lui : le langage n'ayant pas été créé – il entend : par Dieu – mais formé et produit par l'homme, il considère qu'il devrait donc être possible, un jour, de parvenir à forger des lois qui révéleront son histoire, et même de parvenir au moment qui l'a vu naître. Quant à la question de l'origine, le linguiste peut donc théoriquement aller

plus loin que le naturaliste, selon lui. Car les rapports des langues entre elles, poursuit-il, fournissent sur la parenté des peuples des données plus assurées que ne le feraient des documents historiques et pourront à terme, il l'espère, permettre d'établir des conjectures rétroactives sur l'état primitif des hommes après la création et donc aussi sur la formation du langage lui-même³¹. Il a bien conscience toutefois, au moment où il écrit, de se contenter de « troubler l'eau pour les pêcheurs à venir³² », la linguistique n'étant pas encore parvenue à un état de perfectionnement qui lui permettrait de mener à bien cette quête des origines. Il ne voit rien de moins sérieux dans la recherche de l'origine des mythes que dans celle de la genèse du langage, et la conçoit même comme son corollaire, étant aussi le produit et le témoignage de cette « force d'invention humaine » devenu patrimoine de l'humanité³³.

La langue, si elle est l'œuvre d'un peuple, correspond donc également à un moyen d'auto-représentation nationale. Dès 1807, Jacob Grimm affirme des conceptions linguistico-culturelles de la nation. Ces vues sont d'autant plus fondamentales qu'elles se développent dans le contexte des conflits franco-allemands du début du XIX^e siècle. Or ce sont précisément ces conflits qui vont générer, en Allemagne, cette conscience de la langue comme fondement de la nation, à l'inverse de la France où l'État-nation correspond à une réalité déjà établie. Aussi, en Allemagne, cette question nationale détermine alors largement tant les sujets que les méthodes de recherches et l'unité linguistique y représente le socle de l'esprit national, faute d'un État-nation qui reste encore à constituer pleinement³⁴.

Les travaux de Jacob Grimm et de son frère vont largement contribuer à servir cette conceptualisation de la nationalité allemande ; telle est bien là leur volonté sous-jacente, dans une conviction aux forts accents patriotiques. Pour Jacob Grimm et son frère, les frontières entre les peuples doivent se définir selon des critères linguistiques fondés sur l'unité de la langue conçue dans toute sa diversité : à la fois sociale et dialectale. La France ne commence donc que là où s'arrête la langue allemande³⁵.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers travaux des Grimm, en 1807, et c'est ainsi qu'ils souhaitent remonter aux origines en revalorisant les littératures anciennes et en recensant les traditions populaires à l'aide de la méthode historico-comparative³⁶.

Mais c'est la France, pourtant, qui, grâce aux opportunités créées par un long séjour à Paris deux ans auparavant, va permettre à Jacob Grimm de produire les germes de ces orientations scientifiques, fondamentales tant pour l'avenir des études philologiques que pour le sien propre. En janvier 1805, il reçoit, en effet, une proposition de son professeur de droit romain, Savigny, qui avait quitté l'université de Marburg depuis quelques mois pour effectuer un voyage d'études à Paris. Il lui propose de venir

le rejoindre pour l'aider dans son travail. Bien qu'il soit alors dans sa dernière demi-année d'études, il n'hésite pas un instant à l'idée d'une relation plus rapprochée avec son maître. Après avoir écrit à sa mère et à sa tante pour obtenir leur consentement, le voilà parti à Paris à peine quelques semaines plus tard. Il dira, dans son *Autobiographie*, que ce qu'il reçut alors de Savigny dépassa de loin les services qu'il avait pu lui rendre³⁷. Déjà à Marburg, Savigny lui avait fait comprendre l'aspect philologico-historique des lois ; par une sorte de glissement, ce sont ces leçons qu'il va appliquer à l'étude de l'ancienne littérature germanique et du folklore³⁸. Dans son *Autobiographie*, Jacob Grimm écrit que c'est lors de ce voyage à Paris qu'il prend goût à l'étude de la littérature et de la poésie du Moyen Âge³⁹. Il profite de son séjour pour collecter des documents et des matériaux sur les coutumes, les lois et la littérature germaniques bien que ce soit l'étude de l'ancienne littérature germanique qui l'attire alors tout particulièrement⁴⁰. Il cherche à étudier la culture celtique en raison des contacts, alors mal connus, entre les différents peuples celtes, romans, slaves et germaniques durant les périodes antérieures à l'antiquité gréco-latine. Il aborde cette question principalement par le biais de l'histoire de la langue et de la mythologie allemandes⁴¹. Ce sont ces recherches qui vont le mener à nouer des relations avec plusieurs membres de l'Académie celtique, institution dont il sera nommé membre correspondant dès 1811. Cette rencontre se révélera fondamentale pour l'orientation de ses travaux futurs comme il le dira dans son *Autobiographie*, comptant cette distinction obtenue de l'Académie parmi les témoignages d'honneurs (*Ehrenbezeugungen*) l'ayant encouragé dans la marche de ses études⁴².

Bärbel Plötner a bien mis en évidence les nombreuses raisons qui motivent, d'un point de vue scientifique, le rapprochement de Jacob Grimm des membres de cette Académie. De son propre aveu, son principal souci aurait été de pouvoir bénéficier ainsi d'éclaircissements sur les origines de la littérature française, et plus particulièrement celle du Nord, du point de vue de sa relation à la littérature allemande. Il nourrira sa curiosité en ce domaine en entretenant une correspondance avec La Rue et Roquefort⁴³. Les traditions relatives à la Table ronde constituent le deuxième point de rencontre, en raison de ses résonances tant dans l'œuvre de Chrétien de Troyes que dans celle de Wolfram von Eisenbach et des nombreuses correspondances entre matières française et allemande. Le troisième motif qui attire Grimm à l'Académie celtique réside dans sa volonté d'éclaircir les relations interceltiques dans le temps et dans l'espace tout comme les influences du domaine celtique sur le français et l'allemand. Bien qu'il connaisse partiellement, à la fois, l'irlandais, l'écossois, le gaélique et le breton, Jacob Grimm ne peut mener à bien ces recherches sans recourir à des collègues provenant des régions culturelles concernées⁴⁴. Une ultime raison est à chercher dans les efforts de l'Académie pour réunir et conserver les vestiges de la littérature populaire que Jacob, tout comme son frère

Wilhelm, tiennent pour le dernier monument de la poésie populaire naturelle d'autrefois, de l'époque des premières épopées, dont ils considèrent qu'elles sont issues du génie poétique du peuple et non de tel ou tel écrivain⁴⁵.

Ces rapports entre Jacob Grimm et l'Académie celtique s'établissent autour de problèmes de fond et non de forme. Leurs méthodes, divergentes, n'entrent presque jamais en discussion entre les deux parties. Fidèle à la méthode historico-comparative, Grimm cherche toujours à intégrer le moindre item au sein de l'ensemble plus général de l'histoire européenne des langues et des cultures. Les membres de l'Académie celtique, eux, restent ancrés dans leur propre terroir. La question de la nation, tout comme celles des langues et/ou littératures régionales ne sont également jamais abordées explicitement⁴⁶. Mais il est pourtant un outil, développé par l'Académie celtique, que Jacob Grimm va largement reprendre à son compte et dont il va vouloir faire usage : son questionnaire en 51 articles, et qui a été le premier du genre, non seulement en France mais aussi en Europe⁴⁷.

Malgré cette profonde divergence de méthode, l'influence de l'Académie celtique sur l'œuvre future de Jacob Grimm ne se limitera pourtant pas à l'usage d'une version remaniée du questionnaire de l'Académie celtique. « Si l'Académie celtique n'a pas laissé de traces chez nous, au moins a-t-elle exercé quelque influence sur le puissant esprit de Jacques [*sic*] Grimm, qui allait créer la philologie germanique et organiser en Allemagne par ses écrits et par son exemple, l'étude des traditions populaires » n'hésitera pas à écrire Henri Gaidoz⁴⁸. Comme le révèle sa correspondance, c'est peu après sa nomination comme membre correspondant de l'Académie celtique, en 1811, que naît chez lui l'idée de fonder en Allemagne une société analogue. Il cherche à mettre son projet à exécution dès 1815 et lance depuis Vienne, où il réside, une circulaire incitant ses correspondants à fonder dans les pays de langue allemande une société visant à recueillir les chants, contes, proverbes, usages et superstitions. La circulaire s'accompagne du questionnaire de Grimm. Sur le plan formel, il est plus large que celui de l'Académie celtique car il englobe la littérature traditionnelle ; il est également plus étroit car il exclut les monuments antiques. Autre différence de forme, il ne s'agit cette fois que d'un sommaire alors que son modèle était conçu pratiquement comme un traité. Mais les événements politiques et militaires de l'année posent un terme à l'ambition de J. Grimm. En 1822, il souhaite toutefois reprendre le plan de son questionnaire pour y inclure les antiquités matérielles et les anciennes chartes ; le projet ne connaît pas de suite plus heureuse⁴⁹.

Malgré cette influence et ses inclinations personnelles, ce n'est pas de son propre chef que Jacob Grimm réalisera ses premiers recueils de folklore, à son retour de Paris⁵⁰. De 1806 à 1810, en

collaboration avec son frère Wilhelm, c'est à la demande de Clemens Brentano, écrivain appartenant au courant romantique et qui était un de leurs bons amis, qu'il recueille de tels matériaux. Ces collectes systématiques ont lieu à Kassel. Les contes oraux sont récoltés directement sur le terrain et des contes littéraires sont recherchés dans de vieux livres et documents de leur propre bibliothèque⁵¹. Les premiers résultats de leurs recherches sur l'ancienne littérature allemande sont publiés en 1811 ; il faudra attendre 1812 pour voir édité le premier volume des fameux *Kinder- und Hausmärchen*⁵².

Il est donc inexact, comme on le fait souvent, de placer les frères Grimm à l'origine de l'intérêt pour le folklore en Allemagne. Dès le début du XIX^e siècle, Herder écrit un volume sur les chants populaires de différents peuples. Clemens Brentano et Achim von Arnim, en 1806, publient également une importante collection de cette sorte de chants mais, cette fois, centrée uniquement sur la tradition nationale. Brentano publie d'ailleurs certaines des chansons collectées pour lui par les frères Grimm, en 1808, dans un troisième volume de chants populaires. De plus, la préoccupation fondamentale des Grimm a toujours été de dévoiler les vérités étymologiques et linguistiques qui réunissent le peuple allemand et qui s'expriment au travers de ses lois et de ses coutumes. Et c'est à cet effet qu'ils ont, tout d'abord, utilisé les matériaux qu'ils recueillaient pour Brentano entre 1807 et 1810 : bénéficiant d'une meilleure compréhension historique de la langue et des coutumes allemandes⁵³. Mais s'ils ne sont pas les premiers à se préoccuper de folklore en Allemagne, ce sont eux qui, pour la première fois, vont chercher à donner une dimension scientifique à ce matériel en l'insérant dans une perspective philologique.

Mais, une fois encore, nous allons devoir dénoncer un cliché : les frères Grimm ne recueillaient pas leurs contes en visitant des paysans en pleine campagne, en couchant par écrit leurs récits. Leur méthode, tout d'abord, a consisté à inviter chez eux des conteurs. Ils notaient leur histoire soit à la première écoute, soit après l'avoir entendue deux fois. À cette époque, la plupart de leurs informateurs étaient des jeunes femmes éduquées provenant de la classe moyenne ou bien de l'aristocratie⁵⁴. Dans sa circulaire de 1815, Jacob ne se contente pas d'appeler à la création d'une société pour l'étude des traditions populaires mais donne des instructions sur la façon dont doivent être collectées les traditions orales : « L'on devrait, par dessus tout, s'attacher à noter ces items fidèlement et correctement de la bouche des conteurs, sans arrangement et addition, autant que possible dans et avec leurs propres mots ». Déjà, en 1812, la préface des *Kinder- und Hausmärchen* se réclame de positions similaires : « Nous avons tenté de présenter ces contes de fées aussi fidèlement que possible (...) aucun détail n'a été ajouté, embelli ou changé⁵⁵. » Mais il semble que, dans les faits, les Grimm n'aient pas appliqué les vues qu'ils prônaient

sur la façon de recueillir et de publier la tradition orale. Jacob, mais surtout son frère Wilhelm, finissent par chercher à combiner différentes versions d'un même conte, produisant ainsi un texte composite qu'ils se sentent libres d'agrémenter en détails ou de re-dire plus « simplement et purement » qu'ils ne l'étaient dans les versions originales. Ce travail de remaniement de la tradition orale n'est pas intervenu de façon exceptionnelle dans l'œuvre des frères Grimm mais, au contraire, se note avec une assez grande fréquence. Ils ne se contentent d'ailleurs pas de remanier des contes ; ils falsifient également les données relatives à leurs informateurs. Ainsi, ils présentent Dorothée Viehmann comme la conteuse idéale et établissent pour elle le portrait d'une paysanne allemande capable de raconter de mémoire d'anciens contes de Hesse. En réalité, ils savent bien qu'elle est une femme éduquée appartenant à la classe moyenne lettrée et que sa langue maternelle est le français et non l'allemand. Ils poussent la volonté de déguiser leurs sources véritables en allant jusqu'à détruire l'intégralité des carnets contenant leurs notes de terrain. Selon John Ellis, qui a étudié en détail cet aspect resté plus confidentiel du travail des Grimm, ils se seraient ainsi assurés que personne ne puisse jamais avoir connaissance de la façon dont ils ont élaboré et réécrit l'ensemble du matériel de leurs sources, modifiant forme et contenu au gré de leur volonté, doublant et parfois triplant la longueur d'un texte. Selon lui, leur but était de créer un monument de la nation germanique en prétendant qu'ils l'avaient découvert ; par la suite, personne n'a voulu défaire ce qu'ils avaient construit⁵⁶.

Sachant cela, il est particulièrement savoureux de voir comment, lors de la célèbre affaire du *Barzaz Breiz*, certains n'hésiteront pas à reprocher à La Villemarqué son manque d'exactitude – qualité indispensable pour la scientificité de tels travaux – en opposant son travail à la production des Grimm, considérée comme l'étalon en matière de publication de vrai conte populaire⁵⁷.

Au-delà de ces questions de réécriture de contes populaires, il demeure que les Grimm ont légué au public une méthode pour leur étude et que celle-ci était destinée à être utilisée au sein de la fameuse méthode historico-comparative. Toutefois, ils ne l'appliquent que dans le cadre étroit d'une conception indo-germaniste. Car s'ils considèrent qu'il existe bien un fonds mythologique commun aux populations germaniques, entendues au sens large⁵⁸, ils nient, par exemple, que les similitudes entre leurs contes et ceux des peuples romans puissent ne pas reposer sur de simples emprunts issus de contacts anciens entre ces deux populations. En bref, ils n'ont pas franchi le cap de l'indo-européanisme et ils utilisent la méthode historico-comparative avec des perspectives strictement nationales, pour ne pas dire nationalistes. Plus précisément, voici la théorie des Grimm telle qu'elle a été finalisée par Wilhelm en 1856 à l'occasion d'une nouvelle réédition des *Kinder- und Hausmärchen*⁵⁹ :

Les ressemblances existant entre des récits pas seulement de nations très éloignées les unes des autres dans le temps et par la distance, mais aussi entre certains qui sont proches les uns des autres, consistent en partie à souligner l'idée et les contours de personnages précis et en partie à tisser ensemble et à démêler les incidents. Il y a bien des situations qui sont simples et naturelles qui se reproduisent partout, de la même façon qu'il y a des pensées qui semblent présentes partout, ainsi il est possible que des histoires semblables ou très similaires puissent avoir éclos dans des pays très différents, indépendamment les unes des autres. De tels récits peuvent être comparés avec les mots isolés qui sont produits dans des formes proches ou presque identiques de langages qui n'ont aucun lien les uns avec les autres, par la pure imitation de sons naturels. Nous rencontrons véritablement des histoires de ce genre où la ressemblance peut être attribuée à un accident mais, dans la plupart des cas, la racine de pensée commune sera le traitement particulier, parfois inattendu, et même arbitraire qu'a reçu une forme qui empêche véritablement toute acceptation de l'idée d'une pure relation apparente. Je vais donner quelques exemples. Rien n'est plus naturel que de faire que la réalisation d'une demande dépende de l'accomplissement de quelque tâche difficile ; mais quand les tâches sont les plus étranges possibles, comme elles le sont dans *La sage fille du paysan* (n° 94) et quand, de plus, elles coïncident, cela ne peut plus être un accord casuel. Qu'en cas de difficultés un arbitre doit être appelé est une chose claire pour tous, mais quand, à chaque fois, ce sont exactement trois personnes qui se querellent, qu'elles sont dotées de pouvoirs surnaturels, qu'un héritage doit être divisé entre elles, que cela consiste en trois objets magiques, et que finalement l'homme qui est appelé à faire le partage doit déposséder habilement les propriétaires (un homme doit utiliser les rares opportunités qui se présentent s'il veut gagner les trésors magiques des nains de Kobold), cela prouve le lien entre ces traditions. Cette source commune est comme un puits dont la profondeur est inconnue de tous mais dont chacun tire selon son besoin.

Je ne dénie pas la possibilité, ni les exemples particuliers de probabilité, d'une histoire passant d'un peuple à l'autre, et alors s'enracinant fermement d'elle-même sur le sol étranger, puisque le *Siegfriedslied* a pénétré du Nord le plus éloigné dans les temps les plus anciens, et devint indigène ici. Mais une ou deux exceptions isolées ne peut expliquer la large propagation d'une propriété commune à tous (...) Des fragments d'une croyance remontant aux temps les plus anciens, où les choses spirituelles sont exprimées de façon figurative, sont communs à toutes les histoires. L'élément mythique ressemble à de petites pièces d'un bijou brisé parsemées sur un sol entièrement recouvert d'herbes et de fleurs et qui ne peuvent être découvertes que par l'œil le plus perçant. Leur sens a été perdu depuis longtemps mais il se ressent toujours et il donne sa valeur à l'histoire tout en satisfaisant le plaisir naturel dans le merveilleux. Il n'y a jamais l'iridescence d'une vaine fantaisie. Plus nous remontons en arrière, plus les éléments mythiques s'accroissent : ils semblent véritablement l'unique sujet des plus anciennes fictions (...) À mesure que des manières plus douces et humaines se développent d'elles-mêmes et que la richesse voluptueuse

de la fiction augmente, l'élément mythique se retire à l'arrière-plan et commence à se cacher lui-même dans les brumes de la distance, qui affaiblit la distinction des contours mais rehausse le charme de la fiction.

On devrait nous demander où les grandes lignes de la propriété commune commencent dans les récits et comment le degré de parenté est déterminé. Les grandes lignes sont concomitantes de celles de la grande race qui est appelée communément Indo-Germains et la relation se dessine elle-même en des cercles se rétrécissant constamment autour des établissements des Germains, quelque part dans la même proportion que dans celle où nous détectons les propriétés communes ou particulières dans les langues des nations individuelles qui y appartiennent. Si nous trouvons chez les Arabes des histoires apparentées à celles des Germains, cela peut être expliqué par le fait que les *Mille nuits et une nuit* où elles parurent sont dérivées d'une source indienne, comme Schlegel l'a adéquatement soutenu. Aussi précises que soient les frontières aujourd'hui, il peut être nécessaire de les élargir si d'autres sources s'ouvrent à nous, puisque nous voyons avec stupéfaction dans les histoires des Nègres de Bornéo, et des Bechuanas (une tribu du sud de l'Afrique) (...) une indéniable connexion avec celles des Germains, tandis qu'en même temps leur composition particulière les distingue les unes des autres. (...) il y a une très forte similarité entre nos récits et celles des nations romanes ; cela peut être expliqué de façon satisfaisante par les relations qui ont existé de tout temps entre les deux races et les rapports qui ont pris place entre eux même en des temps précoces (...) C'est mon point de vue que nos récits germains n'appartiennent pas seulement aux parties du nord et du sud de notre pays mais qu'elles sont l'absolue propriété commune de ceux qui sont nos proches parents, Hollandais, Anglais et Scandinaves⁶⁰.

Comme l'a bien montré Thompson, c'est dans un sens très large que Wilhelm Grimm parle ici de contes populaires. De plus, il met en avant deux idées qui avaient recueilli l'acceptation générale depuis longtemps :

- le cercle de ces contes qui présentent d'étroites ressemblances entre eux est relié à la famille des langues indo-européennes et ces contes sont, sans doute possible, un héritage d'une commune antiquité indo-européenne.
- les contes sont des mythes brisés et ne peuvent être compris que par une interprétation adéquate des mythes dont ils proviennent.

Ces deux assertions remontent à deux théories communément admises alors et qui sont, respectivement, la théorie indo-européenne et la théorie du mythe brisé⁶¹. Aussi est-il particulièrement important d'insister sur le fait que, même si la théorie indo-européenne est connue à l'époque, et même très

populaire, Wilhelm Grimm refuse d'insérer sa méthode dans un tel cadre et la recentre explicitement dans un contexte indo-germain. Or, depuis la fin du XVIII^e siècle, de nombreux savants cherchent à reconstruire la langue-mère dont sont originaires tant de langues, depuis l'Inde jusqu'à l'Irlande. Au milieu du XIX^e siècle, lors de cette ultime clarification de Wilhelm Grimm sur sa théorie, les principes généraux de la théorie indo-européenne étaient connus et les diverses subdivisions établies. Si l'on échouait à dire où vivaient ces gens avant leur séparation, on s'accordait pourtant déjà à penser qu'il avait dû exister un groupe unifié qui, jadis, avait utilisé le fonds indo-européen primitif au moyen d'une langue tout aussi unifiée⁶². Ces positions théoriques des Grimm ne sont donc absolument pas dictées par l'état des connaissances de l'époque ; il ne s'agit en aucun cas d'un fait innocent.

W. Grimm évoque également, sans trop insister, « les situations si simples et naturelles qu'elles réapparaissent partout » et la notion d'emprunt à d'autres peuples. Mais il n'aime pas cette dernière notion. Pour lui, l'emprunt d'un conte n'a pu avoir lieu que de façon tout à fait exceptionnelle car les contes populaires sont la dernière chose qu'un peuple emprunte à un autre⁶³. Ces deux principes d'emprunt et de « naturalité » des idées deviendront centraux pour la science du folklore un demi-siècle plus tard⁶⁴.

Malgré ces positions nationalistes des Grimm et les diverses critiques que l'on pourrait faire de leur théorie - dont la résistance à la notion d'emprunt -, ils restent à l'origine d'une grande découverte en matière de folklore, en ayant mis en évidence le phénomène d'expansion internationale des contes populaires, reliques d'une ancienne mythologie commune à plusieurs peuples, mais aussi en ayant fait reconnaître leur grande antiquité⁶⁵. Même s'ils parlent de passé indo-germain, et non indo-européen, ils ont le mérite d'avoir été les premiers à insérer l'étude des contes populaires dans une perspective historico-comparative en transposant à ce matériel une méthode qui est l'apanage de ce renouveau de la philologie inscrit dans la soudaine prise de conscience d'un passé indo-européen. Ces fortes positions les conduisent, en revanche, à négliger d'envisager tout le fonds des contes non indo-européens qui a été préservé par les peuples ayant subi une indo-européanisation tardive, comme c'est certainement le cas chez les peuples méditerranéens du sud et de l'ouest de l'Europe⁶⁶. Leur volonté de voir dans les contes populaires la transposition de mythes des anciens temps a, depuis, également été critiquée et battue en brèche. Quelques décennies plus tard, des gens comme Bédier ont déjà estimé qu'elle a surtout largement contribué à égarer les savants qui ont cherché à la suivre. Aussi, après Grimm, des gens comme Simrock ou Johannes Wilhelm Wolf crurent-ils trouver « dans chaque conte, dans chaque légende romanesque ou hagiographique, une divinité nordique⁶⁷ ».

En dépit de ce que la critique a considéré, postérieurement, comme des erreurs de méthode et d'analyse, l'impulsion est désormais donnée en Allemagne, et elle s'y propage rapidement. L'Allemagne revendique ainsi son originalité intellectuelle tout en reprenant, pour la glorifier, sa tradition nationale. Si les Grimm ont incarné la chance de l'Allemagne en matière de folklore, ceux-ci ont, dans leur pays, pu toutefois trouver un sol propice au développement de telles études en raison de l'intérêt dont les traditions populaires germaniques étaient, depuis longtemps, l'objet en ce pays⁶⁸. L'étude du folklore permet aux philologues de continuer l'étude du passé jusque dans le présent au travers des contes, légendes, chansons, usages et croyances du peuple allemand. « Le folk-lore était trésor national » commentera Gaidoz⁶⁹. De nombreux pays d'Europe l'imitent sur ce point. Les études de folklore s'y développent donc un peu partout conformément, et même parallèlement, à l'esprit de la méthode historico-comparative.

Paradoxalement, si la France a constitué, avec l'Académie celtique, le premier germe de ces études, l'impulsion donnée par cette institution, notamment en raison des travaux de Dulaure, retombera vers la fin du Premier Empire. En effet, transformée en 1813 en Société des Antiquaires de France, elle finit par s'occuper surtout des antiquités matérielles⁷⁰. Il faudra attendre presque un demi-siècle pour voir se développer à nouveau en France un tel ferment. La France sera également le premier pays en Europe, après une brève période d'intense activité scientifique, à dissocier l'étude du folklore de la philologie dont il est pourtant issu, et à laquelle il semblait lié alors de manière intrinsèque. Toutefois ce pays ne représente pas seulement un cas original dans l'historiographie de cette science. La France va également, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, jouer un rôle fondamental dans l'élaboration de cette discipline du fait de l'extraordinaire impact scientifique de certains de ses acteurs, impact qui, dépassant largement les frontières nationales, va léguer un héritage au niveau européen.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Cf. par exemple Léo Desaiivre, « Le folklore officiel au xv^e siècle », *Revue des traditions populaires*, t. 18, 1903, p. 77-78. Nous renvoyons à la bibliographie méthodique d'Arnold Van Gennep tout lecteur intéressé par le détail de cette question (cf. *Le folklore français : Bibliographies, questionnaires provinces et pays*, Paris, Robert Laffont, [1992]1938, p. 98-110).
2. Platon, *Cratyle*, 1969, Les Belles Lettres, traduction de Louis Méridier, 399 c à e. Toutefois, si étymologies populaires et étymologies savantes ne concordent que rarement, l'on sait qu'il ne faut pourtant pas les rejeter en bloc car elles ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution du langage.
3. Ainsi, par exemple, l'auteur, au livre IX, qui est entièrement consacré aux langues et aux groupes sociaux, explique-t-il les noms des différentes classes sociales uniquement par l'étymologie populaire. Il précise qu'en grec le roi est appelé « basileus » car il soutient le peuple comme une base. Il s'agit d'une étymologisation sauvage fondée sur un rapprochement entre deux termes, l'un grec et l'autre latin, qui n'ont aucune étymologie scientifique commune. L'équivalence s'établit uniquement sur le rapprochement phonologique des deux mots. Isidore de Séville, *Étymologies*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, traduction de Marc Reydellet, IX, 3, 18.
4. Dante Alighieri, *Vita nova*, Milan, Mondadori, 1999, XIII, 4. « Les noms sont la conséquence des choses. »
5. Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, traduit du latin par Teodor de Wyzewa, p. III.
6. Jacques Moisan de Brieux, *Origine de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, Caen, Legost-clérisse, [1614] 1874, 2 vol., *passim*.
7. Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson éditeur, 1750, p. II.
8. *Ibid.*, p. XXXIII : « Toute la corruption des Langues anciennes se réduit à quatre sources principales, qui produisent de temps en temps des Langues nouvelles et ces quatre sources de corruption regardent toutes l'altération des lettres (...) Ainsi, tout ce que l'on peut dire des Principes de l'Art des Étymologies, se peut rapporter à quatre chefs : Savoir, au changement, à l'addition, au retranchement, et à la transposition des lettres. »
9. *Ibid.*, p. 3-7, s.v. « abricot » ; « acariastre » et « abbreuver ».
10. Sylvain Auroux, *Linguistique et anthropologie en France (1600-1900)*, Tours, Instaprint imprimeurs-université de Paris 7, 1982, p. 3.
11. *Ibid.*, p. 4-5.
12. *Ibid.*, p. 5-7.
13. Adolphe Pictet, *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, Paris, J. Cherbuliez, 1859, 2 vol., *passim*.
14. Sylvain Auroux, *Linguistique et anthropologie, op. cit.*, p. 7-8.
15. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie celtique sur les études de folk-lore*, Paris, Société des antiquaires de France, 1904, p. 136-137 et Mona Ozouf, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales*, n° 2, 36^e année, p. 217. Toutefois, au final, c'est « une ethnologie de la fête et du loisir », de « l'extraordinaire » – pour reprendre les expressions de Mona Ozouf –, que cette institution mettra en exergue, focalisation coïncidant aussi alors avec les préoccupations des voyageurs ou des collecteurs de légendes. *Ibid.*, p. 217-219.

16. Pierre Saintyves, *Manuel de folklore*, Paris, E. Nourry éditeur, 1936, p. 126 et Mona, Ozouf, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales*, n° 2, 36^e année, p. 210.
17. *Idem*.
18. Notons toutefois que La Tour d'Auvergne-Corret n'est associé à l'Académie celtique que de manière posthume : il décède au champ d'honneur en 1800.
19. Salomon Reinach, « Histoire de l'archéologie gauloise », *Revue celtique*, 1898, t. 19, p. 113-114.
20. *Ibid.*, p. 114.
21. Mona Ozouf, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *op. cit.*, p. 212.
22. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de Folk-Lore*, *op. cit.*, p. 137-139.
23. Arnold Van Gennep, *Le folklore français*, *op. cit.*, p. 97.
24. L'histoire de la genèse de ce questionnaire est complexe. Mona Ozouf en a retracé les grandes étapes de son élaboration : cf. Mona Ozouf, « L'invention de l'ethnographie française... », *op. cit.*, p. 215-216.
25. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de Folk-Lore*, *op. cit.*, p. 139.
26. Cette tentative fut renouvelée en 1825 puis en 1837 ; cf. Pierre Saintyves, *Manuel de folklore*, *op. cit.*, p. 128.
27. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de Folk-Lore*, *op. cit.*, p. 141.
28. *Ibid.*, p. 140-142.
29. Ulrich Wyss, « Jacob Grimm et la France », in Michel Espagne et Michaël Werner (dir.), *Philologiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, t. I, p. 57-58. Si cette découverte reste attachée au nom de Jacob Grimm, il importe pourtant de signaler que le Danois Rasmus Kristian Rask était, à la même époque, lui-même parvenu à établir des conclusions similaires. Il convient également de préciser qu'il a fallu attendre la loi de Verner pour que le caractère systématique de la loi de Grimm puisse être établi. En effet, cette dernière rencontre des exceptions assez nombreuses qui – avant que cette autre vienne les expliquer – pouvaient la discréditer.
30. *Ibid.*
31. Jacob Grimm, *De l'origine du langage*, Paris, Librairie A. Franck, 1859, p. 11 et p. 34.
32. *Ibid.*, p. 55.
33. *Ibid.*, p. 51-53.
34. Barbel Plötner, « Jacob Grimm entre l'Allemagne et la France », in *Philologiques*, *op. cit.*, 1994, p. 211-217.
35. *Ibid.*, p. 211-220.
36. *Ibid.*, p. 218-220. Le goût de Grimm pour la philologie remonte à son enfance. Dans son *Autobiographie*, il explique combien il regrette, dans l'enseignement qu'il reçoit au lycée, le temps perdu avec des heures de géographie, de sciences naturelles, d'anthropologie, de morale... au détriment de l'étude de disciplines vraiment formatrices pour la jeunesse telles que la philologie et l'histoire, d'ailleurs souvent négligées par ses condisciples. En dehors de ses cours au lycée, il reçoit au moins quatre ou cinq heures par jour de leçons particulières d'un professeur qui lui apprend le latin et, surtout,

la langue française. (cf. « Selbstbiographie », in *Kleinere Schriften*, Hildesheim-Zurich-New York, Olms Weidman, 1991, p. 2-4).

37. *Ibid.*, p. 8-9.

38. Alan Dundes, *Folklore critical concepts*, Londres et New York, Routledge Taylor and Francis group, 2005, t. II, p. 25. Savigny professait que l'esprit des lois ne peut être compris qu'en replaçant leurs origines dans l'évolution des coutumes et du langage d'un peuple qui les partage et en interrogeant les mutations de contexte historique au sein desquelles ces lois se développent.

39. Jacob Grimm, *Selbstbiographie*, *op. cit.*, p. 8-9.

40. Alan Dundes, *Folklore critical concepts*, *op. cit.*, p. 25.

41. Barbel Plötner, « Jacob Grimm entre l'Allemagne et la France », *op. cit.*, p. 225-226.

42. Jacob Grimm, *Selbstbiographie*, *op. cit.*, p. 17.

43. Barbel Plötner, « Jacob Grimm entre l'Allemagne et la France », *op. cit.*, p. 225-226. C'est lors de sa nomination à l'Académie que J. Grimm évoque explicitement cet aspect.

44. *Ibid.*, p. 228-229.

45. *Ibid.*, p. 231-232.

46. *Ibid.*, p. 233-234.

47. Comme l'a démontré Mona Ozouf, en dépit de ses caractères novateurs, la réception de ce questionnaire n'a pas dérouté, l'époque étant « aux inventaires » ; cf. « L'invention de l'ethnographie française... », *op. cit.*, p. 217. Grimm reprend le questionnaire de l'Académie en remplaçant la rubrique consacrée à l'archéologie par un volet consacré à la littérature populaire. Cette modification fait suite à une suggestion de Grimm, en septembre 1811, à Éloi Johanneau, alors secrétaire de l'Académie celtique, et finalement dédaignée. *Ibid.*, p. 223-224 et p. 230.

48. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de Folk-Lore*, *op. cit.*, p. 140.

49. *Ibid.*, p. 141.

50. Sur le travail de folkloristes des frères Grimm, cf. aussi Nicole Belmont, *Paroles païennes. Mythe et folklore. Des frères Grimm à P. Saintyves*, Paris, Imago, 1978.

51. Alan Dundes, *Folklore critical concepts*, *op. cit.*, p. 26.

52. Si les premières traductions françaises ont donné comme titre *Contes des familles*, l'ouvrage sera ensuite connu sous le titre de *Contes de l'enfance et du foyer*.

53. Alan Dundes, *Folklore critical concepts*, *op. cit.*, p. 30.

54. *Ibid.*, p. 31. En 1810, les Grimm remettent ainsi 45 textes à Brentano en 1810. Il ne les utilisa jamais et les déposa au monastère d'Olenberg en Alsace. Ils n'ont été redécouverts qu'en 1920 et publiés entre 1924 et 1974.

55. Alan Dundes, *Folklore matters*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1989, p. 44.

56. Cité in *ibid.*, p. 44-45.

57. Auguste Gittée, « Les études de folkloristes en France », *Revue de Belgique*, t. 53, 1886, p. 119-120.

58. Aussi large que si l'on parlait de langue germanique selon la classification des langues dans le cadre indo-européen.
59. Ils publient de premières considérations sur le sujet en 1819 dans la deuxième édition des *Kinder- und Hausmärchen*. Lors de la première édition ils n'avaient laissé que peu de place à la dimension internationale de leurs mythes mais, depuis lors, de nombreuses publications européennes présentant des contes similaires les avaient obligés à modifier leurs positions et à envisager la façon dont ces similitudes pouvaient exister. Cf. Stith Thompson, *The folktale*, New York, The Dryden Press, 1946, p. 368.
60. Cité in *ibid.*, p. 368-370. Traduction de l'auteur à partir de celle Margaret Hunt, *Grimm's Household Tales*, II, p. 575 sq.
61. *Ibid.*, p. 370.
62. *Ibid.*, p. 371.
63. Joseph Bédier, *Les fabliaux*, Paris, Émile Bouillon éditeur, 1893, p. 38. Précisons que J. Bédier critique vivement cette position.
64. Stith Thompson, *The folktale*, *op. cit.*, p. 371.
65. Alan Dundes, *The study of folklore*, Englewood cliffs (N.J), Prentice hall, 1965, p. 221.
66. *Ibid.*, p. 222-224.
67. Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 27.
68. Note de Nicole Belmont in Arnold Van Gennep, *Textes inédits sur le folklore français*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975, p. 27.
69. Henri Gaidoz, *De l'influence de l'Académie Celtique sur les études de Folk-Lore*, *op. cit.*, p. 142.
70. *Ibid.*, et *id.*, *De l'étude des traditions populaires en France et à l'étranger*, Bagnères-de-Bigorre, Imprimerie D. Bérot, 1906, p. 189.

LES FONDATIONS

Les tentatives malheureuses des folkloristes français, à la fin du XIX^e siècle, pour implanter cette discipline, pur produit de la culture¹ allemande, dans leur pays, peuvent en partie être expliquées par des dissonances infrangibles entre le modèle allemand et le modèle français. La première d'entre elles réside d'ailleurs dans l'acception même du mot de « philologie » qui est à l'origine de ce que Werner et Espagne ont appelé « des malentendus franco-allemands² ». Le terme renvoie en effet, dans chacune de ces langues, à des découpages disciplinaires spécifiques que sous-tendent des contextes culturels et historiques tout aussi particuliers. En Allemagne, la philologie est « la science des textes et de la culture ». Cette conception dépasse les frontières nationales et parvient à s'imposer dans de nombreux pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est, en Italie comme dans les pays scandinaves. Elle n'arrivera jamais, toutefois, à s'imposer durablement en France en raison des spécificités culturelles et historiques de ce pays. Aussi, le terme « philologie » y a-t-il encore de nos jours, des connotations péjoratives³. Ces différences entre philologie allemande et française sont également sous-tendues par des structures d'enseignement foncièrement dissemblables.

Philologies : entre France et Allemagne

En Allemagne, le système universitaire a connu une profonde transformation dès la fin du XVIII^e siècle. L'État favorise cette modernisation en le subventionnant entièrement mais aussi en créant des chaires. Cet effort général, qui vise à assurer une formation professionnelle aux étudiants, profite également à la philologie qui parvient à un niveau et à une dignité supérieurs⁴. Son renouveau provient d'une certaine conception de cette science qui dénote des cadres de pensée typiquement allemands. Constituée en concurrence à la philosophie, la philologie ne peut s'imposer qu'à condition d'afficher des perspectives totalisantes. Elle inclut donc, à l'origine, la langue et la littérature mais aussi la mythologie, l'étude des traditions populaires, le droit, la médecine, l'histoire, etc. et c'est toujours à la totalité d'une culture qu'est référé chaque travail de détail⁵. Cette science « n'exclut rien [mais] embrasse tout⁶ ». Tous les folkloristes allemands sont donc en même temps des philologues formés à la rigueur de la méthode historico-comparative. Celle-ci a été développée à partir des années 1810 grâce à des savants allemands tels Franz Bopp, Jacob Grimm, Friedrich Diez, etc., et prend appui sur la grammaire comparée en

se dotant ainsi, d'un point de vue méthodologique, d'un ensemble de règles strictes. Cette matrice disciplinaire consiste en un relevé aussi exhaustif que possible des faits linguistiques et littéraires, destinés à être comparés tant au niveau diachronique que synchronique. Le but poursuivi est de permettre d'établir la ligne d'évolution des mots, comme des structures grammaticales et syntaxiques au moyen de la formulation de lois. Cette méthode doit donc être opératoire dans toutes les branches de la linguistique : phonétique historique ; grammaire ; flexion ; syntaxe ; morphologie ; versification et, enfin, dialectologie. Ainsi concernant la philologie romane, par exemple, il s'agit de mettre à jour la forme la plus ancienne, l'époque et la nature des variations de manière à établir le rapport de la langue française avec le latin, en restituant les différentes échelles au travers desquelles le français moderne est devenu ce qu'il est. Née dans un contexte politique marqué par les guerres anti-napoléoniennes, la philologie allemande associe dès l'origine cet effort historique à un caractère national, tout en sachant sortir de ce cadre utilitariste de la politique culturelle universitaire du gouvernement prussien pour développer une théorisation de la philologie romane, même si celle-ci y garde malgré tout une référence nationaliste en se constituant en opposition au monde germanique. L'union des études littéraires et linguistiques de cette méthode doit favoriser la construction d'une identité nationale, par la mise en évidence de l'histoire culturelle des peuples. Dans les faits, ce programme ultra-totalisant est souvent demeuré de l'ordre de l'idéal plutôt que de celui du réel, dans les travaux effectivement concrétisés⁷.

L'Université allemande cherche ainsi à transmettre une norme en matière de scientificité. Outre les enseignements magistraux, elle développe activement l'institution de séminaires philologiques qui jouent un rôle essentiel dans cette volonté de professionnalisation des philologues. Quelques élus, choisis par le professeur de philologie, prennent part à un séminaire où, par ce travail en groupe restreint, ils peuvent approfondir l'étude des textes⁸. À la même époque, le modèle français se situe encore très loin de ces tentatives de normalisation de la transmission du savoir scientifique au sein d'universités. Le début du XIX^e siècle est, certes, également caractérisé par la volonté de renouveler les institutions de recherche et d'enseignement mais la mise en pratique de ce renouveau, loin de vouloir, comme en Allemagne, concurrencer les théologiens, est tributaire de considérations idéologiques et politiques imprégnées par un catholicisme dominant⁹. Les filières d'enseignement et de recherche sont séparées ; ces dernières se voient confiées aux ministres et préfets. La prééminence est accordée au Collège de France et à l'Institut. Ces deux institutions sont encadrées non – comme on pourrait l'attendre – par des universités, mais par un foisonnement de sociétés savantes qui représentent alors un phénomène important tant du point de vue social que scientifique. Celui-ci répond, durant la période allant de 1830 à 1860, à une volonté politique de l'État de voir ces organes se généraliser à tous les départements

en vue de participer à son « projet capacitaire », mu par un effort de réaménagement de l'imaginaire spatial concrétisé de manière particulièrement tangible dans l'abolition des provinces au profit de l'« invention de *la* province¹⁰ ». Cela est particulièrement vrai dans le champ de la philologie puisque, dans le domaine littéraire, les sociétés savantes ont une prédominance indéniable sur l'Université qui ne joue qu'un rôle très secondaire. Leurs recherches jouissent d'un certain prestige car elles sont valorisées lors de séances solennelles où siègent des autorités scientifiques de l'époque¹¹. L'exemple de la Société de linguistique est une parfaite illustration du rôle tenu par ces sociétés savantes au cours du XIX^e siècle ; nous développerons cette question ultérieurement. La formation universitaire, contrairement à l'Allemagne, n'est pas animée par cette volonté de professionnalisation de ses étudiants. Les cours y sont généralement « plus brillants qu'approfondis » et s'adressent essentiellement aux notables¹². Il faudra attendre 1850 pour que la France commence à ressentir pleinement le besoin d'offrir les moyens d'une formation professionnelle. Le Second Empire, en donnant aux ministres la liberté d'organiser leur domaine, accélère ce processus. Le ministre Fortoul installe un Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France qui, en encourageant les missions, resserre les liens entre ce comité et les sociétés savantes. Mais c'est surtout l'Université qui bénéficie de réformes car Fortoul souhaite la renforcer. Il fait même de ses recteurs le pivot entre le comité et les sociétés savantes, réduisant ainsi, à la fois, le prestige de ces sociétés comme celui de l'Académie. Ces efforts, toutefois, se heurtent à l'insondable absence d'étudiants dans les facultés, ceux-ci préférant parfaire leur formation en Allemagne¹³.

La situation de la philologie, en tant que science, est elle-même critique. En France, elle est encore considérée comme relevant du bon goût et, même, devient suspecte sitôt qu'elle cherche à devenir scientifique. Le fait littéraire y est prédominant et la critique, tout comme l'histoire littéraire, contrastent avec les rigueurs de la méthode historico-comparative issue de la tradition allemande. La France est le pays de l'érudition et de la rhétorique. La philologie française ne représente donc qu'un exercice de style marqué par des efforts oratoires auxquels se livrent même les membres de l'Institut. Ainsi, au début du XIX^e siècle, le seul corps de philologues spécialistes provient-il de l'Académie. Pour remédier à cette situation, le ministre Gérando a l'idée de créer une institution qui aurait pour but de déchiffrer les textes anciens et dont l'exemple constitue un reflet magistral de la façon dont la philologie est alors considérée en France : l'École des chartes. L'idée de sa création naît du dessein de Napoléon I^{er} de restructurer en France les études d'érudition historique, interrompues par la dispersion des congrégations religieuses lors de la Révolution, qui avait entraîné la ruine du Cabinet des chartes, institution due à l'ancien gouvernement royal et dont la plupart des collaborateurs étaient bénédictins. L'École des chartes ne verra pourtant le jour qu'en 1821, après le dépôt d'un projet d'ordonnance du

comte Siméon, alors ministre de l'Intérieur, qui insiste sur la nécessité de maintenir en France une branche de la littérature définie comme étant celle de la patrie, grâce à la création d'une institution capable de former des étudiants à la lecture des chartes et des manuscrits et qui, sans cela, est vouée à disparaître. Comme le remarque Maurice Prou, ce projet politique passe sous silence le contexte historique européen qui, à lui seul, aurait pu faire valoir l'absolue pertinence du projet : l'Allemagne vient justement d'entreprendre alors la publication des *Monumenta germaniae historica* dont la devise est : « Sanctus amor patriae dat animum ». L'intérêt pour notre propos est de mettre en évidence la façon dont sont alors perçus ces hommes destinés à recevoir la formation transmise par l'École des Chartes : des auxiliaires, voilà le terme employé, certes essentiels à l'historien car « marchant à ses côtés », mais « bien inférieurs à lui ». Ils sont donc considérés tels des intermédiaires entre l'historien et les temps anciens, permettant de mettre à disposition de ce dernier des matériaux échappant ainsi « à la ruine des siècles¹⁴ ». Comme l'a fort justement remarqué Ursula Bähler, le terme « philologie » n'est alors jamais employé et ce même dans la notice historique de cet établissement. Défini explicitement comme « inférieur à l'historien », le chartiste est alors une simple main-d'œuvre¹⁵. Mais ô combien nécessaire... et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui dirige alors l'École des chartes s'émeut de sa disparition en 1823 car elle perd ainsi les auxiliaires de ses travaux. Cette situation perdure encore pendant près de deux décennies après sa restauration en 1829. La mutation, en matière de philologie, viendra de l'intérieur. Dès 1839, les élèves chartistes écrivent une lettre à la direction pour se plaindre : « Tout s'est borné à un cours de déchiffrement sec, stérile, et après tout insuffisant¹⁶ », disent-ils. La même année, ils créent la Société de l'École des chartes réunissant anciens et nouveaux élèves, qui publie une revue où s'affirme la volonté d'appréhender leurs sources par une étude directe et critique et non au travers d'un simple travail d'édition¹⁷. Le premier cours dit de philologie romane est institué en 1846, seulement. Derrière cet intitulé, le but qui lui est assigné alors est l'étude du latin médiéval et de la langue vulgaire en ses principaux dialectes du Nord et du Midi. Mais cet enseignement, confié à François Guessard, dépasse ce cadre imposé pour professer une philologie qui, si elle n'a pas encore intégré la rigueur de la méthode historico-comparative, témoigne déjà d'un effort de scientificité¹⁸. Ancien chartiste, disciple et collaborateur de Raynouard et de Fauriel, ses cours accordent une place importante à l'explication des textes, aux lois de formation de la langue française et de la langue romane du Midi comme aux règles grammaticales. Ce grand érudit, cependant, ignore l'allemand mais parvient à réfuter tant les théories de Bopp, de J. Grimm que les lois phonétiques de Diez auxquelles il n'a pourtant eu accès que sous une forme déformée, par le biais de la traduction partielle d'Ampère. Il reste une figure très controversée des études historiographiques dont on va

parfois jusqu'à réduire les mérites à son imposant travail d'édition des *Anciens poètes de la France*, qui ne se résume pas à une pure œuvre éditoriale mais note déjà les variantes des manuscrits, ainsi qu'au fait d'avoir compté parmi ses élèves des personnalités telles Paul Meyer et Gaston Paris, dont les recherches ont su accomplir une synthèse entre « la tradition érudite de l'École des Chartes et l'enseignement linguistique venu d'Allemagne¹⁹ ». Élu en 1867 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il se retire soudainement dans sa maison de Normandie après avoir perdu sa mère, en 1869, et nommé Paul Meyer comme suppléant. L'enseignement de la philologie romane prend alors une nouvelle ampleur dans cette institution, grâce à l'enseignement d'une méthode dont Guessard lui-même reconnaît implicitement la supériorité dès 1866 et qui entend mettre l'accent sur des règles scientifiques strictes, issues de la méthode historico-comparative²⁰.

Mais n'anticipons pas et revenons à la moitié du XIX^e siècle, au moment où Guessard est nommé à l'École des chartes et y professe en s'appuyant sur des bases théoriques qui remettent en cause toutes les avancées scientifiques issues du modèle allemand. À la même époque, des gens comme Ernest Renan font donc figure de précurseurs en cherchant, de leur côté, à introduire en France une philologie considérée comme véritablement rigoureuse, c'est-à-dire conforme au modèle allemand. Le rejet de l'Église de Renan est également un refus du modèle scolastique auquel il veut substituer l'esprit critique et la pratique d'une philologie scientifique. Il s'oppose à l'esprit de système, ennemi de la raison selon lui, et basé sur un certain nombre de dogmes auxquels l'Église commande d'adhérer comme la permanence de l'autorité de l'institution ecclésiastique. À l'occasion du concours de l'Académie, Renan rédige donc, en 1848, un manuscrit entièrement construit autour de cette opposition. Il y revendique, comme une position novatrice, la volonté d'instaurer en France une philologie scientifique présentant une filiation méthodologique avec l'Allemagne où cette science est, dit-il, contrairement à la France, libérée des présupposés de nature religieuse qu'elle remet en cause. Mais Renan maîtrise mal le modèle allemand et celui qu'il propose aux Français ne parvient à l'illustrer que de manière imparfaite. Il échoue ainsi lui-même à établir une telle philologie dans son pays²¹.

Ce sont donc de jeunes étudiants formés aux méthodes allemandes qui, à leur retour, vont réussir à implanter sur le sol français les méthodes scientifiques qu'on leur a inculquées, chacun selon sa discipline. Citons ainsi Gaston Paris, Paul Meyer, Michel Bréal, Henri Gaidoz. Leur volonté de rénover l'étude de leurs sciences cherche à s'exprimer le plus largement possible. Ils créent des revues, appartiennent à des sociétés savantes... Or, à l'époque, bien que l'on assiste à un véritable fourmillement de création de sociétés savantes et de revues, seuls les organes appuyés par de telles personnalités

scientifiques, qui revendiquent l'indépendance des recherches philologiques, parviendront à connaître une longue existence et jouiront d'une réputation internationale. Ces philologues profitent également de l'influence conférée par leur reconnaissance institutionnelle pour propager les méthodes et les vues de la philologie allemande jusque dans le cercle politique. Mais si le Second Empire et la Troisième République utilisent la volonté de développer l'Université comme un thème politique²², le contexte historique et culturel de la France est alors peu propice à la profonde réforme que de telles vues exigeraient. En 1894, Gaston Paris rappelle comment il a, en compagnie d'Ernest Renan et de quelques autres, mené personnellement campagne contre le haut enseignement universitaire français. Après plusieurs années d'une bataille stérile, il perçoit la création de l'École pratique des hautes études, qui recrute nombre de ses enseignants parmi les membres de la Société de linguistique et où règne donc en maître une philologie héritée du modèle allemand, comme la seule réponse favorable à tant de cris d'alarme²³. Bien que l'Empire ait nommé, en 1870, une commission en vue d'une réforme de l'enseignement supérieur, ses délibérations sont arrêtées par la guerre... Certes, le ministre Waddington demande, par la suite, à une commission officieuse²⁴ l'établissement d'un projet de loi en vue de la constitution d'universités... Mais passé les espoirs du premier instant, la commission prend conscience qu'elle ne peut parvenir à un accord. Waddington quitte le ministère sans avoir rien mis en œuvre ; son successeur souhaite surtout dissoudre l'ordre des Jésuites. Un troisième projet connaît, ultérieurement, la même fin avortée face à une assemblée faisant l'apologie des écoles spéciales et déclarant que la France n'a rien à envier à l'étranger « et qu'il y aurait folie à vouloir changer un état de choses qui donnait d'excellents résultats et qui était conforme à nos traditions et à notre génie national²⁵ ». La faiblesse de l'enseignement supérieur français, comparativement au système allemand, réside donc tant dans le faible nombre de professeurs et de leçons, que dans le manque d'étudiants, le sujet peu scientifique des cours, ainsi que dans la façon peu originale de les concevoir. Certains, tel Gaston Paris, regretteront également que la France n'ait pas institué, comme en Allemagne, des cours privés payants que les étudiants abordent généralement avec plus d'attention et d'assiduité²⁶. Si ce dernier stigmatise l'organisation des examens de lettres, depuis le baccalauréat jusqu'à l'agrégation, l'estimant « détestable », c'est dans l'enseignement secondaire qu'il pense pourtant trouver la véritable racine du mal. Il remarque combien les étrangers sont surpris de l'ignorance générale des Français, et même de ceux qui « passent pour avoir reçu une éducation distinguée²⁷ ». Il en conclut, empruntant la phrase d'E. Bersot : « En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion, on passe son baccalauréat pour en finir avec la science, et on se marie pour en finir avec l'amour²⁸. » Il manque également à la France l'émulation créée par la rivalité entre les universités allemandes.

L'Allemagne a réparti ses efforts sur l'ensemble de son territoire ; en France, Paris est le seul véritable foyer scientifique. Si la capitale peut lutter contre les universités étrangères, les universités de province sont, en revanche, pour la plupart isolées et sans bibliothèque. De plus, elles ont surtout pour public des dames cultivées, des magistrats ou des officiers en retraite²⁹. Le Collège de France et l'École pratique des hautes études sont donc, pour Gaston Paris, les seules institutions représentant « la science pure » dans les études historiques et philologiques. Face à une telle situation, certains sceptiques estiment que l'esprit scientifique ne pourra jamais pénétrer en France en dehors d'un cercle étroit, et indépendamment de toute influence sur la vie nationale. On explique le fait par la lutte entre catholicisme et libre pensée, compliquée par celle entre regrets du passé et désirs d'avenir ou, encore, entre esprit aristocratique et esprit démocratique³⁰. Aussi l'Allemagne continue-t-elle à être la meilleure grâce, justement, à la grande rigueur scientifique qui est la sienne ; en France en revanche, où cette discipline méthodologique existe à un moindre degré, « les œuvres dépourvues de méthodes sont loin d'être des accidents isolés³¹ ». Les conditions d'une réelle mise en œuvre de la nécessaire réforme du haut enseignement en France sont, en outre, difficiles à réunir dans le contexte historique de l'après-guerre de 1870, les idées prônées en vue d'une telle rénovation étant irrémédiablement accusées de germanisme³². La philologie, plus particulièrement, en raison de la tradition allemande qu'elle véhicule, est devenue l'objet d'un véritable rejet nationaliste à l'issue de la guerre de 1870. Elle fascine autant qu'elle effraie. Si on admire la « science allemande », cette admiration se doit d'être aussi discrète que possible³³. Aussi quand, face à ce triste constat, Gaston Paris appelle à ce qu'il considère comme la vraie lutte internationale, en cherchant à vaincre l'ennemi en se rendant aussi fort, ou plus fort, en tout point car la sagesse, selon lui, consiste à « employer, quand ils leur ont réussi, les moyens dont ils se sont servis³⁴ », il ne parvient qu'à déclencher contre lui des foudres nationalistes. Il est vrai que quelques années auparavant, en 1877, un an après la mort de son maître, F. Diez, Gaston Paris a lancé dans *Romania* un appel à la collaboration des savants franco-allemands, à l'occasion de la création de la fondation Diez. Il assigne alors comme but à cette fondation de réconcilier « Romans et Germains », en représentant ainsi un beau symbole d'union. « La vraie science est internationale », poursuit-il, elle trouve son objet dans le rapprochement et la réconciliation des peuples. Il appelle ainsi les Français à oublier « la douleur patriotique » qui a égaré l'impartialité de leur jugement et les Allemands à renoncer à abuser du prétexte scientifique pour des agressions politiques³⁵. Lancé moins de six ans après la défaite de la guerre de 1870, on comprend que ce bel appel à un patriotisme, ayant la Science pour seule racine et faisant fi des nationalités particulières, ait pu irriter certains esprits et que ceux-ci n'aient pas porté un regard plus clément sur ses velléités, affichées quelques années

plus tard, à importer le modèle universitaire allemand, fût-ce sous prétexte d'employer les armes de l'ennemi. D'autres, en revanche, ont déjà mis en pratique ces préceptes : la naissance du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, dès 1877, prend place dans cet effort de lutte scientifique et politique contre l'Allemagne, la science de l'Antiquité, sur lesquelles les Germains règnent en maîtres depuis le début du XIX^e siècle, représentant alors l'étalon permettant d'évaluer la qualité d'une université. Cette discipline est même perçue alors par certains comme une arme véritable en laquelle résiderait une part de l'explication de la défaite française lors de la guerre de 1870³⁶.

En dépit de cette situation, les efforts des philologues français de l'époque sont bien loin d'avoir totalement avorté. En France, cette science n'en a pas moins été source de nombreux bouleversements dans les découpages disciplinaires. Comme l'a bien montré M. Espagne, quand A. Meillet, dans un mémoire intitulé *Comment les mots changent de sens*, explique au moyen de comparaisons entre des termes indo-européens « la façon dont les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux s'unissent, agissent et réagissent pour transformer le sens des mots (...) et que (...) les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour cause principale la différenciation des éléments qui constituent les sociétés », nous sommes face à un cas limite de ces métamorphoses disciplinaires³⁷. Toutefois, si la philologie réussit à jouer un rôle très important dans l'élaboration des disciplines littéraires, de la linguistique, ou même de l'ethnologie et de l'histoire, grâce à l'influence qu'elle exerce au sein de l'École pratique des hautes études ou même, quelques années plus tard, de l'École des chartes, cet ascendant se doit, nous l'avons dit, de rester toujours parfaitement implicite, en raison du récent conflit franco-allemand³⁸. Son succès doit donc se consolider en silence, dans l'obscurité³⁹.

Ce rejet d'une philologie porteuse de germanisme aboutit à un clivage entre les tenants de la culture classique, qui représentent l'érudition à la française, et les philologues accusés, tout comme les partisans de la sociologie durkheimienne, de promouvoir le génie allemand au travers de leurs procédés de culture et d'enseignement. L'École pratique des hautes études est ainsi présentée comme « un séminaire à l'allemande ». Les contours de cette opposition empruntent volontiers ceux du clivage entre anti-dreyfusards et dreyfusards et inscrivent pleinement tant la philologie que la sociologie, dans l'opposition entre le modèle de la littérature et celui des sciences⁴⁰. Le dualisme français entre philologie allemande affrontant les belles-lettres est ainsi contraint d'évoluer vers une relation triangulaire intégrant la tradition scientifique normative des sciences sociales, issue des Lumières. Toutefois, loin de se ranger aux vues de la philologie allemande, les sciences sociales sont, au contraire, hostiles à la démarche historicisante des philologues⁴¹. L'étude des traditions populaires, en tant

qu'expression de cette philologie à l'allemande, est l'objet du même rejet. Nous allons d'ailleurs voir en détail comment la Société de linguistique a été contrainte par le ministère de retrancher ce domaine de ses buts scientifiques, peu après la fin de la guerre de 1870. Le folklore, dans le contexte scientifique de la France de la fin du XIX^e siècle, opérera sa propre métamorphose et passera du domaine de la philologie à celui des sciences sociales. Il n'aurait pu procéder à une telle mutation en Allemagne, les sciences sociales n'y bénéficiant pas d'une tradition scientifique normative aussi solidement ancrée qu'en France.

Ainsi, assez paradoxalement, la philologie conçue sur le modèle allemand, malgré les critiques violentes qu'elle provoque en France, parvient néanmoins à tenir le rôle d'une discipline pilote, paradigmatique pour les autres sciences historiques entre 1870 et la Première Guerre mondiale. À cette époque, ne reproche-t-on pas, en effet, à « cette science allemande », parmi bien d'autres choses, d'avoir « usurpé le premier rang dans l'éducation⁴² »?

La Société de linguistique de Paris et l'étude du folklore (1865 - ...)

C'est la Société de linguistique de Paris, créée vers 1863 à l'initiative du comte de Charencey, en réaction contre les théories de la linguistique naturaliste de la Société d'anthropologie de Paris⁴³, qui va constituer le premier lieu institutionnel français où des philologues férus de traditions populaires, et prônant uniment le recours à une philologie développée dans la droite ligne du modèle méthodologique allemand, vont se réunir. Le fondateur de cette institution lui-même, Charencey, est loin de dédaigner l'étude des traditions populaires. Dans la notice le concernant dans le *Dictionnaire des folkloristes* de Carnoy, il est d'ailleurs défini comme « mythographe, philologue et américaniste français⁴⁴ ». On notera que le qualificatif de mythographe, nom par lequel se désignent ceux qui se consacrent à cette branche du folklore que sont les contes populaires, apparaît même avant celui de philologue⁴⁵.

Même si, officiellement, la Société de linguistique a été constituée en 1865 et n'a été autorisée, par décision ministérielle, que le 8 mars 1866, sa création véritable remonte pourtant au 28 mai 1863. Ce sont H. de Charencey et A. d'Abbadie qui ont, les premiers, l'idée de fonder une société pour l'étude de la linguistique à Paris. Le comte de Charencey est un homme fortuné qui, nous l'avons vu, est mythographe et philologue ; Antoine d'Abbadie est lui-même linguiste, géographe et astronome. Alexandre Chodzko et Schoebel se joignent rapidement à eux. La réunion de mai 1863, tenue au domicile même de A. d'Abbadie, inaugure une série de séances de caractère privé qui auront

ensuite lieu « dans une salle de table d'hôte de la rue de Beaune, où, faute d'un local plus convenable pour la tenue de nos séances, nous nous donnions provisoirement rendez-vous après le départ des commensaux ordinaires⁴⁶ », aux frais de H. de Charencey. Dès 1864, les quelques personnes qui assistent à ces rencontres nomment une commission chargée d'élaborer un règlement pour la société qui est à naître. Le nom de l'institution est également décidé alors. Loin de s'imposer comme une évidence, celui-ci a été l'objet de vives discussions et, si d'autres propositions avaient été retenues, il est assez évident que cette compagnie aurait pris ainsi des orientations scientifiques très différentes de celles qu'elle a connues. Citons, notamment, le nom de *Société d'ethnologie et de philologie* qui avait été proposé, sans doute sous l'influence d'Antoine d'Abbadie. Il n'a pu être écarté qu'après bien des discussions et à la faveur d'arguments tenant au souci de délimiter « d'un seul mot » le champ des futurs travaux de la Société comme à celui d'affirmer les spécificités de la Société de linguistique face à des sociétés spécialisées dans l'anthropologie et l'ethnologie⁴⁷. Ce choix, qui manifeste une volonté d'autonomisation et de différenciation, affirme aussi le dessein implicite de se distancier des théories linguistiques de la Société d'anthropologie de Paris, placées sous l'influence des travaux de Chavée, en dégageant « le signe de tout déterminisme biologique⁴⁸ ».

Il convient d'être attentif à ne pas entendre dans l'appellation « Société de linguistique » le sens qu'elle aurait de nos jours. En effet, le terme « linguistique » est alors employé concurremment à celui de philologie, dont il peut être synonyme. Ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle, avec les travaux de Whitney, des néo-grammairiens puis, surtout, de F. de Saussure, qu'il prendra un sens différent qui rejoint le concept moderne⁴⁹. À l'époque, le mot linguistique peut donc désigner l'étude philologico-historique. Il suffit de prendre connaissance des premiers statuts de cette Société pour comprendre que tel est bien le sens qui sous-tend son nom.

Si la Société de linguistique a été autorisée par décision ministérielle du 8 mars 1866, la lecture de travaux scientifiques, nous l'avons vu, commence pourtant dès le début de l'année 1864, dans une salle de table d'hôte. La simplicité de moyens qui caractérise son origine contraste avec son devenir, comme avec celui de ses membres qui serviront à recruter l'essentiel du personnel enseignant de la jeune École pratique des hautes études. Dès 1878, la Société de linguistique se targuait même d'avoir vu l'admission de trois des siens à l'Académie des inscriptions et belles-lettres⁵⁰. Très rapidement, cette Société devient un organe officiel et obtient, dès 1869, une subvention annuelle de l'État d'un montant de 400 francs « pour encourager ses travaux ».

Ses statuts sont simples et tiennent en 12 articles. Le premier, qui définit ses buts, est pour nous d'une importance toute particulière car il intègre explicitement l'étude des traditions populaires. Ainsi dit-il : « La Société de linguistique a pour but l'étude des langues, celle des légendes, traditions, coutumes, documents, pouvant éclairer la science ethnographique. Tout autre objet d'études est interdit. » L'article 2, en précisant : « La société n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle », exprime une nouvelle fois clairement la volonté de ses membres d'afficher des positions les distanciant des théories linguistiques de la Société d'anthropologie de Paris.

Le *Dictionnaire des folkloristes contemporains*⁵¹ présente H. de Charencey comme un pionnier de l'étude des traditions populaires en France, mais il est loin d'être le seul membre de la Société de linguistique dans ce cas. Ainsi, parmi ses premiers adhérents trouvons-nous, outre celui du comte de Charencey, des noms aussi évocateurs en matière d'étude du folklore que ceux d'Henri Gaidoz, Paul Meyer, Gaston Paris, Eugène Rolland mais aussi G. Ascoli, le prince Bibesco, Michel Bréal, J. Cornu, E. Ernault, C. Joret, C. Ploix, J. Rhys... Cette Société sera même à l'origine de la rencontre entre Henri Gaidoz et Eugène Rolland. Nous savons à quel point la collaboration qui en est issue a été longue autant que fructueuse pour l'étude du folklore.

Conformément à ses statuts, ce ne sont pas seulement les membres de la Société de linguistique, mais aussi ses travaux, qui entretiennent des liens avec le folklore. Ainsi, c'est au cours d'une de ses séances que Gaston Paris lit sa fameuse étude sur *Le Petit Poucet et la Grande Ourse*, qui est ensuite publiée dans les *Mémoires* de la Société⁵². Citons également le projet issu de la séance du 29 février 1868 visant à l'établissement d'un dictionnaire comparatif des noms populaires des plantes dans les différents patois français, qui ne sera jamais concrétisé par cette institution, mais qui a été rendu célèbre pour cette raison même par Henri Gaidoz⁵³. Un examen des premiers volumes des *Mémoires* et des *Bulletins de la Société de linguistique* révèle en réalité que l'étude de la matière populaire occupe une place prépondérante parmi les sujets de communication de ses membres. Ainsi Henri Gaidoz y lit-il une étude sur la légende de Gargantua et une autre sur des questions d'étymologies populaires ; Charles Ploix traite de mythologie latine et examine les dieux provenant de la racine « div- » ; Schoebel parle d'un conte de fées inédit en dialecte mecklembourgeois qu'il rapproche du mythe de Prométhée ; A. Chodzko évoque les chants du Rhodope sous l'angle de leurs réminiscences mythiques et historiques... Si bien qu'en 1872, le secrétaire de la Société, dans son rapport annuel, remarque que des travaux étendus comme ceux de Massieu de Clerval sur la Varitza, de Bergaigne à propos des

mythes de Rhibbus ou encore de C. Ploix sur le dieu Hermès « ont ainsi rempli une suite de séances ». Même s'il en conclut que les longs mémoires traitent plus aisément de mythologie que de phonétique, il se sent obligé d'appeler de ses vœux l'accomplissement par la Société de travaux aussi développés en phonétique qu'ils le sont, pour l'heure, en mythologie.

Pourtant, en 1876, lors de l'obtention de sa reconnaissance d'utilité publique, la Société de linguistique modifie ses statuts et ôte de ses buts l'étude des traditions populaires. L'article 1 est donc transformé comme suit : « La Société de linguistique a pour objet l'étude des langues et de l'histoire du langage. Tout autre sujet d'études est rigoureusement interdit. »

Une étude des bulletins de cette Société, imprimés mais non diffusés dans le commerce et réservés à ses seuls membres, suffit à révéler les raisons véritables qui ont sous-tendu l'adoption de ces nouveaux statuts, interdisant formellement à cette compagnie l'étude des traditions populaires qui pourtant, à l'origine, est le corollaire de l'étude des langues. Quand intervient la reconnaissance d'utilité publique, en 1876, et la modification de statuts qui l'accompagne, voilà plus de trois ans déjà que l'État et la Société de linguistique s'opposent précisément à ce sujet. Le ministère de l'Instruction publique n'hésite pas à mettre en œuvre les moyens de pression dont il dispose et, en 1875, la situation est devenue critique. Eugène Rolland, dans un rapport lu à la commission, annonce alors que la demande de reconnaissance d'utilité publique va finalement leur être consentie. Il laisse entendre tout le poids des démarches personnelles que leur président, Egger, a été contraint de mener auprès du ministre afin d'autoriser enfin l'aboutissement de cette demande, après plusieurs années de refus. À l'arrière-plan de cette apparente victoire d'Egger, et du vœu formulé alors par Rolland que ce succès « sera conforme à nos désirs⁵⁴ », se cache le sacrifice consenti de la modification statutaire de la Société, qui doit renoncer à l'étude des traditions populaires. Ce sacrifice n'exprime pas seulement une contrepartie à la reconnaissance d'utilité publique ; il a représenté tout l'enjeu des débats.

La situation financière de la Société révèle bien tout le poids et la nature des pressions auxquelles l'État l'a soumise dans le seul but de la voir abroger de ses statuts l'étude des traditions populaires. Non seulement la Société de linguistique se voit refuser, depuis 1872, sa demande de reconnaissance d'utilité publique, mais elle réclame également en vain à l'État, depuis cette date, la subvention annuelle de 400 francs, pourtant allouée dès 1869. Outre la carence des subventions étatiques, la Société n'est pas non plus autorisée à recevoir les legs et donations dont certains « généreux linguistes » veulent la gratifier⁵⁵ ! Voyant que l'asphyxie financière ne parvient pas à vaincre la détermination de ses membres, l'État menace alors d'enlever à la Société le local public où se tiennent ses séances⁵⁶.

En revanche, le sacrifice de l'étude des traditions populaires, qui accompagne la reconnaissance d'utilité publique, l'autorise, tout à la fois, à conserver son local, à recevoir de nouveau sa subvention et, même, à espérer la voir prochainement augmentée ! Michel Bréal commente cette transformation dans son rapport moral, en disant : « le conseil d'État nous a fait payer la bienvenue dans le monde des personnes morales par le retranchement de la partie mythologique de notre programme ; la Société, qui avait autrefois pour objet, outre l'étude des langues, “celle des légendes, traditions, coutumes” se trouve dorénavant bornée aux seules langues et à l'histoire du langage⁵⁷ ».

Au même moment, pourtant, la Société de linguistique évoque dans son bulletin les nombreux témoignages qui la situent comme « un foyer d'études aimé et reconnu en Europe » et qui la confortent dans l'idée qu'elle devait demeurer dans la voie qu'elle poursuivait depuis dix ans⁵⁸...

Si l'ensemble des membres de la Société de linguistique semblent accepter, résignés, la métamorphose ainsi imposée, il se pose pourtant une exception à cette concorde en la personne d'Henri Gaidoz. Après sept années passées à administrer la Société de linguistique, il démissionne immédiatement de cette charge pour pouvoir consacrer son temps à la fondation d'un organe spécialement consacré à l'étude de ces buts scientifiques que la compagnie vient de sacrifier aux exigences de l'État : ce sera *Mélusine*⁵⁹. Après avoir d'abord cherché à convaincre ses collègues de refuser un cadeau que l'on faisait payer « si cher », il décide finalement de recueillir « la fugitive » et fonde, en collaboration avec Rolland une revue consacrée « à la mythologie, à la littérature populaire, aux traditions et usages⁶⁰ ».

Il est manifeste que ce sont les circonstances historiques qui sont venues contrarier le destin scientifique de cette Société. La guerre de 1870 détermine la chute de l'Empire ; elle génère également un profond sentiment germanophobe dans la population française qui exprime un besoin de revanche sur l'Allemagne. Or les membres de la Société de linguistique tiennent manifestement à situer leurs travaux dans la droite ligne des progrès de la philologie comparée telle qu'elle est pratiquée en Allemagne. Ainsi, Sylvain Auroux a-t-il mis en évidence le « scandale historiographique » que représente la leçon inaugurale de Bréal au Collège de France sur « les progrès de la grammaire comparée », publiée dans le premier tome des *Mémoires de la Société de linguistique* où, ne citant aucun auteur français, il présente ses travaux comme « l'implantation sur le territoire national d'une tradition purement germanique⁶¹ ». L'étude des « légendes, traditions, coutumes », qui faisait l'objet de l'article litigieux, correspond pleinement à cette conception globale de la philologie qu'illustre le modèle allemand. Or le folklore est alors un domaine doublement marqué par l'Allemagne, tant en raison de ses liens avec la philologie

que du fait de son association aux travaux de Jacob Grimm et à l'effort allemand de construction d'une identité nationale basée justement sur ses « légendes, traditions, coutumes »... De plus ces études, en France, sont alors étroitement associées à la personne du prince-président, Louis-Napoléon, qui a ordonné la mise en œuvre de l'enquête Fortoul sur les chants populaires. Voilà bien des raisons qui expliquent sans doute pourquoi la Troisième République s'est ainsi acharnée à contraindre la Société de linguistique à retrancher l'étude de la tradition populaire de ses objets scientifiques dès le lendemain de la guerre de 1870. Les liens de ces études avec la tradition allemande ont certainement pesé d'un grand poids mais ils n'ont sans doute pas représenté l'unique motivation de l'État. La volonté de la Troisième République de rompre avec des orientations scientifiques qui caractérisent fortement le Second Empire doit certainement être prise en compte également. La jeune République est en effet très fragile à ses débuts et, même, dans ses premières années l'on s'attend régulièrement à un retour de l'Empire. Au milieu de l'année 1873, Gaidoz rappelle à Luzel que « l'Empire est fait ». La France guette le sacre de Napoléon IV, estimé au printemps suivant⁶². De telles vues reviennent régulièrement dans la correspondance entre Henri Gaidoz et François-Marie Luzel jusqu'en 1879... date à laquelle le jeune prince impérial est assassiné en Afrique. Dès lors, il n'est plus question que de république. Seulement, on constate avec force, au travers des lignes échangées entre les deux folkloristes, combien celle-ci a peiné à s'imposer.

Lorsque Bréal adresse ses vœux de réussite à *Mélusine*, dans l'enceinte même de la Société qui « en a vu naître l'idée, et où elle compte presque autant de parrains qu'il y a de personnes présentes », il espère que les membres de la Société de linguistique parviendront, malgré tout, à conserver une place à l'étude de la mythologie, placée sous la protection de la linguistique, dans les *Mémoires* de la Société⁶³. Il en sera effectivement ainsi. En dépit de la modification de ses statuts, et de l'interdiction d'aborder désormais tout autre sujet d'études que les langues et l'histoire du langage, la Société de linguistique continue encore à accueillir, pendant quelques années, des communications concernant la partie de son programme qu'elle a été contrainte de retrancher en 1876. Certes, les *Mémoires* de la Société, diffusés dans le commerce, ne présentent plus qu'accidentellement de tels articles désormais hors-la-loi, tel un travail de d'Arbois intitulé « mythologie et histoire primitive » en 1878, ou un autre de A.H. Sayge sur « le mythe de Niobé » en 1881. Mais les bulletins qui étaient, je le rappelle, réservés à l'usage de ses seuls membres, révèlent que la Société de linguistique a effectivement bravé le bannissement imposé par l'État. Citons ainsi des communications d'Eugène Rolland sur la légende du corbeau qui aurait l'habitude d'abandonner ses petits huit jours sans nourriture, attestée jusque dans les Psaumes, et sur la tradition qui fait arrêter l'Arche de Noé au mont Ararat ; de Gaidoz évoquant la

religion des Gaulois ; de Schoebel sur « la nuit dans les mythologies » ; de Sébillot sur le patois français de la Haute-Bretagne ; de Charencey sur le mythe des hommes-chiens et sur la symbolique planétaire chez les Sémites ; de Halévy sur la signification religieuse du chien chez les Babyloniens et sur l'épisode de la fille de Jephthé dans la Bible... Cet effort de résistance scientifique au dictat du gouvernement perdure environ dix ans. Petit à petit, la part de ces études se réduira dans les bulletins de la Société au profit d'études de linguistique, au sens étroit du terme. Les raisons doivent cependant être recherchées moins dans un effet d'usure face aux exigences imposées par l'État, que dans un renouvellement du concept de linguistique au cours de ces mêmes années.

En effet, outre ces modifications de statuts, les *Bulletins de la Société de linguistique* révèlent une autre mutation, interne cette fois. Bréal, dans le même rapport moral annonçant la création de *Mélusine* commente la prochaine naissance de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne* fondée par Tournier et Havet, également membres de la Société de linguistique. Leur prospectus mentionnant qu'ils n'entendent pas confondre deux ordres d'études, la philologie et la linguistique qui, selon eux, n'ont plus grand chose en commun désormais du fait des avancées de la grammaire comparée, Bréal réagit vivement et s'oppose à de telles considérations, disant se faire ainsi l'interprète de l'ensemble des membres de la Société dont il est le secrétaire. Le sujet de la distinction entre philologie et linguistique lui est cher et il l'entend dans un sens opposé à celui de Tournier et Havet. S'il peut concevoir que philologie et linguistique appartiennent à deux ordres d'études distincts, comme il en est « du classement des manuscrits de Démosthène à l'origine des lettres palatales », pour lui, il ne s'agit là que des extrémités opposées de deux sciences qui présentent de nombreux points de communication. Il prend alors exemple sur la façon dont les autres pays européens mêlent encore les deux sciences, et notamment l'Allemagne, prouvant ainsi qu'une distinction entre linguistique et philologie n'est pas si aisée à établir. Et, même, il voit dans ces deux sciences un mélange de plus en plus intime, caractéristique selon lui des progrès accomplis par l'une et l'autre⁶⁴. Dès l'année suivante, c'est le président de la Société, Benoist, qui ouvre les séances de l'année par un discours qui renforce les positions déjà énoncées par Bréal l'année précédente :

J'ai senti de bonne heure la nécessité qu'il y a pour quiconque s'occupe d'une partie de la science philologique en général, c'est-à-dire de la science du langage, que l'on étudie son développement et ses lois, ou bien les monuments qui en subsistent, de se tenir au moins au courant des résultats généraux des sciences voisines et apparentées. (...) que ferait celui qui s'est donné pour tâche la critique et l'interprétation des textes s'il ignorait absolument la grammaire, l'histoire, l'archéologie, la mythologie, si même il n'était pas en état de connaître les résultats les plus

nouveaux et les plus assurés de ces diverses sciences ? Et quelle valeur auraient les considérations du grammairien, de l'historien, de l'archéologue, du mythologue, s'ils ne pouvaient reconnaître les meilleurs textes, et au besoin en contrôler la teneur ? C'est qu'en réalité les divisions de la science n'existent que par une conception de notre esprit, qui, hors d'état d'embrasser d'une seule étreinte l'universalité des connaissances, est réduit à y opérer des sections suivant ses inclinations et sa portée. Les branches diverses s'entrecroisent, se mêlent, se pénètrent. (...) la philologie en général, que l'on a très justement définie une science historique et dont l'objet est l'étude critique des monuments du langage, est-elle sans rapports avec la linguistique (...) ? Si le philologue ignore les lois générales du développement des langues, les règles d'après lesquelles leurs éléments se transforment, souvent ses observations seront incomplètes et capables de l'égarer. (...) mais si le linguiste néglige les matériaux que le philologue amasse, si même il ne s'y attache fortement et assidûment, il risque fort de bâtir en l'air ses spéculations, et de substituer à la science un appareil de considérations où la fantaisie a plus de part que la réalité. En somme, la philologie et la linguistique, malgré les différences que l'on peut constater dans leur but spécial et dans leur méthode, sont les deux côtés d'une même étude. (...) Ne sont-ce pas là, Messieurs, les vues qui ont dirigé votre société (...) quand elle a si souvent écouté dans ses réunions des communications inspirées par les recherches de la philologie, et qu'elle a inséré dans ses *Mémoires* des études où la philologie a une part principale⁶⁵ ?

Ces prises de position ne révèlent pas seulement des dissensions scientifiques internes à la Société. Elles sont surtout révélatrices du passage qui est alors en train de s'opérer en France, d'une philologie conçue comme une science totale à celui d'une science entendue dans un sens restreint, cantonnée à « l'étude critique des monuments du langage », conséquence de l'influence des travaux de l'Américain Whitney. Ce morcellement est également le signe d'une évolution des mentalités relative à la conception de la Science elle-même, qui passe du règne de l'érudition à celui de la spécialisation. Il amorce également la « répudiation dédaigneuse » de la philologie face à une linguistique triomphaliste. C'est à ces modifications profondes que ces discours, prononcés à la Société de linguistique, tentent de s'opposer. La défense de leurs points de vue théoriques n'est pas circonscrite au seul cadre des séances de leur compagnie. Aussi Ernest Renan, qui compte parmi les membres de la Société de linguistique, donne-t-il en Sorbonne, en 1878, une conférence sur « les services rendus aux sciences historiques par la philologie » où il insiste longuement sur les rapports insécables qui unissent philologie comparée et mythologie comparée, en cherchant donc encore à promouvoir l'approche de cette discipline comme celle d'une science totale.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Au sens ethnologique.
2. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, t. I, p. 11.
3. *Ibid.*, p. 11-12.
4. Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques*, Paris, Liège, Pierre Margada éditeur, t. III, p. 80-82.
5. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques, op. cit.*, p. 16. Selon Boeckh, la philosophie est la science de la connaissance, la philologie celle de la (re)connaissance d'une connaissance déjà produite par le passé.
6. Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004, p. 16. La citation est de Gaston Paris.
7. *Ibid.*, p. 277-377.
8. Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques, op. cit.*, p. 84-86. Ce séminaire philologique n'est pas sans rappeler le « séminaire du dimanche » de Gaston Paris, réunion informelle qu'il réservait à ceux de ses étudiants qu'il jugeait les plus doués.
9. *Ibid.*, p. 109.
10. Odile Paris-Barubé, *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, CTHS, 2011, préface de Philippe Boutry, p. 17-18 et p. 416-418.
11. Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques, op. cit.*, p. 110-114.
12. *Ibid.*, p. 115.
13. Une étude approfondie de la question, fort complexe, de l'œuvre ministérielle d'Hippolyte Fortoul et, notamment, de son rôle dans les réformes de l'Université a été menée par Paul Raphaël et Maurice Gontard, *Hippolyte Fortoul : 1851-1856 : un ministre de l'instruction publique sous l'empire autoritaire*, Paris, P.U.F., 1975. Napoléon III, ayant fait ses études à l'étranger, a souhaité un temps imiter les universités allemandes, mais il finit par se désintéresser de la question après que Fortoul lui a démontré le danger résidant dans l'imitation d'un tel système, arguant qu'en Allemagne du nord le protestantisme, par ses liens aux pouvoirs, impose ses principes à l'ensemble du système éducatif. Ce sont donc Fortoul et ses successeurs qui seront chargés de la mise en œuvre de réformes, parfois très contestées par l'institution universitaire. Les facultés des lettres seront l'objet des réformes les plus profondes qui comprendront, notamment, un renouvellement des méthodes d'enseignement, que l'on cherchera à harmoniser ; un contrôle des professeurs ; une majoration des droits universitaires. Face au manque d'étudiants, on cherchera à augmenter artificiellement les effectifs, notamment en imposant aux étudiants en droit d'assister aux cours des facultés des lettres. Cf. p. 72-81 ; p. 167-170 et p. 228-241.
14. Maurice Prou, *L'École des Chartes : le livre du centenaire (1821-1861)*, Paris, A. Picard, 1921, vol. I, p. VI-VIII.
15. Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane, op. cit.*, p. 296-297.
16. Maurice Prou, *L'École des Chartes, op. cit.*, p. XVI.
17. *Ibid.*, p. XVIII.

18. *Ibid.*, p. CXXVIII.
19. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales en France de 1860 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 29-33 ; la citation est de Jacques Monfrin, p. 32 et Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane, op. cit.*, p. 90-95.
20. Charles Ridoux, *op. cit.*, p. 30 et Maurice Prou, *L'École des Chartes, op. cit.*, p. CXXVII-CXXVIII.
21. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques, op. cit.*, 1994, t. III, p. 392-404.
22. Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques, op. cit.*, p. 119-120.
23. Rappelons qu'au moment de la création de l'École pratique des hautes études, en 1868, Paul Meyer n'a pas encore été nommé suppléant de Guessard. En outre, l'École des chartes est alors réservée à un nombre très restreint d'étudiants. Cf. Maurice Prou, *L'École des Chartes, op. cit.*, t. I, p. CXXV-CXXXI.
24. Parmi les membres de cette commission officielle notons les noms, outre celui de Gaston Paris, de Boutmy, Bréal, Renan...
25. Gaston Paris, *Le haut enseignement historique et philologique en France*, Paris, H. Welter éditeur, 1894, p. 16. Il estime que la vraie raison du renvoi du projet a tenu à la mise en compétition d'intérêts locaux.
26. *Ibid.*, p. 19-20.
27. *Ibid.*, p. 22.
28. *Ibid.*, p. 23.
29. *Ibid.*, p. 30.
30. *Ibid.*, p. 39.
31. Paul Meyer, *De l'état actuel de la philologie des langues romanes*, Londres, Asher & co. Publications, 1875, p. 119.
32. Gaston Paris, *Le haut enseignement historique et philologique en France, op. cit.*, p. 17.
33. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques, op. cit.*, t. III, p. 20 et p. 136.
34. Gaston Paris, *Le haut enseignement historique et philologique en France, op. cit.*, p. 17.
35. Gaston Paris, « Chronique », *Romania*, t. 6, 1877, p. 310-311.
36. Cf. la présentation de Pascal Payen à la version numérique de ce dictionnaire, éditée par l'université de Toulouse-Le Mirail, consultable en ligne à l'adresse <http://dagr.univ-tlse2.fr/sdx/dagr/index.xsp>. Concernant les attitudes diverses, complexes, et parfois opposées des historiens français au regard de l'imitation de la science allemande durant cette période, cf. Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historien : une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, particulièrement p. 505-537.
37. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques, op. cit.*, t. III, p. 150.
38. *Ibid.*, p. 20 et p. 136.
39. *Rapport sur l'École Pratique des Hautes Études 1884-1885*, Paris, Imprimerie nationale, 1876-1894, p. 152-154.
40. Michel Espagne et Michaël Werner, *Philologiques, op. cit.*, t. III, p.151-155.
41. *Ibid.*, p. 178-179.

42. Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, *op. cit.*, p. 298.
43. Michel Zink, *Le Moyen Âge de Gaston Paris*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2004, p. 92-93. Fondée par De Broca, la Société d'anthropologie de Paris a pour projet de reconstituer la généalogie des Indo-Européens. Selon leurs théories, tel trait différentiel physique pourrait être mis en rapport avec telle langue, telle famille linguistique. Nelia Dias (*Le musée d'ethnographie du Trocadéro*, Paris, Éditions du CNRS., 1991, p. 16-46) a donné un bon résumé des théories de cette école qui demeureront toujours étrangères à celles des membres de la Société de linguistique, d'où sont issus nos folkloristes, basées sur « une saine philologie ». L'article 2 de la Société de linguistique, qui exclut les discussions sur l'origine des langues, a pour but principal de servir de repoussoir aux membres de la Société d'anthropologie de Paris.
44. Henry Carnoy, s.v. « Charencey », *Dictionnaire international des folkloristes contemporains*, Paris, chez l'Auteur, 1894, p. 19.
45. Nelia Dias, *Le musée d'ethnographie du Trocadéro*, *op. cit.*, p. 12.
46. *Bulletin de la Société de linguistique*, Paris, Klincksieck, 1878, p. lxxiiij.
47. Pour un historique complet de la création de la SDL, cf. *Bulletin de la Société de linguistique*, *op. cit.*, 1869, p. xxi-xxiii et 1878, p. lxxij-lxxiiij. La SDL a ensuite reçu l'hospitalité de l'État et a tenu ses séances dans le local de la Société française de numismatique et d'archéologie (au 30 de la rue de Lille) puis dans celui de la Société d'horticulture de France.
48. Sylvain Auroux, *Linguistique et anthropologie*, *op. cit.*, p. 12-13.
49. Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, *op. cit.*, p. 2031.
50. *Bulletin de la Société de linguistique*, *op. cit.*, 1878, p. lxxiv.
51. Henry Carnoy, *Dictionnaire international des folkloristes contemporains*, *op. cit.*, p. 19.
52. Si cette étude de Gaston Paris a fait couler beaucoup d'encre, le *Bulletin de la Société de linguistique* ne rapporte, en revanche, aucun commentaire fait à la suite de sa lecture.
53. Il y fait référence à plusieurs reprises pour dénoncer l'inertie qui, selon lui, caractérise alors cette Société. En effet, le projet établi, une commission, composée de Gaston Paris, Paul Meyer, Baudry, Fournier et Schoenfeld, est nommée pour « arrêter les bases (*sic*) de ce travail. Et une circulaire était lancée en date du 1^{er} mai 1868 – la date de la traditionnelle et poétique fête de mai : avait-on cherché cette éphéméride ? ». Signée Bréal, la dite circulaire précise l'intention de la Société de linguistique qui entend rassembler les noms vulgaires donnés aux plantes dans les diverses régions de France, « afin d'en composer un glossaire spécial ». Toutes les précautions doivent être prises pour que chaque nom vulgaire soit rapporté exactement à une appellation scientifique. Ce glossaire aurait dû être limité aux mots français ou à ceux employés dans un dialecte ne différant du français que par son origine ; il pensait donc exclure le domaine basque, breton ou germanique. Mais « On avait nommé une commission ; l'affaire était réglée et enterrée. La Société s'était contentée "d'arrêter des bases", comme elle disait dans sa langue ». C'est finalement Eugène Rolland qui « a entrepris et mené seul à bonne fin ce qu'une société savante avait promis », en suivant exactement le plan annoncé par la circulaire de la Société. Cf. notamment Henri Gaidoz, « Préface », in Eugène Rolland, *Flore populaire de la France*, Paris, Maisonneuve et Larose, [1912] 1967, t. IX, p. V-VI.
54. *Bulletin de la Société de linguistique*, *op. cit.*, 1875, p. xj.

55. *Ibid.*, p. xlviii.
56. *Ibid.*, p. xl. Des démarches ont été menées auprès de l'École des sciences politiques, qui leur aurait accordé l'hospitalité demandée. La Société de linguistique n'a jamais eu à profiter de cette offre grâce aux manœuvres de son président, Egger, auprès du ministre, qui lui vaut de pouvoir finalement conserver l'usage du local « très-modeste » prêté par l'État.
57. *Ibid.*, p. xlviii.
58. *Ibid.*, p. xv.
59. *Ibid.*, p. xlvj et p. xlix.
60. *Ibid.*, p. xlix.
61. Sylvain, Auroux, *Linguistique et anthropologie*, *op. cit.*, p. 12.
62. Lettre de Gaidoz à Luzel du 4 juin 1873 : « Je regrette de vous avoir engagé dans l'Almanach breton parce que cela vous fera perdre le bon effet d'Armor et Napoléon III etc., etc. lors de la restauration de Napoléon IV, au printemps prochain. Dites-vous bien que l'Empire est fait et que pour devenir qq chose dans le fonctionnarisme, il faut refaire (je veux dire paraître) Bonapartiste ou clérical. »
63. Sylvain Auroux, *Linguistique et anthropologie*, *op. cit.*, p. 12.
64. *Bulletin de la Société de linguistique*, *op. cit.*, 1875, p. l-lj.
65. *Ibid.*, p. liij-liv.

LES FONDATEURS

Ce sont essentiellement les efforts scientifiques de trois hommes : Eugène Rolland, Henri Gaidoz et Gaston Paris qui vont permettre au folklore de devenir en France un objet d'étude institutionnalisé, scientifique, à l'imitation du modèle allemand. Ce modèle, Gaston Paris et Henri Gaidoz ont eu l'occasion de l'approcher intimement et de l'apprécier au cours de leurs études en Allemagne. Eugène Rolland, quant à lui, compte parmi les premiers élèves de l'École pratique des hautes études, et c'est au sein de cette institution qu'il a eu l'occasion de se former à la rigueur méthodologique d'une philologie conçue sur l'exemple allemand.

Eugène Rolland vit de rentes patrimoniales. N'ayant pas à se préoccuper d'obtenir « une situation », comme on disait alors¹, il ne cherchera jamais à jouir d'un poste académique et préférera toujours vivre en retrait par rapport aux institutions officielles². Aussi, son influence sur un plan institutionnel n'apparaît-elle surtout qu'en tant que co-directeur de *Mélusine*, responsabilité qu'il finira d'ailleurs par abandonner en 1887 pour pouvoir se consacrer davantage à ses recherches et, notamment, à la préparation des *Kryptadia*, recueils de folklore « obscène au point de vue de la morale chrétienne³ ». Il ne bénéficiera donc jamais d'une position qui lui aurait donné quelque influence sur le cours formel des institutions.

Désigné comme l'héritier intellectuel de son père, Paulin Paris, Gaston Paris bénéficie quant à lui rapidement d'un ancrage institutionnel qui lui permet de diffuser ses idées en matière d'étude des contes populaires, branche du folklore qui l'intéresse particulièrement. Toutefois, il ne se contente pas d'exposer ses vues lors de ses cours au Collège de France ou à l'École pratique des hautes études. Dans la *Revue critique*, qu'il fonde en 1866, il publie un article sur l'étude des chants populaires en France, repris en 1877 en ouverture de la revue *Mélusine*, qui est généralement considéré comme le texte ayant édicté le modèle méthodologique à suivre rigoureusement pour ces études. En 1872, il fonde *Romania* avec Paul Meyer, revue qui pendant plusieurs décennies va ouvrir largement ses pages à l'étude de la littérature et de la philologie populaires. Mais, sans doute en raison des attaques dont a été l'objet une de ses premières études de folklore, *Le Petit Poucet et la Grande Ourse*, sa production scientifique se contente essentiellement d'intégrer le folklore dans la mise en œuvre d'une philologie globalisante. En outre, à partir de 1890, il n'adopte plus, officiellement, qu'un rôle discret dans le développement des

études de folklore même si, officieusement, il est membre du comité de rédaction des *Kryptadia* qui commencent à paraître vers la même époque.

Henri Gaidoz, figure largement oubliée de nos jours en dépit de l'importance d'une œuvre à laquelle il convient de rendre encore hommage aujourd'hui, est, de ces trois personnages, celui qui va jouer le plus grand rôle en ce domaine. Piqué par « la tarentule du folk-lore⁴ » et bénéficiant, comme Gaston Paris, d'une position institutionnelle, il va œuvrer activement pour développer l'étude scientifique de cette discipline dans son pays. C'est d'ailleurs à son initiative, nous l'avons vu, qu'est créée *Mélusine*, première revue française spécialement dédiée au folklore. Ayant eu ce que nous pourrions appeler une conscience historiographique, ses écrits m'ont été essentiels au cours de mes recherches. Concernant l'institutionnalisation des études de folklore en France, ceux-ci correspondent toutefois à l'image officielle qu'il a voulu construire. Ils passent notamment sous silence les risques personnels qu'il a pris pour parvenir à amorcer ce mouvement. Concernant l'homme, ils ne permettent de dégager que l'image d'un être profondément atteint par la maladie et tentant de poursuivre malgré tout la tâche qu'il s'est donnée. Rien ne permet de s'y forger une idée de sa vie et de son tempérament et les rares témoignages de ses contemporains laissent seulement apparaître la figure d'un homme « pas toujours commode⁵ ». Sa correspondance avec François-Marie Luzel éclaire, encore une fois, bien des ombres.

Nous ne présentons ici que des biographies d'Henri Gaidoz et de Gaston Paris orientées à partir de l'angle du folklore. Concernant Eugène Rolland, l'hommage posthume qui lui est rendu par Henri Gaidoz dans *Mélusine* en 1912 continue de faire référence⁶. En dehors de ce long texte, qui fait figure de témoignage en raison des liens d'amitié qu'ont noués les deux hommes durant leur existence, nous ne savons pas grand chose de la vie d'Eugène Rolland, constat qui a été établi lors des journées d'études qui lui ont été consacrées en 2010 à l'université de Metz⁷.

Henri Gaidoz (1842-1932)

Si Henri Gaidoz est considéré comme un des fondateurs des études de folklore en France, il ne faudrait pas pour autant limiter ses compétences intellectuelles à la représentation que l'on se fait aujourd'hui ordinairement de cette science. Philologue spécialiste du domaine celtique, archéologue mais aussi fin mythologue, bon connaisseur de l'histoire des religions, son œuvre scientifique a ouvert son pays à des domaines d'études inédits qui ont permis la création, à son bénéfice, de deux chaires représentant

des enseignements encore ignorés sur ce territoire : *géographie et ethnographie* à l'École des sciences politiques (1872) ; *langues et littératures celtiques* à l'École pratique des hautes études (1876).

Né à Paris le 28 juillet 1842, Henri Gaidoz n'eut très vite pour unique parent qu'une mère adoptive. Il vécut toujours seul, dans le célibat. Ayant achevé ses études secondaires au lycée Louis-le-Grand, il choisit de progresser en dehors des voies convenues. Ayant le goût des langues vivantes, il parcourt l'Allemagne, l'Angleterre et le pays de Galles à une époque où les jeunes Français voyagent peu. L'Allemagne sera également le pays dans lequel il fera des études. Il se prépare ainsi aux principales œuvres de sa vie : l'ethnographie politique des nations européennes et les études celtiques⁸.

Ayant pris conscience de l'extrême importance de la composante celtique dans la formation de l'Europe occidentale, il déplore qu'en France les études celtiques, n'étant pas le fait d'intellectuels reconnus, soient abandonnées aux mains de ceux qu'il nomme « les celtomanes ». Souhaitant organiser ces études sur une base scientifique, il emprunte le modèle proposé par la philologie allemande, à laquelle il a été formé au cours de ses études en Allemagne, selon lequel l'histoire des littératures et des civilisations implique la connaissance des langues et le recours à la philologie. Il apprend donc le gallois, l'irlandais puis, plus tard, le breton⁹. De ses contacts avec les principaux savants des îles Britanniques naît l'idée de créer en France un organe de caractère strictement scientifique destiné à servir de lien entre les savants européens en coordonnant et en centralisant les informations car, selon lui, « le grand obstacle au progrès des études celtiques, c'est l'absence d'union entre les savants qui les cultivent¹⁰ ». Ainsi naît la *Revue celtique* dont il lance le prospectus en 1869. Il n'a encore aucune position institutionnelle et doit compter sur des missions accordées par le ministère de l'Instruction publique pour obtenir les revenus nécessaires à sa subsistance, voire donner des cours particuliers¹¹. Cela ne le dissuade pourtant pas de monter cette entreprise que tous jugent hardie. Ce fut un succès ; il ne s'y limita pas.

Choqué par l'issue de la guerre de 1870, Gaidoz souhaite se préoccuper activement de politique allemande. Il veut, en vue de la revanche, faire connaître l'Allemagne à la France, « pays vaincu par la surprise et par la ruse », et prépare pour ce faire une série d'articles destinés à la *Revue des Deux Mondes*¹². Le premier d'entre eux, « Les ambitions et les revendications du pangermanisme », paraît dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1871. Rédigé durant les veillées du siège de Paris, Gaidoz y donne le point de vue du jeune philologue qui a été étudiant en Allemagne et traite la question des nationalités, de leurs luttes, de leurs menaces pour l'avenir de l'Europe et la sécurité de la France. Émile Boutmy, fondateur de l'École libre des sciences politiques en 1871, compte parmi les lecteurs

de ces pages. Il s'adresse directement au bureau de la revue pour demander l'adresse d'Henri Gaidoz. L'ayant rencontré, il le presse d'assurer un enseignement de géographie et ethnographie au sein d'une institution qui est encore à naître¹³. Henri Gaidoz obtient ainsi « un commencement de situation » dans un établissement où il professera de 1872 à 1908.

Il n'y enseigne alors qu'un an sur deux et ne reçoit aucun salaire durant l'année chômeuse. Il songe à se consacrer à la rédaction d'une thèse de doctorat, estimant que le titre de docteur l'aiderait à obtenir une position sociale¹⁴. Il semble cependant qu'il n'ait jamais mené ce projet à terme. Cette précarité dans laquelle le place sa situation institutionnelle le contraint à demander des prêts à Luzel durant les années où il n'occupe pas à l'École libre des sciences politiques. Son honnêteté foncière fera qu'il mettra toujours un soin scrupuleux à le rembourser intégralement, alors même que son ami l'encourage à ne pas se presser. En 1875, profitant d'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, qui autorise la tenue de cours sans chaire attenante, il propose à l'École pratique des hautes études de donner un cours d'histoire et de littérature celtiques en 12 leçons qui, afin de retenir un nombre suffisant d'auditeurs, ne se limiterait pas à un seul sujet mais prendrait en compte tant les antiquités gauloises, la littérature galloise et islandaise que la question ossianique ou encore le théâtre national en Basse-Bretagne¹⁵. L'idée lancée par Gaidoz aboutit à la création d'une chaire de langues et littératures celtiques dans cette institution dont il obtient la charge en qualité de directeur d'études adjoint, par un arrêté du 5 octobre 1876. Il s'agit du premier enseignement officiel de langues et littératures celtiques en France.

Henri Gaidoz vient de donner aux études celtiques une impulsion qui leur valait enfin une reconnaissance officielle. En 1881, grâce à ces mêmes efforts, une chaire d'études celtiques se crée au Collège de France. Mais Gaston Paris et Henri Martin la destinent à Henri d'Arbois de Jubainville¹⁶. Pour Henri Gaidoz, c'est une blessure bien âpre, intime, qui est à l'origine de la profonde rancœur qu'il nourrira désormais envers celui qu'il considérera toujours comme son rival. Dans un élan de fertilité, dès 1885, il choisit même de lui abandonner la direction de la *Revue celtique*¹⁷.

Il consacre alors tous ses efforts à la publication de *Mélusine*, revue fondée avec Eugène Rolland en 1877, d'abord en réaction, nous l'avons vu, à l'injonction étatique qui a imposé à la Société de linguistique de retrancher l'étude de la tradition populaire de ses statuts, mais aussi à la publication de l'ouvrage de l'Allemand Mannhardt sur la mythologie des champs et des bois chez les Indo-Européens. Quand, en 1876, Henri Gaidoz en rend compte dans la *Revue celtique*, il remarque que l'auteur a été contraint de commencer son étude à partir de l'Allemagne car il s'agit du seul pays où ce travail a été

fait de manière systématique et consciencieuse, la France ne pouvant compter que sur les *Mémoires de l'Académie celtique*. De plus, c'est auprès des prisonniers français détenus en Allemagne durant la guerre de 1870 que Mannhardt a recueilli toute une collection de superstitions et de traditions concernant la France. Dans un contexte de peu subséquent à la fin du conflit franco-allemand, Henri Gaidoz s'insurge alors : « Nous avons laissé les Allemands écrire notre philologie, allons-nous leur laisser le soin d'établir notre mythographie ? Laisserons-nous aux Allemands le soin de faire ce qui est notre œuvre¹⁸ ? ». Peu de temps après, il annonce dans la *Revue celtique* la naissance d'une revue qu'il ne nomme pas encore mais qui sera *Mélusine*, organe consacré spécialement « à la mythologie et au folklore des provinces de France¹⁹ ». Dans un premier temps, il a projeté de créer cette revue en collaboration avec d'autres membres de la Société de linguistique, outre Eugène Rolland : Abel Bergaigne, éminent védisant auquel on doit le renouvellement des études védiques, et James Darmesteter, qui est l'un des premiers iranologues français et auquel nous devons la seule traduction scientifique complète de l'Avesta existant encore à ce jour dans une langue européenne. Très vite, au cours des réunions préparatoires, une scission s'opère pourtant entre Henri Gaidoz et Eugène Rolland d'une part, et Abel Bergaigne et James Darmesteter de l'autre, ces derniers voulant que la revue dont ils dressent le projet concerne exclusivement la mythologie, et entendant restreindre l'étude de la littérature populaire à sa composante mythologique. Le 2 mai 1876, la rupture est totale²⁰. Bergaigne et Darmesteter quittent l'entreprise en annonçant leur volonté de créer une revue mythologique dirigée par Bréal, dessein qui ne verra jamais le jour. Rolland et Gaidoz, quant à eux, accomplissent l'œuvre envisagée en fondant *Mélusine*, revue qui englobe toutes les branches du folklore. Ce dernier engage des fonds personnels pour le lancement de *Mélusine* et sa banqueroute, au bout d'une année, le contraint à demander un nouveau prêt à Luzel. Cette revue pourra cependant paraître à nouveau en 1884, les efforts scientifiques d'Henri Gaidoz et Eugène Rolland en la matière, loin d'avoir fléchi après cette défaite, étant alors parvenus à susciter en France un public suffisamment nombreux pour en autoriser désormais l'existence.

Les concepts évoluent avec le temps, c'est dire avec les hommes. Le folklore prôné par Henri Gaidoz est celui des philologues de son époque et il recouvre un champ sémantique bien différent de celui que la plupart des gens associent désormais à ce mot. Il constitue pour lui un art difficile qu'il définit en un seul mot, « érudition », qualité devant être soutenue par « le talent du philologue et l'expérience de l'historien²¹ ». Or l'érudition ne s'improvise pas. Henri Gaidoz insiste beaucoup pour démarquer le folkloriste du simple collecteur car, selon lui, le recueil de collection est une chose aisée mais fort inutile si elle n'est pas destinée à être soumise à l'art du savant. Il explique ainsi le

retard de la France vis-à-vis des autres pays européens en ce domaine, et notamment de l'Allemagne où les folkloristes sont tous en même temps philologues et ont le mérite de produire des études de folklore de caractère vraiment scientifique²². S'il se réjouit de voir certains philologues appliquer la méthode du folklore à l'étude de l'étymologie populaire, dont le rôle est un fait bien connu dans la formation des langues, il se démarque en revanche vivement de l'École de philologie illustrée par Max Müller. *Mélusine* doit justement permettre de rompre avec ce qu'il nomme « ces théories spécieuses qui faisaient un monde à part d'une prétendue mythologie Indo-Européenne²³ ». Considérant que « l'ironie est la meilleure des réfutations », il traduit de l'anglais pour le publier dans *Mélusine* un article satirique particulièrement savoureux qui parodie les théories de Max Müller : « Comme quoi Max Müller n'a jamais existé »²⁴. Selon Gaidoz, la mythologie comparée, expression formée par analogie avec celle de grammaire comparée, cherchait des étymologies savantes ; elle n'a pas trouvé autre chose et représente l'antipode du folklore²⁵.

Mais du folklore il ne dédaigne aucun aspect. On sait en effet qu'il a compté au nombre des collaborateurs des *Kryptadia*, publication consacrée au folklore obscène²⁶. L'examen de la correspondance qu'il a entretenue avec les folkloristes de son époque révèle d'ailleurs qu'il n'hésitait pas à demander à ses correspondants de mettre de côté les pièces « trop salées » pour être publiées dans une revue destinée au grand public en vue de leur insertion dans ces recueils²⁷. Les noms des membres du comité de rédaction, comme celui des collaborateurs de cette revue, jadis gardée par la Bibliothèque nationale en son Enfer, ont longtemps été tenus secrets. Il faut le plus souvent compter sur quelques remarques incidentes, glanées ici ou là par les rares personnes qui, comme Claude Gaignebet, ont travaillé sur cette publication, pour apprendre quels ont été ses principaux collaborateurs : ils comptent parmi les plus grands folkloristes européens de l'époque. Nous envisagerons cette question en détail dans le chapitre qui est ici spécialement consacré à cette publication. Si Gaidoz ne révélera que tardivement au public sa participation aux *Kryptadia*, dès leur publication il ne cachera jamais pourtant l'intérêt qu'il leur porte, les mentionnant à plusieurs reprises dans ses articles et allant jusqu'à s'insurger, au détour du compte rendu sur les *Contes populaires de la Gascogne* de Bladé dans *Mélusine*, que leur auteur estime qu'il n'y a pas de *Kryptadia* dans le sud-ouest de la France : « la Gascogne serait donc un pays exceptionnel et il faudrait croire qu'au Moyen Âge, tout au moins lorsque florissait la littérature des fabliaux, il y aurait eu une sorte de douane morale autour de la Gascogne et que cette douane, en laissant passer certains fabliaux – que nous trouvons dans le recueil de M.B. – aurait arrêté et confisqué les autres ! (...) Nous avons grand peine à croire que les Gascons soient plus chastes des oreilles que les habitants des autres provinces de France²⁸. »

À la toute fin du XIX^e siècle, si l'on estime généralement que le folklore a alors accompli de remarquables progrès, Henri Gaidoz, quant à lui, refuse de s'en satisfaire. Certes, il note que les publications sont désormais bien plus répandues mais il s'agit de collections et non d'études historiques et comparatives qui, elles, demeurent assez rares car « on ne peut s'improviser érudit²⁹ ». Il conclut son article, disant :

En somme, toutes ces études, au loin et au large, qui sont l'étude de la tradition et des survivances chez l'homme et dans les groupes humains, convergent vers une étude d'ensemble qui sera la science de l'avenir, si elle n'est pas au-dessus des forces de l'intelligence humaine, je veux dire du *genus homo* dans son développement psychologique, intellectuel et social³⁰.

Derrière l'impressionnant travail scientifique, il y a un homme et, depuis l'âge mûr, malade qui plus est. Il connaît, en effet, une solitude imposée par la maladie, devant soutenir sa santé vacillante par un régime sévère peu compatible avec l'exercice d'une vie mondaine qu'il rechigne d'ailleurs à mener dans les rares occasions où il y est contraint. À force de privations et de soins, il parvient à conserver une vie ralentie. Il finit par vivre confiné dans sa bibliothèque, satisfaisant à ses curiosités et cultivant son érudition. Ses critiques, il ne les épargne ni aux autres, ni à lui-même. Il les énonce dans ce style alerte, franc, incisif et souvent mordant qui le caractérise³¹. Ses amitiés sont tout aussi vives. Ainsi, il n'hésite pas à proposer à Luzel, qui vit en Bretagne, de se charger lui-même des nombreuses démarches nécessaires à la publication de ses manuscrits auprès d'éditeurs parisiens. Quand Eugène Rolland, déçu par l'insuccès de *Mélusine*, se désintéresse de la revue, laissant à Henri Gaidoz le soin d'assumer seul une lourde charge de travail, alors que ce dernier doit affronter de nombreux problèmes de santé et assurer ses cours à l'École pratique des hautes études, il manifeste certes son mécontentement à Luzel mais pour aussitôt lui écrire, dès la missive suivante, « Veuillez garder pour vous ce que je vous ai dit de la mort qui menace Mélusine et du peu de satisfaction que me donne aujourd'hui R.³² ». En près de trente ans de correspondance, on ne trouvera jamais ailleurs la moindre critique de ce collaborateur. Après le décès d'Eugène Rolland, il entreprend même « comme un devoir d'amitié » la lourde tâche de publier de façon posthume les derniers volumes de *Faune populaire de la France* et de *Flore populaire*, en dépit de toutes les difficultés impliquées par l'entreprise du fait de la méthode si particulière adoptée par Eugène Rolland qui, même après avoir rédigé, continuait à mettre des notes de côté en vue de leur intégration ultérieure au manuscrit³³. Il acquiert à cet effet les manuscrits et les notes de son ami lors de la vente aux enchères de ses biens personnels qui a suivi son décès. Henri Gaidoz parvient même à obtenir une subvention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'aider à subvenir aux frais

de publication³⁴ tout en regrettant que la Société de linguistique, dont il estime que son ami a réalisé seul ce qu'elle avait projeté, ne l'ait jamais gratifié de son vivant du prix Bibesco³⁵. Chaque volume posthume comporte, en préface, les plans de publication mais également la crainte qu'une mauvaise santé et, surtout, l'affaiblissement de sa vue ne l'empêchent de mener cette œuvre jusqu'à son terme. Dans cette perspective, il envisage même de léguer les manuscrits non publiés à un dépôt public, espérant qu'ainsi un philologue pourra, un jour, reprendre ce travail³⁶. Cette profonde générosité qu'il prodigue à ses amis l'amène même parfois à brider la rigueur de son esprit scientifique pour faire « patte de velours », par exemple quand il s'agit de dresser le compte rendu d'un ouvrage de Luzel, rentrant pour l'occasion « ces terribles griffes que l'on redoute tant³⁷ ».

Henri Gaidoz prolonge ses enseignements à l'École pratique des hautes études jusqu'à l'extrême limite de ses forces, en 1925. Il a alors 83 ans. Le contenu de ses enseignements au sein de cette institution montre que, là encore, son intérêt pour le folklore ne s'était pas démenti. On remarque en effet que derrière l'intitulé de sa chaire, « Langues et littératures celtiques », se cachent des cours qui ont toujours pris soin d'intégrer cette discipline. S'il s'est toujours senti obligé d'apprendre l'irlandais et le gallois à ses nouveaux étudiants, pour lui, il s'agit seulement d'une première étape, indispensable à l'étude de textes dont la valeur réside dans leur capacité à renseigner sur les mœurs et les croyances des peuples celtiques. C'est toujours la tradition populaire du domaine celtique qu'il souhaite appréhender au travers de l'analyse des sources écrites, quel que soit le sujet traité. Ainsi, quand il donne une leçon sur l'ancienne Irlande et sa civilisation, il précise bien qu'il n'entend jamais reconstruire leur réalité historique mais bien la façon dont les Irlandais se la représentaient, et dans les termes mêmes qu'ils employaient, en étudiant l'histoire du sens non d'un point de vue objectif mais subjectif³⁸. Pour lui, la philologie n'est donc jamais qu'un instrument qui vient soutenir l'étude de sources scripturaires permettant d'appréhender la tradition populaire.

Selon J. Vendryes, qui sera son successeur à l'École pratique des hautes études, il a été « un fureteur qui se plaisait à buissonner hors des sentiers battus ; il ne se souciait pas d'ouvrir de larges avenues pour y traîner derrière lui des disciples. Il se détournait plutôt de la voie qu'il avait tracée quand il s'y sentait suivi³⁹. » Cette liberté d'esprit qui le caractérise est également révélée par sa correspondance avec F.-M. Luzel. Cette indépendance est si profondément ancrée en lui qu'à la question de Luzel sur le gain obtenu par la prochaine absorption par l'État de l'École des sciences politiques, où il professe, il rétorque : « Ce que j'y gagne ? J'y perds toute la liberté de ma parole. Si j'avais de la fortune, ou

seulement de la santé, j'enverrais promener et l'École des sciences politiques et l'École des hautes études et la France même, et j'irais courir le monde⁴⁰. »

Aussi, paradoxalement, malgré cet impressionnant parcours universitaire et les notaires avancées qu'il a permises en France, en inaugurant dans les domaines du folklore, des études celtiques comme de l'ethnographie politique – soit, je le rappelle, autant de sciences nouvelles à l'époque –, Henri Gaidoz est mort en laissant une postérité institutionnelle pérenne mais en n'ayant pas su – ou voulu –, comme on dit, faire école. On l'oublie peut-être mais, à l'exception de *Mélusine*, les organes institutionnels créés par lui ou pour lui survivent encore de nos jours. Pourtant, à son décès, non seulement il ne s'est trouvé personne pour reprendre ses travaux et les prolonger mais l'événement fut à peine perçu. L'École pratique des hautes études, institution pour laquelle il a professé pendant pas moins de 49 années, omettra même alors de rédiger une notice biographique le concernant dans son annuaire. Sa mort marqua simplement la disparition, le 2 avril 1932, d'un – déjà – grand ancêtre des études celtiques⁴¹.

Ses publications sont nombreuses, variées et se distribuent essentiellement en une myriade d'articles. Elles comptent également une réimpression de la *Welsh Grammar* de Griffith Roberts (1883), quelques œuvres de traduction et la publication posthume, comme éditeur scientifique, du quatrième volume d'*Ethnogenie gauloise* du baron de Belloguet et des derniers volumes de *Faune populaire de la France* et de *Flore populaire* d'Eugène Rolland. Pourtant Henri Gaidoz n'a jamais composé qu'un seul livre, au sens moderne de ce terme, *La rage et saint Hubert*, premier numéro d'une collection destinée à vulgariser les résultats des folkloristes, *Bibliotheca Mythica*, qu'il devait diriger mais qui n'a pas survécu à ce premier volume.

Gaston Paris (1839-1903)

« Ici gît... point de *mots*... Il a rempli le monde... »

C'est par ce vers de Lamartine qu'Henri Gaidoz clôt la fort brève notice nécrologique de Gaston Paris dans *Mélusine*. Il veut ainsi saluer le folkloriste mais renonce, face à l'ampleur de ce qui a déjà été produit à son sujet, à rédiger un article de plus sur le grand homme, estimant l'entreprise par trop prétentieuse⁴². Depuis lors, nombreux sont pourtant ceux qui ont continué à écrire abondamment à son propos... Comme l'a noté Ursula Bähler, parler de Gaston Paris revient désormais à déconstruire une historiographie officielle qui a, en quelque sorte, mythifié certains aspects de sa biographie⁴³.

Joseph Bédier, en reprenant sa chaire au Collège de France, salue dans son cours d'introduction un Gaston Paris initiateur et critique des études philologiques, médiévales et folkloriques en France⁴⁴. Anatole Loquin, à l'occasion du compte rendu de sa brochure sur *Les contes populaires du Piémont* publiée en 1890, le définit comme un « sagace et autorisé folkloriste », « maître en folklore aussi bien qu'en linguistique »⁴⁵. Seulement, désormais, la philologie, oublieuse des liens qu'elle a entretenus avec la science du folklore au XIX^e siècle, estime pouvoir produire des travaux sur le fondateur de la philologie romane en France en affranchissant celui-ci de tout ce qui pourrait concerner, de près ou de loin, cette autre discipline. Au mieux, l'on se demande si l'intérêt de Gaston Paris pour le folklore n'a pas été un élément bien adventice dans sa vie ou, encore, l'on cherche à le restreindre à une période dite de jeunesse universitaire⁴⁶... Hormis de rares – mais notables – exceptions, toutes ces dissertations émanent de philologues qui, désormais, n'entendent pas grand chose au folklore et dont les démonstrations, pesamment argumentées, font sourire le folkloriste tant la naïveté de leur propos atteste une méconnaissance des éléments dont ils discutent. Aussi, après avoir rappelé brièvement, pour satisfaire au genre, les données biographiques de Gaston Paris, nous nous attacherons plus particulièrement au rôle qu'il a tenu dans le développement des études de folklore en France à la fin du XIX^e siècle.

Gaston Paris est né le 9 août 1839 à Avenay dans la Marne. Il est fils de Paulin et Pauline Paris. Son père, conservateur-adjoint des manuscrits à la Bibliothèque royale (ensuite Bibliothèque nationale), appartient à la première génération des médiévistes français. Si l'initiative revient au ministre Fortoul, ce sont les efforts scientifiques de Paulin Paris dans le domaine des études médiévales qui permirent la création à son bénéfice, le 1^{er} mars 1853, de la première chaire de langue et littérature françaises du Moyen Âge au Collège de France⁴⁷.

À l'issue de ses études secondaires, Gaston Paris part environ deux ans en Allemagne pour y être étudiant. Il réside à Bonn la première année où il suit les cours de Friedrich Diez, auteur notamment de la *Grammatik der Romanischen Sprachen*. Contrairement à une opinion répandue par certaines vues mythifiées de la biographie de Gaston Paris, il ne faut voir dans cette rencontre aucun voyage initiatique de philologie auprès de Diez. C'est Ferdinand Wolf qui, par des conseils prodigués à son père, détermine le choix de cette université et qui le recommande à Diez. Comme Gaston Paris ignore encore l'allemand, il ne suit que fort peu de cours et il faut qu'il soit assigné par le juge de l'Université, qui le contraint à suivre un cours privé, pour qu'il assiste au cours de Diez, consacré cette année-là à la *Gerusalemme liberata* de Tasse. Il passe l'année suivante à Göttingen où il suit un programme d'études

plus organisé mais qui concerne essentiellement la philologie classique et germanique, notamment auprès d'Ernst Curtius. Il manifeste alors un intérêt véritable pour la philologie allemande du Moyen Âge mais pas encore pour celle des langues romanes⁴⁸.

À son retour à Paris, à l'automne 1858, il s'inscrit à l'École des chartes. La vocation de Gaston Paris pour les études médiévales ne s'affirme véritablement de manière probante qu'au cours de ses années d'études dans cette institution, sans doute en raison du modèle paternel. À cette époque, la philologie romane y était enseignée par Guessard mais, nous l'avons vu, elle n'y avait pas le caractère scientifique qu'elle connaissait en Allemagne. Il sort de l'École des chartes en 1862 avec une thèse d'archiviste-paléographe consacrée à l'*Étude sur le rôle de l'accent latin*. Dès lors, Gaston Paris s'efforcera – conjointement à Paul Meyer – de donner à la France une philologie romane présentant des critères de scientificité comparables à ceux établis en Allemagne et il parviendra même à amplifier singulièrement les progrès accomplis par Diez dans cette discipline⁴⁹.

À cette époque, il s'emploie à une traduction de la *Grammatik der Romanischen Sprachen* de Diez. Toutefois, l'histoire de cette entreprise est émaillée d'in vraisemblables contretemps et malentendus qui ne rendront sa parution possible qu'en 1876, soit quatorze ans plus tard. Il soutient également deux thèses de licence en droit en août 1862 et entreprend, dès le printemps 1863, la rédaction de celle, plus vaste, consacrée à l'*Histoire poétique de Charlemagne* qu'il soutiendra en Sorbonne en décembre 1865⁵⁰. Gaston Paris a alors achevé la « période préparatoire » – comme il le dit lui-même. C'est également un moment douloureux, marqué par la mort de sa mère⁵¹. Cette même année, il fonde avec Paul Meyer, Hermann Zotenberg et Charles Morel la *Revue critique*, publication destinée à introduire en France des articles de philologie de teneur plus scientifique⁵².

Sa carrière commence dès 1866, quand il doit suppléer pour la première fois son père au Collège de France. En 1867, il devient professeur de grammaire historique aux cours libres de la rue Gerson, ouverts en 1866 sur le modèle des séminaires allemands. L'École pratique des hautes études, officiellement fondée en 1869, prendra le relais de ces cours ; Gaston Paris y est appelé dès sa création. Il remplace également une nouvelle fois son père au Collège de France pendant trois ans⁵³.

En 1872, il fonde *Romania* avec son ami Paul Meyer, revue de philologie consacrée à la période ancienne des langues et littératures néolatines mais qui inclut dans les objets envers lesquels elle doit avoir un intérêt particulier et durable l'étude des patois et de la littérature populaire. Ce périodique affiche d'ailleurs, dès son prospectus, la volonté d'inciter des collaborateurs à recueillir les contes, légendes et chansons du peuple⁵⁴.

Cette même année, il prend définitivement possession de la chaire de son auguste géniteur au Collège de France⁵⁵. Sa carrière le porte désormais à assumer une incessante accumulation de titres et de distinctions : en 1873, il est nommé président de la Société de linguistique ; deux ans plus tard, il est promu chevalier de la Légion d'honneur sur la recommandation d'Ernest Renan ; cette même année, il est co-fondateur de la Société des anciens textes français et provençaux. Choisissons encore de noter qu'en 1884 il fonde avec Paul Meyer la collection « Bibliothèque du Moyen Âge », chez Vieweg, dotant ainsi la France d'un organe spécialisé dans l'édition des textes fondamentaux du Moyen Âge. En 1895, il est nommé administrateur du Collège de France et, en 1896, il est élu à l'Académie française⁵⁶...

À la fin du XIX^e siècle, les médiévistes ont le sentiment que le Moyen Âge s'associe de manière particulièrement étroite aux études de folklore car ils le perçoivent comme source d'une culture populaire s'opposant à celle des intellectuels⁵⁷. Si Gaston Paris place Champfleury à l'origine du développement du folklore français⁵⁸, lui-même veille désormais à encourager le goût de telles études auprès de ses disciples. Ainsi Mario Roques, par exemple, demandera une réorientation du travail de la linguistique en direction de l'ethnographie, le langage étant pour lui un fait social inséparable de l'histoire de la civilisation. Il rêvera d'ailleurs de la constitution d'un grand « musée roman » permettant à la fois d'expliquer les mots en même temps que les techniques⁵⁹.

La volonté de Gaston Paris de voir se développer l'étude du folklore en France ne s'exerce pas seulement dans le cadre de ses relations pédagogiques. En 1866, il publie dans la *Revue critique* une longue note critique sur le livre de Bujeaud, *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois*, où il appelle les folkloristes français au recueil de ces « trésors dédaignés ». « Tout le monde n'est pas encore arrivé à reconnaître cette poésie et cette beauté » dit-il⁶⁰. Il entend la poésie populaire dans son acception large en y englobant les chansons, les contes d'enfants, les formules de tout genre, les proverbes et les superstitions, en d'autres termes ce que nous qualifions aujourd'hui de manière indifférenciée du nom de folklore. Il signale tout l'intérêt scientifique qu'elle possède et énonce un certain nombre de points de méthode pour servir à la constitution de cette science encore jeune qui a pour tâche de les étudier. Appartenant à cette génération de folkloristes qui n'envisagent pas de séparer folklore et philologie, sa démonstration méthodologique s'appuie sur un parallèle entre ces deux sciences. Dans un cas comme dans l'autre, un trait caractéristique n'apparaît jamais de manière isolée, aussi invite-t-il à se placer dans une perspective comparatiste, seule garante à terme de sa compréhension, et dont le but ultime est, comme en philologie, de parvenir

à la restitution de la forme primitive⁶¹. Il engage ainsi à déterminer les rapports entretenus par ces variantes, ainsi que la valeur de chacune d'entre elles, point de la science du folklore qui n'est pas encore établi, contrairement à la philologie. Cette dernière a en effet déjà pu arriver à des résultats scientifiques car les monuments qu'elle étudie sont plus riches. Une telle classification reste encore à établir pour le folklore et il a besoin, pour ce faire, que le travail de collecte soit mené de manière plus systématique⁶². Il engage donc les collecteurs à se mettre à l'œuvre en leur édictant quelques principes méthodologiques à suivre scrupuleusement : fidélité absolue du travail d'édition, c'est-à-dire sans procéder à aucune modification et en faisant précéder d'un avertissement toute tentative de suppléer à des lacunes ; indication de toutes les variantes ; notation de la musique et des diverses manières de chanter ; précision du lieu où la tradition a été recueillie et de l'identité de l'informateur mais aussi de la rareté ou, au contraire, de la large diffusion du matériel ; distinction entre populaire et imitation moderne. Quant au commentaire du collecteur, « le meilleur sera le plus court⁶³ ». Il préfère en effet que l'on s'en abstienne plutôt que de voir produire un texte de nature imparfaite, faute d'une préparation suffisante nécessitant la connaissance des diverses langues de l'Europe. Il redoute particulièrement les pseudo-explications historiques des collecteurs qui ne résistent généralement pas face à des recherches comparatives⁶⁴. Ces recommandations ne s'expriment pas seulement de manière formelle, au travers des lignes de la *Revue critique*, mais sont adressées, individuellement, aux collecteurs, comme le révèle indirectement la correspondance entre Henri Gaidoz et François-Marie Luzel. Dès 1869 – date à laquelle s'initie cette dernière – il y apparaît que Gaston Paris discute de folklore avec Henri Gaidoz et que tous deux prodiguent leurs conseils à Luzel, exigeant de lui qu'il soit fourni au monde savant uniquement des matériaux bruts, c'est-à-dire dans une forme identique à celle de leur collecte⁶⁵.

En 1868, dans sa séance du 29 février, il participe à la commission formée par la toute jeune Société de linguistique en vue d'arrêter les bases du glossaire comparatif des noms populaires de plantes dont nous avons déjà parlé. La circulaire, signée Bréal, est lancée le 1^{er} mars mais le projet, on l'a dit, restera sans suite. Comme l'a fait remarquer Henri Gaidoz, la commission une fois nommée, pour la Société de linguistique l'affaire était déjà enterrée⁶⁶...

En 1877, Gaston Paris signe la préface des *Devinettes ou énigmes populaires de la France* d'Eugène Rolland. Il y reprend un thème déjà martelé dans son article de 1866 : le retard de la France en matière de folklore, explicitant celui-ci par des conditions historiques et culturelles propres à ce pays. Fortement unifiée et orientée par une conception générale de la civilisation, la France n'a pas senti le besoin, contrairement à l'Allemagne et aux pays slaves, de se constituer ainsi « une conscience

historique » guidée par un sentiment d'identité nationale. Il a fallu attendre, dit-il, que cette matière intègre un champ foncièrement scientifique pour que celle-ci commence à susciter un intérêt sur le sol français⁶⁷. Puis, suivant le fil des énigmes, Gaston Paris expose avec tout le brio qui le caractérise les repères méthodologiques majeurs qui balisent alors la question de la transmission des variantes que l'on trouve attestées chez des peuples parfois très éloignés, oscillant entre hypothèses d'une origine commune ou d'une transmission. Il se doit alors d'admettre qu'une même solution ne peut être valide pour tous les faits et confesse que cette discipline ne parvient pas, pour l'instant, à résoudre l'ensemble des questions qu'elle se pose en vue de connaître et de comprendre l'humanité⁶⁸.

L'intérêt de Gaston Paris pour le folklore s'exprime également dans la sympathie et le soutien qu'il témoigne au mouvement des Félibres et, particulièrement, à Frédéric Mistral, qui lui communique d'ailleurs des informations pour son *Petit Poucet et la Grande Ourse*. En 1875, il est membre du jury du concours philologique et littéraire ouvert par la Société des langues romanes. En 1890, il appuie la candidature de Mistral pour le *Trésor du Félibrige* au prix Jean Reynaud décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'abord par l'envoi d'une lettre à la commission, puis par une intervention verbale auprès de cette même institution⁶⁹.

Dans le répertoire d'« Adresses des folkloristes » publié dans l'*Almanach des traditions populaires* « avec indication de leurs études spéciales », dès 1882, on peut lire : « Paris (Gaston), Membre de l'Institut, 7 rue du Regard à Paris (contes populaires comparés)⁷⁰. » À cette même date, il préside également au premier Dîner de Ma Mère l'Oye ou réunion des folkloristes, le 14 février. À cette occasion, l'on a projeté l'organisation d'un congrès réunissant tous les folkloristes du monde à Paris. C'est sur son indication que l'on envisage la date du 29 juin, « fête du solstice d'été chez beaucoup de peuples » (*sic*). S'il ne pourra être présent lors du dîner du 14 mars, il assistera et présidera cependant aux deux autres dîners organisés au cours de cette première année⁷¹. Nous ne possédons pas les comptes rendus des autres années.

Les participants à ces premiers dîners profitent de ces rencontres pour discuter, notamment, du nom à donner à cette science nouvelle qui les réunit tous mais qui, en France, ne répond pas encore à une appellation fixe. Bien qu'en 1877, dans sa préface aux *Devinettes ou énigmes populaires de la France*, Gaston Paris ait évoqué le « vieux *Folk-Lore* français », en mettant le terme en italique, il propose alors « ouï-dire » en faisant référence à Rabelais qui l'utilise comme substantif, estimant que le mot souligne bien cette transmission de bouche à oreille qui caractérise le savoir populaire. Il n'insiste pas, cependant, pour voir imposer cette appellation face à l'objection évoquant la difficulté de nommer

« ouidiristes » ceux qui s'occupent des choses populaires, le terme étant jugé peu harmonieux par les autres convives⁷².

En 1885, Gaston Paris compte parmi les premiers adhérents à la Société des traditions populaires, société dont il sera également le premier président⁷³. À la fin de sa vie, il figure encore comme président honoraire, parmi les membres du bureau.

Au cours de sa vie, il ne s'est pas contenté d'étudier des matériaux recueillis par d'autres mais il a lui-même procédé à quelques rares recueils directs de folklore, comme en témoigne Paul Sébillot dans la *Revue des traditions populaires*. Il a ainsi donné à cette revue (t. I, p. 98-99) une version de la chanson recueillie à Avenay, son pays natal, et il a également communiqué à Paul Sébillot et Henri Gaidoz quelques-uns des dictons de ce même pays qui figurent dans *Blason populaire de la France* (p. 140)⁷⁴.

Enfin, on le sait moins, mais Gaston Paris a également appartenu au comité de direction des *Kryptadia*, comme l'a révélé le premier de manière posthume l'éditeur de cette revue dans une note du tome X, datant de 1907. *L'Avis du Comité de Direction*, publié en préface au premier volume, est parfaitement anonyme. Bien qu'Henri Gaidoz attribue celle-ci à Loys Brueyre⁷⁵, Gaston Paris étant, des membres de ce même comité, le seul médiéviste, il est difficile d'imaginer qu'il n'a pas au moins contribué à la rédaction des quelques lignes y établissant un lien entre folklore obscène et études médiévales⁷⁶ :

Tous ceux qui s'occupent de la littérature populaire et traditionnelle (...) ont eu occasion de rencontrer sur leur chemin, sous toutes les formes qu'elles affectent : contes, chansons dictons, proverbes etc..., des productions qui mériteraient d'être conservées et publiées non seulement au point de vue littéraire pur (...) mais surtout parce qu'elles constituent un document d'études pour les folkloristes. Mais la crudité, l'immoralité du sujet, la grossièreté des expressions employées ont fait reculer les collecteurs qui la plupart du temps ont laissé retomber dans l'oubli les matériaux qu'ils avaient pu recueillir.

Cependant, grand nombre d'entre elles, grâce surtout aux littérateurs du moyen âge et de la Renaissance, en Italie et en France notamment, moins bégueules ou moins hypocrites que ceux de notre époque, ont passé dans les lais, les fabliaux, les soties, les farces et les contes, plus ou moins déguisées et travesties, plus ou moins dépouillées de leurs expressions grossières et cyniques primitives. Il est vrai que le public, même lettré, les ignore pour la plupart, car elles dorment dans les manuscrits des bibliothèques publiques ou privées, puisque les érudits qui ont composé les recueils les plus renommés de fabliaux n'ont pas osé troubler leur poudreux sommeil pour les insérer à côté d'autres pièces. Il y a là une mine curieuse à exploiter et plus d'un trésor

à mettre en lumière. Nous en trouverons peut-être l'occasion quelque jour. Quelques-unes et non des moins obscènes ont pourtant la bonne fortune d'être publiées dans des recueils célèbres. Témoin le lai des Quatre Souhais St. Martin (Recueil Barbazan-Méon, tome IV) dont l'auteur ne craignait pas assurément d'appeler un chat : un chat. Nous possédons ainsi une version littéraire du conte des Souhais ridicules aussi curieuse que grossière, mais dont la gaîté et l'esprit font pardonner l'absolue obscénité⁷⁷.

Il est de ces secrets qui se transmettent de bouche à oreille et dont on ne sait plus en quelle part ils ne participent pas déjà de la légende. Voilà bien des années, le grand Maxime Rodinson révéla ainsi à Claude Gaignebet que le socle sur lequel reposait le buste de Gaston Paris, conservé à l'École pratique des hautes études, était creux et cachait en son antre la collection entière des *Kryptadia*...

La bibliographie des travaux de Gaston Paris, établie peu de temps après sa mort, a été publiée dès 1904 par ses disciples Joseph Bédier et Mario Roques⁷⁸. Si l'on ne prend en compte que les titres rangés sous la rubrique « folklore », en omettant, notamment, tous ses travaux d'édition de textes médiévaux – qui, après tout, concernent également le folklore – on peut remarquer qu'ils ont répertorié pas moins de 103 articles ou comptes rendus critiques concernant cette discipline. Parmi ceux-ci mettons en exergue la célèbre étude du conte du Petit Poucet (*Le Petit Poucet et la Grande Ourse*, Paris, librairie A. Franck, 1875, VIII, 95 p.) et le volume sur *Les chants populaires du Piémont* (Paris, Imprimerie nationale, 1890, 40 p.). Toutefois, il est un long article de folklore, rédigé par Gaston Paris en 1874, qui échappe à leur bibliographie : « Le conte du trésor du roi Rhampsinite », publié de manière posthume en 1907 par Gédéon Huet dans la *Revue de l'histoire des religions*. Ce texte a été lu par Gaston Paris, se présentant comme « mythographe » – un des noms utilisés anciennement par les folkloristes pour se qualifier – devant l'Académie des inscriptions au cours des séances des 16 octobre et 13 novembre 1874. Il n'a pas publié lui-même ce travail auquel il n'a jamais pris le temps d'apporter les révisions qu'il souhaitait y faire⁷⁹. Son éditeur rappelle cependant dans sa préface qu'il parlait encore à ses élèves bien des années plus tard, à son cours du dimanche, de cette étude du conte du voleur malin en estimant que son résultat principal restait encore valide. Cette conclusion est une démonstration que la version de ce conte donnée par Hérodote présente des traces d'altération et d'omission manifestes⁸⁰.

Le cours du dimanche auquel fait référence Gédéon Huet a été institué par Gaston Paris. Il le réserve à ceux de ses élèves qu'il juge les plus doués auxquels il dispense ainsi un enseignement supplémentaire, chez lui, le dimanche matin. Ses dimanches après-midi prennent un autre caractère : il tient salon dans son cabinet de travail au Collège de France où il voit passer l'élite du monde

intellectuel, scientifique et artistique. L'on se souvient de ses manières affables et cordiales mais, surtout, de la façon dont il ne négligeait jamais personne, allant de groupe en groupe⁸¹.

Derrière l'homme attrayant et spirituel en société se cache un être mélancolique qui avoue lui-même avoir été marqué sur le plan personnel par nombre d'épreuves bien douloureuses à surmonter⁸². Il est mort à Cannes le 5 mars 1903.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Henri Gaidoz, « Eugène Rolland et son œuvre littéraire », *Mélusine*, Paris, H. Welter éditeur, t. XI, 1912, p. 417-420.
2. Arnold Van Gennep, *Textes inédits sur le folklore français*, *op. cit.*, p. 32.
3. La définition est d'Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires ...*, *op. cit.*, p. 192.
4. Henri Gaidoz, « Eugène Rolland... », *Mélusine*, *op. cit.*, p. 431.
5. Arnold Van Gennep, *Le folklore français*, *op. cit.*, p. 94.
6. Henri Gaidoz, « Eugène Rolland... », *Mélusine*, *op. cit.*, p. 418-440. Ce texte est accessible en ligne dans le dossier « Les relations Gaidoz-Sébillot » de *Bérose* (<http://www.berose.fr/document/spip.php?article196>).
7. Ces journées d'études *Eugène Rolland ((Metz, 1846 - Paris, 1909). Le folkloriste et ses marges*, se sont tenues à Metz, à l'Université Paul Verlaine, les 27 et 28 mai 2010. Elles sont destinées à alimenter le dossier « Rolland, Eugène (1846-1909) » dans *Bérose* (<http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique85>).
8. Joseph Vendryes, « Henri Gaidoz », *Revue Celtique*, t. 49, 1932, p. 335.
9. *Ibid.*
10. Henri Gaidoz, « Prospectus », *Revue celtique*, t. I, 1870, n. p.
11. Cf. la correspondance entre Henri Gaidoz et F.-M. Luzel de l'année 1869 et 1870.
12. Lettre à Luzel du 19 février 1871.
13. Henri Gaidoz, *Introduction à l'étude de l'ethnographie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1907, p. 6-8.
14. Lettres à Luzel de 1872.
15. Lettre à Luzel du 22 novembre 1875.
16. Alfredo Morel-Fatio, « Notice sur la vie et l'œuvre de M. d'Arbois de Jubainville », *Bulletin de l'École des chartes*, t. 74, 1913, p. 489-490. Dans une lettre du 26 janvier 1879 d'Arbois remercie Gaston Paris en disant : « j'accepte avec grand plaisir la nouvelle situation que vous m'offrez (...) je serai bien heureux de pouvoir causer avec vous plus souvent » et, dans une lettre du 30 mars, adressée toujours à Gaston Paris : « je suis bien reconnaissant envers M. Henri Martin et envers les amis qui ont apostillé la lettre ».
17. Henri Gaidoz, « Adieux au lecteur », *Revue celtique*, t. V, 1885, p. V-VI.
18. *Revue celtique*, t. III, 1876, p. 119-123.
19. *Ibid.*, p. 147.
20. Lettre à Luzel du 3 mai 1876.
21. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 190.
22. *Ibid.*
23. *Mélusine*, t. II, 1884, p. 3.

24. *Ibid.*, p. 73-88. Cet article est lui-même une reprise du petit opuscule publié par J.-B. Pérès, bibliothécaire de la ville d'Agen, *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* (1837, 2^e édition), pour réfuter, en le moquant, le système d'interprétation astrologique des mythes développé en 1795 par Charles-François Dupuis dans *L'Origine de tous les Cultes*.
25. *Ibid.*, p. 97.
26. *Ibid.*, t. XI, 1912, p. 440.
27. Cf. lettre à Luzel du 25 février 1877 et Guy Latory, *Félix Arnaudin : correspondances*, Bordeaux, Éditions confluences, 1999, p. 66-67.
28. *Mélusine*, t. III, 1886-1887, p. 100-105.
29. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 190.
30. *Ibid.*, p. 193.
31. Joseph Vendryes, « Henri Gaidoz », *op. cit.*, p. 336.
32. Lettre à Luzel du 10 juillet 1877.
33. Henri Gaidoz, « Préface » in Eugène Rolland, *Flore populaire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1910, t. VIII, p. V-VI.
34. *Ibid.*, t. X, 1913, p. V-VI.
35. *Ibid.*, t. IX, 1912, p. II.
36. *Id.*, *Faune populaire*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1915, t. XII, p. VII-VIII. À ce jour, nous ignorons si Henri Gaidoz a mené à bien ce projet et, auquel cas, à quelle institution ont été confiés les manuscrits encore inédits d'Eugène Rolland.
37. Lettre de Luzel du 12 mars 1886.
38. *Annuaire de l'École pratique des hautes Études : section des sciences historiques et philologiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1895, p. 89-90.
39. Joseph Vendryes, « Henri Gaidoz », *op. cit.*, p. 336.
40. Lettre à Luzel du 17 juillet 1881.
41. Joseph Vendryes, « Henri Gaidoz », *op. cit.*, p. 334.
42. Henri Gaidoz, « Gaston Paris », *Mélusine*, *op. cit.*, t. XI, p. 65.
43. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 27.
44. Joseph Bédier, *Hommage à Gaston Paris*, Paris, Honoré Champion éditeur, 1904, p. 27.
45. *Mélusine*, t. V, 1890, p. 73 et p. 78.
46. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 14-15 et Mary, Speer, « Gaston Paris philologist and mythographer », *Translatio studii*, Amsterdam-Atlanta, Éditions Rodopi, 2000, p. 325 et p. 327.
47. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 31-32.
48. *Ibid.*, p. 38-43.
49. *Ibid.*, p. 89-103.

50. *Ibid.*, p. 103-110.
51. *Ibid.*, p. 119.
52. *Ibid.*, p. 121.
53. *Ibid.*, p. 125-129.
54. *Romania*, t. I, 1872, p. 2-4.
55. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 135
56. *Ibid.*, p. 667-669.
57. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales en France*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 497.
58. Gaston Paris, « Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois », *Revue critique d'histoire et de littérature*, Paris, Librairie A. Franck, t. I, p. 302-303.
59. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales en France*, *op. cit.*, p. 493.
60. Gaston Paris, « Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois », *op. cit.*, p. 303. On remarquera que Gaston Paris reprend alors des thèmes déjà développés au moment de la mise en œuvre de l'enquête Fortoul sur les poésies populaires de la France, notamment dans les instructions publiées par le Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France qui s'ouvrent en précisant que « dans presque tous les autres pays de l'Europe, de pareilles collections ont déjà été formées » et que « la France est moins avancée à cet égard (...) lacune [qui] a pour cause un dédain irréfléchi né des habitudes un peu mondaines que notre littérature avait peut-être trop empruntée à notre ancienne société » tout en mettant également en avant « les franches beautés de cette simple poésie ». Cf. Jacques Cheyronnaud, *Instructions pour un recueil général de poésies populaires de la France (1852-1857)*, Paris, CTHS, 1997, p. 85.
61. *Ibid.*, p. 305-310.
62. *Ibid.*, p. 303.
63. *Ibid.*, p. 311.
64. *Ibid.*, p. 304 et p. 311.
65. Lettre de Gaidoz à Luzel du 24 avril 1869.
66. Henri Gaidoz, « Préface », in Eugène Rolland, *Flore populaire*, *op. cit.*, 1912, p. I-II.
67. Gaston Paris, « Préface », in Eugène Rolland, *Devinettes ou énigmes populaires de la France*, Paris, F. Vieweg, 1877, p. V-VI.
68. *Ibid.*, p. VIII-X.
69. Jean Boutière, *Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris*, Paris, P.U.P.S., 1978, p. 21-27.
70. *Almanach des traditions populaires*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1882, t. I, p. 27.
71. *Ibid.*, 1883, p. 74-75.
72. Paul Sébillot, *Le folk-Lore*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1913, p. 4-5.
73. *Id.*, « Gaston Paris », *Revue des traditions populaires*, t. 18, 1903, p. 164.

74. *Ibid.*
75. *Mélusine, op. cit.*, t. XI, p. 440.
76. La longue note de Welter, que nous venons d'évoquer, tend à laisser penser de même car c'est en citant ce fameux *Avis* qu'il est amené à révéler le nom de Gaston Paris : « Comme le dit si bien le Comité de Direction du Recueil dont faisait partie feu Gaston Paris » (1907, n. p.).
77. Anonyme, « avis du comité de direction », *Kryptadia*, Heilbronn, Henninger frères éditeurs, t. I, 1883, p. VI-VII.
78. Joseph Bédier et Mario, Roques, *Bibliographie des travaux de Gaston Paris*, Paris, É. Bouillon, 1904, *passim*.
79. Gaston Paris, « Le conte du trésor du roi Rhampsinite », *Revue de l'histoire des religions*, t. 55, 1907, p. 151.
80. *Ibid.*
81. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 182-184.
82. *Ibid.*, p. 194-196 et p. 201.



« Les oies et la tortue ». Extrait du *Humayunnama* traduit par Ali Chelebi (xvi^e siècle), également connu sous le nom de *Fables de Bidpai*, et dérivant du *Panchatantra*. Jean de La Fontaine, dans « La tortue et les deux canards » (livre X, fable 2) présente une variante de ce conte.

OBJETS ET MÉTHODES

L'étude des traditions populaires, pour le philologue, se divise en deux grandes branches : la littérature orale et la philologie populaire, cette dernière désignant essentiellement l'étude de ce qu'on appelle communément les dialectes, dont on considérait qu'ils conservaient de manière privilégiée la trace de langues « primitives¹ ». Même si littérature orale et philologie populaire se sont toutes deux développées à peu près simultanément, pour ne pas dire conjointement, le champ d'étude de l'une ne recouvre pas exactement celui de l'autre et, par souci de clarté, nous nous réservons le droit de les envisager séparément quand cela est nécessaire.

La théorie orientaliste

Avant même que ne se développe à nouveau en France le goût pour l'étude des traditions populaires, Théodore Benfey, en 1859, élabore une théorie sur l'origine des contes populaires. Contrairement aux folkloristes de la fin du XIX^e siècle, il se cantonne à l'étude de la littérature orale et néglige celle des traditions populaires contemporaines, directement recueillies. Il convient, toutefois, de lui faire une large place ici en raison de l'influence qu'ont eue ses théories sur les travaux des folkloristes des deux générations qui lui ont succédé car, comme l'a écrit Henri Gaidoz, « tout ce qui est littérature populaire est, à proprement parler de la littérature comparée (...) puisque, à quelques variantes près, ou à quelques types de contes ou de chansons près, tout se rencontre chez plusieurs nations² ». Si, dès 1838, Loiseleur Deslongchamps avait déjà avancé l'idée que l'origine des contes populaires européens devait se chercher en Inde³, c'est seulement avec Benfey que nous voyons cette hypothèse se systématiser en des positions quasi dogmatiques qui seront appelées communément « la théorie orientaliste ». Il profite de l'introduction à son édition des *Panchatantra* de 1859 pour exposer largement et complètement un système qui avait déjà été avancé partiellement dans plusieurs de ses précédents travaux⁴. Selon lui, donc, à l'exception des fables d'Ésope, reçues des Indiens par les Grecs, l'origine de tous les contes populaires européens doit être trouvée en Inde. Ils auraient été composés aux temps historiques, après la naissance de Bouddha. Leur propagation à l'ouest a pu avoir lieu au moyen de trois canaux :

- Avant le X^e siècle, un certain nombre d'entre eux se sont propagés grâce à la tradition orale. Les débuts de cette migration correspondent à l'expédition d'Alexandre en Inde.

– Après cette période, la tradition orale est devenue moins importante que la tradition littéraire et la diffusion a surtout eu lieu grâce à cette dernière en suivant les contours de l'influence islamique. Byzance, point central entre les deux civilisations, orientale et occidentale, a de ce fait une importance capitale. Mais l'existence d'un Orient latin, par la rencontre prolongée des Asiatiques et des chrétiens en Terre sainte lors de pèlerinages ou, surtout, des croisades, favorise également cette transmission, tout comme l'Espagne, en raison de la domination arabe dans ce pays. Le matériel indien, traduit en persan, en arabe, en hébreu et en syriaque parvient ainsi à toucher même l'Occident chrétien.

– Le matériau bouddhique s'est propagé en Chine et au Tibet puis aux Mongols et, de là, en Europe.

La tradition orale est ici perçue comme ayant soutenu constamment ce mouvement de diffusion des contes, surtout dans les pays slaves, même si après le x^e siècle son influence a été moindre. Benfey estime même que les contes indiens, en raison de leur excellence intrinsèque, auraient finalement supplanté toute idée similaire qui leur aurait préexisté chez les différents peuples auxquels ils seraient parvenus⁵. Selon lui, les contes européens porteraient en eux-mêmes le témoignage de leur origine orientale et, même, les versions modernes révéleraient des traits typiquement indiens, voire des indices de mœurs spécifiquement bouddhiques. Ces théories sont prolongées dans une méthode de comparaison employée fréquemment par les orientalistes, comme par les romanistes et notamment par Gaston Paris. Elle consiste à comparer simplement les différentes formes conservées d'un récit, opposées en deux séries : un groupe oriental et un autre groupe, occidental. D'ordinaire, cette comparaison tend à démontrer que certains éléments du récit occidental, en désaccord avec la version orientale, sont gauches et maladroits car ils représentent des adaptations. Dans la forme orientale, au contraire, les traits seraient « naturels » et « logiques » car conformes aux mœurs de leur pays d'origine comme à l'esprit du conte. Ils représentent donc la forme-mère⁶.

Mais, alors que Benfey considère ces vues comme une hypothèse de travail devant être vérifiée par l'examen individuel de chaque conte, les importantes notes comparatives dont il dote chacune des histoires de son édition des *Panchatantra* parviennent à si bien convaincre ses contemporains que nombreux sont ceux qui, après lui, orientent aveuglément leurs recherches dans cette perspective. De fait, c'est une intense période d'études comparatives des contes littéraires qui s'amorce ainsi. Ces vues seront adoptées, notamment, par l'ensemble des romanistes français, à l'exception de Bédier. Ainsi, à la suite de Benfey nous est-il possible de citer des noms aussi prestigieux que ceux de Köhler,

Liebrecht, Luzel, Comparetti, G. Paris... et nous pourrions en nommer bien d'autres encore. Mais surtout, hormis quelques articles de Gaidoz dans *Mélusine*, nul n'a jamais directement attaqué cette théorie avant Bédier⁷. Or ce dernier le paiera chèrement dans ses relations institutionnelles avec ses collègues romanistes. Il faudra donc attendre la mort d'Emmanuel Cosquin, en 1919, pour que cesse définitivement la mise en pratique des théories de Benfey dans l'étude des contes populaires⁸. Comme le dira Bédier, « par l'œuvre de ces savants, la théorie orientaliste est devenue courante, commune, officielle⁹ ».

Pourtant, les erreurs de cette théorie se révèlent avec une cruelle évidence aux yeux du lecteur contemporain. À la décharge de Benfey, précisons que s'il ne remarque pas lui-même les défauts majeurs de son système cela tient, en partie, au fait que de son temps les contes populaires n'ont pas encore été collectés assez largement. Il ne peut donc pas disposer d'une vue d'ensemble, ou même suffisamment vaste, du réservoir de contes populaires, indiens comme européens. Il doit se contenter des collections littéraires qu'il connaît. À travers le vaste recueil qui a été entrepris depuis lors, nous savons désormais que seuls quelques contes indiens peuvent correspondre, et être identifiés, à des contes européens et qu'aucune migration de masse de contes populaires, d'est en ouest, ne saurait raisonnablement être envisagée¹⁰. De plus, à cette époque, les savants ne savent pas encore distinguer les différents types de contes populaires tels qu'ils ont été, depuis, précisément définis. Ainsi, par exemple, quand Benfey entreprend d'examiner des contes qui correspondent au type Aa Th 513 (*strange helpers*), il réunit comme variantes des contes dissemblables, n'entretenant aucune relation mutuelle, et appartenant même à des catégories diverses, simplement parce qu'ils contiennent des personnages ayant des attributs étranges, bien que les dits attributs soient eux-mêmes foncièrement différents les uns des autres dans les textes envisagés¹¹.

Mais, en cet instant, n'entend-on pas murmurer le nom de Max Müller ? Existerait-il une parenté entre ces théories et celles du célèbre savant anglais ? Non, en vérité, il n'y en a aucune. Théodore Benfey, bien qu'il désigne l'Inde comme point d'origine des contes populaires européens, rejette pourtant les théories mythologiques de cette école. Et, même, en dépit d'une insuffisante connaissance du matériel existant et d'une méthode fautive, les théories de Benfey se sont efforcées de s'opposer aux théories mythiques, qualifiées par certains de « fantaisies mythologiques », qui ont circulé depuis les Grimm et jusqu'à Max Müller¹². En fait, un certain nombre des fervents successeurs de Benfey a adopté de telles positions méthodologiques précisément en réaction contre les excès en matière d'étymologie de quelques disciples de Max Müller. Il ne faudrait pas, pourtant, en déduire

une opposition farouche entre les deux camps. Si Benfey et ses émules rejettent les théories de Müller et veulent y faire échec en développant les leurs, Müller, lui, ne développe pas d'attitude hostile à leur égard ; il admet même les théories de Benfey pour l'étude des fables et des nouvelles¹³.

L' « hérésie » müllerienne

De la même façon que, comme l'a écrit Bédier, « aucune théorie mythologique, quelle qu'elle soit, actuelle ou à naître, ne peut rester indifférente à l'école de Benfey », aucune, non plus, n'a su rester indifférente à celle de Müller¹⁴. Cette remarque résonne de façon particulièrement aiguë en France en raison, à la fois, de sa solide amitié avec Bréal, qui introduisit ses théories en France¹⁵ mais aussi de la véritable « chasse aux sorcières » intellectuelle qui a été menée dans ce pays contre ses théories ou contre toute personne soupçonnée de les reprendre : Gaston Paris en fera la vive expérience. Comme nous le verrons ultérieurement, peu de temps avant sa mort, il se sentait encore obligé de dénier farouchement toute parenté entre son *Poucet* et les théories mülleriennes en écrivant : « Je n'ai pas cette erreur sur la conscience. » Aussi écartons-nous légèrement de notre sujet, la France, pour exposer brièvement ces théories, où l'usage de la philologie est au cœur des débats, et dont la négation farouche a eu un formidable impact sur le développement théorique et institutionnel de l'étude des traditions populaires dans notre pays.

Tout d'abord, nous devons expliquer que Max Müller a, dans cette affaire qui a secoué une bonne partie de l'Europe intellectuelle de la fin du XIX^e siècle, été victime dans une certaine mesure, à la fois de la vindicte d'Andrew Lang, comme du mauvais usage que certains de ses disciples ont fait de ses théories. Celles-ci, en effet, ont été exagérées jusqu'au grotesque et ce sont ces caricatures, parfois involontaires, qui se sont propagées à travers l'Europe sans qu'il soit établi de distinction entre ces théories et celles de Max Müller. D'ailleurs, si tout avait été à rejeter en bloc dans ce système, comment une telle polémique et tant de passions auraient-elles bien pu se créer ? La réalité est, comme toujours, infiniment plus complexe. Ainsi, en 1925, éloigné de toutes ces ardentes discussions par le temps et par le lieu, Alexandre Krappe a écrit qu'il considérait toujours la théorie müllerienne comme valide et applicable dans certains cas. Il la comptait même au rang des trois grandes théories possibles pour l'étude des contes populaires, conjointement à celle de Benfey et à la théorie anthropologique de Lang et Tylor¹⁶. S'il est vrai qu'aujourd'hui, comme l'a écrit Richard Dorson, « Max Müller's sun has indeed set », peut-on pour autant penser raisonnablement que la figure la plus importante de l'école

de sanskrit de son époque ait simplement été un sot ? D'ailleurs, si tel avait été le cas, Andrew Lang aurait-il eu besoin d'un bon quart de siècle pour parvenir à démolir des idées aussi absurdes qu'il a bien voulu le dire¹⁷ ?

Mais de quoi est-il question au juste ? Après avoir appris le sanskrit, langue qui le fascine, et avoir, ainsi, pris conscience de ses particularités, notamment en matière de phonétique, Max Müller finit par établir certaines équations relevant de la linguistique comparative. Il est le premier à pouvoir mettre un terme à de soi-disant anomalies qu'aucun savant n'avait encore jamais expliquées, c'est-à-dire les éléments barbares des mythes grecs qui surprenaient de la part d'un peuple considéré comme tellement civilisé, en démontrant comment il est possible de ramener le nom des divinités grecques à leur équivalent sanskrit. Dans le prolongement de ces découvertes, il élabore un système concernant les Indo-Européens et leur migration. Il constitue sa théorie mythologique après avoir pris soin de démontrer longuement comment il est possible d'établir un parallélisme entre les grammaires des différents peuples indo-européens, mais aussi entre certaines parties de leur vocabulaire : les noms de parenté comme ceux servant à désigner le bétail, par exemple. Pour lui, ce qui s'applique à l'étymologie peut s'appliquer avec une force égale à la mythologie¹⁸. Il a prouvé qu'il n'y a rien d'irrégulier dans le langage ; il entend à présent apporter la même démonstration à la mythologie. Il en conclut donc que, après la migration des Indo-Européens, ce n'est pas seulement la langue commune, mais aussi la mythologie qui y était associée, qui se fragmentent en des branches diverses. Il vint un temps où le sens original des noms des dieux fut oublié et ne survécut plus que dans des phrases mythiques ou des proverbes de sens incertain. Müller en vient donc à définir le langage comme « poésie fossile¹⁹ ». Des récits se développèrent alors pour expliquer ces phrases. De là naquit la maladie de langage des mythes. L'âge mythopoétique que postule Max Müller correspond au moment où les premières conceptions concernant les dieux émergèrent chez les Aryens. Ils ont construit leur panthéon autour du soleil, de l'aube et du ciel. Seulement, vers cette époque, le langage ne pouvait véhiculer des notions abstraites et deux processus se développèrent donc pour communiquer : la polyonymie, où un seul mot porte plusieurs sens, et l'homonymie, où une idée est attachée à plusieurs mots. Dyaus, le dieu suprême, pouvait être compris, aussi bien comme signifiant le ciel, le soleil, l'aube, la lumière. Inversement, différents mots pouvaient aussi bien signifier le soleil avec son complexe d'associations. Ainsi, à ce stade, chaque mot pouvait avoir une valeur appellative. Ces phénomènes mythopoétiques dans la pensée et le langage ne firent qu'épaissir la confusion résultant de la maladie du langage. Müller – et on reconnaît bien là le sanskritiste – insista fortement sur le fait que les interprétations d'ordre solaire devaient toujours être basées sur des règles phonétiques strictes.

L'on a tant critiqué grassement Max Müller et souvent, sans doute, sans même l'avoir lu, ni sans savoir précisément ce qui est remis en cause – il est tellement plus simple de se ranger à la *vox populi* – que nous souhaitons ici nous attacher essentiellement à mettre en évidence les avancées que ses travaux ont léguées à la science moderne. Ce n'est pas simplement plus original ; c'est assurément utile. L'équation *Dyaus* = Zeus, révélée par Müller, fait encore les beaux jours de l'historien des religions qui cherche, en faisant sienne une évidence établie par un autre depuis plus de 150 ans, à séduire un public de non-spécialistes. De plus, on le sait maintenant, Müller a parfaitement raison de tenir le fonds mythologique commun à l'Europe, tout comme la langue, pour un héritage indo-européen antérieur à la migration. Il est d'ailleurs pleinement conscient des limites de ce legs. Par exemple, il n'hésite pas à désigner une grande partie de la mythologie hindoue comme tardive et, de ce fait, de peu d'intérêt pour la mythologie comparée²⁰. Ce postulat est donc toujours valide, contrairement à celui de la théorie orientaliste de Benfey, qui a pourtant eu une influence énorme sur la production intellectuelle de son temps, et qui s'est révélé parfaitement caduc. De plus, quand on a eu l'occasion d'assister à un exposé des théories sur ce que les linguistes contemporains appellent le « nostratique » et le « proto-nostratique », qui seraient des stades de langue encore plus anciens que l'indo-européen, on se dit que les conceptions de Müller sur la polyonymie et l'homonymie se situent dans le droit fil de ces vues. Enfin, il a raison d'estimer que les noms propres, dans la mythologie et les contes populaires, ne sont pas le fruit d'un pur hasard et qu'ils ont un sens. Cependant, ses tendances, parfois, à transposer ceux-ci de façon purement littérale, peuvent sembler excessives. De plus, pour le lecteur contemporain qui a étudié les hymnes védiques dans le texte, des affirmations comme « une bonne part des hymnes védiques sont enfantins à l'extrême : tièdes, faibles, des lieux communs²¹ » sont difficilement acceptables. Ainsi, même si les théories mülleriennes pèchent de manière évidente par certains côtés, il n'empêche qu'il a néanmoins offert des résultats de recherche qui restent toujours valides et que, parfois même, certaines de ses intuitions ont su révéler, ultérieurement, des aspects précurseurs.

Quand, en 1856, Müller publie ses théories, celles-ci furent d'ailleurs saluées par beaucoup²². Étudiant à Oxford, université où enseigne Müller, Lang expliquera plus tard qu'il l'avait lu avant même d'être diplômé et que ce sont ces lectures, justement, qui l'amènent à élaborer une théorie qu'il ne conçoit pas seulement comme résolument adverse mais, surtout, comme révolutionnaire. Dans *Custom and myth*, il confie que, dans un cadre universitaire, il eut été téméraire de sa part de développer des vues différentes de celles des Müller, Kuhn ou Bréal. C'est en constatant, toutefois, que de tels savants adoptent des vues divergentes les uns par rapport aux autres, poursuit-il, qu'il se

décide à mener cette révolution. Il considère alors que ce sont ces querelles internes de méthode qui discréditent, en fait, la philologie mythologique. Le système peut bien être appelé orthodoxe, dit-il, mais c'est une orthodoxie qui se modifie avec chaque nouveau savant qui pénètre dans l'enceinte sacrée²³. Pourtant, de 1872 et jusqu'à la mort de son adversaire, il déploiera des efforts sans nombre en vue de détruire la théorie de Max Müller. Quand on songe que Lang a été étudiant dans l'université même où enseignait Müller, à la façon dont il a ressenti le besoin de se positionner par rapport à lui, et en quels termes il a exprimé cela... un grand sens de la psychologie n'est pas nécessaire pour voir quelles résonances ont pu sous-tendre tant de peine.

Nombreuses seront les personnalités scientifiques qui viendront s'inscrire dans le débat ouvert par Andrew Lang. Mais, si l'on a beaucoup décrié Max Müller, il a eu également des adeptes fervents – peut-être trop – de Dasent à André Lefèvre, en passant par Gubernatis... et Cox, bien sûr, dont l'admiration sans bornes qu'il vouait à son maître inspira à ses étudiants la célèbre plaisanterie de potaches traduite par Gaidoz dans *Mélysine* : « Comme quoi Max Müller n'a jamais existé ». Comme l'a bien montré Richard Dorson, ce que l'on critique en réalité, ce ne sont pas tant les théories de Müller lui-même que les excès auxquels se sont livrés certains mythologues se considérant comme ses disciples, dont Cox. Ils ont cherché, en vain, à identifier des dieux et des héros similaires à l'aide de preuves étymologiques. Or c'est justement cela que stigmatisent véritablement les détracteurs de Müller dans leurs caricatures. Mais Müller, lui-même, critiqua vivement la façon dont Cox, et d'autres, avaient transposé ses théories en cherchant à établir des preuves sur la base de simples analogies²⁴.

La réponse de Müller à ses détracteurs qui, en substance, enjoint à Lang et autres non-sanskritistes, de se préoccuper d'affaires pour lesquelles ils ont quelque compétence et non de celle-ci, ne fait certainement qu'accroître l'acrimonie de leurs échanges²⁵. Müller refusera toujours de rien concéder à Lang concernant toute remise en cause de ses théories. Il ne se contente pas de répondre aux critiques ; il attaque lui-même avec virulence son principal détracteur, et son école d'anthropologie, en mettant en évidence l'ambiguïté et le flou de termes tels que ceux de totémisme, animisme, fétichisme et sauvages... « Les sauvages sont-ils tous semblables ? » demanda-t-il. Un autre des grands reproches qu'il leur adresse est de vouloir étudier la mythologie de gens dont ils ne parlent pas la langue. Ne poursuivons pas plus longtemps cet exposé des critiques de Müller qui nous entraînerait trop loin de notre sujet²⁶. Malgré tout, après des années d'une lutte intellectuelle acharnée, l'école d'anthropologie gagne sa bataille contre Max Müller et, comme le dit Richard Dorson, « l'on enterra les mythologues-philologues sous le point de vue anthropologique²⁷ ».

Les folkloristes français et l'étude de la littérature orale

À l'époque où Müller publie ses premières théories mythologiques, en France, les premiers recueils de traditions populaires commencent à peine à être édités. C'est la publication des recueils de chants bas-bretons de La Villemarqué, connus sous le nom de *Barzaz Breiz*, qui, paradoxalement, sont considérés comme l'élément déclencheur qui parvient à donner le goût de ce genre de matériaux au peuple français, en dehors du cercle étroit qu'a représenté tout d'abord l'Académie celtique, puis la Société des antiquaires de France. L'impulsion décisive viendra pourtant d'un projet politique de l'État qui se lance, dès 1852, dans un vaste programme de recueil des monuments poétiques de la France, connu sous le nom d'« enquête Fortoul », dans le but d'éclairer l'histoire nationale de ce pays²⁸. Pour ce faire, le prince-président fait prendre au ministère de l'Instruction publique, et à son comité des travaux historiques, l'initiative d'une enquête sur les chants populaires au niveau national. C'est Hippolyte Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique, qui est chargé de l'affaire. Il modifie radicalement le comité des travaux historiques qu'il appelle Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France et lui assigne pour but essentiel de recueillir les chants et poésies populaires²⁹. C'est à la section de philologie de ce comité qu'est attribuée plus particulièrement cette tâche, dont les premiers travaux vont devoir décider du contenu même de cette enquête. De quelle nature doivent donc être ces monuments populaires ? Les longues discussions du comité mettent bien en évidence que c'est la notion même de populaire qui reste encore largement à définir par ses membres. La question de la philologie y dépasse largement le problème de l'organisation graphique des sources – l'existence de variantes étant établie comme le critère déterminant l'appartenance d'un chant à la littérature orale – car, par le biais de la dialectologie voire même de la linguistique, elle se retrouve elle aussi au cœur de ces nombreux débats préalables, dont le but est de déterminer le cadre théorique et pratique dans lequel doit s'inscrire cette enquête. Il est finalement décidé que les frontières de la France du Second Empire doivent constituer les marges géographiques fixées au développement de cette enquête, en considérant que les poésies populaires produites dans certaines provinces avant leur annexion à la France doivent y être intégrées, comme appartenant désormais au patrimoine national, que celles-ci soient exprimées dans des dialectes, voire même dans une autre langue telle l'allemand. Mais, à l'inverse, les directives prévoient également la possibilité d'ouvrir leur collecte à des populations françaises n'appartenant plus à ce pays, à condition que celles-ci aient conservé des chants populaires dont l'origine est antérieure à cette séparation politique, cet héritage, fidèlement gardé, devant être revendiqué³⁰. On voit bien les enjeux politiques de définition nationale qui sous-tendent ces instructions, même si la dimension

de la recherche historique est un argument mis en avant pour les justifier³¹. Notons ainsi que les chants produits dans les colonies françaises de l'époque, notamment en créole, ne sont pas oubliés eux non plus : les peuples qui les ont composés « sont à présent réunis sous le nom de France³² ». Le souci philologique est toutefois omniprésent et on réclame le texte dans sa langue originale à ceux qui omettent de le communiquer sous cette forme. L'examen des variantes, sous leurs diverses formes dialectologiques, doit également contribuer à la mise en œuvre d'un travail plus général sur les relations entre patois et dialectes. La constitution de l'enquête suit à la fois les voies de l'Instruction publique et des sociétés savantes, ce qui lui permet d'obtenir un grand nombre de collaborateurs, qui appliquent scrupuleusement les instructions édictées par le comité³³. Nous ne traiterons pas ici des détails de sa mise en œuvre, ainsi que de ceux de son enlèvement, au bout de quelques années : ces questions, qui ont déjà été traitées, dépassent le cadre de notre travail³⁴. Précisons, simplement, que les nombreux envois reçus par le comité seront l'objet d'un inventaire pas toujours pertinent mais accompli très sérieusement en vue de la publication d'un recueil général qui ne verra jamais le jour. Avant même l'arrêt officiel de ce projet – qui ne survit pas à Fortoul – par l'État, dès 1856, des publications partielles des chants recueillis pour le comité sont éditées, au niveau régional, par les collaborateurs de l'enquête, à titre personnel³⁵. Au niveau du comité, on confie finalement le corpus recueilli à deux de ses membres, MM. Rathery et La Villegille, qui sont chargés d'en établir une édition en leur nom. L'affaire traîne pendant encore bien des années. En 1872, une lettre de La Villegille adressée au chef de la commission des travaux historiques laisse saisir l'élément qui semble désormais déterminer l'état d'inachèvement inexorable qui marque le destin de ce recueil, à savoir le contenu même des chants recueillis. Après avoir appelé, en 1853, à la nécessité de recueillir une poésie dont les « franchises beautés » ont été dédaignées jusqu'ici en France à cause d'un « dédain irréfléchi né des habitudes un peu mondaines que notre littérature avait peut-être trop empruntées à notre ancienne société³⁶ », ces mêmes habitudes mondaines semblent avoir rattrapé les personnes en charge de l'édition du recueil, qui estiment désormais que le plus grand mérite des pièces reçues réside dans l'air noté ; la grande majorité des rapports faits sur le contenu du matériel recueilli se serait accordée à dénoncer la « platitude de langage », « la grossièreté » voire « l'obscénité » de ces chansons. Derrière ces sempiternels retards éditoriaux résiderait donc en grande partie une mauvaise réception de cette littérature par le comité lui-même, qui peine à saisir la qualité littéraire de ces matériaux, où il ne retrouve pas les évocations historiques escomptées et qui, en outre, reste interloqué par la crudité de leur contenu. Peu avant de prendre la décision de liquider l'enquête, un dernier rapport, dû toujours à La Villegille, souligne encore une fois ces mêmes aspects : la plus grande masse du corpus ne vaut pas,

selon lui, la peine d'être éditée et, de plus, il est impossible de publier les textes obscènes, parvenus en grand nombre, *a fortiori* sous le patronage du comité. Il conclut donc : « C'était une belle idée qu'avait eu M. Fortoul ; mais les résultats des recherches des correspondants n'ont pas répondu au désir du ministre ; ce qui a amené l'abandon du projet³⁷. » La Villegille se retire alors de l'affaire en transmettant sa charge, mais son successeur décide de mettre un terme définitif à cette entreprise en raison de l'ampleur du travail qui resterait à accomplir, une masse importante de documents envoyés au ministère n'ayant même pas pu être encore classée. Pour liquider l'enquête, en 1876, tous les documents envoyés au comité au cours des ans sont déposés à la Bibliothèque nationale, après un classement préalable, puis mis à disposition du public après un délai d'environ un an³⁸. Plus tard, E. Rolland, Tiersot et d'autres encore, excaveront les dossiers déposés à la Bibliothèque nationale et en éditeront le meilleur. En dépit de cet échec éditorial du comité lui-même, grâce à l'élan fourni par cette enquête, l'impulsion nécessaire a été donnée. Nous l'avons vu, la publication de collections de chants populaires se sont multipliés dès 1856. Toutefois, il ne s'agit guère que de chansons, conformément à la consigne officielle qui a comme dicté la mode du temps. Parmi les auteurs de tels recueils, citons les noms de Coussemaker, Tarbé, Bujéaud ou Puymaigre³⁹...

Ces collections demeurent donc des phénomènes isolés, limités aux seuls chants populaires. Ils existent comme matériel brut, resté en dehors d'un effort théorique basé sur les avancées scientifiques issues de la philologie allemande et, dans une certaine mesure, en raison de l'enlisement de l'enquête Fortoul, de toute structure institutionnalisée. Nous l'avons vu, il faut attendre l'approche des années 1870 pour qu'un tel mouvement finisse par s'amorcer.

Même si c'est la réédition dans sa quasi-intégralité de l'article de G. Paris publié en 1866 sur la poésie populaire qui ouvre les colonnes de *Mélysine* en 1877, semblant ainsi donner à ce genre d'études un ton et une méthode directement calquée sur celle prônée par le médiéviste, il ne faut pas croire pourtant que ce dernier a représenté le maître à penser que Rolland et Gaidoz auraient aveuglément suivi. Ce serait une erreur véritable. Il suffit d'un regard porté sur les productions scientifiques de ces trois hommes pour voir combien chacun a mis en œuvre sa propre conception de l'étude des traditions populaires, et de la méthode à adopter, bien qu'ils incarnent, de manière égale, le courant de ces philologues-folkloristes de la fin du XIX^e siècle français.

Eugène Rolland est sans doute celui qui représente le mieux la mise en œuvre d'une philologie « folklorisante ». Dans ses importants travaux en matière de philologie populaire, il ne se contente pas, comme aurait pu le faire un Paul Meyer, d'une analyse linguistique des dialectes. Ses recherches

de lexicographie sont toujours inextricablement liées à la prise en compte des traditions populaires associées aux termes qu'il étudie. Il ne néglige pas non plus, parfois, une réflexion sur le sens de certains termes ou expressions. Il fait cela sans tomber dans une explication d'étymologie littéraire mais, au contraire, en cherchant à éclairer tel mot par tel usage ou conception populaire. Ainsi, dans son volume sur les devinettes populaires, retranscrit-il toujours, d'abord, l'énigme en dialecte. Ensuite vient la traduction, puis la solution de l'énigme et, au besoin, des précisions lexicographiques ou mythographiques⁴⁰. Prenons le temps d'un exemple, recueilli à Flocourt, dans le pays messin ; il est fort beau :

Lo quel que v'èrin mcheu, don si que compte les sous su lè tôle, ou don si que s' pégne déyeu l'ohle ? (traduction : Lequel aimez-vous le mieux, de celui qui compte les sous sur la table ou de celui qui se peigne derrière la porte ? – On doit préférer celui qui se peigne derrière la porte, car c'est le Bon Dieu, et celui qui compte les sous est le Diable).

Personne n'ayant pu m'expliquer pourquoi l'un est le Bon Dieu et l'autre le Diable, je me décide à risquer une petite explication mythologique. Il me semble que le Bon Dieu qui se peigne derrière la porte, n'est autre que le Soleil du matin ; ce qui m'a amené à cette idée, c'est le curieux passage suivant relatif à la rosée, qui se retrouve dans un recueil du commencement du XVIII^e siècle : « Cette belle rosée nous fait croire par ses infinies gouttes de lumière que le flambeau du monde est en poudre dans nos prez, qu'un million de petits cieux sont tombez sur la terre, ou que c'est l'âme de l'univers, qui ne sachant quel honneur rendre à son père, sort au devant de lui et va le recevoir jusques sur la pointe des herbes. Les villageois s'imaginent, tantost que ce sont des poux d'argent, tombez le matin de la tête du soleil qui se peigne, tantost la sueur de l'air corrompu par le chaud, où des vers luisants se sont mis, tantost la salive des astres qui leur tombe de la bouche en dormant » (*Polissoniana*, p. 54)

Si l'on admet que le Bon Dieu et le Soleil du matin sont ici identiques, ne pourrait-on pas voir dans le Diable qui compte les Sous sur la table, la Nuit avec ses étoiles ? (voyez l'énigme 9 du présent ouvrage ; les étoiles y sont comparées à des écus)⁴¹.

Gaston Paris a, brièvement, tenté d'adopter une démarche similaire dans son *Poucet* ; une vindicte aveugle l'a rapidement dissuadé de poursuivre. Comme l'a si bien dit André Beaunier dans son commentaire à la *Flore populaire* dans *Romania* : « La linguistique et le folklore sont ici dans un échange perpétuel (...) il est très délicat de faire la critique du texte de M. Rolland d'un point de vue philologique car il est souvent difficile de décider si l'on doit expliquer par telle tradition populaire la création d'un nom ou réciproquement, si ce n'est pas le nom lui-même qui a donné naissance à la tradition⁴². » La philologie que développe Eugène Rolland s'alimente donc entièrement de la tradition

populaire et inversement, sans se limiter à des études de lexicographie dialectale mais en investissant également cette autre branche du folklore que représente l'étude de la littérature orale.

Du travail titanesque que représente la *Flore populaire*, et qui sera en partie publiée de manière posthume, Gaidoz dira : « Un homme a entrepris et mené seul à bonne fin ce qu'une société savante avait promis, et promis *tanto hiatu*, de réaliser⁴³. » Sanskritiste, Eugène Rolland n'en adoptera pas pour autant les positions théoriques de Benfey ; il ne critiquera pas non plus cette théorie ouvertement.

Henri Gaidoz, quant à lui, investit un champ d'études infiniment plus vaste. À la fois archéologue, philologue, historien des religions et enseignant d'ethnographie politique, sa production scientifique, même quand elle ne concerne que l'étude des traditions populaires, ne parvient pas à se départir de l'ensemble de ce bagage intellectuel. S'il a parfaitement intégré les apports du renouveau de la philologie allemande en matière de traditions populaires, il se distancie, tout comme Rolland, des théories de Benfey et, plus encore, de celles de Müller. Sa personnalité, parfois difficile, est celle d'un précurseur, pas d'un suiveur de mode. Sa méthode lui est propre ; elle varie, sachant s'adapter aux nécessités scientifiques de ses objets d'étude. Si le domaine celtique a l'essentiel de l'attention de Gaidoz, il ne lui reste pourtant pas attaché de manière absolument exclusive tant est large l'étendue de ses connaissances. Sa conception de la philologie demeurant, fondamentalement, modelée sur l'exemple allemand, la linguistique n'est pour lui qu'une branche de cette discipline qui doit également intégrer dans une même étude grammairale comparée, histoire littéraire, mythologie et classement des légendes. Mais sa formation intellectuelle est si vaste qu'il va plus loin encore et ne dédaigne donc pas, au besoin, d'adjoindre également des considérations sur l'archéologie ou l'histoire des religions. Polymorphe, la méthode d'Henri Gaidoz représente la mise en application d'une vaste érudition soutenue par la rigueur scientifique de la philologie, dans son acception la plus globalisante et dont, au départ, il perçoit le folklore comme une discipline d'appoint⁴⁴. Cette conception se modifiera profondément avec le temps jusqu'à finir par presque s'inverser. Il n'empêche que pour lui, toujours, l'étude du folklore ne peut s'envisager sans être soutenue par une solide formation philologique. Il affirme ainsi que le plus grand mérite de folkloristes comme Liebrecht ou Köhler « est d'avoir fait du folklore en philologues, c'est-à-dire d'avoir fait du folklore scientifique⁴⁵ ». À l'occasion de l'hommage rendu à Eugène Rolland dans *Méhusine* lorsque celui-ci décidera d'abandonner la co-direction de la revue, il en profite pour déplorer la façon dont se développe le folklore en France depuis une dizaine d'années, qui a gagné « beaucoup en superficie mais peu en profondeur⁴⁶ ». Ce pays a en effet été le premier à voir naître un folklore affranchi de sa base philologique, œuvre de collecteurs et de compilateurs,

impuissants à donner à la matière qu'ils publient une autre dimension que celle de matériaux bruts, et incapables de reconnaître en ceux-ci « des éléments de l'histoire morale et littéraire de l'humanité » et, a fortiori, de contribuer à cette histoire⁴⁷. Il développe ce thème à plusieurs reprises, notamment dans le compte rendu du premier volume du *Folk-Lore de France* de P. Sébillot, où il précise que les folkloristes trouveront peu de nouveau dans cet ouvrage composé de versions abrégées d'œuvres qu'ils connaissent et qui n'est nullement un manuel d'ordre historique ou philologique. Il l'envisage donc comme uniquement destiné au grand public, à des bourgeois et des citadins « curieux de connaître les traditions et, comme on dit, les superstitions des couches populaires de nos campagnes⁴⁸ ». Même si, fondamentalement, Gaidoz reste folkloriste-philologue, il n'en reconnaît pas moins les apports en ce domaine de l'école anthropologique de son ami Andrew Lang dont il dit : « il a fait de larges brèches à cette Grande Muraille dans laquelle les mandarins de la mythologie prétendue comparée voulaient enfermer nos recherches (...) la mythologie doit reposer sur l'étude des croyances et des légendes de l'espèce humaine tout entière. (...) le folklore est pour lui une science, le fondement de l'anthropologie et de la mythologie⁴⁹ ». Il contribuera d'ailleurs beaucoup à l'introduction et à la propagation des idées de Lang en France. Pour ce dernier, les mythes, loin d'être destinés à un rassemblement en un pur travail de collection, doivent être étudiés dans le but de nous aider à comprendre la société, les lois et les coutumes des hommes. Et c'est sur l'étude des croyances et légendes de l'espèce humaine tout entière que doit reposer la mythologie anthropologique qu'il prône. Aussi le folklore représente-t-il pour lui une science, mais aussi le fondement de l'anthropologie morale et de la mythologie. H. Gaidoz fera, certes, remarquer que la mythologie anthropologique de Lang pourrait tout aussi bien se faire avec le folklore européen, et non pas seulement avec les « sauvages », mais il le tient néanmoins au premier rang parmi les maîtres de la nouvelle école mythologique⁵⁰. Il estime également les travaux de Frazer, qu'il considère d'ailleurs comme un folkloriste⁵¹, et dont il souligne longuement les nombreux apports à la science. Certes, il félicite le traducteur français d'avoir mis un peu d'ordre dans une œuvre qui en manquait incontestablement⁵², mais il n'en salue pas moins l'œuvre accomplie par l'auteur du *Rameau d'or*. Selon lui, « tout le folklore s'y trouve ou à peu près » et il refuse de critiquer lui-même les théories de Frazer, estimant que les reproches qui ont déjà été adressés à ce gigantesque travail ne font que marquer « la destinée de tous les grands ouvrages de théorie⁵³ ». Commentant malgré tout une « impropreté de rédaction », source d'une mauvaise interprétation d'un fait ethnographique français, H. Gaidoz en profite pour s'interroger sur la façon dont des observateurs étrangers tirent des théories de faits ethnographiques qu'ils ont parfois tout simplement mal interprétés, ou dont ils ignorent l'existence de parallèles ou variantes qui seraient utiles à leur compréhension. « L'homme

d'étude doit vérifier tous les faits, d'abord dans leurs détails, puis dans leur connexité⁵⁴. » Cette grande estime d'H. Gaidoz pour les théories des anthropologues anglais ne s'étend pas à l'anthropologie en général, et surtout pas à celle qui est pratiquée en France. Le compte rendu qu'il dresse de l'ouvrage de Van Gennep, *Les rites de passage*, dans le tome XI de *Mélusine*, est particulièrement éloquent de ce point de vue. Derrière les critiques adressées par Gaidoz à l'auteur s'exprime clairement une attaque de l'école de sociologie durkheimienne à laquelle il reproche la mode d'élaborer de grandes théories sociologiques comme la réduction à des schémas, ou encore de s'apparenter parfois à une ethnographie psychologique⁵⁵.

Gaston Paris illustre un autre modèle encore, bien que sa référence en la matière soit toujours le modèle allemand. Même après sa mort, les savants salueront celui qui leur a donné une méthode précise pour l'étude des contes populaires. Il est un fait que dès 1866, dans la *Revue critique*, Gaston Paris manifestera sa préoccupation pour la méthode à suivre en matière de folklore en critiquant ouvertement, lui aussi, ceux qui entendent pratiquer le folklore sans avoir reçu une rigoureuse formation d'ordre philologique. Son domaine, les études médiévales, représente un terrain privilégié pour le folklore. Les contes, poèmes, romans, fabliaux etc. du Moyen Âge ne peuvent être compris véritablement que lorsqu'ils sont étudiés en prenant en compte cette dimension⁵⁶. Pourtant, avant Gaston Paris, le Moyen Âge français n'est toujours pas considéré comme un objet d'étude véritablement scientifique dans son propre pays, en dépit des efforts de son père, Paulin Paris, qui estime que le point de vue purement littéraire reste encore prédominant en ce domaine⁵⁷. Parmi les savants de l'époque précédant Gaston Paris, seul Littré est conscient du but à atteindre, des méthodes et des principes à employer pour dégager cette science des constructions littéraires comme des collections d'érudition⁵⁸. Gaston Paris va donc s'employer à formaliser pour le public français les principes de la philologie allemande. Il affirme que l'adoption de cette méthode peut, seule, garantir les progrès de ce qu'il considère pleinement comme une science, c'est-à-dire « quand on ne se proposera qu'un but, comprendre, quand on n'emploiera qu'un moyen, observer, quand, en un mot, on ne cherchera pas à faire autre chose dans la science que rassembler des faits par l'érudition, les établir et les caractériser par la critique, les ordonner et les éclairer par la méthode historique et comparative⁵⁹ ». L'histoire d'une langue s'explique souvent par l'histoire des autres. Aussi, selon lui, l'étude historique de chaque langue singulière apporte-t-elle sa contribution à une meilleure compréhension de l'histoire du langage, dans une perspective de linguistique globale. Mais l'histoire des mots ne peut être isolée de celle des choses, c'est-à-dire de l'histoire de la civilisation. Celle-ci apporte, à son tour, sa contribution à l'histoire de l'influence des peuples entre eux. Voilà pourquoi, selon lui, l'étude de la littérature populaire médiévale

doit se situer dans une perspective comparatiste. Mais, s'il est fidèle à la méthode de Diez en matière de linguistique, en matière de contes, Gaston Paris finit par adopter la théorie orientaliste de Benfey et voit ainsi dans une Inde improprement qualifiée de bouddhique l'origine de la majeure partie des contes populaires européens. Les textes médiévaux sont pour lui un miroir du passé où nous devons nous regarder pour prendre conscience de nous-mêmes, de notre place, comme de notre rôle dans l'histoire⁶⁰. Selon une telle conception, la philologie romane n'a d'autres limites que celles qu'elle veut bien se donner. Mario Roques, qui a été son étudiant, démontre dans son *Hommage à Gaston Paris*, en s'appuyant sur le contenu des cours de son maître, que contrairement à ce que certains ont voulu faire croire – ou comprendre –, une telle conception de la philologie au sens large, conforme au modèle allemand, a bien été celle de Gaston Paris. Pour définir la grammaire historique de la langue française, il va ainsi de la grammaire française à la linguistique générale, mais considère aussi la psychologie des peuples comme la valeur morale des sciences historiques⁶¹. En dépit de l'adoption d'une telle méthode, si rigoureuse, Gaston Paris ne cessera jamais de déplorer l'indigence des moyens d'information scientifique français en regard de ceux d'autres pays. C'est pour tenter d'y remédier qu'il fonde, successivement, la *Revue critique, Romania* puis la Société pour la publication des anciens textes français et provençaux⁶². Malgré cette conception globale de la philologie, ses travaux ne concernent véritablement que trois des domaines qu'elle comprend : la linguistique, le folklore et l'histoire de la littérature médiévale. En effet, il n'a jamais écrit de grammaire des langues romanes, ni pratiqué la phonétique expérimentale, ni conduit d'enquête personnelle sur les patois français. S'il accomplit un travail lexicographique, par des notices étymologiques et dans les glossaires des œuvres qu'il a éditées, il néglige en revanche largement la sémantique et les études de syntaxe⁶³. Les positions qu'il adopte en matière de philologie populaire, accentuent les théories de Paul Meyer et causent des débats si passionnés qu'ils déclenchent une véritable « affaire » où ses propos sont reproduits, déformés, dans les presses locales. Les raisons à tant de fureur résident dans des affirmations selon lesquelles il n'existe pas de dialectes en France et que les limites de certains traits linguistiques ne coïncident en rien avec des frontières politiques ou administratives, qu'elles soient anciennes ou modernes. Il va jusqu'à remettre en cause la distinction, établie depuis le Moyen Âge, entre français et provençal. Toutefois, et bien qu'il soit président de la Société des parlers de la France qu'il institue, en 1889, avec Paul Meyer et Jules Gilliéron⁶⁴, il laissera essentiellement le soin de cette question à ses deux collègues que ce soit dans les pages de *Romania* ou ailleurs. Même si, concernant la méthode du folklore, il écrit qu'« elle n'est pas sortie de cette période de tâtonnement qui caractérise toute science, mais qui se prolonge pour elle un peu plus que de raison⁶⁵ », contrairement à ce que veulent laisser entendre certains chercheurs

contemporains, il est clair qu'il est resté fidèle à ces études jusqu'à la fin de sa vie, comme en témoigne, s'il en est besoin, son implication dans la publication des *Kryptadia*. Il considère d'ailleurs que cette science est des plus difficiles. En 1874, il écrit à son ami D'Ancona :

J'ai fait la sottise de me fourrer dans la littérature comparée, ou plutôt ce que j'appelle mythographie (= science des contes), et c'est la bouteille à l'encre, comme vous le savez mieux que personne. Ce diable de roman des *Sept Sages* ! J'ai cru trois fois tenir le fil qui relie toutes les versions européennes, et trois fois il m'a cassé dans la main. C'est égal, j'ai un grand nombre de remarques assez intéressantes à faire sur tout cela ; pour le moment je finis une étude sur le conte du Trésor de Rhapsinite, qui est sortie de ces travaux sur les *Sept Sages*. (...) Comment trouvez-vous le temps d'amasser de tels matériaux ? Moi, si Köhler ne me préparait pas le terrain, je ne pourrais rien faire dans cet ordre d'études ; mais grâce à lui je n'ai pas en général la peine de recueillir les faits ; il reste à les classer et critiquer, ce qui m'amuse⁶⁶.

Mais pourquoi un tel esprit se limite-t-il, d'autre part, à l'utilisation de la théorie de Benfey en matière de mythographie, théorie qui, pourtant, se cantonne en grande partie à la « compilation de faits déjà connus et de documents incessamment répétés, sans qu'il en sorte une idée ou un résultat historique⁶⁷ ». Il a pourtant connaissance d'une autre méthode, qu'il juge nouvelle et rigoureusement scientifique, qui est celle du Finlandais Kaarle Krohn. Celle-ci repose sur la division des contes en traits (*sagns*) et a des perspectives essentiellement géographiques, en s'efforçant de limiter les aires dans lesquelles les contes se seraient formés, propagés et modifiés⁶⁸. Est-ce parce que, quand il a lui-même utilisé une autre méthode que celle de Benfey pour étudier la tradition populaire, tant de critiques ont surgi à son encontre ? Dans son *Poucet*, c'est une méthode originale en matière de philologie populaire et de mythologie comparée qu'il met en œuvre. Mais celle-ci, bien que située formellement à mille lieues de celle de Max Müller, déclenche des reproches en masse, l'accusant tous d'avoir voulu mettre en œuvre ce genre de théories. L'on peut légitimement se demander dans quelle mesure les gens qui ont attaqué ainsi Gaston Paris avaient seulement pris la peine de lire et de comparer *Chips from a german workshop* et l'étude sur *Poucet* tant sont évidentes, à leur seule lecture, les différences théoriques et méthodologiques entre ces deux travaux. Qu'importe. La rumeur court alors et survit encore jusqu'à nos jours. Pendant plus de trente ans, Gaston Paris va devoir subir des accusations qu'il juge injustifiées et auxquelles il répondra ouvertement dans un compte rendu de *Romania* aux contes roumains édités par Lazare Sainean, datant de 1896. Il écrit ainsi :

Il n'est pas dans le vrai quand il dit que mon étude « porte l'empreinte des exagérations fantastiques et des théories mythologiques de Max Müller ». Ce qui caractérise la méthode de M. Max Müller, c'est l'interprétation étymologique des mythes et des contes et leur explication par des

phénomènes solaires. Or, dans *Le Petit Poucet et la Grande Ourse* j'ai procédé tout autrement. J'ai montré que chez divers peuples de l'Europe, slaves, germains et romans, la Grande Ourse s'appelle le Char Poucet, et une des étoiles du devant Poucet. C'est là un fait incontestable, et il est non moins incontestable que ce fait a un rapport au conte de Poucet-Däumling conduisant un char ou une charrue. Maintenant, ai-je bien compris et expliqué ce rapport ? on peut le contester mais alors il faut proposer une autre explication, et, en tout cas, on n'a pas le droit de me reprocher des fantaisies mythologiques où je ne suis pas tombé. C'est pourtant un reproche que l'on m'a déjà maintes fois adressé à l'occasion de ce petit livre, que plus d'un (je ne dis pas M. S) cite sans l'avoir lu et raille de confiance. Je ne rougirais pas de m'être, il y a près de trente ans, égaré sur d'illustres traces ; mais en fait je n'ai point cette erreur sur la conscience⁶⁹.

Les rumeurs, même quand elles sont totalement infondées, causent de grands dégâts. C'est sans doute celle-ci qui décida Gaston Paris à abandonner une méthode si novatrice pour l'étude du folklore. Mais, au-delà de la méthode, ces critiques discréditent également l'influence temporaire qu'il était parvenu à obtenir sur le plan des études de folklore auprès des chartistes, comme des médiévistes en général. Elles compromettent donc également le statut et l'avenir de cette science au sein des études médiévales. Désormais, Gaston Paris ne fera plus de mythographie que selon les principes de la théorie orientaliste. Adeptes d'une philologie globale, il ne conçoit pas l'étude de la mythographie sans avoir, préalablement, accompli un travail philologique, au sens restreint de ce terme. Il commence donc par dresser l'inventaire des manuscrits, dont il précise l'origine, et qu'il compare au besoin. C'est seulement quand cette étude des caractéristiques littéraires de son œuvre a été rigoureusement établie qu'il se livre à la mythographie⁷⁰.

C'est un de ses disciples, avec qui il entretient pourtant une étroite relation personnelle, celui-là même qui prendra sa succession à la chaire du Collège de France, Joseph Bédier, qui va pour la première fois critiquer, avec fracas, la théorie de Benfey et, par là, les conceptions indianistes de Gaston Paris concernant l'étude des contes populaires. En 1895, dans son ouvrage, *Les Fabliaux*, Bédier développe en effet longuement les reproches qu'il adresse à la théorie orientaliste. Prenant comme exemple le corpus des fabliaux, il met en évidence le fait que la plus grande partie d'entre eux n'a pas de contrepartie dans la littérature des contes orientaux. De plus il juge ceux qui en possèdent une, meilleurs dans leur forme française. Il en déduit donc que les fabliaux sont originaires de France, tout en admettant que cela ne peut être prouvé de manière absolue et qu'un même type de conte pouvait parfaitement se former de manière indépendante en tout lieu. Il n'était pas seul en Europe à envisager ce point de vue ; déjà les anthropologues britanniques ont développé de telles conceptions. Mais il est alors le seul à le faire de manière si ouverte en France. Et, qui plus est, il contredit ainsi

indirectement les positions méthodologiques adoptées par Gaston Paris. Même si Bédier n'est pas parvenu à formuler une théorie absolue, qui aurait eu une force suffisante pour parvenir à s'opposer véritablement à la théorie orientaliste, il a le grand mérite d'avoir remis en cause la théorie de Benfey dont les hypothèses unilatérales ne peuvent servir efficacement l'étude d'un matériel aux facettes aussi multiples que celui des contes populaires⁷¹.

Lorsque Gaston Paris, en 1896, signe le compte rendu de l'ouvrage de Bédier dans *Romania*, il salue « sa brillante et complète esquisse » et signale le désaccord avec la thèse de l'origine indienne des contes, qu'il estime affirmé ici de façon trop péremptoire. Mais, lui concède-t-il, l'important réside davantage dans l'esprit et la langue des fabliaux que dans leur provenance. Le ton demeure courtois et n'entame en rien la profonde amitié qui lie les deux hommes, même s'il critique la volonté de Bédier de relier les fabliaux à la classe bourgeoise. Mais les autres romanistes ne partagent pas l'affection de Gaston Paris pour Bédier dont les prises de position scientifiques, énoncées de manière absolue et péremptoire, et qualifiées « d'hypercritiques » par Cosquin, associées à un caractère d'une grande sensibilité qui s'accommode mal des reproches, déplaisent. Fondamentalement, c'est surtout sa remise en cause de l'origine indienne des contes qui leur semble absolument inacceptable. Pour toutes ces raisons, on le sait, Bédier va vivre en marge de la société des romanistes de son temps⁷². La querelle ouverte qui se joue entre lui et A. Longnon au sujet de *Raoul de Cambrai*, par l'intermédiaire de *Romania* au début du xx^e siècle, en est un bon exemple⁷³. Malgré tout, il parvient à s'ériger en gardien de l'héritage spirituel de son maître. Il ne s'agit pas seulement de la chaire du Collège de France qu'il obtient contre le souhait de Paul Meyer ; c'est également du poste de secrétaire de l'Association des amis de Gaston Paris et de la publication de la bibliographie des travaux de celui-ci dont il est question. Malgré les divergences méthodologiques qui l'opposaient à Paris, il ne cessera pourtant, après la mort de son maître, de placer ses travaux sous l'autorité de celui-ci. Il parlera même de « la petite franc-maçonnerie de l'école de Gaston Paris⁷⁴ ».

La philologie populaire

Le fidèle collaborateur de Gaston Paris, Paul Meyer, n'apprécie pas Bédier mais leur désaccord est surtout d'ordre personnel car, sur le plan scientifique, ils n'ont pas investi le même domaine. À de rares exemples près, Paul Meyer délaisse totalement l'étude des contes populaires et se passionne de façon presque exclusive pour la philologie populaire – qui concerne la dialectologie et la lexicographie – cette deuxième branche de l'étude des traditions populaires qui émerge du champ de la philologie nouvelle

du XIX^e siècle. En France, le lien entre langue et folklore est établi dès le temps de l'Académie celtique ; il n'a cessé d'être affirmé depuis. Aussi, Paul Meyer peut-il écrire en 1866 : « Autrefois, on ne s'occupait guère des patois que pour prémunir les gens contre leur danger. (...) Maintenant on considère les patois comme des monuments historiques dignes d'être étudiés pour eux-mêmes, aussi bien que les vieilles ruines et les vieilles poésies⁷⁵. »

La dialectologie qui se développe en France à partir des années 1870 prend appui sur les travaux de Diez. Elle est caractérisée, à la fois, par une méthode rigoureuse et par l'exigence de recourir à des enquêtes de terrain. Le problème qui se pose alors est celui de la notation des sons dialectaux, aussi l'alphabet imaginé par l'abbé Rousselot, considéré comme le fondateur de la phonétique expérimentale, représente-t-il un progrès significatif pour ces études. En collaboration avec Gilliéron, il crée même une revue spécialement dédiée à ces recherches : la *Revue des patois gallo-romans*. Celle-ci sera saluée par les dialectologues parisiens qui estiment qu'elle se différencie des organes concurrents en raison de ses exigences rigoureuses en matière de méthodologie. En 1889, Rousselot et Gilliéron s'associent à Paul Meyer et Gaston Paris pour fonder la Société des parlers de France, dans le but d'enquêter sur les parlers de la France, notamment romans. En 1893, la Société annonce même son intention de fonder un *Atlas phonétique de la France*. Gilliéron, qui est à la base de ce projet, va ainsi renouveler profondément ces études et parvenir à donner une dimension internationale à son école⁷⁶. Dans sa démarche, il se focalise avant tout sur l'étude des mots, en portant une attention toute particulière au phénomène d'emprunt, déjà mis en avant par A. Meillet. Il n'interroge plus seulement la phonétique mais aussi la morphologie et la syntaxe. Il tient compte des facteurs géographiques et met en évidence le retard des villes sur les campagnes dans l'évolution des sons et, à l'inverse, les phénomènes d'évolution non contrariée dans des régions montagneuses où « la réduction des mots par l'effacement mécanique des voyelles et des consonnes arrive à des résultats effrayants⁷⁷ ». Ainsi, Gilliéron pratique-t-il une géographie linguistique, conçue comme une étude cartographique des langues vernaculaires qui répond au souhait de Paul Meyer de voir dressée une géographie des caractères dialectaux plutôt que celle des dialectes. Après avoir mis au point sa méthode en étudiant le Valais roman, Gilliéron entame donc une enquête en des points multiples, malgré un manque de soutien financier et les nombreuses critiques que cette entreprise suscite d'abord. Il met au point un questionnaire de 1900 mots portant, non seulement sur la phonétique, mais aussi sur la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire. Il sélectionne 639 communes sur les 37000 que comporte alors la France. L'enquête est menée avec un collaborateur, Edmont Edmont, et englobe aussi la Wallonie, la Suisse romande et quelques communes du Piémont ; elle dure quatre ans et demi environ. Si le fruit de son

œuvre est salué, il n'en évite pourtant pas moins des critiques, dues à la profonde incompréhension que son travail suscite du fait de ses qualités novatrices. Gilliéron a du mal à concevoir que des hommes, qu'il pense plus savants que lui, ne parviennent pas à comprendre clairement ce qui, pour lui, apparaît comme autant de certitudes. Comme l'explique Mario Roques, la compréhension du travail de Gilliéron passe, en effet, par une véritable « conversion intellectuelle » nécessaire pour parvenir à se défaire des anciens points de vue, libérer l'esprit des cadres acceptés jusqu'alors, pour en tirer les conclusions qu'il rend possibles. Le langage, loin d'évoluer selon une stricte méthode inductive sur le plan phonétique, est un fait social ; la linguistique est donc inséparable de l'histoire de la civilisation⁷⁸. Grâce aux avancées offertes par l'atlas de Gilliéron, l'étude de l'étymologie est contrainte à se réorienter du mot vers la chose. Pourtant, comme l'a bien noté Van Gennep, si les linguistes de l'époque ont le sentiment que cette démarche est profondément neuve, rien n'est moins faux. L'étude des mots et des choses remonte au XVIII^e siècle français et s'illustre, notamment, dans le *Traité des Pesches* de Duhamel du Monceau (1769). Cette formule sera destinée à connaître un long destin en étant reprise par les savants allemands sous la forme *Wörter und Sachen*. La France du XIX^e siècle a le sentiment qu'il s'agit là d'un nouvel emprunt à l'Allemagne ; il n'en était rien⁷⁹.

Mais l'œuvre de Gilliéron n'est pas seule en ce domaine, bien au contraire. Une grande multiplicité d'études et de théories se développent, antérieurement ou parallèlement, aux travaux de Gilliéron. Face à ceux qui cherchent alors à remettre en cause l'existence même des dialectes, Paul Meyer adopte une attitude moins tranchée : il accepte la présence de faits dialectaux mais doute de la possibilité de délimiter strictement des zones géographiques pour leur application, établissant des sortes de frontières entre dialectes⁸⁰. Les conceptions dialectales adoptées par Paul Meyer le conduisent, parfois, à adopter des positions qui ne sont absolument pas neutres d'un point de vue politique. Ainsi en est-il quand il dit refuser de fonder le signe de la nationalité sur la langue tandis que le gouvernement italien cherche à remplacer le français par l'italien. Il justifie d'ailleurs explicitement la politique menée par Napoléon III envers le royaume du Piémont, arguant qu'il a eu raison de demander aux Sardes la Savoie, largement ouverte sur le Dauphiné, plutôt que le val d'Aoste, ouvert sur le Piémont. Selon ses vues, les frontières naturelles, fondées sur la géographie physique, doivent donc primer sur les frontières linguistiques pour déterminer les choix politiques des frontières entre nations. En ce contexte historique de l'après-guerre de 1870, édicter des positions inverses à celles-ci aurait, implicitement, justifié l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par l'Allemagne⁸¹. L'exemple du val d'Aoste et de la Savoie fait écran à ce problème mais, de manière tout aussi implicite, donne tort aux Germains.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 185.
2. *Ibid.*
3. L'historique complet des théories sur l'origine indienne des contes populaires est plus complexe et ancienne que cela. Il faudrait remonter à 1670 avec Daniel Huet... ce qui nous amènerait trop loin de notre sujet. De plus, cet historique existe ; il a été soigneusement établi par Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 45-61.
4. Sith Thompson, *The folktale*, *op. cit.*, p. 376 et Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 225.
5. Sith Thompson, *The folktale*, *op. cit.*, p. 376-378 ; Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 55-56 et Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 225.
6. Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 56-58.
7. *Ibid.*, p. 44 à 50.
8. Sith Thompson, *The folktale*, *op. cit.*, p. 378-379 et Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 225.
9. Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 51.
10. Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 226.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. Joseph Bédier, *Les fabliaux*, *op. cit.*, p. 50.
14. *Ibid.*, p. 42.
15. L'essai de Bréal sur le mythe d'Hercule et Cacus est considéré comme un des travaux qui ont le plus propagé la nouvelle doctrine. Cf. Charles Michel, « Préface », in Andrew Lang, *La mythologie*, Paris, A. Dupret éditeur, 1886, p. XV.
16. Alexander Krappe, « Les contes populaires – Gédéon Huet », *Modern language notes*, t. 40, 1925, p. 429 à 431.
17. Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 57.
18. Max Müller, *Chips from a german workshop*, New York, Charles Scribner and company, 1869, t. II, p. 140.
19. *Ibid.*, p. 52.
20. *Ibid.*, p. 75.
21. *Ibid.*, p. 26.
22. Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 59.
23. Andrew Lang, *Custom and myth*, Londres, Longmans éditeur, 1884, p. 2-4.
24. Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 62-64 et p. 68.
25. *Ibid.*, p. 65-67.

26. *Ibid.*, p. 67-69. L'auteur remarque que les critiques de Müller ont anticipé celles que l'anthropologie moderne a adressées aux comparatistes et notamment à Frazer. Il note aussi avec étonnement la sophistication avec laquelle Müller a analysé la notion stéréotypée de « sauvage ».
27. *Ibid.*, p. 60 et p. 82-83.
28. Jacques Cheyronnaud, *Instructions pour un recueil...*, *op. cit.*, p. 11. Cette question n'est point neuve d'un point de vue politique en France, mais cette enquête se distinguera des autres tentatives menées jusqu'ici en raison de l'ampleur et de l'impact de celle-ci. Cf. *ibid.* p. 13-14. À propos des détails de l'enquête Fortoul, on consultera également Laurence Berthou-Bécam et Didier Bécam (dir.), *L'enquête Fortoul, 1852-1876 : chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne*, Rennes et Paris, Dastum/ CTHS, 2010, préface de Marie-Barbara Le Gonidec, 2 vol. Ce livre évoque également l'engouement des écrivains romantiques et socialistes et de la classe cultivée, dès les années 1830-1840, pour le folklore (t. I, p. 16). Sur cette découverte des arts populaires par les élites intellectuelles de l'époque voir Daniel Fabre, « 'C'est de l'art' : Le peuple, le primitif, l'enfant », *Gradhiva*, n° 9, 2009, p. 4-37.
29. Salomon Reinach, « Histoire de l'archéologie gauloise », *Revue celtique*, t. 19, 1898, p. 294-295. Selon Henri Gaidoz, seule l'influence du poète allemand Firmenich sur Napoléon III peut expliquer pourquoi cette enquête officielle devait se limiter aux seules chansons populaires. Cf. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 187. Napoléon III, en effet, encore jeune prince, a connu en Suisse romande le poète et folkloriste allemand Firmenich. On a raconté – histoire ou légende ? – que Firmenich aurait demandé au jeune prince, s'il arrivait au pouvoir, d'entreprendre une œuvre analogue dans les provinces de France. Devenu président, le poète lui aurait rappelé sa promesse.
30. Jacques Cheyronnaud, *Instructions pour un recueil...*, *op. cit.*, p. 22 ; p. 59 et p. 83-88.
31. Laurence Berthou-Bécam et Didier Bécam (dir.), *L'enquête Fortoul, 1852-1876 : chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne*, *op. cit.*, p. 39.
32. *Ibid.*, p. 38.
33. *Ibid.*, p. 33.
34. Cf. notamment Jacques Cheyronnaud, *Instructions pour un recueil...*, *op. cit.*, p. 29-30 et Laurence Berthou-Bécam et Didier Bécam (dir.), *L'enquête Fortoul, 1852-1876 : chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne*, *op. cit.*, particulièrement t. I, p. 46-53.
35. *Ibid.*
36. Jacques Cheyronnaud, *Instructions pour un recueil...*, *op. cit.*, p. 85 où le texte des instructions du comité est reproduit.
37. Citation in Laurence Berthou-Bécam et Didier Bécam (dir.), *L'enquête Fortoul, 1852-1876 : chansons populaires de Haute et Basse-Bretagne*, *op. cit.*, t. I, p. 52.
38. *Ibid.*, p. 52-53.
39. Théodore Puymaigre (de), *Le folk-Lore*, Paris, Émile Perrin éditeur, 1885, p. 3-4.
40. *Romania*, t. 25, 1897, p. 137-138.
41. Ce mot est celui que Gaston Paris souhaitait donner à l'étude de la littérature orale.
42. Eugène Rolland, *Devinettes ...*, *op. cit.*, p. 130-131.

43. Henri Gaidoz « Préface », in Eugène Rolland, *Flore populaire*, *op. cit.*, 1912, p. I-II. Le plan adopté par Rolland a suivi exactement celui indiqué par la circulaire de la Société de linguistique.
44. Arnold Van Gennep, *Textes inédits sur le folklore...*, *op. cit.*, p. 34-35.
45. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 191.
46. *Mélusine*, t. IV, 1888-1889, p. 4.
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*, t. XI, p. 59.
49. *Ibid.*, t. II, 1884, p. 98.
50. *Ibid.*, p. 170.
51. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 190 et *Mélusine*, t. XI, p. 456.
52. *Ibid.*, p. 457. Gaidoz remarque que l'édition française représente une adaptation de l'œuvre en anglais, le traducteur ayant adopté un ordre différent, et ajouté des sous-titres. Le texte a parfois été condensé et certains détails ont également été gommés. Les notes ont en revanche été intégralement maintenues.
53. *Ibid.*, p. 459.
54. *Ibid.*, p. 456-459. La citation se trouve p. 459.
55. *Ibid.*, p. 322.
56. Alan Dundes, *The study of folklore*, *op. cit.*, p. 221.
57. Mario Roques, *Hommage à Gaston Paris*, Mâcon, Imprimerie de Protat frères, 1903, p. 22.
58. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales...*, *op. cit.*, p. 23.
59. *Ibid.*, p. 25.
60. *Ibid.*, p. 36-37.
61. *Ibid.*, p. 37-38. Ceci ne contredit pas le fait qu'il ait pu, au cours de sa vie, employer le mot « philologie » dans une acception plus restreinte.
62. *Ibid.*, p. 44-45.
63. Joseph Bédier, *Hommage à Gaston Paris*, Paris, Honoré Champion éditeur, 1904, p. 50 et p. 36.
64. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales...*, *op. cit.*, p. 480-486.
65. Gaston Paris, « Le conte du trésor du roi Rhampsinite », *op. cit.*, p. 153.
66. Alessandro D'Ancona, « Lettere di Gaston Paris scelte dal carteggio con lui e pubblicate da A. d'Ancona », *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, Florence, Tipografia Enrico Aiani, 1911, p. 348-349. Une note d'Ancona précise à propos du rôle de Köhler que lorsqu'ils avaient besoin d'informations, la plupart des folkloristes européens avaient généralement recours à lui. Gaidoz tiendra des propos similaires à ceux de Gaston Paris à son égard. En note, D'Ancona précise également pourquoi G. Paris n'a jamais publié de son vivant l'étude sur le conte de Rhampsinite, question qui a tracassé nombre de chercheurs contemporains : il souhaitait préalablement y faire de nombreux ajouts. *Romania* fournira la même explication lorsqu'elle annoncera la publication posthume de cette œuvre de Gaston Paris.

67. *Méhusine*, t. II, 1884, p. 98.
68. Gaston Paris, *Mélanges de littérature française du Moyen Âge*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1966, p. 382. Il convient de constater que, d'une façon générale, cette méthode, bien que connue des folkloristes français de l'époque, ne sera mise en œuvre par aucun d'entre eux.
69. Paris Gaston, « Compte rendu aux Basmele Române in comparatiune », *Romania*, t. 25, 1896, p. 304.
70. L'article qu'il publie dans *Romania* en 1894 (p. 78 à 116), « le conte de la Rose dans le roman de Perceforest » nous semble une magnifique illustration de son travail de philologue dans un sens globalisant, c'est-à-dire englobant l'étude de la mythographie comparée.
71. Alan Dundes, *The study of folklore, op. cit.*, p. 228-229.
72. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 32.
73. Dans une de ses réponses à Bédier, Longnon dira : « Je connaissais assez M. Bédier pour savoir qu'il n'accepterait mon sentiment que sur les seuls points où il y serait contraint par l'évidence matérielle des faits. Mais je ne supposais pas qu'en répondant à mon article, mon adversaire ne saurait garder son sang-froid ; incapable de supporter la critique, il en a perdu son habituelle courtoisie. Au degré de passion où monsieur Bédier paraît être monté, je crains bien que les arguments scientifiques ne le puissent plus convaincre ». *Romania*, t. 37, 1908, p. 491. Pourtant, il finit par être démontré que, sur le plan strictement scientifique, Bédier avait raison, contre Longnon.
74. Michel Zink, *Le Moyen Âge de Gaston Paris, op. cit.*, p. 293.
75. Paul Meyer, « Ouvrage sur les patois ; 3^e article », *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. I, 1, 1866, p. 404.
76. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales...*, *op. cit.*, p. 478-481.
77. *Ibid.*, p. 488. La citation est de Gaston Paris.
78. *Ibid.*, p. 489-493.
79. Arnold Van Gennep, *Le folklore français...*, *op. cit.*, p. 98.
80. Charles Ridoux, *Évolution des études médiévales...*, *op. cit.*, p. 483.
81. *Ibid.*, p. 485-486.

LES REVUES

L'évolution historique du mouvement d'institutionnalisation des études de littérature et de philologie populaires en France, entre 1870 et 1920, peut être observée, avec une acuité parfaite, au travers du parcours des revues de philologie fondées par ces précurseurs qu'ont été Henri Gaidoz et Gaston Paris. En effet, l'examen de ces cas concrets que représentent l'ensemble des volumes de la *Revue celtique* et de *Romania*, sur cette période allant de leur création au lendemain de la Première Guerre mondiale, permet d'appréhender l'évolution des contours de cette discipline, notamment du point de vue des enjeux institutionnels et relationnels qui la sous-tendent. La situation peut être, cependant, résumée simplement. Les destins croisés de la *Revue celtique* et de *Romania* révèlent des logiques très différentes, totalement dépendantes de choix qui ne sont pas seulement théoriques ou méthodologiques mais aussi personnels, émanant de ceux qui les ont dirigées.

La relation que la *Revue celtique* entretient avec le folklore, au cours de la période concernée, peut être énoncée en des propositions d'une simplicité quasi manichéenne : Henri Gaidoz, le fondateur de la revue, n'aura de cesse de réserver une belle part au folklore dans sa revue. Quand la chaire d'études celtiques du Collège de France est attribuée à un autre que lui, le coup est rude. Nous l'avons vu, avec toute la fierté qui le caractérise, il confie peu après la direction de sa revue à son rival, Henri d'Arbois de Jubainville. Ce dernier accepte de reprendre la revue mais il en modifie profondément la substance. Après cette passation de pouvoir, rares seront les articles de fond consacrés au folklore dans la *Revue celtique*. L'étude des dialectes, elle-même, ne se situera plus sur le terrain d'une philologie globale mais d'une philologie entendue dans un sens restreint, pour ne pas dire linguistique. Comme le fait remarquer Van Gennep, après le départ de Gaidoz, la *Revue celtique* se retrouve enfermée dans des sangles philologiques et lexicographiques¹.

Romania présente une situation plus complexe. Gaston Paris, après avoir encouragé le développement de ces études dans sa revue, finit par estimer qu'il existe suffisamment d'organes spécifiques à cette science nouvelle. Ils sont même, selon lui, plus nombreux que les personnes capables de mener de telles études de manière scientifique. Il veut donc encourager les folkloristes à recentrer leurs efforts et décide, en 1890, de ne plus accueillir d'articles de folklore dans *Romania* à moins que ceux-ci ne concernent directement les études médiévales. Après sa mort, Paul Meyer, mais surtout Antoine Thomas qui co-dirige la revue, ne laissent progressivement, à l'évidence, que peu ou plus

de place à la littérature comparée. Même la philologie populaire se dépouille, petit à petit, de tout ce qu'elle pouvait encore avoir de populaire justement pour prendre, de plus en plus souvent, la forme de linguistique pure appliquée au matériel dialectal.

Seront également envisagés ici les *Kryptadia*, en raison de l'implication des fondateurs de la *Revue celtique* et de *Romania* dans l'édition de ces recueils consacrés au folklore obscène, et demeurés confidentiels en dehors du cercle des folkloristes européens : leur publication témoigne de l'importance d'un tel folklore pour les folkloristes français de cette époque qui trouvent là un moyen de déjouer la censure.

La *Revue celtique*

En 1869, Henri Gaidoz lance le prospectus d'une revue qu'il entend créer pour permettre le progrès des études celtiques en Europe et qui sera nommée, simplement, la *Revue celtique*. Il désigne l'absence d'union entre les savants des îles Britanniques et ceux du continent comme étant le principal obstacle au progrès de ces études. Sa revue doit assurer cette alliance entre érudits de chaque pays, apportant ainsi une lumière, peu à peu, sur l'histoire et la littérature des peuples celtes. Henri Gaidoz voit en la France, située entre les pays celtiques et l'Allemagne, « mère-patrie » de la philologie, la nation la plus appropriée pour une telle publication à vocation internationale. Il a toutefois conscience de la hardiesse de l'entreprise, qui prend place à un moment où les sociétés savantes des pays celtiques sont toutes en train de s'étioler les unes après les autres. Dans un tel contexte, nombreux sont ceux qui doutent du succès de la revue et ils vont jusqu'à comparer son fondateur à Don Quichotte, même parmi les gens qui ont promis outre-Manche de collaborer à la revue². Le projet n'est pas seulement ambitieux, il est également profondément novateur, aucun équivalent à la *Revue celtique* n'existant encore dans le monde.

Gaidoz destine sa revue à investir tant les terrains de l'ethnographie³ ancienne de l'Europe, du folklore, de la grammaire comparée que de l'histoire littéraire du Moyen Âge. Ces sujets doivent être abordés par la publication de textes inédits ; essais philologiques sur la place des langues celtiques parmi les idiomes indo-européens ; recherches sur la religion des anciens Celtes et sur le folklore celtique... sans oublier des bibliographies, se voulant exhaustives, sur l'avancée des recherches scientifiques relatives à la matière celtique. Ces objectifs scientifiques peuvent paraître nombreux au

lecteur moderne mais, à cette époque, ils s'insèrent tous clairement dans le domaine d'une philologie entendue dans son sens le plus large.

Derrière ce projet se cache l'ambition de donner à la France un cadre véritablement scientifique à l'étude du domaine celtique. En effet, elle est jusqu'ici uniquement le fait des « celtomanes » et demeure méprisée des savants véritables qui préfèrent se tourner vers d'autres objets d'études. En Allemagne, en revanche, les efforts de la philologie ne se concentrent pas uniquement sur le sanskrit, les langues romanes ou celles de l'Iran ancien mais concernent également le domaine celtique grâce aux efforts scientifique de Gaspard Zeuss et d'Ebel, son disciple, qui ont su donner à l'étude des langues celtiques une véritable impulsion, notamment par la publication d'une *Grammatica celtica* qui a reconstitué leur grammaire. Pourtant, même dans ce pays, le plus grand nombre des linguistes laisse encore d'ordinaire le celtique en dehors du cercle de ses rapprochements, en dépit des travaux de Bopp qui ont déjà démontré que les langues celtiques étaient indo-européennes. L'on continue malgré tout à s'interroger sur la nature des éléments indo-européens que l'on y identifie, en se demandant s'ils ne proviendraient pas de contacts avec des langues romanes. On va même parfois jusqu'à envisager la présence de certains caractères des langues sémitiques dans ces idiomes.

Il ne s'agit donc pas uniquement de rattraper un retard vis-à-vis de l'Allemagne, qui possède la prééminence en matière de philologie, en extirpant de France les divagations de caractère peu scientifique d'un certain nombre et les « hérésies philologiques » – le mot est de Gaidoz – des autres. En ce qui concerne le domaine celtique, c'est bien à un niveau européen qu'il convient d'œuvrer de façon à lui assurer la reconnaissance pleine et entière qui lui revient de droit dans l'ensemble de ces pays.

Parmi les principaux collaborateurs de la revue, l'on trouve bon nombre des personnalités les plus éminentes du monde scientifique de l'époque, à l'échelle internationale. Citons ainsi Henri d'Arbois de Jubainville (d'abord seulement correspondant de l'Institut de France), Samuel Ferguson (membre de la *Royal Irish Academy* ; *Deputy keeper of the public records of Ireland*), Giovanni Flechia (professeur de sanskrit et de grammaire comparée à l'université de Turin), Félix Liebrecht (professeur à l'Athénée de Liège), Adrien de Longpérier (membre de l'Institut de France), Max Müller (professeur de philologie comparée à l'université d'Oxford), Costantino Nigra (ministre d'Italie), Ernest Renan (membre de l'Institut de France) et, *last but not least*, Gaston Paris (directeur d'études à l'EPHE).

En 1869, c'est pourtant seul qu'Henri Gaidoz assume les nombreuses démarches nécessaires à la création de cette revue, qu'il a d'abord voulu appeler la *Revue celtique internationale*⁴. En effet

son éditeur, F. Vieweg, refuse de la lancer à moins qu'elle ne puisse, à la base, compter sur au moins deux cents souscripteurs. De plus, à défaut d'un tel nombre, tous les frais de préparation (prospectus, annonces, etc.) doivent revenir à la charge de Gaidoz. Les souscriptions tardent à parvenir, notamment de Bretagne, et son fondateur est contraint de faire la propagande de la revue jusqu'à Londres et de requérir du ministère de souscrire à hauteur de cinquante exemplaires. C. Nigra, alors ministre d'Italie à Paris, entreprend des démarches personnelles auprès des ministres pour soutenir la demande de Gaidoz et invite même Napoléon III à se porter souscripteur⁵. Si l'on est au courant de ces appuis provenant directement de l'État grâce aux correspondances, il convient de remarquer qu'aucune allusion n'y est jamais faite dans la revue elle-même, ne serait-ce que dans la liste des souscripteurs. J. F. Campbell, qui a signé un article dans le premier numéro de la revue, a même supposé que le succès de la *Revue celtique* était dû au prince-président, qui y aurait vu une occasion de promouvoir la nationalité celtique. Certains des collaborateurs irlandais de Gaidoz ont cependant contesté ces vues⁶. Malgré le coût élevé de la souscription, un nombre suffisant de souscripteurs est alors réuni. « La *Revue celtique* sera chère » annonce Gaidoz à Luzel, mais il espère ainsi, à condition de réunir de 300 à 350 abonnés, pouvoir payer les articles.

L'aspect novateur de l'entreprise se note jusque dans des petits détails qui, avec la distance, prennent des accents bien attachants : la parution du premier volume de la *Revue celtique* prend du retard car l'imprimeur ne possède pas encore suffisamment de lettres pour imprimer le breton de Luzel. Il faut en commander⁷...

Le 29 mai 1870, Gaidoz écrit à Luzel : « La revue ne me regarde plus, elle regarde le brocheur ». Bien que la matière de la revue soit celtique, le premier accueil que la Bretagne – terre où les « celtomanes » ont une intense activité « scientifique » – lui réserve n'est pas à la hauteur des espoirs de Gaidoz. Celui-ci commente la nouvelle de cette réception réservée en disant : « La *Revue celtique* n'a guère plu en Bretagne, mais elle ne peut être autre chose qu'un recueil d'érudition et ne se mettra jamais au niveau des ignorants et des amateurs⁸. » Il en conclut donc alors que c'est ce brusque passage des erreurs de la celtomanie à la rigueur de l'érudition scientifique qui a, de prime abord, rebuté les Bretons.

Peu après la parution du premier numéro, la guerre entre la France et l'Allemagne complique le sort de cette revue ; « Dans les tristes circonstances où nous nous trouvons, la *Revue celtique* est arrêtée comme toute autre chose⁹ ». Malgré les événements, en avril 1871, Henri Gaidoz, de Compiègne où il est réfugié, note que la revue continue pourtant à compter de nouveaux abonnés. Cependant, en

raison du contexte politique, le second numéro ne pourra paraître qu'en septembre 1871. Il ne fait guère parler de lui et il ne parvient à susciter aucun nouvel abonnement. Comme le laisse entendre Henri Gaidoz de façon ambiguë, dans des excuses liminaires au premier volume de la revue réunissant en annuaire les trois premières années, la guerre de 1870 a donc empêché la *Revue celtique* d'accomplir son ambition de revue trimestrielle et seuls ces deux premiers numéros pourront paraître entre 1870 et 1872.

La vocation de la *Revue celtique* est de visée nettement scientifique et son directeur, voulant lui conserver un caractère neutre et international, répugne à y parler de la politique contemporaine. Les événements internationaux obligent toutefois Henri Gaidoz à déroger à cette règle dès le second numéro. Après le bombardement par la « poliorcétique Allemagne » de monuments publics français, il souhaite évoquer l'hommage aux droits de la civilisation qu'ont exprimé deux sociétés savantes représentant les études celtiques en Irlande, à savoir l'Académie irlandaise et l'Association historique et archéologique de l'Irlande, en protestant contre ces faits. Ces frappes ont notamment eu comme conséquence la destruction de la bibliothèque de Strasbourg dans la nuit du 24 août 1870. Gaidoz y voit un des événements les plus douloureux de la dernière guerre et une perte cruelle, pour l'Alsace comme pour la science. Cette bibliothèque conservait en effet une admirable collection d'antiquités gallo-romaines qui a été ainsi entièrement anéantie. « Ce qui avait survécu à l'invasion du IV^e siècle n'a pas été épargné par celle du XIX^e, les ruines même ont péri » dit-il¹⁰. En cette occasion, il se refuse à ouvrir la « Chronique » aux événements du domaine celtique, soucieux de ne pas mêler des pensées profanes à ce qui sont, pour lui, des souvenirs de deuil. Il poursuit donc en énumérant les « celtistes » morts au champ d'honneur.

La *Revue celtique* peine à démarrer. À la fin de l'année 1872, plusieurs abonnés décident de ne pas renouveler leur abonnement, déçus par cette revue dont le contenu strictement scientifique ne correspond pas à leurs attentes. Gaidoz est contraint d'attendre le versement d'une autre souscription ministérielle pour pouvoir imprimer un nouveau numéro¹¹.

Malgré ces difficultés et ces retards, la *Revue celtique* finit par conquérir un public. Henri Gaidoz se félicite d'ailleurs de son succès dès l'ouverture du second volume-annuaire, comprenant les années 1873-1875. La publication a déjà pris un rang incontesté parmi les recueils d'érudition les plus estimés en Europe. Il signale que l'on a parlé d'elle dans les termes les plus favorables en Allemagne, comme en Angleterre.

La *Revue celtique* a trouvé son rythme. Les pages se remplissent, apportant leur lot des progrès constamment accomplis par des études celtiques européennes désormais soutenues par une « saine philologie ». Car sur le plan scientifique – et ce n'est pas son moindre mérite – cette revue va effectivement parvenir à instaurer un débat européen, dont la teneur dépasse largement les aléas de la célèbre affaire du *Barzaz Breiz*, pour permettre une progression de la recherche. Pour le lecteur moderne, la philologie marquant les débuts de la *Revue celtique* apparaît comme nettement datée ; pour l'époque, elle correspond au plus haut niveau d'érudition. La philologie des langues celtiques en est encore à un stade de son développement où elle n'est pas conçue comme un instrument à appliquer mais comme un outil qui reste encore grandement à construire. Car nous sommes à un moment où les idiomes celtiques, eux-mêmes, ne sont pas encore tous bien connus et identifiés. Les liens créés entre les celtisants européens grâce à la *Revue celtique*, en favorisant l'échange des informations, peuvent permettre, dans un premier temps, d'éclairer simplement l'identification de ces langues. Ainsi, dès les premiers numéros de la revue, Henri Gaidoz explique comment A. de la Boucherie, romaniste de Montpellier, lui a signalé un manuscrit dans lequel figurent des gloses écrites dans une langue qu'il a jugée inconnue. Il est lui-même parvenu à l'identifier comme de l'irlandais ancien.

Les études sur les langues celtiques, comme langues indo-européennes, ne donnent toutefois encore lieu qu'à des rapprochements avec d'autres idiomes indo-européens dont le sanskrit et « le zend¹² », qui sont alors considérés comme les plus anciens. L'on n'en est pas encore à reconstituer, sur la base de ces parallèles, un indo-européen supposé. On n'a pas non plus conscience que les langues celtiques présentent, comme le sanskrit, des traits particulièrement archaïques et qu'elles vont devenir, de ce fait, d'une singulière utilité pour la philologie comparée. Mais, à une heure où la philologie germanique a conquis ses lettres de noblesse grâce à la mise en évidence, par Grimm, de l'existence de lois phonétiques, l'on rêve surtout de pouvoir offrir de telles règles aux langues celtiques. Le débat qui va s'instaurer en ce domaine, au travers de cette revue, va ainsi permettre la mise au point de la découverte d'une loi phonétique majeure des langues celtiques : la chute du « p » indo-européen. En effet, lorsque Windisch publie sa théorie sur la disparition totale du « p » indo-européen dans les langues celtiques, celle-ci est, comme il se doit, immédiatement recensée dans la *Revue celtique* qui en discute d'abondance. Withley Stokes réagit énergiquement et la critique en bloc. D'Arbois de Jubainville répond et réfute les objections de Stokes, donnant raison à Windisch. Une véritable discussion s'initie ainsi au travers de la revue, grâce à laquelle on parvient finalement à établir en loi cette fameuse chute du « p » systématique mais seulement à l'initiale¹³.

En 1879, nous l'avons vu, Henri Martin et Gaston Paris manœuvrent dans le but d'obtenir la création d'une chaire d'études celtiques au Collège de France. Si c'est bien l'œuvre scientifique d'Henri Gaidoz qui en a permis la création, notamment grâce à la *Revue celtique*, ceux-ci la font pourtant attribuer à Henri d'Arbois de Jubainville, archiviste en retraite de Troyes, dès son ouverture en 1881. Le volume-annuaire de 1881-1884 de la *Revue celtique* est le dernier que dirigera Henri Gaidoz. Immensément fier, il s'accommode mal de ce genre d'aléas et le volume suivant commence donc sur ses « adieux au lecteur¹⁴ ». Il y annonce sa décision de laisser la direction de sa revue à son rival, Henri d'Arbois, en prétextant des raisons d'ordre privé. Il profite de ces lignes pour rappeler combien nombreuses avaient été les défiances face à l'annonce de la création de la *Revue celtique* en 1869. La celtomanie avait, dit-il, laissé des souvenirs encore trop présents pour que l'on ne se défiât pas de tout ce qui était celtique. Tel Galaad, il a su mener à bien l'entreprise périlleuse. Sa revue a pris place parmi les revues savantes d'Europe mais, surtout, elle est parvenue à créer l'unité celtique en revendiquant pour les Celtes la place qui leur revient dans les études philologiques et historiques. Rien qu'en France, pas moins de trois chaires de philologie celtique ont été créées au cours de ces seize années. La philologie celtique est désormais fondée et organisée à un niveau européen.

Henri d'Arbois conserve la direction de la *Revue celtique* jusqu'à sa mort, en 1910. Joseph Loth hérite alors tant de la chaire de ce dernier au Collège de France que de la direction de la revue, charge qu'il assume jusqu'à son propre décès, en demandant à Émile Ernault, Georges Dottin et Joseph Vendryes d'en assurer la co-direction. Tous vont modeler la *Revue celtique* à leur guise, selon l'époque, leur personnalité, la marquant de leurs orientations scientifiques, amitiés et inimitiés... « La connaissance de ces luttes de personnes, souvent sans grand intérêt de nos jours, est nécessaire à l'intelligence de nos sciences en France », a remarqué Van Gennep¹⁵. Cela est particulièrement vrai pour les origines des études celtiques en France. Le conflit latent entre Gaidoz et d'Arbois n'a pas seulement blessé un homme ; il a profondément modifié l'orientation et le destin des études celtiques. La *Revue celtique*, lieu privilégié de cet antagonisme, va connaître ainsi un bouleversement total, pas seulement de forme, mais surtout de fond, du fait de cette passation de pouvoir pour le moins ambiguë.

Le folklore dans la Revue celtique

Le destin du folklore dans cette revue, à travers les années, offre un excellent prisme nous révélant avec âpreté comment la *moïra* d'une science peut être inextricablement liée à celle d'individus. Dès

le premier volume annuaire, un espace est réservé de façon récurrente au folklore. Des contes bretons recueillis par F.-M. Luzel y sont ainsi publiés, avec des annotations du grand folkloriste allemand Reinhold Köhler, Luzel n'étant qu'un collecteur en matière de folklore, jugé incapable de se livrer à l'exercice méthodologique des folkloristes scientifiques de son époque. R. Köhler offre lui-même une étude sur les liens entre le mystère de *Sainte Tryphine et le roi Arthur* et l'histoire de la duchesse Hirlande de Bretagne, qu'il fait remonter à une même source orale. L.-F. Sauvé, quant à lui, y initie une série d'articles sur les proverbes et dictons de Basse-Bretagne. Une place est offerte également à des gens comme Liebrecht et Stokes qui, chacun selon sa spécialité, vont apporter leur contribution à l'étude du folklore. Le deuxième volume conserve la même tonalité mais passe de la simple présentation d'études scientifiques à l'engagement méthodologique, en prenant parti dans l'affaire du *Barzaz Breiz*.

Le volume suivant est d'une importance toute particulière pour ces études puisque c'est celui où Henri Gaidoz annonce la prochaine création d'une revue spécialement dédiée au folklore, *Mélusine*, dont nous avons déjà vu que l'idée est partiellement née en réaction à l'ouvrage publié par l'Allemand Mannhardt sur la mythologie des champs et des bois chez les Indo-Européens dont il fait ici le compte rendu. Mais la France ne dispose pas encore d'un public prêt à accueillir une telle revue¹⁶, et le hasard veut que le même volume-annuaire de la *Revue celtique* annonce, à la fois, la naissance et l'arrêt de cette revue¹⁷.

Qu'importe ! L'intérêt d'Henri Gaidoz pour le folklore, lui, ne se dément pas et la *Revue celtique*, elle, continue son œuvre. Les articles ayant trait aux traditions populaires du domaine celtique ne cessent de s'y multiplier. Outre ces collaborateurs réguliers de la revue que sont Luzel et Sauvé, citons également une contribution de Léon Bureau sur le dialecte vannetais du Bourg de Batz ; David Fitzgerald et Withley Stokes qui offrent plusieurs articles sur le folklore irlandais ; une étude de Joseph Loth sur le breton dans *Maître Pathelin* ; Henri Gaidoz, lui-même, avec des articles mêlant dans un seul ensemble philologie, folklore, mythologie comparée et archéologie ainsi qu'une *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la Bretagne* écrite avec Paul Sébillot. Ce dernier y signe également un article sur les formules initiales, intercalaires et finales des conteurs en Haute-Bretagne.

Quand, en 1879, est fondée la Société celtique, la *Revue celtique* affirme immédiatement son intention de rendre compte régulièrement de ses activités. Mais le contexte va, humainement, se révéler rapidement délicat, la nomination de d'Arbois au Collège ayant lieu la même année. Pour cette raison, en dépit de l'intention première de la direction de la revue, un seul numéro y fera allusion. Aussi, bien que les Dîners celtiques y aient été présentés comme de « fraternelles agapes », la situation

évolue assez rapidement, Henri Gaidoz supportant désormais difficilement d'être mis en présence de son rival.

L'échange courtois qui marque la passation de pouvoir entre Henri Gaidoz et d'Arbois à la direction de la *Revue celtique*, en 1885, ne constitue donc qu'une apparence. Même si le nouveau directeur répond aux « Adieux au lecteur » de Gaidoz en exprimant un vif regret, en son nom et en celui de ses collaborateurs, face à une décision jugée inattendue et dit espérer le voir poursuivre une collaboration régulière avec la revue, en la faisant profiter de « cette prose toujours spirituelle, mordante quelquefois, dans laquelle il a écrit tant d'instructifs comptes rendus critiques, tant de chroniques si pleines d'intérêt et des articles de fond ». Dans les faits, le changement de direction implique bien vite une modification radicale des orientations scientifiques. Jamais, après 1886, Henri Gaidoz ne publiera d'article dans la *Revue celtique*. Il y inscrit comme un point d'orgue le très beau texte intitulé « Flora celtica » où il appelle de ses vœux l'établissement d'une véritable flore populaire des peuples celtiques. Hormis une brève note dans les « Mélanges » de la revue, en 1888, Henri Gaidoz cesse désormais de s'exprimer au travers de cet organe. La décision n'émane pas de lui. Nous savons, grâce à la correspondance entretenue par Henri Gaidoz et François-Marie Luzel que Gaidoz a remis, en 1889, un article à d'Arbois dont il se plaint qu'il traîne à être publié. De toute évidence, la *Revue celtique* ne l'a jamais édité.

Bien qu'en 1886, Joseph Loth, désormais co-directeur de la *Revue celtique*, se soit félicité de la création de la *Revue des traditions populaires* et lui ait souhaité longue vie, dès 1887, pourtant, le changement de cap est radical. La métamorphose de la revue, d'un simple point de vue formel, est évidente : chaque volume regroupe désormais les numéros d'une seule année et compte environ six cents pages. Voilà qui contraste nettement avec les volumes-annuaires de cinq cents pages réunissant trois années. De plus, la revue s'enrichit d'un index des mots celtiques traités dans le volume. Mais les modifications de forme ne constituent pas les seules innovations. Sur le plan du contenu, seule la « Chronique » cherche encore à faire état de toute référence au domaine celtique, dans sa globalité, c'est-à-dire étude du folklore comprise, et signale régulièrement de tels travaux quand ils concernent le domaine celtique. Sinon, à de rares – mais notables – exceptions près, il ne faut plus y chercher désormais d'article portant sur l'étude des traditions populaires. Ces choix incombent pleinement au directeur de la revue, d'Arbois.

En février 1893, Gaidoz commentera les positions scientifiques de d'Arbois en disant à Luzel : « Désormais, la *Revue celtique* est remplie par la haute philologie. D'Arbois n'a même pas pris la peine

d'écrire la nécrologie de Sauvé ; ce n'était qu'un folkloriste. » Il faut dire que, de toute évidence, le nouveau directeur de la revue n'entend pas grand chose au folklore. Ainsi, dans un article qu'il a écrit sur le jeûne en Irlande, après avoir, dans un premier temps, passé en revue différents textes mythologiques faisant référence au jeûne, il conclut : « ces textes sont fort intéressants, mais je ne crois pas que, pour se rendre compte du véritable sens de la procédure du jeûne, il faille se contenter de la juger par des documents légendaires »... Certaines phrases sont à ce point révélatrices qu'elles peuvent se dispenser de tout commentaire. Au second degré, l'amateur de folklore appréciera l'humour de cette proposition.

Mais si d'Arbois n'entend pas grand chose au folklore, sa rivalité latente avec Gaidoz a cependant dû être d'un grand poids dans nombre de ses choix scientifiques visant à donner une forme et une orientation radicalement différentes à la revue. En 1889, outre le fait que d'Arbois n'a jamais publié l'article que Gaidoz lui a remis, la *Revue celtique* est également contrainte de s'excuser d'avoir omis, à la fois, de signaler la publication d'un article de ce dernier sur la naissance de saint Brendan et de ne pas avoir donné le compte rendu du tome IV de *Mélusine*. Comment imaginer que l'oubli ait pu être fortuit alors qu'Émile Ernault, autre nouveau co-directeur de la *Revue celtique*, collabore activement à *Mélusine* ? Comment ne pas, au contraire, imaginer que c'est Henri Gaidoz lui-même qui a demandé ces réparations, lui qui continue à veiller, de toute évidence, sur le contenu de la revue qu'il a fondée. De plus, en 1904, d'Arbois commente le compte rendu par Gaidoz d'un ouvrage sur les Celtes publié dans le *Polybiblion*. Sans même parler du livre en question, il se contente de fustiger ce commentaire de Gaidoz, sur le ton du professeur corrigeant une mauvaise copie, en accumulant les remarques et critiques vexatoires, disant « Le savant M. Gaidoz n'a pas consulté à ce sujet l'ouvrage (...) il aurait pu lire »... multipliant ainsi les références que Gaidoz aurait omises de consulter et qui, s'il l'avait fait, lui auraient évité de commettre des erreurs. Il achève, en disant : « Si je n'étais pas réduit ici aux livres de ma bibliothèque rurale je pourrais citer d'autres exemples¹⁸. » Leur rivalité est manifeste et réciproque.

Ainsi, désormais, la *Revue celtique* traite d'une philologie entendue dans son sens restreint, mais aussi de littérature celtique, d'histoire, d'histoire des religions, d'archéologie et même de droit, dernière orientation qui reflète la formation initiale de d'Arbois. Toute référence au folklore n'intervient désormais que bien incidemment, et uniquement dans la revue des périodiques insérée dans la « Chronique ». Certes d'Arbois, à cette occasion, complimente régulièrement le folkloriste A.

Nutt pour ses travaux et dit espérer qu'il voudra bien, un jour, offrir un article à sa revue. Mais cela ne se produira jamais.

Aussi, que s'est-il donc produit en 1907 ? Voilà un bien grand mystère. Contre toute attente, le volume de 1907 entreprend d'interroger le folklore. Henri d'Arbois de Jubainville écrit lui-même un article sur « les pierres baptisées » où il se réfère aux coutumes populaires. Dans un deuxième article, sur « le cyclope en Irlande », il s'essaie cette fois à la mythologie comparée. En comparaison, la note de Joseph Loth sur le *Peredur* en complément d'un article de Nutt, et celle de Withley Stokes sur la naissance et la vie de St. Moling, publiées dans le même volume, paraissent bien maigres...

Hormis ce contre-exemple notable, la situation qui se crée ainsi est, en vérité, bien paradoxale. En effet, l'ensemble de ceux dont d'Arbois s'est assuré le concours pour l'aider à diriger la *Revue celtique*, tant Joseph Loth, qu'Émile Ernault ou encore Georges Dottin sont versés dans l'étude du folklore. Ernault, nous l'avons dit, collabore activement à *Mélusine* ; Loth l'a fait, occasionnellement. Il n'en est pas moins folkloriste. Son édition des *Mabinogion* a justement été saluée au regard des services qu'elle rend à la science du folklore, non seulement par sa traduction mais, aussi, par son commentaire. Il présente l'originalité, contrairement aux autres folkloristes de l'époque, quand il étudie certains thèmes de la littérature celtique, de toujours situer son travail comparatif dans le cadre de la matière celtique ; il ne va jamais au-delà. Dottin, enfin, n'hésite pas à se définir lui-même comme folkloriste ; son article sur « les deux chagrins du royaume du ciel » sera pourtant la seule étude de folklore qu'il donnera alors à la *Revue celtique*¹⁹.

La mort de d'Arbois, en 1910, ne changera rien, ou pas grand chose, à cette situation, sans doute par fidélité envers celui que les anciens co-directeurs de la revue considèrent comme leur maître vénéré. La « Chronique », rédigée désormais par Jean Marx ou Vendryes, change de ton et montre une meilleure compréhension des faits de folklore, mais le cap, en ce qui concerne le contenu des articles, demeure immuable. Pourtant... en 1911, la *Revue celtique* annonce la naissance d'une association internationale des folkloristes, placée sous l'égide de Kaarle Krohn, et cherchant à établir un lien entre les folkloristes de tous les pays car, écrit Joseph Loth, « le folklore occupe une place importante dans la philologie celtique »... Il reste pourtant banni de la *Revue celtique* pendant plus de dix ans encore. À partir des années 1922, le folklore recommence en effet à figurer, timidement mais régulièrement, parmi les articles de fond, d'abord grâce à un article de Dom Louis Gougoud, « Les saints irlandais dans les traditions populaires des pays continentaux », publié en 1922. La *Revue celtique* intègre dès lors, chaque année, au moins un article de folklore. Il en ira ainsi jusqu'en

1934, date à laquelle meurt Joseph Loth. Ce décès plonge manifestement ses collaborateurs dans un tel désarroi que la *Revue celtique* cesse de paraître en 1935. En 1936, Joseph Vendryes lance, en collaboration avec Marie-Louise Sjoestedt, *Études celtiques*, nouvelle revue qui investit le champ qu'occupait la *Revue celtique* et en reprend le programme en accordant, toutefois, une place plus large à l'étude des sources de la mythologie celtique.

Rien ne vient expliquer cette réintégration tardive du folklore à la production scientifique de la *Revue celtique*. Il ne faut, en effet, probablement pas chercher de lien de cause à effet dans le fait que son fondateur, en 1917, ait été lauréat du prix de l'Académie, honneur auquel fait écho la *Revue celtique*, citant à cette occasion le discours d'A. Thomas qui loue les travaux de celtisant et de folkloriste d'Henri Gaidoz. Il est sans doute plus pertinent d'interpréter ce phénomène par l'éloignement, avec le temps, de l'ombre de d'Arbois sur l'orientation de la revue, qui finit par autoriser ce glissement scientifique à son présent directeur.

C'est sur cette constatation, particulièrement éloquente du destin assumé par la *Revue celtique* entre 1870 et 1920, que nous choisissons de clore ce sujet. Nous n'avons déjà que trop commenté la façon dont la place du folklore dans cette revue, loin de se situer dans une quelconque nécessité interne à l'évolution historique de l'une ou l'autre discipline, a entièrement résidé dans les choix d'individus, reflétant tant des préoccupations scientifiques que des rivalités personnelles. Le conflit franco-allemand a servi de catalyseur à Henri Gaidoz et lui donne l'impulsion qui le décide à développer plus activement encore l'étude du folklore en France ; son échec au Collège de France va déterminer pendant longtemps la fin des études de folklore dans la *Revue celtique*.

Romania

Après avoir fondé, en 1866, la *Revue critique*, qui constituait déjà une innovation, Gaston Paris et Paul Meyer décident de créer ensemble une nouvelle revue, tout aussi novatrice en France, dédiée cette fois à la philologie des langues romanes, et plus particulièrement à la période médiévale. En effet, l'étude scientifique de la littérature médiévale est, comme celle des langues celtiques, un domaine encore nouveau dans ce pays. Les fondateurs de *Romania* appartiennent à la première génération de médiévistes ayant reçu une formation institutionnalisée. Nous l'avons dit, l'homme qui est parvenu à faire créer la première chaire d'études médiévales en France, à peine quelques décennies auparavant, Paulin Paris, était un autodidacte. Même la création d'une chaire de littérature médiévale au Collège

de France puis d'une autre, à l'École pratique des hautes études, ne parvient pas à briser les fortes oppositions que rencontre ce domaine d'études dans certains milieux. Les classicistes, comme Bernard Jullien ou Brunetière, cherchent en effet à présenter les médiévistes littéraires comme les tenants d'un courant idéologique dont le but ultime serait de provoquer la perte morale de la France par la décomposition de son identité nationale. La philologie romane est ainsi associée au mouvement de décadence dont on dit alors qu'il caractérise la France de la fin du XIX^e siècle²⁰.

Le prospectus de cette revue, créée au lendemain de la guerre de 1870, précise que si le conflit franco-allemand en a retardé la parution, l'idée de sa création lui a pourtant été antérieure. Cette guerre n'a fait qu'affermir la volonté des fondateurs de *Romania* en leur faisant prendre conscience que la France, par la Révolution, a subi une rupture trop brusque et trop radicale avec son passé, et que c'est justement cette ignorance des véritables traditions françaises, l'« indifférence générale de notre pays pour son histoire intellectuelle et morale » qui doivent être comptées « parmi les causes qui ont amené nos désastres²¹ ». Ainsi, derrière un travail avant tout scientifique, *Romania* se donne également pour but l'accomplissement d'une œuvre nationale, dont le devoir est dicté par une réflexion sur le déroulement du récent conflit franco-allemand. Ses fondateurs souhaitent ainsi substituer « aux vaines préventions qui nous ont fait tant de tort » la pratique d'une science rigoureuse et impartiale car, « pour les peuples comme pour les individus, le premier mot de la sagesse, la première condition de toute activité raisonnée, la base de la vraie dignité et du développement normal, c'est encore le vieil axiome : *connais-toi toi-même*²² ». La France est donc destinée à occuper la première place dans cette revue mais elle n'en a pas l'exclusivité ; c'est l'ensemble des langues et littératures romanes qu'elle entend considérer. Tout comme pour la *Revue celtique*, les fondateurs de *Romania* espèrent, au travers de leur revue, parvenir à établir un lien entre les différents savants européens.

Le nom de *Romania* a été donné à ce recueil car il représente un calque parfait de celui de *Germania* – revue allemande consacrée aux antiquités littéraires germaniques. Gaston Paris et Paul Meyer entendent donc faire pour les nations romanes l'équivalent de ce que *Germania* a fait pour les nations germaniques²³. Un long article, en ouverture du premier numéro de la revue, précise au lecteur ce que ses fondateurs entendent par le mot « Romania ». Leur *Romania* exprime la fusion complète des peuples par Rome, en une seule nation opposée aux Barbares qui les entourent. Elle constitue l'ensemble de la civilisation et de la société romaine. Elle n'a donc pas pour base une communauté de races car, contrairement à l'unité germanique ou slave, « c'est sur le sacrifice de la nationalité propre et originelle que repose l'unité des peuples romans²⁴ ». La Romania est donc un produit

tout historique qui désigne la fusion des races par la civilisation. Le Moyen Âge, chez les peuples romans, a signifié une lutte perpétuelle entre la tradition gréco-romaine et des tendances nouvelles de la société provenant des conquêtes allemandes. Les Allemands ont ainsi adopté en grande partie les idées, mœurs et institutions romaines tandis que les pays romans, et particulièrement la France, subissaient l'influence germanique. Aussi, Gaston Paris n'hésite-t-il pas à dire que l'Europe de son temps ne constitue qu'une autre forme de l'empire romain restauré par Charlemagne²⁵. La fraternité des différentes nations romanes concerne l'histoire de leur littérature, comme celle de leurs langues. Il estime donc que le sentiment d'individualité qui a fini par se constituer pour chacune d'entre elles ne doit pas obérer la communauté profonde de leurs langues et de leurs littératures, communauté dont il souhaite provoquer une reviviscence durable, basée sur un intérêt tout scientifique, au travers de sa revue²⁶.

Initialement, il a été prévu que la revue soit consacrée à la période ancienne des langues et littératures néo-latines, les études que *Romania* est destinée à accueillir ne devant pas dépasser, sauf rare exception, la Renaissance ou la Réforme. Mais, une fois délimité le cadre chronologique, le genre des études qui doit composer la revue est défini comme « le plus divers » conformément à l'épigraphe de Wace, choisie pour devise :

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs²⁷

Les fondateurs de cette revue établissent, dès le prospectus, deux exceptions aux règles chronologiques qu'ils se sont fixées : l'étude des patois modernes et celle de la littérature populaire. Ces deux exceptions que constituent la dialectologie et l'étude des traditions populaires reproduisent, respectivement, les intérêts particuliers de ses deux fondateurs : Paul Meyer et Gaston Paris. Ils affirment que *Romania* connaîtra pour ces études « un intérêt spécial et durable ». Un appel est d'ailleurs lancé alors pour recueillir, dans tous les pays romans, les contes, légendes et chansons du peuple. Ils souhaitent ainsi publier tant « des textes sincères » que les études auxquelles ils donneront lieu²⁸. Cet appel est à l'origine, notamment, de leur longue collaboration avec Victor Smith, illustrée par l'importante série d'articles sur les chansons populaires du Forez et du Velay. Toutefois, dès le premier numéro de *Romania*, Gaston Paris tient à démarquer nettement son intérêt pour la littérature populaire de ce qu'il appelle les « excès » de l'école de Max Müller et des études de littérature comparée. « Tous ceux qui s'occupent de mythologie comparée côtoient un abîme où l'on risque de tomber d'autant plus facilement qu'on est érudit²⁹. »

Les orientations scientifiques de cette nouvelle revue, si elles sont inédites en France, ne le sont pourtant pas à l'échelle européenne. Le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* a déjà adopté, en Allemagne, une ligne éditoriale similaire. Mais il semble aux deux jeunes fondateurs de *Romania* que le centre des études romanes doit être situé en France plutôt qu'en Allemagne. De plus, ils estiment également qu'il s'est constitué désormais un public suffisant pour qu'il soit possible d'accueillir une telle publication à côté du *Jahrbuch*. En outre la *Revue des langues romanes* de Montpellier existe certes déjà, mais elle est davantage orientée vers la seule étude de la langue d'oc et de sa littérature.

Même si, à l'origine, *Romania* doit considérer la période ancienne de la littérature et des langues néo-latines, très rapidement, ses intérêts se concentrent manifestement sur le Moyen Âge, réduisant ainsi considérablement le champ scientifique qu'on avait d'abord voulu circonscrire pour elle. Toutefois, ce n'est que tardivement qu'elle renoncera aux deux exceptions qu'elle s'était fixées dès ses débuts : l'étude des patois et de la littérature populaire. Et même, une étude exhaustive de *Romania*, depuis sa création jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, permet de suivre fidèlement l'ensemble du processus d'autonomisation du folklore en France par rapport à la philologie, dont il est issu.

Le folklore dans Romania

Dès 1872, à côté d'articles ou de comptes rendus sur le folklore, tant dans le domaine de la dialectologie que de la littérature orale, *Romania* accueille donc également quelques contes populaires et chansonnettes provençales publiées par Mistral. Celles-ci sont accompagnées d'un commentaire faisant l'éloge des Félibres. L'intérêt pour le matériel adressé par Mistral à la revue se note jusque dans le soin avec lequel Gaston Paris, dans un long commentaire, précise que ses collègues de l'École pratique des hautes études, Bergaigne et Louis Havet, lui ont chacun communiqué des variantes à l'une de ces chansons.

Le goût de Gaston Paris pour le folklore prolonge les préoccupations scientifiques d'un de ses maîtres allemands, F. Diez, qui, s'il est surtout connu pour être l'auteur de la grammaire des langues romanes, n'en a pas moins travaillé et publié sur la poésie populaire portugaise. Mais il est un autre héritage scientifique que reçoit Gaston Paris en matière de littérature comparée : celui de Paulin Paris, son père, comme nous pouvons le noter dans le texte de la leçon d'ouverture de sa chaire au Collège de France, en 1875. Gaston Paris y précise en effet qu'il a choisi pour sujet les contes

orientaux dans la littérature française du Moyen Âge, thème qui a déjà été celui de son géniteur, neuf années auparavant³⁰.

Paul Meyer, lui-même, s'intéresse incidemment à la tradition populaire, considérée autrement que sous l'aspect de la dialectologie. Dès 1874, il publie ainsi dans *Romania* un petit article sur les jours d'emprunt. Il s'y contente toutefois de rapporter des faits concernant le folklore, sans les analyser, estimant préférable de laisser ce soin « aux savants ».

Dès 1875, Gaston Paris éprouve le besoin de réglementer explicitement la place que le folklore doit occuper dans *Romania*. Il remarque d'abord le nombre considérable d'articles publiés régulièrement par cette revue sur les idiomes ou la littérature populaires et rappelle que, dès le départ, il a souhaité donner à ces études une place plus grande que celle que l'on était habitué à lui faire. Aussi, aucune livraison de *Romania* n'a été faite sans comporter, au moins, un article de ce genre. On a répondu en nombre à l'appel lancé dans le prospectus mais il ne veut pas en rester là et souhaite que l'exemple donné par ces nouveaux collaborateurs soit imité dans toute la France. « Le folklore va s'effaçant de jour en jour dans l'oubli. Il faut donc que le mouvement qui commence à se produire se généralise et s'accélère³¹. » Mais Gaston Paris note également que ce mouvement ne pourra avoir lieu sans bientôt dépasser de beaucoup le cadre de *Romania*. Déjà, précise-t-il, il est contraint d'ajourner à un an, voire davantage, les articles de ce genre qui arrivent à la revue car il lui est impossible d'admettre dans chaque fascicule plus d'un article étendu consacré à la langue ou à la littérature populaires sans changer complètement le caractère de *Romania*. Aussi espère-t-il qu'un jour le folklore pourra disposer d'un organe spécial et c'est sur ce point précis qu'il veut attirer l'attention de ses lecteurs. Toutefois, pour l'heure, la chose serait selon lui prématurée et il y aurait à craindre que les collaborateurs ne fassent défaut.

Si Gaston Paris fixe de telles limites au folklore dans *Romania*, il ne respecte pourtant pas toujours des règles qu'il a lui-même dictées. Ainsi, par exemple, en 1876, « La nouvelle italienne du prêtre Jean et de l'empereur Frédéric et un récit islandais » du folkloriste R. Köhler est immédiatement suivie d'un article de Cosquin, qui entame ainsi sa série sur les contes populaires de Lorraine.

En 1877, Gaston Paris annonce la création de *Mélusine*, cet organe spécialement dédié au folklore et qu'il avait appelé de ses vœux deux ans auparavant. Le directeur de *Romania* fait part de son intention d'en rendre compte à chaque livraison. Le folklore n'en reste pas moins présent dans cette revue et cette même année, *Romania* compte la publication, notamment, d'articles de V. Smith, Wesselofsky, Cosquin... et autres folkloristes célèbres. À l'occasion du dernier fascicule de l'année,

sachant *Méhusine* en difficulté, il continue pourtant à lui adresser ses vœux de succès et précise « nous ne saurions engager trop vivement nos lecteurs à lui apporter secours ». Aussi est-ce donc à regret qu'il doit faire état de l'arrêt de la parution de *Méhusine*, qui n'a su trouver un public, dès l'année suivante. *Méhusine*, au cours de sa brève année d'existence, n'a réussi à rassembler en France que dix-sept abonnés ; il était un de ceux-là. « Il n'est pas étonnant qu'il en ait été ainsi, vu la nouveauté de l'entreprise et le peu de culture qu'ont reçu jusqu'à présent en France les études de ce genre ; mais il est d'autant plus fâcheux qu'une tentative aussi intéressante ait échoué. Nous espérons qu'elle se renouvellera sous une autre forme », dit-il³². En attendant qu'un changement de mentalités puisse se produire, il affirme son intention d'offrir, comme par le passé, une place assez large à l'étude de la mythologie et de la philologie populaires.

En fait, et sans doute en réaction à l'échec de *Méhusine*, pendant les quelques années qui vont suivre, jamais *Romania* n'a offert une telle place à ce genre d'études ! À côté des contributions récurrentes de Smith et de Cosquin, nous trouvons des articles de Carnoy, Eugène Rolland, Köhler, Nyrop, Dejeanne, Stanislas Prato... pour ne citer qu'eux. Pitrè lui-même donne à *Romania* un long article sur les traditions chevaleresques populaires de Sicile qu'il dédie à Gaston Paris. Mais il ne faut pas oublier non plus l'œuvre que Gaston Paris a lui-même donnée à sa revue en la matière. En 1879, il y publie une étude sur les lais inédits de Tyolet et Guingamor, où il développe un long commentaire de mythologie comparée faisant de nombreuses références au travail de Cosquin. En 1880, il livre également une étude sur « la chanson du pèlerinage de Charlemagne », présentée comme la plus singulière chanson de geste laissée par le Moyen Âge, et où il cherche à établir un parallèle avec le conte arabe d'Haroun al Raschid.

Mais l'intérêt que le directeur de *Romania* porte au folklore n'est pas aveugle. Le folklore qu'il entend promouvoir est scientifique et son étude ne peut faire l'économie d'une formation philologique. Le « folklore facile³³ » qui se développe autour des années 1880, parallèlement au folklore d'un Eugène Rolland, Henri Gaidoz ou Gaston Paris, basé sur la mise en pratique d'une philologie rigoureuse, est l'objet de critiques parfois acerbes dans *Romania*. Ainsi, en 1880, dans le compte rendu sur les *Contes populaires de Haute-Bretagne* de Paul Sébillot, qui est le plus illustre représentant d'un tel folklore, Gaston Paris estime que l'auteur est plus attiré par le charme pittoresque des contes que par leur intérêt scientifique. Sébillot n'a pas, selon lui, l'art exquis des Grimm ; son français est dit « mou », « traînant », « fade »³⁴. Paul Meyer, lui-même, dans son compte rendu du tome II du *Folk-Lore de France*, s'il juge l'ouvrage très utile, ne peut s'empêcher de signaler certaines faiblesses

méthodologiques : Sébillot cite mal *La légende dorée* ; il ne se réfère pas aux vies les plus anciennes ; il utilise trop souvent des ouvrages de seconde main alors qu'il serait aisé de recourir aux originaux ; il néglige de dépouiller des ouvrages qui traitent de pays étrangers, se privant ainsi de rapprochements qui, à l'époque, représentent le point culminant de l'étude scientifique des contes populaires ; il ne se préoccupe pas suffisamment de relever des exemples anciens d'après des sources contemporaines, ne précisant pas, par exemple, que la Mesnie Hellequin est attestée dès le Moyen Âge, ou parlant des Saints de Glace sans mentionner les jours d'emprunts ; il néglige également la littérature du Moyen Âge etc.³⁵. Comble du comble ! Après avoir maintes fois relevé dans les comptes rendus des ouvrages de Sébillot « l'immortel Robert Wace », Paul Meyer revient une nouvelle fois sur cette grossière erreur que l'auteur commet régulièrement, disant :

Il est toutefois une tradition légendaire à laquelle M. Sébillot lui-même continue à donner crédit. Cette tradition est celle qui donne à Wace, l'auteur du *Rou* et du *Brut*, le prénom de Robert. Gaston Paris et moi, dans la *Revue Critique* et dans la *Romania* avons dit un nombre de fois incalculable que Wace ne s'appelait pas Robert. Rien n'y fait. Et toutes les fois que M. Sébillot a l'occasion de citer l'auteur du *Brut*, il ne manque pas de l'appeler Robert, bien que l'édition de Leroux de Lincy porte correctement Wace tout court³⁶.

Au-delà des critiques d'ordre scientifique, le travail de Sébillot est, malgré tout, jugé important par les directeurs de *Romania*. Ce dernier collaborera d'ailleurs avec la revue en 1883, en lui communiquant une version de la *Chanson de Renaud*.

Les choses perdurent ainsi jusqu'au moment où *Romania* peut enfin annoncer la réparation de *Mélusine* « Après un trop long séjour au pays des morts », en 1884, grâce aux efforts de Gaidoz et Rolland qui ont su contribuer à la création d'un public plus nombreux. Est-ce l'influence de la renaissance de *Mélusine* ? Cette même année, fait rare, Paul Meyer s'essaie de nouveau à l'étude des contes populaires dans *Romania*. En effet, même si le folklore a désormais trouvé un organe spécial avec *Mélusine*, *Romania* n'entend pas encore délaisser pour autant ces études. Eugène Rolland lui-même, en 1886, préfère lui offrir un article qu'il pensait pourtant destiner à *Mélusine* car, C. Nigra ayant déjà publié dans *Romania* une étude sur « Il Moro saracino », il juge préférable de voir paraître dans cette même revue les suppléments d'informations qu'il apporte à ce sujet³⁷. Gaston Paris y donne également des conseils méthodologiques aux folkloristes : rendant compte de *Custom and myth*, il souligne l'excellente méthode utilisée par Andrew Lang en précisant que celle-ci pourrait rendre bien des services au folklore, si cette science s'en inspirait³⁸.

La publication de recueils de folklore va désormais croissant en France. Des organes comme la *Revue des traditions populaires* et *La Tradition* ont suivi de près *Mélusine*³⁹. Mais la publication de *La Tradition*, loin de réjouir les directeurs de *Romania*, leur laisse plutôt à penser qu'il n'existe pas encore en France suffisamment d'hommes réellement compétents pour alimenter trois recueils consacrés à la publication, la connaissance et l'étude des traditions populaires. Il encourage les deux sociétés concurrentes, qui sous-tendent la publication de la *Revue des traditions populaires* et *La Tradition*, à se fondre en une seule, puis à placer à leur tête un comité de publication capable d'éliminer certains articles de mauvaise qualité « qui seraient mieux à leur place dans les journaux à cinq centimes⁴⁰ ». Le problème se pose donc désormais en termes différents. En 1890, *Romania* affiche le souhait de ne plus traiter de folklore pour laisser ce soin aux organes spéciaux qui existent désormais. Le résultat de ces revues n'est pas à la hauteur des espérances fondées et les directeurs de *Romania* souhaitent explicitement se démarquer de leur travail. *Mélusine*, elle-même, n'est dès lors même plus recensée dans la *Revue des périodiques*. Leur sentiment est qu'en regard du nombre de collaborateurs capables d'exécuter correctement de telles recherches, une seule revue dédiée au folklore et une autre, spécialisée dans l'étude des patois, suffiraient amplement. Ils motivent explicitement leur décision de ne plus traiter de folklore dans *Romania* par leur souhait de diminuer ainsi la concurrence dans la mesure de leurs moyens. Cette attitude est propre à la direction de *Romania* et ne connaît aucun parallèle dans d'autres revues du même genre en Europe.

Face à cette stigmatisation de la masse des folkloristes français, les comptes rendus sur les travaux de Félix Arnaudin, établis dans *Romania* au cours de la même période, dont on signale la qualité tant sur le plan de l'étude du folklore que par une maîtrise affichée de la philologie, forment un contraste éloquent.

Malgré ces prises de position, l'intérêt de Gaston Paris pour le folklore n'a pas fléchi. *Romania* continue à faire état des nouvelles publications le concernant, comme des progrès de ces études à travers le monde, par l'annonce de la création de sociétés savantes ou de congrès⁴¹. De plus, le folklore ne disparaît pas malgré tout totalement de la revue : exceptionnellement, *Romania* s'autorise quand même la publication d'articles de folklore à condition qu'ils intègrent des éléments médiévaux. Ainsi en est-il d'un article de Georges Doncieux publié en 1891 sur *La Pernelle*, chanson populaire romane. Dans la même veine, la même année, Gaston Paris publie lui-même un très long article sur « Le conte de la rose dans le roman de Perceforest ». Il y aura également quelques articles de Gédéon Huet ou de Joseph Bédier. Cette situation perdure jusqu'en 1903.

La mort brutale de Gaston Paris, cette année-là, bouleverse totalement le monde des romanistes et *Romania*. Très vite s'organise un mouvement dont Paul Meyer est partie prenante, concrétisé par la création de la Société amicale de Gaston Paris, visant à prendre en charge la mémoire du grand homme. Comme l'a justement remarqué U. Bähler, dès les premiers temps après son décès, le souci d'organiser la mémoire de Gaston Paris a abouti à la construction d'une image mythifiée du personnage. Cette image se joue autour de l'agencement de deux aspects essentiels : l'influence de l'Allemagne sur la pensée et l'œuvre de Gaston Paris ; son goût pour le folklore. Ainsi, parmi les discours prononcés lors de ses obsèques, et retranscrits dans *Romania*, force est de constater que pas un seul mot ne fait allusion à ses travaux en matière de folklore. Voilà qui contraste étonnamment avec le « Gaston Paris, notre Grimm » de l'hommage de Bédier, prononcé en ouverture de ses leçons au Collège de France...

Romania poursuit son existence, malgré le décès de Gaston Paris. Paul Meyer s'est adjoint la collaboration d'Antoine Thomas, lexicographe, à la direction de la revue⁴². Si, dans les premières années de cette nouvelle direction, il est encore possible de voir paraître dans *Romania* des articles de Jeanroy, Huet ou Bédier, cet état de fait cesse pourtant assez rapidement. En 1910, sous l'influence d'Antoine Thomas, *Romania* est essentiellement devenue une revue de lexicographie. Il est un fait particulièrement symptomatique de cette réorientation manifeste des objectifs scientifiques de la revue : lorsque Paul Meyer retrouve le manuscrit non publié de Gaston Paris sur le *Trésor de Rhampsinite*, il le remet à Gédéon Huet pour qu'il le fasse paraître dans la *Revue de l'histoire des religions* et l'écarte volontairement de *Romania* bien qu'il s'agisse d'un article inédit de son fondateur.

La meilleure façon d'envisager de manière concrète l'évolution de l'étude du folklore dans *Romania* est de l'illustrer par un élément récurrent : les comptes rendus sur la *Faune* et la *Flore populaire* d'Eugène Rolland. Le premier date de 1881 et il est signé par James Darmesteter, qui salue cette œuvre considérable qui s'inscrit dans une branche de la science considérée comme négligée jusqu'ici en France. Son commentaire est une longue réflexion épistémologique sur la nature d'un certain nombre de matériaux que l'on catégorise, à cette époque, comme relevant du folklore mais dont il se demande dans quelle mesure, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, ceux-ci n'appartenaient pas plutôt à la culture savante du moment. Il engage donc à établir pour le folklore une critique des textes et des sources aussi sévère que pour les autres branches de l'histoire. Il s'interdit tout commentaire d'ordre linguistique.

Le deuxième compte rendu date de 1897 ; il est signé par André Beaunier et concerne le premier volume de *Flore populaire*. Après des considérations sur les difficultés du travail mené par Eugène Rolland sur le plan linguistique, en raison de son effort pour identifier précisément toute plante concernée, il explique aussitôt que la linguistique et le folklore sont ici dans un échange perpétuel où l'on saisit au vif le travail spontané du peuple. Aussi estime-t-il qu'entreprendre une critique du texte de Rolland d'un point de vue philologique est une œuvre très délicate tant il est difficile, souvent, de décider si l'on doit expliquer par telle tradition populaire la création d'un nom ou, réciproquement, si ce n'est pas le nom lui-même qui a donné naissance à la tradition.

En 1907, c'est Antoine Thomas qui se charge du compte rendu du dernier volume publié. Il énumère d'abord les noms savants des vingt familles de plantes traitées dans ce volume puis s'attache à mettre en évidence, de manière méthodique, les erreurs lexicographiques qu'il a pu relever : « c'est par erreur que la forme canebasse est attribuée à J. Thierry avec la date 1564 ; elle manque même au Nicot de 1606 mais elle se trouve dans Cotegrave en 1611⁴³ ». Et ainsi de suite... Il réussit le tour de force de ne pas même prononcer le mot « folklore » ou « populaire » !

Aussi, face à ce glissement scientifique de *Romania*, qui passe d'une philologie entendue au sens large, comme une science globale, à une philologie entendue dans un sens restreint et dont l'usage se confond avec celui de la linguistique, le volume de 1911 se révèle-t-il particulièrement surprenant : tout d'un coup le folklore abonde de nouveau dans les lignes de *Romania* ! Ainsi, sans aucune explication préalable, voit-on à la fin de l'année 1911, Gédon Huet, mais aussi Edmond Faral, à l'occasion d'une étude sur les sources populaires du roman d'Eneas, et, surtout, Émile Cosquin, avec un long article sur le conte du chat et de la chandelle, publier dans la revue. Ce changement de cap reflète un changement de direction qui ne sera formalisé explicitement qu'au début de l'année 1912. On peut faire l'hypothèse que cette réorientation scientifique que Mario Roques, le nouveau directeur de *Romania*, donne à sa revue correspond à la volonté de lui rendre un contenu conforme à ce qui, selon lui, était fondamentalement la définition que son maître, Gaston Paris, donnait à la philologie : celle d'une science totale où l'histoire d'une langue ne peut s'isoler de l'histoire des choses et qui, par un retour légitime, apporte à son tour témoignage de l'influence de peuple à peuple. Une telle conception est, en effet, conforme à la devise de *Romania* mais elle s'oppose pourtant, manifestement, à l'image que certains proches collaborateurs de Gaston Paris ont voulu donner de l'homme, de manière posthume. Pour Mario Roques, en revanche, Gaston Paris est le représentant d'une philologie rigoureuse et sans limite, qui est à la base de la formation tant d'historiens, de

mythographes, de grammairiens que de littérateurs. Ces vues s'accordent d'ailleurs parfaitement avec ce qui, dans le reste de l'Europe, correspond à une conception de la philologie toujours perceptible, notamment en Roumanie, qui constitue le terrain de prédilection de Mario Roques.

Mais, très vite, avec 1914, arrive la guerre et son lot de mobilisations. Mario Roques est appelé sous les drapeaux et *Romania* continue alors à fonctionner au ralenti, au gré des collaborateurs qui parviennent à se libérer de leurs obligations militaires. La place du folklore dans cette revue est alors totalement tributaire de ces aléas. Ainsi, à côté de commentaires émanant de Jud et définissant *Romania* comme une revue de lexicologie, peut-on trouver des articles de folklore de Jeanroy, Langfors ou Huet.

L'étude de *Romania*, depuis sa création jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, met en évidence la double singularité de la France : dernier pays européen à mettre en œuvre l'étude des traditions populaires, elle sera également le premier à exclure de telles études du champ de la philologie. Ce que révèle le parcours de cette revue en ce domaine relève à la fois de prises de position individuelles, de la situation politique de l'époque, marquée par le conflit franco-allemand de 1870, mais aussi de l'influence de facteurs culturels propres à la France et que Gaston Paris a qualifiés d'« esprit français ».

Si de 1872 à 1889, les directeurs de *Romania* ont cherché à promouvoir activement le développement de telles études dans ce pays, quand se créent des organes spécialisés pour cette science, leur constat se révèle fort éloigné des ambitions qu'ils avaient nourries pour cette discipline. Contrairement aux Allemands, certains folkloristes français de la fin du XIX^e siècle ont pensé pouvoir faire l'économie de l'étude de la philologie. Voilà justement ce que leur reprochent ceux qui pratiquent cette science dans le cadre rigoureux de la philologie ; voilà ce qui motive la décision des directeurs de *Romania* de mettre leur revue, en quelque sorte, hors du jeu ; voilà également ce qui vaut à Félix Arnaudin de vifs compliments dans *Romania*, cité en exemple pour l'art avec lequel il exerce la philologie alors qu'il vit pourtant si éloigné des milieux parisiens... Mais Gaston Paris et Paul Meyer accusent également ce qu'ils nomment « l'esprit français » : ils remarquent que leurs élèves français, contrairement aux étrangers, se complaisent dans ce qu'ils appellent « le système commode de l'école française » c'est-à-dire, concrètement, dans une politique du moindre effort qui cherche à s'éloigner d'études par trop complexes, attitude incompatible avec toute mise en œuvre de l'érudition nécessaire, à la fois, à l'étude de la philologie romane comme à celle du folklore.

La mort de Gaston Paris marque un tournant manifeste dans le destin de *Romania*. L'esprit français n'est ici d'aucune aide pour expliciter la façon dont ses plus proches collaborateurs ont cherché, après sa mort, à construire l'image d'un personnage dont le plus grand mérite aurait été d'avoir donné une méthode ultra-rigoureuse à une philologie entendue dans un sens restreint. Pour comprendre la façon dont on a voulu pratiquement gommer, de manière posthume, tout l'intérêt que l'homme a porté au folklore de son vivant, sans doute faut-il envisager les attaques très violentes dont il a été l'objet au cours de son existence et qui l'ont poursuivi sa vie durant. Celles-ci s'axent essentiellement autour de deux points : l'identification de ses travaux de folklore aux théories de l'école de Max Müller ; une prétendue germanophilie qui, indirectement, s'associe à l'étude de la tradition populaire.

Gaston Paris a fait ses études en Allemagne. Il a trouvé là-bas une organisation universitaire plus favorable tout comme un commencement d'organisation scientifique. Mais, dans un contexte immédiatement subséquent à la guerre de 1870, ses amitiés avec les savants allemands, l'influence que l'Allemagne a exercée sur ses travaux, comme l'admiration qu'il porte à l'organisation universitaire de ce pays, lui ont valu d'être violemment accusé de germanisme par certains qui l'estiment porteur d'un « enthousiasme aveugle » pour la science allemande, oubliant alors les accents patriotiques du prospectus de *Romania*. Or le folklore est une science née en Allemagne, dont le maître incontesté au niveau européen, à la fin du XIX^e siècle, est l'Allemand Reinhold Köhler, bibliothécaire à Weimar et collaborateur de *Romania*. Gaston Paris écrira même qu'il n'aurait rien pu faire sans lui en ce domaine.

Mais il est un autre point sur lequel on attaque vivement Gaston Paris. Si les folkloristes français ont toujours tenu à se démarquer nettement de l'école de Max Müller, qu'ils considèrent comme l'antipode du folklore, certains ont pourtant voulu y assimiler, à tort, le travail folklorique sur *Poucet*. En 1895, nous l'avons vu, il sera encore contraint de s'expliquer à ce sujet et de répéter combien son étude se situe loin de ces théories. Mais, comme il le dit lui-même, ces reproches, on les lui adresse généralement sans l'avoir lu, en raillant de confiance. Quand on sait avec quel soin il a toujours mis en garde contre les théories de l'école de Müller et ce, depuis le premier numéro de *Romania*⁴⁴... ces phénomènes de rumeur malveillante ne laissent d'impressionner.

Aussi est-il possible d'imaginer raisonnablement que ces aspects de la personnalité de Gaston Paris ont été sacrifiés dans l'œuvre de mise en mémoire réalisée par son proche entourage scientifique en raison des attaques très vives qu'ils lui avaient causées de son vivant. Sans doute ont-ils ainsi voulu

préserver la mémoire d'un homme qui ne pouvait plus répondre, en mettant en exergue la « méthode de fer » qui lui avait valu tout son prestige, et en voulant oublier que l'homme qui avait fondé la *Revue critique*, puis *Romania*, a également « parrainé⁴⁵ » les *Kryptadia*... et que, de son vivant, *Romania* elle-même a toujours défendu la composante obscène de certains récits médiévaux contre la critique puritaine et avait même accordé une place, dans une certaine mesure, à ce folklore.

L'obscénité dans Romania

Ainsi quand, en 1909, Paul Meyer fait état dans *Romania* du décès d'Eugène Rolland, il ne se contente pas de lever ostensiblement un voile soigneusement posé depuis vingt-cinq ans, en révélant que ce dernier avait été à l'origine des *Kryptadia*⁴⁶. Il prend également soin de taire alors le rôle joué par Gaston Paris au sein du comité de direction de ces recueils⁴⁷. Agissant ainsi, il ne fait que s'inscrire pleinement dans le processus de construction posthume du personnage de Gaston Paris qui a été mis en œuvre peu de temps après son décès. Nous l'avons vu, si l'on a cherché à minimiser l'influence que l'Allemagne a exercée sur son œuvre, l'on a voulu, tout autant, laisser dans l'ombre son intérêt pour le folklore. Et dans la matière folklorique, le goût qu'a pris le Maître au folklore obscène... On n'en parle même pas. Mais *Romania* demeure. Et il est ainsi possible d'envisager, par le seul examen systématique de cette revue, l'intérêt que Gaston Paris a porté, en raison de leur valeur scientifique, à l'étude de ce que nous pouvons appeler, pudiquement, les *kryptadia*. Car de ces choses cachées *Romania* ne parlera plus après son décès, en 1903. Ou, plutôt, oui... Paul Meyer en reparlera bien en 1909, dans sa notice nécrologique d'Eugène Rolland, mais en passant sous silence l'implication du cofondateur de *Romania*, semblant ainsi oublier tout ce qu'il avait écrit à ce sujet dans sa revue et – les paroles s'envolent ; les écrits restent – qui continue de témoigner pour lui. Ce silence de Paul Meyer sur l'intérêt de Gaston Paris pour le folklore licencieux clôt le lien de *Romania* avec cette matière. Il s'était initié pourtant dès le premier numéro, en 1872...

Encore une fois, ce sont les Allemands qui ont fait œuvre de précurseurs. La chronique du premier numéro de *Romania* rapporte, en effet, que Liebrecht a publié dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur* (t. XII, 3) les chants et devinettes obscènes que Pitrè a eu l'occasion de recueillir sur le terrain mais qu'il n'avait pas édités lui-même en raison, justement, de leur nature licencieuse. Gaston Paris commente cette publication en disant simplement : « Nous avouons ne pas leur trouver grand intérêt⁴⁸ ». Mais, passée la surprise du premier instant, il est manifeste que son opinion va

se modifier radicalement sur ce point. Dès 1874, il qualifie les douze chansons appartenant à la poésie érotique qui forment l'appendice du recueil d'Alfons Von Flugi, *Die Volkslieder der Engadin*, de « créations du génie populaire » mêlant « matière romane et esprit allemand ». Il compare même la douzième d'entre elles au chant populaire inséré par Mistral dans *Mireille*, estimant qu'elles ont toutes deux le même sujet. Il conclut son commentaire à ce nouveau recueil qu'il juge « intéressant » en encourageant l'auteur à élargir son travail aux contes et légendes de l'Engadine⁴⁹.

Pour l'heure, il se contente donc d'observer de loin, et de façon somme toute assez extérieure, des orientations scientifiques qui représentent encore un apanage allemand. Il ne manque pas, pourtant, de signaler déjà combien la société médiévale était « à certains égards beaucoup plus libre que la nôtre, non seulement en paroles mais aussi en actions ». Selon lui, le massage précédant le sommeil qui, autrefois, faisait partie des soins d'une hospitalité « attentive » et dont les détails, allant du bain au coucher, étaient laissés aux femmes, a pu dériver sensiblement et, de traitement purement hygiénique, devenir l'occasion de certains abus, du fait même de la liberté qui était celle d'alors⁵⁰.

Or cette plus grande liberté de mœurs, et de verbe, s'atteste jusque dans la littérature. Aussi, quand Charles Aubertin, dans son *Histoire de la langue et de la littérature françaises du Moyen Âge*, évoque les « grossièretés licencieuses » de certains récits médiévaux comme étant le produit d'une « imagination cynique », Gaston Paris s'insurge aussitôt, estimant que de tels jugements trahissent la profonde méconnaissance du Moyen Âge de l'auteur : « Ce qui nous paraît grossier, et à bon droit, n'est nullement dépravé. Et s'il y a dans les Miracles de la Vierge des traits d'une crudité, d'un réalisme ou d'une naïveté qui nous choque, il est complètement injuste d'y voir le produit d'une "imagination cynique". L'historien d'un monde disparu doit, pour le comprendre, se placer à son point de vue. Que les protestants aient rapporté ces contes "superstitieux" avec horreur, que Voltaire s'en soit servi pour ridiculiser le catholicisme, c'est tout naturel⁵¹ », dit-il. Ainsi, c'est l'esprit de l'homme du XIX^e siècle, influencé par le puritanisme de la Réforme ou par les Lumières, qui perçoit la composante obscène des récits médiévaux comme le signe d'une dépravation⁵². L'obscénité est une composante indéniable d'une certaine littérature médiévale et seule la morale bourgeoise du XIX^e siècle la condamne. Gaston Paris poursuit longuement son commentaire, mettant en exergue les défauts les plus évidents du travail d'Aubertin et, notamment, pointe ses nombreuses remarques, à propos de tel ou tel fableau⁵³, où ce dernier se dit choqué « des mœurs grossières et du langage vulgaire » et des « grossières obscénités » du matériel qu'il étudie⁵⁴...

À la critique de Léon Gautier sur « La chanson du Pèlerinage de Charlemagne », qui juge la deuxième partie du poème « obscène et ridicule », Gaston Paris rétorque « si jamais poème fut véritablement populaire c'est assurément celui-ci⁵⁵ ». Pour lui, ce sont justement ces traits « d'une simplicité qui va jusqu'à la grossièreté » qui attestent le mieux l'ancienneté du récit, grâce à ce style archaïque qui, par « cette extrême précision des termes et ce réalisme dans le détail » donne tant de grâce et d'originalité à cette œuvre « où les accents de la plus noble poésie épique se mêlent aux éclats du rire le plus abandonné⁵⁶ ». Il estime possible de surprendre, derrière la manière de parler d'un peuple ou d'un individu sa façon, même inconsciente, de concevoir les rapports de la pensée ; l'ancien français, grâce précisément à « la richesse, la naïveté, la franchise, la variété de ses tournures⁵⁷ », se prête à merveille à ce genre de travail. Aussi félicite-t-il Paul Sébillot, malgré son manque de formation scientifique et les faiblesses de son français, de n'avoir pas craint de reproduire, dans son recueil de *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, la grossièreté des histoires qu'il a pu récolter. Il se plaint, en effet, de voir ces éléments trop souvent atténués alors que, dit-il, « ces traits parfois choquants appartiennent au sujet et sont souvent importants pour la science⁵⁸ ».

Faut-il voir là l'influence de la préparation du premier volume des *Kryptadia* ? Toujours est-il qu'en 1882, année précédant la parution de ce recueil, le lecteur a la surprise de voir Eugène Rolland publier dans *Romania* un conte, « Vernissez vos femmes », qui sans être franchement obscène – la censure de l'époque l'aurait empêché – est, pour le moins, un peu leste, en regard de la nature des articles généralement publiés dans cette revue⁵⁹. Que le lecteur juge par lui-même au vu de ce bref résumé. Le conte, originaire de Vals en Ardèche, est composé de deux parties dont la première est une forme affaiblie de *Cymbeline*, ou *La gageure*. Un homme, parti vendre ses oeufs à la foire, laisse tomber son panier et casse tous ses oeufs. Il cherche alors, malgré tout, à tirer parti de la mésaventure et, ramassant tous les jaunes, crie sur le chemin : « Vernissez vos femmes ! Vernissez vos femmes ! » Une femme, à qui son mari reproche d'être laide, passant avec sa servante et l'entendant, espère profiter de l'occasion et accepte de se faire vernir ainsi. Il les barbouille, elle et sa servante, contre une forte somme d'argent, entièrement, de bas en haut, puis leur dit de se mettre à sécher contre un mur, au soleil, sans bouger, et s'enfuit. Le mari de la dame, passant par là, interroge sa femme, tout étonné de la voir dans cet état. Instruit de l'affaire, il cherche à poursuivre le marchand d'oeufs, après avoir rossé son épouse pour sa bêtise. Ce dernier, craignant d'être poursuivi, n'a pas pris la route mais a continué à travers champs. La faim venant, il monte sur un cerisier chargé de fruits. La propriétaire de l'arbre, l'ayant vu, lui lance des injures, en faisant grand bruit, et celui-ci, craignant d'attirer l'attention, promet à la femme de la rajeunir si elle le laisse manger ses cerises. L'ayant fait mettre sous un gros tas de feuilles, il

« lui mit le doigt dans le derrière ». Juste à ce moment, le mari de la femme vernie arrive et lui demande s'il a vu s'enfuir quelqu'un. « Oui », lui répond-il, mais il refuse d'accompagner l'homme dans sa poursuite car, dit-il : « J'ai sous ce tas de feuilles une outre pleine d'huile ; il y a dans cette outre un trou que je suis obligé de boucher avec le doigt en attendant que l'on vienne du village m'apporter un tampon ». Le mari de la femme vernie propose au marchand d'œufs de partir à la recherche du fuyard avec son cheval tandis qu'il prendrait sa place pour boucher l'outre. « Le monsieur fourra son doigt dans le soi-disant trou de l'outre ; le coquetier enfourcha le cheval et disparut pour ne plus revenir. Cependant le temps passait ; le monsieur était toujours à son poste lorsque la femme qui était sous le tas de feuilles s'impatienta et se mit à parler. En entendant une voix sortir de ce qu'il croyait une outre, il s'enfuit épouvanté⁶⁰. » Voilà qui tranche des publications ordinaires de *Romania* !

Gaston Paris considère désormais que ces éléments de la tradition populaire, qui peuvent sembler grossiers, présentent une valeur scientifique véritable. Loin de les reléguer en un quelconque « enfer », il prend toujours soin, au contraire, de signaler l'importance de cette matière aux yeux du spécialiste du monde médiéval. Lors de son commentaire au livre de Picot et Nyrop sur les farces françaises, l'on perçoit même tout son amusement face au caractère facétieux de certains textes, définis comme étant composés « le plus souvent d'équivoques d'une remarquable grossièreté » intéressantes pour l'histoire des mœurs⁶¹. Et, même, il critique l'auteur d'un fableau allemand, variante du *Berenger au long cul* français, qui a donné « à ce conte plaisant et obscène un dénouement moral et "pur" car ici comme dans d'autres cas, la préoccupation morale, introduite où elle n'avait que faire, ne semble pas avoir été fort heureuse⁶² ». Il ne manquera pas non plus de saluer la publication des *Nouvelles licencieuses* du manuscrit de Giovanni Sercambi, restées jusque-là inédites en raison, justement, de leur caractère obscène. Il félicite même l'auteur d'une telle initiative bien que seuls des extraits des passages trop grossiers aient pu être donnés ... Il annonce aussi que *Romania* publiera prochainement un commentaire mythographique de R. Köhler à ces nouvelles obscènes. Malheureusement, ce commentaire ne viendra jamais pour des raisons qui demeurent, à cette heure, inconnues.

Ainsi, donc, en dépit de l'importance souvent réaffirmée par Gaston Paris de son vivant, des « kryptadia » pour l'étude des mœurs et de la littérature médiévales, Paul Meyer, après son décès, a toutefois préféré en reléguer la matière dans une sorte d'enfer moral qui rejoint, par l'esprit, le *locus* homonyme où la Bibliothèque nationale, du temps où elle était encore à Richelieu, cachait ce genre de littérature. Elle ne l'a jamais vraiment quitté depuis⁶³.

***Kryptadia*. Recueils de documents pour servir à l'étude des traditions populaires⁶⁴**

Quelques hommes, philologues, médiévistes et folkloristes, las de devoir gazer ou censurer les textes obscènes qu'ils recueillent au détour d'un fableau (G. Paris) ou de la bouche d'informateurs, décident...

vers les années 1880, de désormais réserver une collection spéciale à la publication *in extenso* de textes crus « comme beaux textes d'évangiles » (Rabelais). Ce n'est pas qu'à l'époque le courant continu, tranquille, souterrain, puissant, en dépit de la censure, de la littérature érotique et scatologique soit en rien tari. L'« Enfer », celui dont Apollinaire et Perceau écriront le catalogue, ce lieu ténébreux de la Bibliothèque nationale où l'on ne peut alors pénétrer qu'en montrant patte blanche, c'est-à-dire en excipant d'intérêts scientifiques est toujours bien peuplé de ce que la police a saisi et de ces grands noms qui, des *Cent vingt journées* du Divin Marquis au *Gamiani* de Musset, aux *Onze mille verges* d'Apollinaire et au *Con d'Irène* d'Aragon porte haut et loin la réputation des Lettres françaises. Qui sont-ils et quels sont les titres de ces courageux qu'aucune des bibliographies n'a dévoilés ? Le chercheur qui, de nos jours, se contenterait de bibliographies classiques d'*erotica*, errerait grandement. Pascal Pia, en 1998, ne fait aucune hypothèse sur les auteurs. Patrick J. Kearney, dans son ouvrage de 1981, renvoie au célèbre *Horn book* de Legman (p. 477). On est très surpris, en effet, de constater que le plus grand des érotologues et bibliographes d'*erotica* du xx^e siècle affirme, sur quelles preuves (?), que l'éditeur est Friedrich Krauss aidé d'Isidore Kopernicky, et qu'il s'était assuré la collaboration de Gaidoz, Carnoy, et Pitrè. P. Freyer, en 1970, se contente, en trois pages de citer de larges extraits de *l'Anneau enchanté* d'Afanassiev (t. I, p. 78-86), mais pas un mot des auteurs de ces recueils consacrés, comme on sait, aux documents d'ethnographie, de folklore et de linguistique (usages, rites, croyances, contes, chansons, devinettes, etc.) bien qu'ils soient d'un grand intérêt pour l'ethnographie, la mythographie⁶⁵, l'histoire littéraire, la linguistique...

Le dépouillement systématique des collections de *Mélusine* et *Romania*, comme de la correspondance entre Henri Gaidoz et Luzel, aboutit aux résultats suivants : Eugène Rolland a abandonné la co-direction de *Mélusine* en 1887 pour se consacrer à la préparation de ces recueils. En 1909, Paul Meyer, en établissant la notice nécrologique de Rolland dans *Romania*, révèle qu'il a été, avec Gaidoz, à l'origine des *Kryptadia*. Mais il « raconte l'histoire de façon inexacte et sans dire qu'elle avait été faite sous le patronage et avec le parrainage de Gaston Paris⁶⁶ ». Aussi Henri Gaidoz, dans la notice nécrologique qu'il établit pour son ami dans *Mélusine*, tient-il à préciser au lecteur l'ensemble de l'histoire des *Kryptadia*, sans omettre ni son propre rôle, ni celui de L. Brueyre, ni celui de Gaston Paris, ni celui de Welter, leur éditeur, qui publiera seul les volumes IX et suivants. Il faut donc rendre

à Rolland la paternité du projet et de la mise en œuvre des premiers volumes de cette collection et ce serait simple justice que le nom de ce très grand chercheur y soit désormais définitivement associé. Il avait songé à les nommer *Mythologia erotica*⁶⁷. Mais Gaston Paris a l'idée d'un autre titre, « discret et significatif⁶⁸ », qui est adopté. L'ensemble est hélas volontairement tiré à un très petit nombre d'exemplaires, et publié d'abord en Allemagne, chez Henninger Frères à Heilbronn, en raison de la censure. La nature de ces recueils, comme leur tirage limité, interdisent donc qu'ils soient mis en vente en librairie ou même envoyés en communication. Aussi, l'éditeur Welter précise-t-il encore en 1906 que seuls de rares exemplaires peuvent être obtenus directement de lui. Fait remarquable, il se réserve également le droit « d'en refuser la vente aux personnes pour lesquelles, dans la pensée du Comité de Direction, les *Kryptadia* ne furent pas publiées » !

Quand Eugène Rolland sollicite l'aide de Gaidoz pour publier les *Kryptadia*, celui-ci refuse d'abord de s'y associer. C'est donc avec Loys Brueyre qu'il mettra en œuvre le tome I. Mais ce dernier n'a d'intérêt que pour les contes et préfère mettre un terme à sa collaboration avec Rolland après la publication du premier volume. Gaidoz accepte alors de le remplacer et participe à la publication des *Kryptadia* dès le tome II. Comme sa correspondance nous le révèle, ce dernier n'hésite pas à réclamer aux gens qui lui procurent des contes pour *Mélusine* tout matériel de caractère obscène dont ils pourraient éventuellement disposer en vue de leur édition « dans un organe spécialisé ». Il précise même les conditions de ces publications en garantissant l'anonymat, la parution en Allemagne et non en France, et une rémunération d'un franc la page in-18⁶⁹. Voici comment Gaidoz justifie lui-même l'édition des *Kryptadia* :

Tout ne peut pas s'imprimer dans les publications qui sont destinées au grand public, quoiqu'aujourd'hui chez nous la pornographie sollicite les passants aux vitrines des libraires et que dans les productions de notre temps il soit quelquefois difficile de marquer une ligne de démarcation entre ce qui est littérature et ce qui est pornographie. En tout cas pour les savants *naturalia non sunt turpia*. Il y a bien des contes, chansons, devinettes, pratiques qui ont un caractère obscène, et qui se sont conservées dans le peuple d'une façon un peu souterraine, ou qu'on rencontre, à ciel ouvert, chez les peuples non chrétiens ou chez les sauvages. Un recueil dont le titre *Kryptadia*, c'est-à-dire « choses cachées » indiquait le caractère, a publié un certain nombre de ces documents, et il en a paru huit ou neuf volumes, d'abord en Allemagne, puis à Paris⁷⁰.

« La science purifie tout », voilà la devise des *Kryptadia*. Elle autorise pleinement la publication de ces recueils qui, effectivement, n'étaient pas destinés au grand public mais au seul monde savant. Ainsi,

la lecture des *Kryptadia* présuppose-t-elle outre le français, la connaissance des principales langues de l'Europe : anglais, allemand, espagnol, russe, wallon, serbe, etc.

L'*Avis du comité de direction du recueil des Kryptadia*, publié en ouverture, est de Loys Brueyre. Peut-on toutefois prêter à Gaston Paris le dicton médiéval mis en exergue : « À qui mal y voit, mal y tourne » ? Cet *Avis* de la direction ne cache pas, au-delà de scrupules moraux et scientifiques, le plaisir de publier de tels textes : « Pourtant, comme ce n'est pas pour rien que le vieux sang gaulois coule dans nos veines et d'ailleurs "rire est le propre de l'homme", nous ne réprimerons pas à l'occasion le rire large et franc sans arrière-pensée qu'amène sur toute lèvre française la lecture de *Pantagruel* ou des farces tabariniques ou bien le fin sourire que font éclore les œuvres plus raffinées des aimables conteurs de la Renaissance⁷¹ ».

Il est encore trop tôt pour désigner avec certitude l'auteur de chacun des articles. Les deux plus importants recueils, celui des contes secrets russes et les deux volumes des contes picards, semblent bien pouvoir être attribués, respectivement, à Afanassiev et à Carnoy. Dans sa *Bibliographie*, au numéro 4232, Van Gennep attribue à Alcius Ledieu, sous le pseudonyme de Meunier de Colincamps, des contes licencieux de la Picardie qui seraient extraits du volume VI des *Kryptadia*... où ne figure aucun conte picard ! Les *Contes picards*, publiés en deux séries en 1907, dans les volumes X et XI, numérotés en continu de 1 à 239, sont à la même date offerts par Welter en tirages à part des *Kryptadia* sous le titre de *Contes secrets de Picardie*, en deux volumes également de, respectivement, 127 et 160 contes. Cette collection nous semble bien pouvoir être attribuée à Carnoy et non à Ledieu.

Gaidoz dit être à l'origine de la publication des articles d'origine celtique. Nous savons qu'il a demandé à Luzel de lui envoyer des *Kryptadia* bretons et que, d'une manière plus générale, il n'a pas hésité à faire la même requête à tout amateur de folklore avec lequel il a pu entrer en relation. Les très importantes notes comparatives aux contes du premier volume sont de Pitrè. *L'Anthologie satirique du XV^e siècle* est signée par Marcel Schwob (vol. IX). Les études sur les coutumes, les textes et les croyances des Slaves du Sud (vol. VII et VIII) sont de Krauss. On peut probablement attribuer à Kopernicky les contes et le folklore polonais (vol. IV et V).

On voit comme tout ceci est conjectural, sans rien dire de tout le reste, qui risque de demeurer encore longtemps anonyme, à moins d'une découverte dans les papiers de Gaidoz ou de Rolland.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 35.
2. Lettre de J. F. Campbell du 15 mai 1873, reliée avec le premier volume de la *Revue celtique* du fonds Campbell de la *National Library of Scotland*, Édimbourg. Consultable dans *Bérose*, <http://www.berose.fr/revues/spip.php?rubrique1401>
3. Au sens du XIX^e siècle.
4. Lettre de Gaidoz à Luzel du 3 mars 1869.
5. *Id.*, du 31 août 1869.
6. Lettre de Campbell du 15 mai 1873, publiée dans *Bérose*, *op. cit.*
7. Lettre de Gaidoz à Luzel du 11 avril 1870.
8. *Id.*, du 3 juillet 1870.
9. *Id.*, du 15 août 1870. De plus, son éditeur étant allemand, bien que naturalisé français depuis 1865, cette guerre lui cause un grand tort à titre personnel.
10. *Revue celtique*, t. I, 1871, p. 285-287.
11. Lettre de Gaidoz à Luzel du 5 novembre 1872.
12. Pour qui a coutume d'approcher les langues indo-iraniennes, il est un usage des collaborateurs de la *Revue celtique* qui surprend de prime abord beaucoup le lecteur. En effet, ces éminents philologues font tous, continûment, un emploi erroné du mot « zend » qu'ils associent à l'idiome de l'Iran ancien dans lequel aurait été écrit l'*Avesta*, corpus contenant les textes sacrés mazdéens. Or le *Zand*, ou *Zend*, est un mot pehlevi (moyen perse) d'étymologie incertaine mais qui désigne non une langue mais la version pehlevie, avec gloses, des textes avestiques. À cette époque, les savants américains savent que leurs homologues européens emploient ce terme de manière inadéquate et il suffit de lire Dwight Whitney pour s'apercevoir de la façon dont ils les stigmatisent. Mais, selon Abel Hovelacque, les Européens ont eux-mêmes conscience d'utiliser ainsi un terme inapproprié, mais ils préfèrent cela plutôt que de rompre avec un usage introduit par Burnouf et Anquetil-Duperron. Il faudra attendre les travaux de Geldner pour que les philologues européens acceptent de corriger sur ce point leur lexique des langues indo-européennes.
13. Le « p » indo-européen chute également en position intervocalique. Il ne parvient à se maintenir que lorsqu'il apparaît dans un groupe consonantique. Je dois à Jean-Paul Savignac l'ensemble des précisions suivantes qui servent à exemplifier mon propos : en gaulois, *uo-bera*, « sous-source », correspond en français aux formes « vavre » ; « vaivre » ; « vaure » ; « voire » (dans le sens de sous-bois) provient d'une forme présumée *u(p)o-bher[u]a. L'évolution serait la suivante : indo-européen *upo > *uφo > *uho > uo (retrouvé dans l'inscription lépontique de Prestino sous la forme *uvamokozis* et où -v- note φ. Citons brièvement quelques autres exemples : *Eluontiu* < *(p)elu-(p)ontio, « aux nombreux chemins » ; *catamantaloedis* < *canto_mantalo-(p)ed-, « qui a (un) territoire de cent chemins » ; *gutwater* < *gutu(p)ater, « père des invocations » ; *Esuateros* < *Esu-(p)ateros, « Père d'Esus » ; Vercingetorix < *U(p)er-cingeto-tix, « Super-roi des guerriers ». Tous ces exemples sont cités dans le *Dictionnaire de la langue gauloise* de X. Delamarre (Paris, Éd. Errances, 2003) ; on notera toutefois que la majorité de ceux-ci correspondent à des noms composés.
14. *Revue celtique*, t. V, 1885, p. V-VI.

15. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 32.
16. *Mélusine* ne serait parvenue à rassembler que 17 abonnés en France, parmi lesquels on retrouve les noms de Gaston Paris, Ernest Renan, Charles Joret, L. Léger, Ph. Kuff, Bonnet, Henry Carnoy, Bourgault-Ducoudray, Reinhold Köhler, Bonnardot, Merlet, Fleury... Cf. Henry Carnoy, *Dictionnaire international des folkloristes...*, *op. cit.*, p. 37.
17. *Revue celtique*, t. III, 1877, p. 500-501.
18. *Ibid.*, t. 25, 1904, p. 442.
19. *Ibid.*, t. 21, 1900, p. 349.
20. Ursula Bähler, *Gaston Paris...*, *op. cit.*, p. 346-348.
21. *Romania*, t. I, 1872, p. 1.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*, p. 2.
24. Gaston Paris, « Romani, Romania, lingua romana, romancium », *Romania*, t. I, 1872, p. 20.
25. *Ibid.*, p. 21.
26. *Ibid.*, p. 22.
27. « Pour rappeler les dits et les faits et les mœurs des ancêtres » (traduction de Claude Thomasset).
28. *Romania*, t. I, 1872, p. 2-4.
29. *Ibid.*, p. 104.
30. Notons que la méthode qu'il décrit alors - collecte exhaustive des variantes pour remonter à une variante indienne, considérée comme la plus ancienne -, montre que lui, tout comme son père, étaient déjà adeptes des théories de Benfey. Nous ne ferons ici aucun commentaire sur le fait qu'il qualifie l'origine de tous les contes animaux qu'il étudie de « bouddhique »... Nous avons déjà dit ailleurs combien cette conception est erronée.
31. *Romania*, t. IV, 1875, p. 159-160.
32. *Ibid.*, t. VII, 1878, p. 158.
33. L'expression est de Gaidoz.
34. *Romania*, t. IX, 1880, p. 328-329.
35. *Ibid.*, t. 35, 1906, p. 154-155.
36. *Ibid.*, t. 37, 1908, p. 190-191.
37. *Ibid.*, t. 15, 1886, p. 111-124.
38. *Ibid.*, t. 14, 1885, p. 316-317.
39. Voir dans *Bérose* : « Mélusine (1877-1912) » <http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique93> ; « Revue des traditions populaires (1886-1919) » <http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique87> ; « Tradition (La) (1887-1907) » <http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique195>.
40. *Romania*, t. 14, 1885, p. 167-168.

41. Les collaborateurs de la revue sont, eux-mêmes, devenus adeptes de certaines traditions. Ainsi *Romania* fait-elle régulièrement état de « per nozze », usage italien consistant à offrir une étude, imprimée en petit nombre et non mise dans le commerce, aux mariés. La tradition s'installe parmi eux en 1884, lors du mariage de Depret-Bixio et sera reprise, dès l'année suivante, à l'occasion du premier mariage de Gaston Paris. Pitre compte parmi ceux qui ont remis une telle offrande au directeur de *Romania*. L'usage se perpétue régulièrement ensuite.
42. En 1907, Antoine Thomas exige de ne plus figurer explicitement comme co-directeur de *Romania*. En effet, ce partisan d'une réforme de l'orthographe souhaite désormais ne plus écrire qu'en une orthographe rectifiée selon des principes phonétiques, et ce même dans *Romania*. Le refus de P. Meyer de souscrire à cette exigence provoque la colère d'A. Thomas qui ne veut plus, désormais être associé officiellement à la direction de la revue. Officieusement, il est clair qu'il continue, comme par le passé, à épauler P. Meyer dans son travail directorial. La direction de Mario Roques lui offrira visiblement une liberté nouvelle : il sera désormais libre d'écrire en orthographe réformée dans *Romania* !
43. *Romania*, t. 26, 1897, p. 474-475.
44. Il écrira à ce sujet à d'Ancona : « je me trouve obligé (...) de ferrailler avec les Allemands pour empêcher que Roland ne soit le Dieu-soleil ». Cf. Alessandro D'Ancona, « Lettere di Gaston Paris scelte dal carteggio con lui e pubblicate da A. D'Ancona », *op. cit.*, p. 345.
45. Selon l'expression d'Henri Gaidoz, cf. *Mélusine*, t. XI, 1912, p. 440.
46. *Romania*, t. 36, 1907, p. 622.
47. *Mélusine*, t. XI, 1912, p. 440.
48. *Romania*, t. I, 1872, p. 272.
49. *Ibid.*, t. III, 1874, p. 173-174.
50. *Ibid.*, t. IV, 1875, p. 394.
51. *Ibid.*, t. IX, 1880, p. 307-308.
52. Une telle transposition de l'esprit puritain hérité du XIX^e siècle sur la société médiévale constitue également une des causes de la perception erronée que l'on a communément de l'amour courtois (favorisée par l'analyse du seul contenu de la littérature des troubadours, en omettant de replacer celle-ci dans un cadre d'anthropologie historique). Sa réalité se situe pourtant bien loin de l'image d'un amour uniquement spirituel centré autour de l'idéalisation de la dame de l'amant. S'il procède en visant à maîtriser « l'impatience de l'instinct, par l'accomplissement d'une série d'épreuves initiatiques », au terme de celles-ci, il devient éminemment charnel. L'importance portée au lignage impose toutefois à l'homme une émission « hors-vaissel ». Cf. Danièle Jacquart et Claude Thomasset, *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, P.U.F., 1985, p. 132-135.
53. Gaston Paris considère que la forme « fabliau » correspond à un véritable barbarisme d'érudit et il ne cesse de critiquer Bédier sur ce point. Pour lui rendre hommage, nous avons donc préféré conserver le mot « fableau » dans le texte.
54. *Romania*, t. IX, 1880, p. 308.
55. *Romania*, t. IX, 1880, p.15.
56. *Ibid.*, p. 47-48.
57. *Ibid.*, t. XVIII, 1889, p. 442.

58. *Ibid.*, t. IX, 1880, p. 327-328.
59. *Ibid.*, t. XI, 1882, p. 416-417.
60. *Ibid.*.
61. *Ibid.*, t. X, 1881, p. 285.
62. *Ibid.*, t. XXV, 1896, p. 341.
63. Certes, voilà un peu plus de dix ans, lors du déménagement de la Bibliothèque nationale, les livres gardés dans l'enfer en sont sortis... mais pour se rendre en réserve, c'est-à-dire en un lieu où, par définition, l'accès reste toujours réservé. Le témoignage de Claude Gaignebet révèle que, voilà à peine trente ans, le chercheur qui souhaitait accéder à l'enfer devait encore, dans une lettre adressée à « Monsieur le Conservateur en Chef », pouvoir exciper d'intérêts scientifiques véritables. Faute de quoi, l'accès à de tels ouvrages lui aurait été invariablement refusé.
64. Tel est le sous-titre qui a été donné aux *Kryptadia*. Le présent article a été co-écrit avec Claude Gaignebet. Je le remercie de m'avoir autorisée à le reproduire ici.
65. La mythographie est l'étude comparée des contes ; le mot est de Gaston Paris.
66. *Mélusine*, t. XI, 1912, p. 440. À la fin du volume publié en 1907, Welter, l'éditeur de la collection, insiste sur le fait que Gaston Paris faisait partie du comité de direction.
67. Lettre de Gaidoz à Luzel du 25 février 1877.
68. *Mélusine*, t. XI, 1912, p. 440.
69. Guy Latry, *Félix Arnaudin...*, *op. cit.*, p. 69 et lettre de Gaidoz à Luzel du 21 janvier 1888.
70. Henri Gaidoz, *De l'étude des traditions populaires...*, *op. cit.*, p. 192.
71. *Kryptadia*, t. I, 1883, p. IX-X où est publié l'« Avis du direction » (*sic*).

UNE SOCIABILITÉ

Les Dîners celtiques (18 juin 1879 – 24 mai 1902)

L'idée de donner aux amis des études celtiques, et pas uniquement aux Bretons, des dîners mensuels qui permettraient de les réunir, naît au printemps 1879 lors de réunions organisées chez Henri Gaidoz¹. L'initiative avait pour modèle La Pomme, société artistique et amicale réunissant Bretons et Normands de Paris, qui avait ses dîners, tout comme La Cigale, son équivalent pour les Provençaux. Loin de s'inscrire comme des phénomènes isolés, ces dîners étaient, au contraire, très en vogue à Paris à cette époque et s'inspiraient, notamment, des fameux « dîners Magny » fondés en 1862 sur l'initiative de l'écrivain Sainte-Beuve et du dessinateur Sulpice-Paul Chevalier, dit Gavarni².

La Société celtique est ainsi créée. Elle s'ouvre donc aux Bretons de France et d'outre-Manche comme aux simples amis des études celtiques même si, dans les faits, les premiers Dîners celtiques regroupent surtout des Bretons et des philologues celtisants. Ernest Renan, qui désire renouer avec ses origines bretonnes depuis son retour dans sa ville natale de Tréguier en 1868 à l'occasion de l'inhumation de sa mère, accepte, à l'incitation de Narcisse Quellien³, de compter parmi les membres fondateurs de cette société et des dîners qui lui sont associés. C'est sous sa présidence qu'a lieu le premier Dîner celtique⁴, le 18 juin 1879, « dans un café en face de la gare de Rennes », entendez le café d'Alençon et la gare Montparnasse.

Si Henri Gaidoz, dans les rares comptes rendus des Dîners celtiques publiés dans le t. IV de la *Revue celtique*, s'attache à les présenter comme des « agapes fraternelles » où l'on se réunit dans la bonne humeur pour parler, chanter et déclamer des poésies, il n'en va pas de même dans sa correspondance. Dans une lettre datée du 19 juin 1879 et adressée à son ami Luzel, Henri Gaidoz dresse un portrait moins enthousiaste et confraternel du premier Dîner celtique, gâché par ses éternels problèmes de santé. « Le premier dîner de la table celtique a eu lieu hier (...) Ç'a été une pénible journée pour moi. Je devais aller prendre Renan à 9 heures et demie pour le mener au dîner. J'avais une très forte migraine et je ne pouvais guère bouger de mon fauteuil. (...) J'y ai assisté sans y prendre part. (...) Pour moi, ça n'a pas été une fête. » Un temps désireux de porter un toast aux absents, c'est-à-dire Luzel, Ernault et Charles de Gaulle, Gaidoz finit par renoncer en raison des malaises qu'il ressent.

Ce premier dîner a lieu en petit comité, en présence des seuls membres fondateurs : Ernest Renan, Joseph Loth, Hamonic⁵, Narcisse Quellien, Paul Sébillot et Henri Gaidoz. Ce dernier demande à Luzel d'annoncer la fondation de la Société et des dîners dans son journal car il souhaite que ces deux institutions deviennent pour les Bretons, entendus au sens large, ce que la Cigale est pour les Provençaux.

On laisse à Henri Gaidoz l'honneur de fixer la date du deuxième dîner. Il aura lieu le 14 juillet 1879, lendemain du pardon – entendez pèlerinage – de Plouaret, ville natale de Luzel qui a coutume d'adresser à Henri Gaidoz quatre douzaine de crêpes chaque année à cette occasion. Non sans humour, Gaidoz précise qu'il a choisi cette date car elle sera « une occasion de placer les crêpes dont vous m'accablez chaque année ». Cette année-là, Luzel accompagne son envoi d'une poésie de son cru intitulée « Krampoez Pardon Plouaret » (Les crêpes du pardon de Plouaret). En réponse, Narcisse Quellien, appelé familièrement par ses camarades du Dîner celtique le « barde de Tréguier », improvise un quatrain qui est immédiatement télégraphié à Luzel. À la suite des remerciements d'usage, il cite les noms des membres de la Société celtique présents ce jour-là⁶. Nous pouvons nous apercevoir ainsi qu'Eugène Rolland a désormais rallié la troupe. Les Dîners celtiques sont suspendus pendant l'été mais ils reprennent selon une périodicité mensuelle à l'hiver 1879-1880, le second lundi de chaque mois.

Les Dîners celtiques doivent avoir lieu à Paris. De ce fait, être résident parisien est perçu comme une condition absolue. Une exception est toutefois consentie à F.-M. Luzel. Paul Sébillot, après la fondation des Dîners de Ma Mère l'Oye, décide de transférer le jour du banquet au premier lundi de chaque mois de façon qu'il ne s'exerce aucune concurrence entre les deux manifestations. Mais le jour du Dîner celtique est à nouveau déplacé, cette fois au second samedi du mois, et c'est à ce créneau qu'il s'installe le plus durablement. Après avoir pris place initialement au café d'Alençon, le Dîner celtique finit par tenir ses assises à l'hôtel-restaurant de la Marine, 59 boulevard du Montparnasse. Le prix du dîner, lui, ne variera quasiment jamais pendant les 23 années de son existence : il demeure fixé à cinq francs jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Au début du siècle suivant, il passe à 6 francs 50.

Bien que se considérant comme le fondateur du Dîner celtique, Henri Gaidoz cesse pourtant assez rapidement de prendre part à l'événement. Tout d'abord, selon ses propres mots, il n'est pas homme de banquets. De plus, sa mauvaise santé l'empêche souvent de participer agréablement à ces manifestations. Il commence d'abord par ne plus s'y rendre régulièrement. Il y va uniquement lorsqu'il a besoin de voir Renan, pour lui parler de telle ou telle affaire⁷. La nomination d'Henri d'Arbois de Jubainville à la chaire d'études celtiques créée au Collège de France en 1879, et qui ouvre en 1881,

l'amène dès lors à cesser de fréquenter définitivement le dîner. Vivement blessé de ne pas avoir obtenu lui-même cette chaire, Henri Gaidoz ne peut même plus supporter d'être mis en présence de d'Arbois. En novembre 1881, il écrit en effet à Luzel : « Je n'ai pas été aux derniers Dîners celtiques et je ne sais si j'y retournerai. Quant à monsieur d'Arbois de Jubainville, il continue à y trôner. C'est pour sa plus grande gloire que je me retrouve avoir fondé le Dîner celtique. » En février 1882, il poursuit : « Vous me flattez en m'appelant le fondateur du Dîner celtique. Je me trouve l'avoir fondé pour que monsieur d'Arbois y trône (*sic vos non vobis* etc...). Je rends le premier hommage au talent et à l'amabilité de monsieur d'Arbois... mais il ne me convient pas de jouer le rôle de son satellite. Je ne suis pas du reste un homme de banquets. Ainsi donc, vous pouvez vous dispenser de me parler de cette réunion. Je n'y prendrai encore part que si j'ai un étranger de passage à Paris à y mener. » En novembre 1883, il précise encore à F.-M. Luzel : « Je ne vais plus aux Dîners celtiques pour beaucoup de raisons dont une très bonne : c'est que cela m'éprouvait très sérieusement au point de vue de ma santé. Je regrette beaucoup plus de manquer les Dîners de Ma Mère l'Oye. »

Si, pour Henri Gaidoz, c'est d'Arbois de Jubainville qui trône aux Dîners celtiques, aux yeux du monde, leur véritable centre, leur âme en est leur président à vie, Ernest Renan. Ils ont d'ailleurs été qualifiés de « messes renaniennes » ou de « Banquets de Renan »⁸. Sous l'influence de Narcisse Quellien, secrétaire-organisateur des Dîners celtiques, qui renseigne la presse, les quelques membres des débuts sont rejoints par une foule. Ainsi Quellien, à la faveur « d'une ethnographie complaisante⁹ », transforme-t-il les dîners, de la réunion de Bretons et linguistes celtisants des premières années, en un événement presque mondain pour le Tout-Paris des intellectuels. Ils deviennent, selon le mot de Le Goffic, « une Table-Ronde des Lettres contemporaines¹⁰ ». En mars 1887, Gaidoz fait une unique réapparition au dîner après une absence de 6 ans. Il remarque alors que ces dîners n'ont plus de celtique que le nom. « Ah ! » dit-il, « si j'étais homme de dîner, je refonderais le Dîner celtique¹¹. »

Dans l'espoir d'attirer davantage de monde, Quellien s'efforce de donner un thème à certains dîners : dîner de la rentrée, des rois mages, du Grand Pardon des Bretons de Paris, de l'anniversaire de la fondation qui coïncide également avec un concours de cidre (novembre, janvier, mars et mai)... Presque à coup sûr, Renan est présent ces jours-là pour assurer sa présidence. Aussi compte-t-on davantage de participants en ces occasions. Car c'est autour de Renan que l'on se presse, pour le voir, l'écouter, lui parler, le solliciter... Attisé, aiguillonné par Quellien qui anime la soirée, l'auguste académicien se laisse aller à parler librement¹². Ce dîner lui donne tant de satisfactions qu'il en écrit : « Quellien prolongea ma vie de dix ans quand, vers 1880, il m'invita à ces réunions pleines de gaieté et

de cordialité. J’y retrouve tous mes vieux souvenirs ; je me crois rajeuni de cinquante ans¹³. » Quand, dans ses *Feuilles détachées*, Renan évoque ses souvenirs du Dîner celtique, ce n’est plus l’auteur de la *Vie de Jésus* qui parle, c’est l’homme, le Breton qui, délaissant la rigueur de la science historique, se laisse parfois aller à des reconstructions touchantes. Ainsi, l’académicien s’en remémore-t-il les débuts comme une « réunion de pauvres Bretons, presque tous faisant des vers et se réunissant pour se les lire une fois par mois, le plus près possible de la gare où l’on met pied à terre en arrivant de Bretagne ». Le prix du dîner, tout comme le menu, sont pour lui synonymes de la sobriété de ces rencontres. Or payer cinq francs pour un repas à Paris représente alors un coût assez élevé¹⁴. Le menu est celui d’un repas festif de l’époque et, s’il n’est en rien excessif, il n’est absolument pas frugal, ou même léger¹⁵. Ainsi, le 18 juin 1889, on sert aux convives :

Potage Tapioca
Hors-d’œuvre variés
Saumon de la Loire
Chateaubriand sauce madère
Haricots verts de Roscoff
Canetons de Rohan
Salade
Desserts assortis
Mâcon, cidre
Café, cognac¹⁶

Dans ses écrits, Renan donne également à Quellien le titre de fondateur du Dîner celtique. Alors Henri Gaidoz, avec ce pantagruélisme¹⁷ qui le caractérise, dira seulement à Luzel : « Tel qu’il existe maintenant, pour les gens de Lettres des quatre coins du monde, oui. Mais le Dîner celtique que j’avais fondé était tout autre chose. » Il reproche d’ailleurs à Quellien de ridiculiser Renan en ces occasions par ses manifestations intempestives et indiscrettes¹⁸. Car Renan parle aux Dîners celtiques, beaucoup, avec abandon, sans retenue. Il en sort « comme d’un voyage en Bretagne, gai, relativement dispos, ardent au travail, rattaché à la vie¹⁹ ». Pour lui, ce plaisir est pour l’heure à peine gâché par Quellien qui, bien que la discrétion soit de règle pour les convives, renseigne la presse qui diffuse des extraits des propos tenus par Renan. Débonnaire, Renan s’amuse parfois de ce qu’il lit ainsi retranscrit, souvent accommodé en vue de conférer une saveur bretonne plus prononcée à ses propos.

Le 2 août 1884 marque un événement d’une importance considérable dans l’histoire des Dîners celtiques : pour la première fois, à l’initiative de Quellien, le dîner est transporté de Paris en Bretagne,

dans la ville de naissance d'Ernest Renan. L'occasion marque le retour officiel au pays de l'académicien après presque quarante ans d'absence. Or les campagnes cléricales fanatiques menées contre lui en Bretagne, en raison de ses écrits sur le christianisme, font que ce n'est point en triomphateur qu'il est attendu par les siens mais tel le diable. Ne dit-on point de lui qu'il a des pieds de bouc ? Pour couronner le tout, Renan arrive à Tréguier en compagnie de son gendre, Psichari, qui a emmené son chat qui, fort malencontreusement, est noir... Dans ce lourd contexte, un incident est redouté jusqu'au dernier moment²⁰. Il n'en sera pourtant rien. Le samedi 2 août, à midi, Ernest Renan sort de sa maison natale et, marchant entre F.-M. Luzel et P. Sébillot dont il tient le bras, il se rend à l'hôtel du Lion d'Or où a lieu le banquet qui, pour l'occasion, devient un déjeuner auquel participent environ deux cents convives²¹.

Jamais le culte renanien des Dîners celtiques n'a atteint un tel apogée. Gaidoz qualifera ce dîner, comme celui qui lui succédera l'année suivante à Quimper, de « Saint-Renan²² ». La façade de l'hôtel pavoise de drapeaux tricolores. Sous la tente dressée dans le jardin pour le banquet, l'on a disposé des armes aux écussons des principales cités bretonnes, aux initiales de la République... Et même d'Ernest Renan²³ !

Inutile de revenir sur le déroulement du dîner et les discours officiels qui ont été prononcés à cette occasion : maintes fois déjà ils ont été publiés²⁴. Profitons-en plutôt pour évoquer une anecdote moins connue. L'année du dîner de Tréguier coïncide avec la reparation de la revue *Mélusine*. Henri Gaidoz, l'un de ses fondateurs, profite de son amitié avec Luzel, co-organisateur du dîner, pour lui demander une faveur, attribuée au seul désir de faire connaître *Mélusine* en Bretagne. Il souhaite voir distribuer le numéro d'août de la revue aux convives en le faisant placer, préalablement, sous la serviette de chacun. Il présente ce détail comme une plaisanterie à laquelle il tient particulièrement. Il sous-estime toutefois le nombre des participants et en envoie, de ce fait, seulement soixante exemplaires, accompagnés d'une lettre que Luzel doit lire au cours du banquet. Prétextant ses sempiternels problèmes de santé, il s'excuse dans la missive de ne pas s'être rendu à Tréguier. Le but de l'entreprise est surtout de profiter de l'occasion pour faire affirmer publiquement qu'il est à l'origine des Dîners celtiques et montrer que *Mélusine* paraît de nouveau. Ses dissensions avec Paul Sébillot ont également une part à jouer dans la manœuvre, ce dernier se plaisant à affirmer ne rien savoir de *Mélusine*. Aussi, Henri Gaidoz demande-t-il à Luzel de lui rapporter dans les moindres détails les réactions de Sébillot quand il aura la revue en mains. Luzel, toutefois, n'acceptera de satisfaire que partiellement les souhaits de Gaidoz.

Il renoncera à placer la revue sous les serviettes. Il la distribuera simplement à la fin du dîner et fera lire publiquement la lettre de Gaidoz par Psichari, avant d'en remettre une copie à la presse.

L'année suivante est l'occasion d'un nouveau Dîner celtique en Bretagne, organisé cette fois à l'initiative de Luzel à Quimper et fixé au 18 août. Si, au lendemain du repas, le journal *Le Finistère* peut écrire « jamais fête ne s'est présentée dans des circonstances plus favorables et n'a été plus réussie que le Dîner Celtique de Quimper », cet avis n'est pas forcément partagé au sein de la Société celtique. Avant même le jour du banquet, plusieurs voix, dont celle de Renan, s'élèvent pour critiquer l'attitude de Narcisse Quellien. Malgré tout, celui-ci refuse de laisser à d'autres le soin d'organiser l'événement. Renan écrit à ce propos à Luzel : « J'aime beaucoup Quellien ; il a une gaieté et un entrain qui me plaisent ; mais il a peu de jugement. Je crains qu'il ne s'emballé ; il en fait trop. Il est parfois indiscret ; prenez l'affaire en main ; gérez, modérez²⁵. » Même s'il convient d'accueillir avec circonspection le témoignage de Luzel, qui ne tient pas Quellien en grande amitié, l'organisation du banquet de Quimper va effectivement être émaillée par des débordements de toute sorte de son secrétaire-organisateur qui vont donner aux fidèles participants le sentiment que le deuxième dîner de province a été gâché. Tout d'abord, Quellien veut faire précéder le dîner par « une campagne de réclame ». Or l'attention qu'il souhaite attirer sur l'événement n'est pas du goût de tout le monde, et sûrement pas de celui de Renan ou de Luzel. On l'accuse ensuite de n'avoir pas su gérer l'organisation proprement dite de la manifestation. Ainsi omet-il de prévenir un certain nombre de convives que la date du dîner, initialement prévue au 19, a été avancée au 18 août. Le lendemain du repas, on voit donc arriver sur place ces banquetteurs malchanceux. Son séjour à Quimper, pour préparer le dîner, l'expose également aux critiques. Selon Luzel, il passe son temps à clabauder dans les cafés en prétendant être le secrétaire de Renan, si bien que la population s'interroge : comment Renan peut-il s'entourer de pareilles gens ? Luzel lui reproche également d'avoir eu des exigences révoltantes. Ne se contentant pas de demander un pourcentage, prélevé directement sur les cotisations, « pour ses frais de voyages et autres », il réclame en outre un paiement comme dédommagement de ses peines et de ses nuits. Le banquet achevé, Luzel raconte comment, après lui avoir remis cent francs, arrondis par un autre billet ajouté par Renan à la somme, le comité-organisateur, ayant réglé sa note d'hôtel, s'est empressé de le conduire au chemin de fer pour qu'il quitte les lieux le plus vite possible. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. On se rend compte alors qu'il faut encore se cotiser pour solder la note impayée des cent quarante convives car certaines des cotisations envoyées en avance à Narcisse Quellien se révèlent manquantes. Une nouvelle fois, Renan débourse lui-même une somme conséquente²⁶.

N'osant rien reprocher directement à Quellien, l'académicien préfère lui manifester rapidement réserve et froideur. En aparté, il demande que ce dernier ne soit plus chargé désormais d'organiser un dîner de province. Ainsi, depuis Paris, Gaidoz dira de l'événement : « J'apprends avec peine que Quellien a gâté le dîner que j'avais créé littéraire et tranquille. Il paraît qu'il y a des limites après lesquelles monsieur Renan perd son indulgence coutumière. » Luzel, lui, commente en laissant entendre qu'il doute que Quellien assiste encore à un Dîner celtique de province. Malgré tous ces désagréments, le dîner de Quimper est salué en raison de son caractère armoricain et littéraire qui tranche avec ce que sont désormais ordinairement les Dîners celtiques²⁷.

Ces abus de Quellien à Quimper sont suivis par d'autres, dès la rentrée de 1885, à Paris. Aussi Sébillot tente-t-il, en 1886, de créer un comité au Dîner celtique pour empêcher la mort de la manifestation. Quellien mécontente en effet les plus importants convives qui, de ce fait, ne viennent plus au dîner. Il espère ainsi parvenir à contenir le barde et la dictature qu'il impose. Renan lui-même est fatigué de voir Quellien amener des personnes surtout désireuses d'entrer en relation avec lui alors qu'il considère ce dîner comme une occasion d'évoquer des souvenirs d'enfance et de jeunesse avec des compatriotes²⁸.

Malgré tout, le Dîner celtique perdure normalement jusqu'en 1892, date de la mort de Renan. Sa dernière participation remonte au dîner de mai 1892 ; déjà malade, il ne peut être présent qu'au dessert. Il conte à cette occasion la légende de Notre-Dame-de-Délivrance de Runan²⁹.

Le « sacristain de la messe renanienne », Narcisse Quellien, a alors bien du mal à poursuivre cette œuvre. Certains ont dit qu'au cours des dix années suivantes Quellien et le Dîner celtique, unis dans un même destin, n'ont plus vécu qu'une existence posthume³⁰. De mensuel, il devient trimestriel. Mais Quellien doit à la fois affronter la concurrence de la Société des Bretons de Paris et des oppositions internes. Il lui est désormais également bien difficile de convaincre une personnalité scientifique d'accepter, pour un soir, la présidence du dîner³¹... Pourtant, bon an mal an, les Dîners celtiques se poursuivent.

Le 16 mars 1902 Narcisse Quellien, ce « corps maigre, étriqué, qu'emprisonnait une redingote trop longue et qu'on eut dit taillée dans une ancienne lévite de sulpicien » avec « une tête mate et languissante de Christ brun » est mortellement renversé par une voiture³². Les Dîners celtiques ne parviendront pas à survivre à leur secrétaire perpétuel. Un dernier dîner aura lieu le 24 mai 1902. Paul Sébillot, en envoyant la convocation du dîner, croit pourtant que les Dîners celtiques vont pouvoir continuer sans Narcisse Quellien. Il ouvre même un Album du Dîner celtique dont la convocation,

au 24 mai, assure la première page. Douze personnes se réunissent ce jour-là. On y décide que Paul Sébillot assurera la présidence. Paul-Yves Sébillot est nommé secrétaire, à la place de Quellien. Chaque réunion doit désormais avoir lieu sous le patronage d'un Breton célèbre. On établit ainsi que le prochain dîner sera dédié à la mémoire de Renan. Mais ce que jamais les outrances de Quellien ne réussirent à faire, à savoir frapper mortellement les Dîners celtiques, les passions exacerbées autour de la politique régionale parviennent à l'accomplir. Selon le témoignage de Paul-Yves Sébillot, il semble que ce soit Charles Le Goffic qui, en portant au dessert la discussion sur un sujet touchant à la politique bretonne, et plus précisément aux Bleus de Bretagne, ait sonné le glas de cette institution³³.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Outre le témoignage de la *Revue celtique* (t. IV), la date est également confirmée par Paul Sébillot (« Réponse à la question : quel est le plus ancien groupement breton de Paris ? », *Le chercheur des Provinces de l'Ouest*, 1902, p. 545-546) qui place la fondation de la Société celtique deux ans après celle de La Pomme. Il précise que, dès son arrivée à Paris, en 1864, il a trouvé plusieurs groupements ayant pour but de permettre à ses compatriotes de se rencontrer. Il estime pourtant que les premières « agapes confraternelles » n'eurent lieu qu'en 1877 avec La Pomme. Toutefois, Sébillot avoue avoir eu l'idée, plusieurs années auparavant, de réunir les Bretons artistes et littérateurs résidant à Paris. « Ce devait être le dîner de l'Armorique » avec pour devise *Brug ha Mor*, « Bruyère et Mer ». Il était même déjà parvenu à obtenir l'adhésion d'une douzaine de Bretons dont Léonce Petit et Yves Guyot. Mais la mise en pratique de ces dîners se heurta, selon les dires de Sébillot, à tant de difficultés qu'il préféra renoncer provisoirement à l'entreprise sans toutefois en oublier complètement l'idée. Ainsi naquit La Pomme. Enfin, la correspondance entre Henri Gaidoz et François-Marie Luzel apporte également un témoignage indiscutable : le 1^{er} Dîner celtique a bien eu lieu en date du 18 juin 1879.
2. Paris est alors le siège d'une gastronomie originale connue sous le nom de « dîner littéraire ». Apparus dès la fin du XVIII^e siècle, ils se multiplient à partir du Second Empire. En 1879, lors de la fondation des Dîners celtiques, la ville compte déjà une quarantaine de banquets de cette sorte. Cf. *L'Almanach du mangeur parisien au dix-neuvième siècle*, Paris, Bibliothèque de la Ville de Paris, 1892 et Auguste Lepage, *Les dîners artistiques et littéraires de Paris*, Paris, F. Klein, 1884, *passim*.
3. Selon Joseph Loth, Quellien avait été mandaté auprès de Renan au nom de la Société celtique. Henri Gaidoz, en raison de sa situation officielle, n'osait le contacter en personne dans la crainte d'un refus et les autres membres, à l'exception de Quellien, le connaissaient mal. En effet, depuis 1878 et l'élection de Renan à l'Académie française, Narcisse Quellien était parvenu à approcher le grand homme. Les louanges de Quellien dans la presse et une présentation de Brunetière suffirent à établir quelque lien entre ces deux hommes que rapprochèrent surtout le souvenir de débuts analogues et l'appartenance à la même région bretonne. Cf. Léon Dubreuil, « Autour du Dîner celtique », *Nouvelle revue de Bretagne*, 1950, p. 170-171.
4. On a beaucoup glosé la phrase de Renan dans la *Revue illustrée de Bretagne* de mars 1888 : « Je n'y étais pas [au dîner celtique] dès le premier jour mais peu s'en faut. » Sans doute faut-il entendre par là qu'il n'a pas assisté aux dîners organisés chez H. Gaidoz, et qui ont précédé la fondation de la Société celtique et de ses dîners, car la présence de Renan lors du dîner du 18 juin 1879 est avérée (Cf. correspondance Gaidoz/Luzel).
5. Bibliothécaire à l'Instruction publique.
6. Dans une lettre, Gaidoz lui recommande d'ailleurs de ne pas envoyer davantage de crêpes pour l'occasion. Dès le 18 juillet, Gaidoz dresse pour Luzel un compte rendu du 2^e dîner où il s'enquiert du télégramme qui lui a été adressé au cours du repas. Il dit peu de choses du déroulement de la manifestation elle-même mais précise que Loth, Quellien et Hamonic se sont partagés le reste des crêpes amenées au banquet. Il ajoute qu'il en avait préalablement gardé quelques-unes chez lui dont il vécut plusieurs jours.
7. Ainsi, dès décembre 1880, il avoue à Luzel son intention de se rendre au Dîner celtique qui doit prochainement se tenir uniquement pour évoquer avec Renan la question de la publication des *Légendes chrétiennes* de Luzel. Cf. correspondance Gaidoz/Luzel.

8. Charles Chassé, « Renan au Dîner celtique », *L'Opinion*, 1923, p. 1134.
9. L'expression est d'Ernest Renan, *Feuilles détachées*, Paris, Calmann-Lévy, 1892, p. 48.
10. Charles Chassé, « Renan au Dîner celtique », *L'Opinion*, *op. cit.*, p. 1127.
11. Cf. correspondance Gaidoz/Luzel.
12. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, Paris, Émile Paul, 1904, p. 226-227.
13. Ernest Renan, *Feuilles détachées*, *op. cit.*, p. 48.
14. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, s.v. « Restaurant », Paris, Larousse et Boyer, 1866-1879, p. 1019-1020.
15. Jean-Paul Aron, *Le mangeur du dix-neuvième siècle*, Paris, Denoël/Gonthier, 1976, *passim*.
16. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, *op. cit.*, p. 238-239.
17. Rabelais définit le pantagruélisme comme : « certaine gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites ».
18. Lettre de Gaidoz à Luzel du 20 janvier 1889.
19. Ernest Renan, *Feuilles détachées*, *op. cit.*, p. 48.
20. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, *op. cit.*, p. 253-254. L'auteur dit que le chat était celui de Mme Renan. Jean Balcou eut l'amabilité de m'apprendre que l'anecdote était authentique, mais que Mme Renan n'avait pas fait le déplacement à Tréguier et était restée à Paris. Le félin dont il est question appartenait en réalité à Psichari.
21. *Ibid.*, p. 258.
22. Lettre de Gaidoz à Luzel du 30 août 1885.
23. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, *op. cit.*, p. 259.
24. Voir, par exemple, le journal *Le Finistère*, 19 août 1884.
25. Lettre de Luzel à Gaidoz du 14 août 1885.
26. *Ibid.*, 25 août 1885.
27. *Ibid.* et lettres de Gaidoz à Luzel des 22 et 30 août et du 13 octobre 1885.
28. Léon Dubreuil, « Autour du Dîner celtique », *op. cit.*, p. 285-290.
29. René d'Ys, *Ernest Renan en Bretagne*, *op. cit.*, p. 241.
30. Charles Chassé, « Renan au Dîner celtique », *op. cit.*, p. 1134.
31. Léon Dubreuil, « Autour du Dîner celtique », *op. cit.*, p. 42-43.
32. Charles Le Goffic, *L'âme bretonne*, 1^{ère} série, 1902, p. 166-167.
33. Léon Dubreuil, « Autour du Dîner celtique », *op. cit.*, p. 50-51.

ÉPILOGUE

Le folklore dans la France du début du xx^e siècle

L'extraordinaire élan qui a accompagné le développement des études de folklore en France entre 1870 et 1900 commence à se ralentir dès le début du xx^e siècle. La mort de Gaston Paris, puis d'Eugène Rolland, comme de bon nombre de ces folkloristes du siècle à peine achevé, n'est sans doute pas pour rien dans ce constat. Si Gaidoz arrive encore à produire un travail scientifique au cours des deux premières décennies du xx^e siècle, son mauvais état de santé et, surtout, ses problèmes de vue, l'empêcheront de continuer bien au-delà. Il suffit de lire les introductions – bouleversantes – données à la publication des derniers volumes posthumes de *Flore et Faune populaire* d'Eugène Rolland pour constater le grand désarroi de l'homme, qui craint constamment de voir sa santé l'empêcher d'achever la publication d'une œuvre qu'il considère comme particulièrement importante et à laquelle il s'est astreint, comme par devoir d'amitié. Quels noms citer alors parmi les philologues de l'époque hormis ceux de Bédier, Huet ou Loth ? De plus, ce dernier limite toujours strictement ses études de folklore au seul domaine celtique. Déjà, quand paraît le dernier numéro de *Mélusine*, en 1912, Henri Gaidoz ne peut que dresser le tableau d'un monde presque entièrement moribond : les notices nécrologiques s'y succèdent, les unes après les autres. Seul Arnold Van Gennep semble encore posséder la stature nécessaire pour reprendre le flambeau, mais il vient au folklore depuis l'histoire des religions, l'ethnographie et la sociologie. Dès lors, l'étude des traditions populaires ne parvient donc à survivre en France qu'en passant entièrement dans les rangs de l'anthropologie. Mais, là encore, il manque à Van Gennep l'influence qu'accorde une position institutionnelle et qui lui a toujours été refusée...

Aussi est-il possible de considérer que c'est la mort de Gédéon Huet, en 1920, qui marque la limite *ad quem* du folklore philologique en France ; l'étude philologique de « l'histoire des croyances et des superstitions populaires, c'est-à-dire l'histoire de la pensée humaine¹ » s'est éteinte avec lui en France, bien avant tous les autres pays européens.

On se doit d'ailleurs de rappeler ici les réserves, voire les critiques, qu'a toujours suscitées l'étude des traditions populaires dans le monde scientifique français en général, et même au temps de son apogée relatif. Seuls quelques-uns se sont préoccupés de ces questions ; les autres sont toujours restés en marge de ces études. Van Gennep fournit un témoignage personnel à ce sujet et confie comment

il n'a rencontré que dédain et difficultés de la part des membres de la Sorbonne, de l'École des hautes études, des archivistes chartistes, des bibliothécaires et des professeurs membres de différentes sections de l'Institut quand il décida de se consacrer à l'étude du folklore. Il évoque la sorte d'aristocratie qui semblait s'être formée alors, « bourgeoise, qui s'anoblissait comme les anciens érudits sortant de la noblesse intellectuelle, en ne fréquentant que les Grecs et les Romains, les Mérovingiens, les Carolingiens et une dizaine à peine de Capétiens² ». Tout autre objet d'études était inmanquablement considéré comme vulgaire, selon lui. Mais quand il estime que, dans cette génération, seuls Gaston Paris et Bréal eurent les idées suffisamment larges pour s'ouvrir à ces études, nous savons bien qu'il exagère la situation. Le dernier adversaire de l'étude philologique et folklorique de la littérature populaire, et sans doute un des plus virulents, a été Lucien Foulet. Il récuse la valeur des contes populaires et, de façon plus globale, de la tradition populaire en général. Il refuse de reconnaître l'ancienneté de la matière folklorique et la considère, de toute façon, comme une simple curiosité dépourvue de tout intérêt scientifique. L'interprétation du passé à laquelle se livre le folkloriste est donc, selon lui, tout aussi exempte de valeur. « Peut-être, pourtant, verra-t-on un jour que le "peuple" n'a rien inventé et que, derrière chaque invention, il y a un individu³. » D'un point de vue méthodologique, il considère comme inconcevable de remonter au-delà de la documentation écrite. L'application des théories de Benfey par les médiévistes, surtout pour les contes d'animaux, ne peuvent, selon lui, correspondre qu'à de l'aveuglement, ou à une tentative de duperie de leur part. Il juge tout aussi hasardeux de tenir pour une invention cléricale un récit en se basant sur le simple motif que son origine n'est pas connue⁴.

Face à ce constat d'un folklore qui échoue à s'implanter en France, après avoir, le premier en Europe, rompu partiellement ses liens avec la philologie, quelle analyse donner de la situation ? Faut-il y voir, comme l'a fait Gaidoz, la conséquence d'une série de nécessités historiques ? La littérature française, dès la Renaissance, devient une littérature savante et artificielle qui rompt avec la littérature nationale. Elle n'est plus littérature populaire. La Révolution française parachève ce rejet français du populaire en « créant un préjugé de dédain » face à tout ce qui survit de l'Ancien Régime ; la centralisation combat et vilipende le visage des provinces. Fidèle à cet héritage, comme en a témoigné Van Gennep, la grande majorité des intellectuels français de la fin du XIX^e siècle rejette avec dédain ce genre d'études.

De plus, le folklore se développe essentiellement autour des années 1870 et suivantes. Nous sommes alors d'un point de vue politique, nous l'avons vu, dans un contexte très sensible où la germanophobie est exacerbée. Or ces études sont fondamentalement héritières d'une tradition

allemande qu'elles ne cessent de citer en exemple. Comment expliquer autrement que par le souhait de ne pas voir se développer en France des études considérées comme porteuses d'une certaine germanophilie, et pouvant être perçues comme antipatriotiques, la demande autoritaire du ministère de l'Instruction à la Société de linguistique d'exclure de ses statuts tout germe de folklore, alors que nous sommes en 1876, c'est-à-dire peu de temps après la fin de la guerre de 1870 ? Les nombreuses attaques dont sera l'objet Gaston Paris, et qui l'accusent de germanisme, nous confortent dans cette lecture⁵.

Van Gennep dira : « Après la mort de Dulaure, il a manqué un grand homme au bon moment⁶. » Nous nuancerons ce propos. Des grands hommes, le folklore en a eu au cours de cette période mais, il est vrai que, à chacun, il a manqué quelque chose pour imposer le développement global et durable de cette discipline. Rolland possédait des biens qui lui ont épargné d'avoir à rechercher une position institutionnelle⁷. Gaston Paris, sans doute en raison des nombreuses attaques dont il a été l'objet, tant sur le plan d'un prétendu germanisme que sur celui du *Petit Poucet et la Grande Ourse*, renonce à offrir à ces études une méthode nouvelle et, dès 1890, n'adopte plus officiellement qu'un rôle discret dans leur développement. Et Henri Gaidoz ? Qu'en aurait-il été du folklore en France si Henri Gaidoz avait obtenu la chaire d'études celtiques créée au Collège de France, prolongement des efforts acharnés qu'il avait déployés lui-même pour donner à ces études une dimension véritablement scientifique ? Nous l'avons vu, cette chaire revient pourtant finalement à d'Arbois, en raison de démarches d'Henri Martin et de Gaston Paris qui ont été motivées moins par des critères scientifiques objectifs que par des raisons d'ordre informel. De tels agissements, malheureusement, sont toujours lourds de conséquences pour la Science⁸. Henri Gaidoz a alors le sentiment que sa carrière est brisée et il veut s'exiler en Angleterre ou aux États-Unis. Il reste, finalement, mais se prive de l'impact institutionnel que lui donnait la direction de la *Revue celtique*. Or, nous l'avons dit, la direction de d'Arbois donne une orientation diamétralement différente à la revue qui se voit, en grande partie, dépouillée du folklore. Pour le reste, nous ne pouvons qu'imaginer l'œuvre qu'aurait pu accomplir Henri Gaidoz si la chaire du Collège de France lui était revenue.

Van Gennep mais aussi bien Gaston Paris, Paul Meyer ou Arsène Darmesteter expliquent l'échec des études de folklore en France par ce qu'ils appellent « l'esprit français ». Pour Van Gennep, c'est parce qu'il sait susciter la jalousie individuelle et le manque de persévérance que l'esprit gaulois a entravé le bon développement de ces études en France. Il cite en exemple la polémique qui a opposé Gaidoz à Sébillot⁹. Pour les romanistes, c'est le refus de la plupart des Français d'aborder la complexité

des études philologiques qui est à l'origine de cette situation. Ils constatent que ceux-ci veulent se cantonner à l'étude du seul français et non à celle de l'ensemble des langues romanes, contrairement à leurs élèves étrangers. C'est ainsi « le système commode » de l'école française qui est décrié. Quand on songe aux noms des plus illustres élèves de Gaston Paris, hormis Bédier, il s'agit bien effectivement d'étrangers, tels le Danois Kristoffer Nyrop¹⁰ ou le Péruvien Mario Roques... Tous deux n'ont jamais négligé la matière folklorique d'ailleurs.

Enfin, nous devons envisager le rôle joué par la modification de la conception de la science dans l'évolution historique des études de folklore en France, comme celui du changement au niveau de la formation universitaire qui en a forcément résulté. Si la première génération a bien reçu une formation globalisante, leur assurant une large connaissance d'un domaine où la science est conçue comme totale, à la fin du XIX^e siècle ce n'est déjà plus le cas. La notion de spécialisation, voire d'hyperspécialisation est désormais apparue et s'oppose, manifestement, à cette conception d'une philologie totale, englobant le folklore et s'exerçant au moyen d'une vaste érudition, nécessaire à de telles études. Ainsi, en 1910, la direction de *Romania*, en annonçant la mort de Tobler, fera-t-elle remarquer qu'il appartenait à la première génération des philologues formés par Diez, celle des étudiants qui, contrairement à ce qui se passe alors, ne se sont pas spécialisés et visaient à garder une connaissance large de leur domaine. Dans ces conditions, face à cette exigence de spécialisation de la science, sur un territoire où le pouvoir politique, non seulement, ne considère pas l'étude de la tradition populaire comme un devoir national mais, surtout, suspecte volontiers cette discipline qui rappelle certaines orientations du Second Empire, d'être également porteuse d'une certaine germanophilie, et face à une intelligentsia universitaire qui la méprise le plus souvent... comment le folklore aurait-il pu continuer à survivre sans un individu suffisamment fort pour l'imposer malgré tout ? C'est à ce moment-là qu'un grand homme a manqué dans les rangs des institutions. C'est donc sans doute l'influence conjuguée de ce faisceau d'éléments qui a signifié la fin prématurée des études de littérature et de philologie populaires, en France, vers les années 1920.

La matière demeure, pourtant.

NOTES (pour revenir à la lecture, cliquer sur le point après le numéro de la note) :

1. Nous avons souhaité emprunter la devise que Gaidoz choisit pour illustrer le dernier numéro de *Mélusine*. La citation est du R.P.H. Thédénat (*Bulletin critique*, 15 septembre 1898). Certes Bédier est toujours de ce monde en 1920, mais la Première guerre mondiale influence profondément son esprit: l'attitude de l'Allemagne, au cours de cette guerre, le choque intensément. Le sujet de ses productions se modifie radicalement alors. Cf. Alain Corbellari, *Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz, 1997, *passim*. Élu à l'Académie française justement en 1920, il fait en outre alors passer ses tâches administratives avant son travail de romaniste.
2. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 29-30 et p. 31.
3. Lucien Foulet, *Le roman de Renart*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1914, p. 18.
4. Gédéon Huet, *Authenticité et valeur de la tradition populaire*, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1916, p. 2-5 et p. 28-38...
5. Mario Roques, *Hommage à Gaston Paris*, *op. cit.*, p. 47-49.
6. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 25.
7. Henri Gaidoz, « introduction » in Eugène, Rolland, *Flore populaire*, *op. cit.*, t. IX, 1912, p. 420.
8. Il suffit de lire l'*Autobiographie* de Vico, ou encore celle de Grimm, comme plusieurs témoignages de Van Gennep pour constater qu'il s'agit là d'une vieille tradition universitaire européenne. De la même façon, nous pouvons nous demander quel destin auraient connu les études de folklore en France si l'Institution avait bien voulu considérer les diverses candidatures de Van Gennep, étant donné son extraordinaire stature intellectuelle...
9. Arnold Van Gennep, *Textes inédits...*, *op. cit.*, p. 33-34. Cette polémique vient mettre un terme à une collaboration intellectuelle entamée en 1881 à l'initiative d'Henri Gaidoz lui-même, qui propose d'abord à Sébillot de réaliser avec lui une série bibliographique du folklore de la France puis, dès 1882, de publier en commun une collection intitulée « La France merveilleuse et légendaire » qui aurait dû compter quinze volumes mais dont les deux premiers seulement seront édités, la publication du second volume, au printemps 1884, étant à l'origine d'une dissension qui sera définitive et que rien ne laissait présager. En se fondant sur le témoignage fourni par la correspondance entre Henri Gaidoz et F.-M. Luzel, cette polémique peut se résumer entièrement par la fameuse phrase : « Tu quoque mi fili ». En 1883, Gaidoz parraine Sébillot pour le faire entrer à la Société de linguistique. Sa correspondance avec Luzel, cette même année, ne laisse en rien prévoir que leur relation s'est dégradée et fait seulement allusion à la préparation du second volume de cette collection qui semble se dérouler tranquillement. Aussi n'est-ce pas sans surprise que l'on apprend, en lisant la lettre de Gaidoz à Luzel datée du 19 juin 1884 : « Vous savez bien que par suite des manœuvres rusées de S. j'ai été privé de l'honneur du vol. de Contes, quoi que j'en sois l'auteur tout autant que lui dans la réalité. Il a même eu l'audace de m'en envoyer un exempl. avec dédicace ! Nos relations sont très tendues et je ne sais encore comment elles tourneront. Ce qui est certain c'est que j'y perdrai des plumes dont S. ne manquera pas de se parer. La préface des Contes est de lui. La préface de Blason de moi. » Ainsi, donc, Henri Gaidoz se sent trahi en constatant que Sébillot a signé de son seul nom le second volume de la collection qu'ils ont ensemble mise en œuvre. La correspondance entre Henri Gaidoz et Luzel nous permet de suivre la façon dont évolue l'affaire qui, dans un premier temps semble trouver un arrangement : « Puisque vous avez eu l'amitié de vous intéresser à mon conflit avec S. je suis heureux de vous apprendre qu'il s'est terminé pacifiquement. Dans notre entretien où il m'a produit une lettre d'il y a deux mois, nous avons vu qu'il

avait compris dans un sens une phrase que j'avais écrite dans un autre, et il avait cru à des concessions que je n'avais pas l'intention de faire. Il y avait un malentendu dès le début. Comme mon intention n'était pas de signer tous ces 15 volumes mais de mettre la collection en train, et de signer le premier ceux qui m'intéressent, je lui en ai abandonné une dizaine [*sic*] à faire et signer seul. (je ne serai pas sans l'aider de mes conseils et de mes avis, comme vous pensez). J'en signerai un seul, de mon seul nom, qui sera mon œuvre personnelle. On en signera trois H.G. et P.S., et un autre enfin sera signé P. S. avec préface par H.G. En somme l'arrangement est honorable pour moi et avantageux pour Sébillot dont l'activité trouvera sa récompense. Le volume de contes où vous allez figurer sera signé par S. seul » (cf. lettre 189). En dépit de ce qui semble un arrangement à l'amiable, la rancœur de Gaidoz à l'égard de Sébillot, dont il a le sentiment qu'il l'a dupé alors que lui l'a tant épaulé à ses débuts, ne faiblit pas et toute occasion est bonne pour l'alimenter : il est blessé que Sébillot ne se soit pas abonné à *Mélusine*, qui reparait cette année-là, et dise en outre ne pas connaître cette revue. Un passage de la lettre qu'il écrit à Luzel le 31 juillet 1884 me semble évoquer de manière particulièrement éloquente l'état d'esprit de Gaidoz : « Je n'ai pas vu l'art. de S. dans *L'Homme* de Mortillet de mai dont vous me parlez et vous me ferez plaisir de me le prêter par la poste si vous l'avez. Si j'y suis nommé ou *Mélusine*, c'est une impolitesse de sa part de ne pas nous l'avoir envoyé. Rolland en ignore l'existence comme moi. Je constate le mauvais procédé, mais je ne m'en étonne plus. Quelles illusions j'ai eu sur cet homme là, que j'ai guidé, conseillé et aidé de toutes les façons ! ». La rancœur de Gaidoz ne peut donc que s'envenimer encore après avoir lu l'article en question et appris, au même moment, que Sébillot a eu l'audace de répondre au compte rendu de G. Paris relatif à la publication du premier volume de la collection qu'ils avaient entamée ensemble, pour imputer toutes les erreurs relevées par le romaniste à Gaidoz : (cf. lettre du 7 août 1884) : « Je vous renverrai le n° de *L'Homme* quand je l'aurai montré à Rolland. L'article est d'un envieux et d'un ingrat, car son auteur est un fils de Mélusine. Paris a fait sur le Blason (dans la Revue Critique) un article où il y a 2 ou 3 pages de corrections de détail, surtout pour nos dictons des Provinces. Séb. a écrit à Paris pour le remercier en disant que ce volume ne vaut pas ce qu'il vaudrait si son collaborateur l'avait convenablement aidé, et que les fautes et erreurs signalés par P. venaient de moi ! ». Toutes ces remarques de Gaidoz ne semblent vouloir dire qu'une chose : il est d'autant plus meurtri par la trahison de Sébillot qu'il voyait en lui une sorte de fils spirituel. Les concessions d'abord envisagées seront manifestement reléguées définitivement : plus aucun volume de cette collection ne paraîtra. Il faut attendre le dernier numéro de *Mélusine*, paru en 1912, soit près de trente ans plus tard, pour que Gaidoz exprime publiquement une rancœur qui, visiblement, ne s'est jamais éteinte et ce à l'occasion de la notice nécrologique d'Eugène Rolland. Il n'y a pas besoin d'être fin psychologue pour voir qu'Eugène Rolland sert ici d'écran et que les critiques de Gaidoz, adressées par ce biais à Sébillot, ne signifient qu'une chose et ne poursuivent qu'un but : dénoncer le manque d'honnêteté morale et intellectuelle de Sébillot. On notera ainsi que ce texte, rédigé plusieurs décennies après le point d'origine de cette querelle, prend donc encore appui sur des arguments de même nature que ceux évoqués dans la correspondance Gaidoz/Luzel en 1884. Voir à ce propos dans *Bérose*, le dossier « Les relations Gaidoz-Sébillot » établi par Claudie Voisenat, qui donne accès au texte intégral de la nécrologie de Rolland par Gaidoz, ainsi qu'aux réponses suscitées par celle-ci (<http://www.berose.fr/document/spip.php?rubrique168>). Ce dossier contient également un article de Claudie Voisenat qui propose son analyse de ce conflit.

10. Nyrop a un parcours exceptionnel. Bien qu'aveugle dès 1905, il continue quand même ses recherches en adoptant une nouvelle méthode de travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Almanach du mangeur parisien au XIX^e siècle*, 1982, Paris, Bibliothèques de la ville de Paris.
- Annuaire de l'École pratique des hautes études : section des sciences historiques et philologiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1893-1925.
- Annuaire de l'École pratique des hautes études*, 1895, Paris, Imprimerie nationale.
- Aron J.-P., 1976. *Le mangeur du XIX^e siècle*, Paris, Denoël/Gonthier.
- Auroux S., 1982. *Linguistique et anthropologie en France (1600-1900)*, Tours, Instaprint imprimeurs- Université de Paris 7 (coll. THTL, n° 1, série VIII).
- 2000. *Histoire des idées linguistiques III : L'hégémonie du comparatisme*, Liège (Belgique), Pierre Mardaga éditeur.
- Bälher U., 1995. « Notes sur l'acception du terme de philologie romane chez Gaston Paris », *Vox Romanica*, Bâle, Francke Verlag, n° 54, p. 23-39.
- 2004. *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz.
- Barrahou-Dihiko L., 1912. *Catalogue de la bibliothèque de Gaston Paris*, Paris, Honoré Champion.
- Bédier J., 1893. *Les fabliaux : études de littérature populaire et d'histoire littéraire*, Paris, Émile Bouillon éditeur.
- 1904. *Hommage à Gaston Paris*, Paris, Honoré Champion éditeur.
- Bécam D. & Berthou-Bécam L. (dir.), 2010. *L'enquête Fortoul en Bretagne*, Paris et Rennes, CTHS/Dastum, préface de M.-B. Le Gonidec, 2 vol.
- Bédier J. & Roques M., 1904. *Bibliographie des travaux de Gaston Paris*, Paris, É. Bouillon.
- Bellingen Fleury (de), 1656. *L'étymologie ou l'explication des proverbes français*, La Haye, Chez Adrian Ulacq.
- Belmont N., 1986. *Paroles païennes. Mythe et folklore. Des frères Grimm à P. Saintyves*, Paris, Imago.
- Boutière J. (éd.), 1978. *Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris*, Paris, P.U.P.S., introduction d'Edwige Boutière-Didier.
- Bulletin de la Société de linguistique*, 1875. Paris, Klincksieck.
- Carbonell Ch.-O., 1976. *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Paris, Privat.
- Carnoy H., 1894. *Dictionnaire international des folkloristes contemporains*, Paris, Chez l'Auteur.
- Charencey H. (de), 1859. *De la classification des langues et des écoles de linguistique en Allemagne*, Paris, Benjamin Duprat éditeur (extrait de la *Revue orientale américaine*).

- Chassé Ch., 1923. « Renan au Dîner celtique », *L'Opinion : revue de la semaine illustrée*, Paris, Imp. E. Defosse, 2 mars 1923, p. 1123-1134.
- Chavée H., 1867-1868. « La science positive des langues indo-européennes », *Revue de linguistique et de philologie comparée*, Paris, Maisonneuve et compagnie, t. I, p. 1-35.
- Cheyronnaud J. (éd.), 1997. *Instructions pour un recueil général de poésies populaires de la France*, Paris, CTHS.
- Comte Auguste, 1842. *Cours de philosophie positive*, Paris, Rouen Frères (Bachelier), t. 6.
- Corbellari A., 1997. *Joseph Bédier : écrivain et philologue*, Genève, Droz.
- D'Ancona A., 1911. « Lettere di Gaston Paris estratte dal carteggio con lui e pubblicate da A. d'Ancona », in *Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna*, Florence, Tipografia Enrico Aiani, p. 339-366.
- Dante Alighieri, 1999. *Vita nova*, Milan, Mondadori (coll. Oscar Classici).
- Dauzat A., 1927. *Les patois ; évolution, classification, étude*, Paris, Delagrave éditeur.
- Delamarre X., 2003. *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance (coll. Hespérides).
- Delmas J., 1976. « Les sociétés savantes au service de la dialectologie et du folklore », in *Colloque interdisciplinaire sur les sociétés savantes*, Paris, Bibliothèque nationale, p. 117-138.
- Desaivre Léo, 1903. « Le folklore officiel au xv^e siècle », *Revue des traditions populaires*, Paris, Société des traditions populaires, p. 77-78.
- Descartes R., 1990. *Règles pour la direction de l'esprit*, Paris, J. Vrin, traduction et notes de J. Sirven (coll. Bibliothèque des textes philosophiques).
- Desmet P., 1996, *La linguistique naturaliste en France (1867-1922)*, Peeters, Louvain-Paris.
- Dias Nelia, 1991. *Le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908)*, Paris, Éditions du CNRS.
- Dubreuil L., 1950. « Autour du "Dîner celtique" », *Nouvelle Revue de Bretagne*, Rennes, mai-juin, p. 161-175 ; juillet-août, p. 276-291 ; sept-octobre, p. 41-51.
- Dundes A., 1978. *Essays in folkloristics*, Kailash Puri (Meerut), Folklore Institute Ed.
- 1989. *Folklore matters*, Knoxville, The University of Tennessee Press.
- 1965. *The study of folklore*, Englewood cliffs (N.J.), Prentice Hall.
- Dundes A. (dir.), 2005. *Folklore critical concepts*. t. II *the founders of folklore*, Londres & New York, Routledge Taylor and Francis group.
- 2005. *Folklore critical concepts*. t. IV *Folkloristics : theories and methods*, Londres & New York, Routledge Taylor and Francis group.
- Durocher L., 1886. « Le Dîner celtique », *Les chroniques : revue littéraire et artistique*, Paris, s. n., p. 37-41.

- Espagne M. & M. Werner (dir.), 1990 et 1994. *Philologiques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, t. I et III.
- Fabre D., 2009. « 'C'est de l'art' : Le peuple, le primitif, l'enfant », *Gradhiva*, n° 9, p. 4-37.
- Foulet L., 1914. *Le roman de Renard*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion.
- Gaidoz H. (éd.), 1877 ; 1884-1912. *Mélusine*, Paris, H. Welter éditeur (revue fondée avec E. Rolland), 12 tomes.
- 1879. « Chronique », *Revue celtique*, Paris, Librairie A. Franck, t. IV, p. 125 à 131.
- 1899. « Le conflit germano-tchèque », *Annales des sciences politiques*, Paris, Félix Alcan Éditeur, p. 111 à 114.
- 1899. « Langues d'État, langues nationales », *Annales des sciences politiques*, Paris, Félix Alcan Éditeur, p. 478 à 486.
- 1886. « Flora Celtica », *Revue Celtique*, Paris, F. Vieweg éditeur, p. 162-171.
- 1904. *De l'influence de l'Académie celtique sur les études de Folk-Lore*, Paris, Société des antiquaires de France, extrait du *Recueil de Mémoires* publié par la Société des antiquaires de France à l'occasion de son centenaire, p. 134 à 143.
- 1906. *De l'étude des traditions populaires ou Folk-Lore, en France et à l'étranger*, Bagnères-de-Bigorre, Imprimerie D. Bérot, extrait des *Explorations Pyrénéennes* bulletin trimestriel de la Société Ramond, 3^e série t. I.
- 1907. *Introduction à l'étude de l'ethnographie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.
- 1967. « Préface », in Eugène Rolland, *Flore populaire de la France IX*, Paris, Maisonneuve et Larose, p. V-VIII.
- Gaidoz H. & P. Sébillot, 1884. *Blason populaire de la France*, Paris, L. Cerf.
- 1884. « Études du folklore », *Revue de Linguistique et de philologie comparée*, t. XVII, Paris, J. Maisonneuve éditeur, p. 97 à 117.
- Gauthier C., 2008. *Philologie et folklore : De la définition d'une frontière disciplinaire (1870-1920)*, Carnets du Lahic n° 2, 2008, téléchargeable en ligne (<http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/spip.php?article388>)
- Gittée A., 1886. « Les études folkloristes en France », *Revue de Belgique*, Bruxelles, Librairie C. Muquardt, t. LIII, p. 117 à 131.
- Goblot E., 1898. *Essai sur la classification des sciences*, Paris, F. Alcan éditeur.
- Gomme G. L., 1891. « Annual address to the folk-lore society », *Folk-Lore*, Londres, D. Nutt éditeur, t. II, p. 1 à 30.
- Grand dictionnaire universel*, 1866-1879, s.v. « Restaurant », Paris, Larousse et Boyer, p.1049-1050.
- Grande encyclopédie (la)*, 1885-1902, s.v. « Folklore », Paris, H. Lamiraut, p. 695-697.
- Grimm J., 1859. *De l'origine du langage*, Paris, Librairie A. Franck, traduit de l'allemand par Fernand de Wegmann.
- 1991. « Selbstbiographie », in *Kleinere Schriften I*, Hildesheim –Zurich – New York, Olms Weidman, p. 1 à 24.
- Hovelacque A., 1877. *La Linguistique*, Paris, C. Reinwald & Cie.

- Huet G., 1916. *Authenticité et valeur de la tradition populaire*, Paris, Ernest Leroux éditeur.
- Husson H., 1874. *La chaîne traditionnelle*, Paris, Librairie A. Franck.
- Isidore de Séville, 1984. *Étymologies IX : les langues et les groupes sociaux*, Paris, Les Belles Lettres, traduction de Marc Reydellet.
- Jacquart D. & C. Thomasset, 1985. *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, P.U.F. (coll. Les chemins de l'Histoire).
- Krappe A. H., 1930, 1925, « Les Contes populaires – Gédéon Huet », in *Modern language notes*, Baltimore, John Hopkins University Press, novembre, p. 429 à 431.
- 1930, *The science of folklore*, Londres, Methuen and co Ltd.
- 1938, *La genèse des mythes*, Paris, Payot.
- Kryptadia – Recueils de documents pour servir à l'étude des traditions populaires*, 1882-1911, Heilbronn, Henninger frères, puis Paris, H. Welter, 12 vol.
- Lang A., 1884. *Custom and myth*, Londres, Longmans éditeur.
- 1886. *La mythologie*, Paris, A. Dupret éditeur, traduit de l'anglais par Léon Parmentier, avec une préface de C. Michel et des additions de l'auteur.
- La Tour d'Auvergne-Corret Th.-M. (de), 1796. *Origines gauloises : celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source ou recherches sur la langue, l'origine et les Antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique pour servir à l'histoire et moderne de ce peuple et à celle des Français*, Paris, Quillau.
- Latry G. (éd.), 1999. *Félix Arnaudin : correspondances*, Éditions confluentes.
- Leach M. (éd.), 1949. *Standard dictionary of folklore*, New York, Funk and Wagnalls Company, t. I.
- Le Goffic Ch., 1902. *L'âme bretonne*, Paris, H. Champion, 1^{re} série.
- Lepage A., 1884. *Les dîners artistiques et littéraires de Paris*, Paris, F. Klein.
- Loquin A., 1888. « La nouvelle brochure de Gaston Paris sur les chants populaires du Piémont », *Mélusine*, Paris, Welter éditeur, t. V, p. 73-81.
- Marinus A., 1933. *Les glissements explicatifs dans le folklore*, Bruxelles, Bulletin du service des recherches historiques et folkloriques du Brabant, n°12, 40 p.
- Mémoires de l'Académie celtique*, 1807, Paris, Dentu imprimeur-libraire, t. I.
- Mellot J., 1960. *Questions de folklore et de langage*, Sancerre (Cher), Société de presse berrichonne.
- Ménage G., 1750. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson éditeur, 2 vol.

- Meyer P., 1866. « Ouvrage sur les patois ; 3^e article », *Revue critique d'histoire et de littérature*, Paris, Librairie A. Franck, t. I, 1, p. 400 à 406.
- 1875, *Rapport sur l'état actuel de la philologie des langues romanes*, Londres, Asher & co publications.
- Michel Ch., 1886. « Préface », in Andrew Lang, *La Mythologie*, A., Paris, A. Dupret éditeur, p. V-XXXII.
- Moisant de Brieux J., 1874. *Origine de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, Caen, Legost-clérisse, t. I (1^{re} édition de 1614).
- Monfrin J., 1978. *Honoré Champion et sa librairie 1874-1978*, Paris, Éditions Honoré Champion.
- Morel-fatío A., 1913. « Notice sur la vie et l'œuvre de M. d'Arbois de Jubainville », *Bulletin de l'École des Chartes*, Paris, Bibliothèque de l'École des chartes, t. 74, p. 473 à 506.
- Müller M., 1869. *Chips from a german workshop*, New York, Charles Scribner and company, 2 vol.
- 1869, *La stratification du langage*, Paris, librairie A. Franck.
- Naville A., 1901. *Nouvelle classification des sciences*, Paris, Félix Alcan éditeur.
- Nerlich B., 1992. *Semantic theories in Europe 1830-1930*, Amsterdam-Philadelphie, J. Benjamin éditeur.
- Nodier Ch., 2005. *Notions élémentaires de linguistique ou histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Genève-Paris, Droz.
- Nyrop K., 1934. *Linguistique et histoire des mœurs : mélanges posthumes*, Paris, Droz.
- Olender M., 1989. *Les langues du paradis*, Paris, Seuil.
- Ozouf M., 1982. « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales*, Paris, n° 2, t. 36, p. 210-230.
- Paris G., 1866. « Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois », *Revue critique d'histoire et de littérature*, Paris, Librairie A. Franck, t. I, p. 302-312.
- 1868. « Le petit Poucet et la Grande Ourse », *Mémoires de la Société de linguistique*, Paris, Librairie A. Franck, t. I, p. 75-108.
- 1877. « De l'étude de la poésie populaire en France », *Mélusine*, Paris, Welter éditeur, t. I, p. 1-6.
- 1895. *Les contes orientaux dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Hachette.
- 1894. *Le haut enseignement historique et philologique en France*, Paris, H. Welter éditeur.
- 1907. « Le conte du trésor du roi Rhampsinite », *Revue de l'histoire des religions*, t. 55, p. 151-187 et p. 267-311.
- 1966. *Mélanges de littérature française du Moyen Âge*, Paris, Librairie Honoré Champion.

- 1977. « Discours prononcé à la Sorbonne le 24 mars 1895 », in *La tradition en Poitou-Charentes : art populaire – ethnographie – folklore hagiographie – histoire*, Poitiers, Librairie ancienne et moderne « Le bouquiniste », réimpression en fac-similé de l'édition de Paris-Niort, p. III-XVIII.
- Paris G. & P. Meyer (fondateurs), *Romania*, (1872- ...), Paris, Librairie A. Franck.
- Parsis-Barubé O., 2011. *La province antique : l'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, CTHS, préface de Philippe Boutry (coll. CTHS histoire n° 45).
- Pictet A., 1837. *De l'affinité des langues celtiques avec le sanskrit*, Paris, Benjamin Duprat.
- 1859. *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, Paris, J. Cherbuliez.
- Platon, 1969. *Cratyle*, Paris, Les Belles Lettres, texte traduit et établi par Louis Méridier.
- Plötner B., 1994. « Jacob Grimm entre l'Allemagne et la France », in Espagne Michel & Michael Werner (dir.), *Philologiques III*, Paris, MSH, p. 211-234.
- Prou M., 1921. *L'École des chartes : Livre du centenaire (1921-1961)*, Paris, A. Picard, 2 vol.
- Puymaigre Th. (de), 1885. *Le Folk-lore*, Paris, Émile Perrin éditeur.
- Raphaël P. & M. Gontard, 1975. *Hippolyte Fortoul : 1851-1856 : un ministre de l'Instruction publique sous l'Empire autoritaire*, Paris, P.U.F.
- Reinach S., 1898. « Esquisse d'une histoire de l'archéologie gauloise », *Revue celtique*, Paris, F. Vieweg éditeur, p. 101 à 117.
- Renan E., 1890. *L'avenir de la science - pensées de 1848*, Paris, Calmann-Lévy.
- 1892. *Feuilles détachées, faisant suite aux souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy.
- Rey A. (dir.), 1998. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 4 vol.
- 2005. *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 4 vol.
- Ridoux Ch., 2001. *Évolution des études médiévales en France de 1860 à 1914*, Paris, Honoré Champion.
- Roget de Belloguet D., 1858. *Ethnogénie gauloise I*, Paris, B. Duprat et librairie A. Franck éditeurs.
- Rolland E., 1877. *Devinettes ou énigmes populaires de la France*, Paris, F. Vieweg, préface de Gaston Paris.
- 1877-1915. *Faune populaire de la France*, Paris, Maisonneuve et Larose, 12 vol.
- 1896-1914. *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, Paris, chez les libraires-commissionnaires, 11 vol.
- Rolland E. (éd.), 1882-1884. *Almanach des traditions populaires*, Paris, Maisonneuve, 3 vol.

- Roques M., 1903. *Hommage à Gaston Paris, 14 mai 1903*, Mâcon, Imprimerie de Protat frères, précédé d'une allocution de Louis Havet et d'une lettre de M. Sully Prud'homme.
- 1935. « Humanités modernes et philologie », *Annual Bulletin for the Modern Humanities Research Association*, imprimé en Grande-Bretagne, Billind and sons.
- Saintyves P., 1934. « Contribution à la bibliographie lexicologique des patois gallo-romans », *Revue de folklore français*, Paris, Société du folklore français, t. V, p. 274-303.
- 1936, *Manuel de folklore*, Paris, E. Nourry éditeur, préface de S. Charléty.
- Sébillot P., s. d., *Essai sur le patois Gallot*, s. l., 21 p.
- 1880. *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, G. Charpentier éditeur.
- 1884. *Contes des provinces de France*, Paris, L. Cerf.
- 1886. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- 1886. « Le folklore », *Revue d'Anthropologie*, Paris, C. Reinwald éditeur, t. I, 3^e série, p. 291-302.
- 1902. « Réponse à la question : quel est le plus ancien groupement breton de Paris ? », *Le chercheur des Provinces de l'Ouest*, Nantes, s. n., p. 545-546.
- 1903. « Gaston Paris », *Revue des traditions populaires*, Paris, Société des traditions populaires, p. 164.
- 1913. *Le folk-Lore : littérature orale et ethnographie traditionnelle*, Paris, O. Doin éditeur.
- Speer M. B., 1996. « Translatio as inventio : Gaston Paris and the “Treasure of Rhampsinitus” (Gaza) in the Dolopathos Romance », *Transtextualities*, Binghamton (N.Y.), S. Sturm-Maddox et D. Maddox éditeurs, p. 125-154.
- 2000. « Gaston Paris philologist and mythographer », in *Translatio studii*, édité par R. Blumenfeld-Kosinski et alter, Amsterdam – Atlanta, Éditions Rodopi, p. 311-329.
- Thompson S., 1946. *The folktale*, New York, The Dryden Press.
- Traschler R., 1997. « L'histoire littéraire de la France : des bénédictins à l'Institut de France (1773-1850) », *Vox Romanica*, Bâle, Francke Verlag, n° 5, p. 84-107.
- Travaux du premier Congrès international de folklore tenu à Paris du 23 au 28 août 1937*, 1938, Tours, Arrault (Publications du département et du musée national des Arts et Traditions populaires.
- Van Gennep A., 1909. *Religions, mœurs et légendes : essais d'ethnographie et de linguistique*, Paris, Mercure de France.
- 1937. *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, A. et J. Picard, t. I, 1.
- 1938. *Bibliographies-questionnaires provinces et pays*, Paris, A. et J. Picard.
- 1975. *Textes inédits sur le folklore français contemporain*, Paris, Maisonneuve et Larose, textes présentés et annotés par Nicole Belmont (coll. Archives d'ethnologie française n° 4).

- Varagnac A., 1938. *Définition du folklore*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, préface de G.-H. Rivière.
- Vendryès J., 1932. « Henri Gaidoz », *Revue celtique*, Paris, Librairie A. Franck, p. 334-337.
- Whitney W. D., 1867. « The Veda, the Avesta, the science of language », *Indo-european Philology and Ethnology North American Review*, New York, Scribner Armstrong & Co, vol. CV, p. 198-231.
- Vico G., 2004. *Vie de Giambattista Vico écrite par lui-même*, Paris, Éditions Allia, traduction de Michelet, revue, corrigée et présentée par Davide Luglio.
- 2004. *La scienza nuova*, Naples, A. Guida.
- Voisenat C., 2002. « Les archives improbables de Sébillot », *Gradhiva*, Paris, Département des archives de l'ethnologie du musée du Trocadéro, n° 30-31, p. 153-166.
- Wartburg W. (von), 1969. *Bibliographie des dictionnaires de patois gallo-romans (1550-1967)*, Genève, Droz.
- Voragine J. (de), 1967. *La légende dorée*, Paris, Garnier-Flammarion, traduction de J.B.M. Roze, 2 vol.
- 1998. *La légende dorée*, Paris, Éditions du Seuil, préface de J.-P. Lapierre, traduction de Teodor de Wyzewa.
- Wyss U., 1990. « Jacob Grimm et la France », in Espagne Michel & Michaël Werner (dir.), *Philologiques I*, Paris, MSH, p. 57-67.
- Ys R. (d'), 1904. *Ernest Renan en Bretagne*, Paris, Émile Paul.
- Zink M. (dir.), 2004. *Le Moyen Âge de Gaston Paris*, Paris, Éditions Odile Jacob.

UNE COLLECTION DU LAHIC ET DU DÉPARTEMENT
DU PILOTAGE DE LA RECHERCHE ET DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE
Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture

DIRIGÉE PAR DANIEL FABRE ET CLAUDIE VOISENAT

COMITÉ DE LECTURE

Arnaud Dhermy
Giordana Charuty
Nelia Dias
David Hopkin

Jean Jamin
Fanch Postic
Nathalie Richard
Françoise Zonabend

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Annick Arnaud

Les manuscrits doivent être adressés au secrétariat du Lahic
11, rue du Séminaire de Conflans 94220 Charenton-Le-Pont
Tél : 01 40 15 76 20 – Fax : 01 40 15 76 75
e-mail : nadine.boillon@culture.fr